RECUEIL

Des Notices et Memoires de la Societe
archeologique du departement de constantine

965.5
S678r
v.20

UNIVERSITY
OF FLORIDA
LIBRARIES

RECUEIL

DES

NOTICES ET MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DU

DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE

10e VOLUME DE LA DEUXIÈME SÉRIE

VINGTIÈME VOLUME DE LA COLLECTION

1879-1880

CONSTANTINE
Imprimerie L. ARNOLET, Ad. BRAHAM, Succ.

ALGER
JOURDAN, Libraire-Éditeur
Place du Gouvernement

PARIS
CHALLAMEL, aîné, Éditeur
5, rue Jacob

1881

UNIVERSITY
OF FLORIDA
LIBRARIES

RECUEIL

DES

NOTICES ET MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DU

DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE

CONSTANTINE. — TYPOGRAPHIE L. ARNOLET, AD. BRAHAM, SUCC.

RECUEIL

DES

NOTICES ET MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DU

DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE

10e VOLUME DE LA DEUXIÈME SÉRIE

VINGTIÈME VOLUME DE LA COLLECTION

1879-1880

CONSTANTINE
Imprimerie L. ARNOLET, Ad. BRAHAM, Succ.

ALGER
JOURDAN, Libraire-Éditeur
Place du Gouvernement

PARIS
CHALLAMEL, aîné, Éditeur
5, rue Jacob

1881

965.5
J678r
v.20

LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

PRÉSIDENTS HONORAIRES

MM. Forgemol de Bostquénard, C ✻, général de division, commandant la Division de Constantine.
Doucin, préfet du Département.
Chevalier, ✻, maire de Constantine.

Composition du Bureau pour 1881

Président :	M. Poulle.
1er Vice-Président :	M. Reboud.
2e Vice-Président :	M. Mercier.
Secrétaire :	M. Jullien.
Secrétaire-Adjoint :	M. N***.
Trésorier :	M. Laurichesse.

Commission des manuscrits 1880-1881

MM. Poulle, *Président.*
Jullien, *Secrétaire.*
Pont.
Dufour.
Mercier.

MEMBRES HONORAIRES

1866 MM. Chabouillet, ✻, conservateur du cabinet des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, vice-président de la Commission de publication des travaux de la section d'histoire, d'archéologie et de philologie du Comité des travaux historiques, à Paris.

1881 Cherbonneau (Auguste), ✻, correspondant de l'Institut, professeur à l'École nationale des langues orientales vivantes, à Paris.

1864 Desvaux, G. O ✻, général de division en retraite, à Paris.

1864 Dulaurier (E.), membre de l'Institut, professeur à l'École nationale des langues orientales vivantes, à Paris.

1881 Le Blant (Edmond), ✻, membre de l'Institut.

1852 Renier (Léon), C ✻, membre de l'Institut, professeur au Collége de France, administrateur de la Bibliothèque de l'Université, président honoraire du Comité des travaux historiques et scientifiques.

1881 Robert (Charles), C ✻, membre de l'Institut, intendant général dans le cadre de réserve.

MEMBRES TITULAIRES

1880 MM. Abadie, membre du Conseil général, pharmacien, à Constantine.

1879 Braham (Adolphe), ✻, imprimeur-libraire, à Constantine.

1872 MM. Brunon, C ✻, général de brigade, à Quimper.
1880 Cagnat, docteur ès-lettres, professeur, à Paris.
1876 Carbonnel, propriétaire, à Constantine.
1875 Ceccaldi, notaire, à Constantine.
1877 Chaillou, commissaire civil en retraite, à Orléans.
1859 Challamel (A.), libraire-éditeur, à Paris.
1877 Coulanges (de), inspecteur du Crédit foncier de France, à Alger.
1873 Darolles, ✻, adjoint de 1re classe à l'Intendance, au Hâvre.
1875 Donnier, ✻, chef de bataillon à la Légion étrangère, à Sidi-bel-Abbès.
1878 Dufour, ex-lieutenant d'infanterie, propriétaire, à Constantine.
1877 Forcioli, avocat, à Constantine.
1877 Frin, inspecteur d'Académie, à Constantine.
1859 Gillotte, ✻, officier d'Académie, avocat-défenseur, à Constantine.
1878 Guerre, ✻, capitaine hors cadres, détaché à la direction des affaires indigènes, à Constantine.
1878 Heymann, capitaine hors cadres, chef du Bureau arabe de Souk-Ahras.
1856 Joffre, ancien magistrat, à Constantine.
1879 Jullien, lieutenant au 3e régiment de Tirailleurs algériens, à Constantine.
1874 Laudy, attaché aux Archives nationales de France.
1877 Laurichesse, conservateur des hypothèques, à Constantine.

1855 MM. Lebiez, ✻, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, à Constantine.

1878 Luciani, administrateur de la commune mixte de Batna.

1878 Martin, architecte, à Constantine.

1874 Meister, architecte diocésain, à Oran.

1867 Mercier (E.), interprète-traducteur assermenté, à Constantine.

1853 Meurs, ✻, architecte en chef en retraite, à Aix.

1858 Moll, C ✻, colonel directeur du Génie, à Constantine.

1880 Mollet (Charles), propriétaire, à Jemmapes.

1881 Montaudon, lieutenant au 3e Chasseurs d'Afrique, à Constantine.

1874 Mourlan, O ✻, lieutenant-colonel d'Infanterie, hors cadres.

1872 Neyron, curé, à Oued-Atménia.

1878 Papier, chef du service des Tabacs, à Bône.

1857 Payen, O ✻, chef de bataillon en retraite, correspondant du Ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques, à Sétif.

1880 Pilard, commissaire enquêteur, à Philippeville.

1878 Playfair, lieutenant-colonel, consul général de S. M. Britannique, à Alger.

1880 Poinssot, avocat, à Paris.

1879 Poivre, avocat-défenseur, à Alger.

1867 Pont, ✻, chef de bataillon hors cadres, directeur des affaires indigènes de la province de Constantine.

1862 MM. Poulle, directeur des Domaines, correspondant du Ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques, officier d'Académie, à Constantine.

1869 Rambert, curé de Sétif.

1879 Rebattu, propriétaire, 84, Avenue de Wagram, à Paris.

1873 Reboud, O ✻, Officier de l'Instruction publique, médecin-major de 1re classe en retraite, à Constantine.

1878 Sas, directeur des Exploitations de la Compagnie algérienne, à Constantine.

1879 Sautter de Bauregard, président du Conseil d'administration de la Compagnie genevoise des colonies Suisses de Sétif, à Genève.

1879 Stéphanopoli, conservateur des hypothèques, à Sétif.

1881 Tissot, ✻, ambassadeur de France, à Constantinople.

1877 Thiery, capitaine du Génie hors cadres.

1875 Vasseur, inspecteur d'Académie, à Niort.

MEMBRES CORRESPONDANTS

1880 MM. Arbois (Firmin d'), ancien magistrat, à Paris.

1866 Barnéond, directeur de la Maison centrale, à la Maison-Carrée, près d'Alger.

1875 Baudot, capitaine de cavalerie hors cadres, à Lyon.

1869 Bertherand (docteur), directeur de la *Gazette médicale de l'Algérie.*

1857 MM. Boissonnet (le baron), G. O ✻, général de division.

1874 Bourgogne (Geslin de), capitaine commandant au 15e Dragons, à Libourne.

1852 Brosselard, ancien préfet, à Paris.

1864 Cahen, grand rabbin, à Paris.

1864 Chabassière (Jules), géomètre, à Aïn-M'lila.

1852 Creuzat, curé de La Calle.

1877 Daemers de Cachard, professeur à Bruxelles.

1860 Deloche, O ✻, membre de l'Institut, directeur au ministère de l'Agriculture et du Commerce.

1866 Dewulf, O ✻, lieutenant-colonel du Génie, à Bayonne.

1862 Dunant (Henri), ✻, secrétaire de la Société de Géographie, à Paris.

1880 Durand de Laur, ancien professeur, rue du Val-de-Grâce, 18, Paris.

1860 Duveyrier (Henri), ✻, secrétaire de la Société de Géographie, à Paris.

1868 Faidherbe, G. C ✻, général de division, grand chancelier de la Légion d'honneur.

1878 Farges, lieutenant, adjoint du Bureau arabe de Tébessa.

1856 Féraud (L.-C.), O ✻, officier de l'Instruction publique, correspondant du ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques, consul général de France, à Tripoli.

1879 Gasnault, homme de lettres, au château de Luynes, près Tours.

1858 MM. Ginsburg, missionnaire évangélique, à Mogador.
1874 Goyt, géomètre, à Constantine.
1855 Haramboure, ✻, inspecteur général des prisons, à Paris.
1874 Héron de Villefosse, ✻, premier attaché aux Antiques du Louvre, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques.
1868 Jobert, juge, à Oran.
1873 Lac de Bosredon, ✻, capitaine, commandant supérieur, à La Calle.
1875 Lancia (Frédéric), duc de Brolo, à Palerme.
1870 Letourneux, O ✻, conseiller à la Cour d'appel d'Alexandrie (Egypte).
1861 Leclerc (L.), ✻, médecin-major en retraite, à Ville-sur-Ilon (Vosges).
1855 Litchlin, ✻, conservateur des Forêts en retraite.
1869 Lory, avoué, à Dijon.
1881 Lubawski (Comte de), à Viazna (Russie).
1862 Maréchal, ✻, commandant du Génie.
1879 Marecourt (de), propriétaire, à Vendôme.
1878 Masqueray (E), directeur de l'École supérieure des lettres, à Alger.
1870 Meulemans, homme de lettres, à Bruxelles.
1866 Mélix, ✻, capitaine hors cadres, chef du Bureau arabe subdivisionnaire de Batna.
1879 Méritens (de), administrateur de la commune mixte de Khenchela.
1857 Mac-Carthy (O.), ✻, conservateur de la bibliothèque et du musée d'Alger.

1880 MM. Peyrot (le docteur), rue Lafitte, 18, Paris.
1875 Philippe, administrateur de la commune mixte de Berouaguia.
1853 Rémond, architecte du Service des Bâtiments civils, en retraite, à Marseille.
1860 Romeguère, homme de lettres, à Toulouse.
1881 Rouet, capitaine au 3e régiment de Zouaves, à Constantine.
1875 Roy, ✵, agent consulaire, au Kef (Tunisie).
1856 Sachot (Octave), ✵, avocat, secrétaire de la rédaction de la *Revue britannique*, à Paris.
1875 Sainte-Marie (Pricot de), consul de France, à Raguse.
1876 Sauret, inspecteur des Domaines, à Tarbes.
1878 Sergent, ✵, administrateur de la commune mixte de Cheraïa (Constantine).
1880 Soussy, interprète judiciaire, à Tébessa.
1862 Vayssettes, ancien interprète-traducteur assermenté.
1853 Viviez, directeur des Domaines, à Pau.
1878 Weill, grand rabbin, à Tlemcen.
1869 Yanville (d'), colonel de cavalerie.
1868 Zotenberg, attaché à la Bibliothèque nationale.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

Agen. — Société d'agriculture, sciences et arts.
Aix. — Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres.
Alger. — Société historique.
Id. — Société de climatologie algérienne.

AMIENS. — Société médicale.
Id. — Société des Antiquaires de Picardie.
Id. — Conférence littéraire et scientifique de Picardie.
ANGERS. — Société académique de Maine-et-Loire.
ANGOULÊME. — Société archéologique et historique de la Charente.
ANNECY. — Société Florimontane.
AUTUN. — Société éduenne.
AVALLON. — Société d'études.
AVESNES. — Société archéologique de l'arrondissement.
AUXERRE. — Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.
BAR-LE-DUC. — Société des lettres, sciences et arts.
BEAUNE. — Société d'archéologie, d'histoire et de littérature.
BEAUVAIS. — Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise.
BÉZIERS. — Société archéologique, scientifique et littéraire.
BÔNE. — Académie d'Hippone.
BORDEAUX. — Société archéologique.
Id. — Société de Géographie commerciale.
BOURGES. — Société historique, littéraire et artistique du Cher.
BREST. — Société académique.
CAEN. — Société des Antiquaires de Normandie.
CANNES. — Société des sciences naturelles et historiques, des lettres et des beaux-arts de Cannes et de l'arrondissement de Grasse.
CASTRES. — Commission des Antiquités du Tarn et de Castres.
CHAMBÉRY. — Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.

CHAMBÉRY. — Académie des sciences, lettres et arts de Savoie.
CHATEAU-THIERRY. — Société historique et archéologique.
DAX. — Société de Borda.
DRAGUIGNAN. — Société d'études scientifiques et archéologiques.
ÉPINAL. — Société d'émulation des Vosges.
GUÉRET. — Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.
LANGRES. — Société historique et archéologique.
LAON. — Société académique.
LILLE. — Société des arts et d'agriculture.
LIMOGES. — Société archéologique et historique du Limousin.
LYON. — Société de géographie.
Id. — Société littéraire, historique et archéologique.
Id. — Académie des sciences, belles-lettres et arts.
Id. — Musée Guimet.
MANS (le). — Société historique et archéologique du Maine.
MARSEILLE. — Société de statistique.
Id. — Société des Amis des Arts.
MELUN. — Société d'archéologie du département de Seine-et-Marne.
MONTAUBAN. — Société archéologique de Tarn-et-Garonne.
MONBÉLIARD. — Société d'émulation.
MONTÉLIMAR. — *Bulletin épigraphique de la Gaule,* publié par M. Florian Vallentin.
NANCY. — Académie de Stanislas.
Id. — Société d'archéologie lorraine et du musée historique lorrain.
Id. — Société de géographie de l'Est.
NANTES. — Société d'archéologie.

NARBONNE. — Commission archéologique.
NICE. — Société de littérature, sciences et arts des Alpes-Maritimes.
NIMES. — Académie du Gard.
ORLÉANS. — Société archéologique de l'Orléanais.
PARIS. — Institut de France.
Id. — Société nationale des Antiquaires de France.
Id. — Société d'etnographie de France.
Id. — Société de géographie.
Id. — Société française de numismatique et d'archéologie.
Id. — Société américaine de France.
Id. — Société philotechnique.
Id. — Société d'anthropologie.
Id. — Société bibliographique.
Id. — Indicateur archéologique.
PERPIGNAN. — Société agricole, scientifique et littéraire.
POITIERS. — Société des Antiquaires de l'Ouest.
PONT-A-MOUSSON. — Société philotechnique.
RAMBOUILLET. — Société archéologique.
REIMS. — Académie nationale.
RENNES. — Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine.
RODEZ. — Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.
ROUEN. — Commission des antiquités de la Seine-Inférieure.
SAINT-BRIEUC. — Société d'émulation des Côtes-du-Nord.
SAINT-OMER. — Société des Antiquaires de la Morinie.
SAINT-QUENTIN. — Société académique des sciences, arts et belles-lettres.
SEMUR. — Société des sciences historiques et naturelles.
SENS. — Société archéologique.

Soissons. — Société archéologique, historique et scientifique.
Toulon. — Société académique du Var.
Toulouse. — Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.
Id. — Société d'archéologie du Midi de la France.
Tours. — Société d'archéologie de Touraine.
Id. — Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire.
Valenciennes. — Société d'agriculture, sciences et arts.
Vannes. — Société polymathique du Morbihan.

ÉTRANGER

Alsace-Lorraine. — Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle, à Metz.
Id. — Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace, à Strasbourg.
Angleterre. — Société des Antiquaires de Londres.
Autriche. — Société impériale de géographie de Vienne.
Brésil. — Museu nacional de Rio-Janeiro.
Égypte. — Institut égyptien, au Caire.
Id. — Société khédiviale de géographie du Caire.
États-Unis d'Amérique. — Musée Peabody d'archéologie et d'ethnographie américaines de Cambridge.
Id. — Institut Smithsonien de Washington.
Id. — Commission d'inspection géologique des États-Unis (département de l'Intérieur), à Washington.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE. — Société historique de l'État du Kansas, à Topeka.

ITALIE. — Institut archéologique d'Allemagne, à Rome.

Id. — École française de Rome.

NORVÉGE. — Université royale de Norvége, à Christiana.

RUSSIE. — Commission impériale archéologique, à Saint-Pétersbourg.

SUISSE. — Société d'histoire et d'archéologie de Genève.

Id. — Institut géographique international de Berne.

EXCURSIONS ARCHÉOLOGIQUES

DANS LES ENVIRONS

DE MILAH ET DE CONSTANTINE

(1878-1879)

PAR

le Dr V. REBOUD et A. GOYT

MEMBRES CORRESPONDANTS

avec carte et planches

Ce travail a pour but de réunir dans un cadre restreint le récit de nos excursions autour de Milah et de Constantine, la description des ruines explorées et les inscriptions tumulaires et autres, en grande partie découvertes par M. Sergent, administrateur de la commune mixte de Milah.

Afin que le lecteur puisse nous suivre plus facilement, nous croyons devoir présenter sous forme de tableau les noms des localités visitées et leur position respective.

1° *Au sud du Djebel-Lekal :* El-Malah, El-Khadra-ou-el-Hamra, Oudjel, Bab-Trouch, Sidi-Khalifa, Fedj-el-Hadjeur-es-Souassi.

Dans les Serraouat : Bordj-Beïda, Khorbet-Amdi-el-Kebaïli, Kessaria, Khorbet-el-Bir, Ksar-Medjehouna, chez les Ouled-Salah.

Entre Milah et Fedj-Mzala : Bou-Foua, Rouached, Redjas, Temda, Aïn-Djemil, Aïn-el-Hamra, Oued-Chorra.

Dans le Ferdjioua : Akdaïen.

Autour de Milah : Ras-Marchou, Sidi-Merouan.

Vallée de l'Oued-el-Kebir : Henchir-Sidi-el-Abiod *(Tucca, Fines Africæ et Mauritaniæ)*.

Chaîne du Sgao ou des Mouïas : Extrémité occidentale, au-dessus de Guelaat et Toum : Bedsi, col de Sidi-Iahia, Aïn-Kebira. *Versant nord,* territoire des Beni-Tlilen : Guelaïn, Dandlo, Kef-Souma. *Versant sud :* plateau d'El-Ma-el-Abiod, Dar-Karret, près de la maison forestière, col de Salah-Bey ; Khorbet-ez-Zemouri, Oum-el-Assaïb, Guelaat-el-Maza, sur l'Oued-Sbikra, Mechta de Tahocast, à 12 kilomètres à l'ouest de Smendou, Hammam des Mouïas.

Vallée de l'Oued-Smendou : El-Haria, Mechta-Nehar, Zitounet-el-Bidi (terme Laumesfeld), à l'embouchure de l'Oued-Kton, moulin Prudhomme, sur la rive droite de l'Oued-el-Kebir.

Le 15 mars 1878, nous prenons la direction d'El-Malah, village situé près d'Oudjel, entre l'Oued-el-Begrat et l'Oued-Kton, où nous avons donné rendez-vous à M. Sergent.

Fuyant les voies battues, nous suivons le sentier qui franchit, au delà de l'Oued-Melah, le contre-fort du Karkar, en grande partie formé de dépôts de gypse saccharoïde blanc, contre-fort qui vient mourir en éventail sur les

bords du Rhoumel, à la hauteur de Salah-Bey et du pont d'Aumale.

Des pentes rocailleuses, égayées çà et là de bouquets d'arbres qui abritent une pauvre mechta, on embrasse d'un regard la vaste dépression aux berges escarpées d'où l'on extrait le plâtre employé à Constantine. Les plantations d'essences diverses, remontant jusqu'au mamelon de la rive gauche, masquent déjà les effondrements du sol aux teintes variées et cacheront bientôt les plâtrières elles-mêmes.

Parvenu sur la ligne de faîte, on domine les ravins à pic du N.-E; l'un deux offre un massif de grands arbres, que de loin nous prenons pour des oliviers séculaires, bien rares autour de Constantine.

Après deux heures de marche à travers pâturages et champs cultivés, nous prenons un instant de repos aux pieds des escarpements du Karkar, dont on aperçoit de Constantine les gradins taillés dans le roc par la nature, et que domine la *Kheloua* (1) de Sidi-Makhlouf, le saint marabout dispensateur de la pluie aux Musulmans du canton.

Le sentier traverse un cimetière antique situé à l'angle nord du Karkar, au-dessus de la ferme de M. de Dancourt; il est reconnaissable à quelques pierres tumulaires qui font saillie au milieu de fragments *d'opus reticulatum*. A la base de la montagne, on ne trouve que des tumuli, en grande partie détruits, et, dans les anfractuosités, de modestes gourbis qui mêlent leur teinte grisâtre à celle de la roche elle-même.

(1) Lieu de prière ou de repos. — Altitude de 1,110 m.

On longe ensuite le flanc occidental du Karkar, tapissé de touffes de diss et de térébinthe, laissant à droite d'immenses cultures qui descendent jusque sur les bords de l'Oued-el-Kebir.

Plus loin, au delà d'un vieux bordj, de bonne apparence encore et appartenant à la famille du cheïk Ahmed-ez-Zouaoui, le chemin se perd dans une vaste fissure, profondément creusée dans des marnes argileuses; il reparaît bientôt au sommet de la rive gauche, entre deux *Zarours* ornés de chiffons multicolores.

Beni-Zied. — Enfin, on pénètre dans la partie supérieure des jardins des Beni-Zied, dominés par la pointe extrême du Djebel-Zouaoui, où s'élèvent les ruines du Castellum Mastarense, près de la source abondante qui, de tout temps, a vivifié le pays.

C'est à M. H. Fournel, ingénieur en chef des mines, que l'on doit la première mention des ruines des Beni-Zied, qui ne figurent point encore dans la carte du Dépôt de la guerre de 1847 (1). « Après trois heures de marche à cheval, à partir de Constantine, dit-il, je suis arrivé à une espèce d'oasis, remplie d'arbres fruitiers, qu'arrose une source extrêmement abondante. Or, la *Table* de Peutinger indique à 9 milles de Cirta une station à laquelle elle donne le nom d'*Aquartillæ,* station qui ne se trouve pas dans l'*Itinéraire* d'Antonin et dont aucun autre auteur ne fait mention. Je ne doute pas que les ruines que j'ai

(1) *Richesse minérale de l'Algérie,* accompagnée d'éclaircissement historiques, géographiques sur cette partie de l'Afrique septentrionale, par H. Fournel, ingénieur en chef des Mines, pendant les années 1843-46, avec planches et cartes. — Paris. — Imprimerie nationale, 1849. — Pages 226-227, planche XIII, fig. 4.

visitées, au pied du Djebel-Zouaoui, ne soient celles d'*Aquartillæ*. On y voit de grandes murailles et des constructions romaines encore debout ; le sol est jonché de fragments de tuiles et de briques romaines d'une blancheur remarquable. On trouve çà et là de nombreuses pierres tumulaires dont les inscriptions sont d'une rare netteté. Sans aucun doute, il y avait là un grand établissement » (1).

Plus tard, le colonel Greuly visita ces ruines. Les vingt-trois inscriptions relevées par lui figurent dans le *Recueil* de M. L. Renier, sous la rubrique d'*Aquartillæ*. Il est vrai que le savant épigraphiste a fait suivre ce nom d'un point de doute.

En 1857, M. Cherbonneau, pendant une exploration de l'azel des Beni-Zied, découvrit, *à l'entrée d'un gourbi appelé Dar-el-Rachi et situé sur la rampe difficile qui mène à la mosquée,* une pierre portant une dédicace à Caracalla, au bas de laquelle il put lire : RESPVBLICA CASTELLI MASTAR (2).

Cette découverte, qui nous faisait connaître le nom des ruines des Beni-Zied, fut plus tard confirmée par un autre texte publié par M. Poulle, texte qui concerne le rétablissement d'un marché au château de Mastar (3).

Dans la prairie située en amont des ruines, Costa a relevé un grand nombre d'inscriptions tumulaires que l'on trouve dans les mémoires de la Société (4).

(1) On ignore encore l'emplacement des stations d'Aquartillæ et de Numituriana et la direction suivie par la voie romaine de Cirta à Milev.

(2) *Annuaire* de 1858-59, pages 209-210.

(3) *Recueil* de 1876, pages 357 et 358.

(4) *Recueil* de 1865, pages 142-145.

La Notice nous apprend que Mathar (Mastar) était un évêché, et nous donne les noms de deux saints personnages qui en occupèrent le siège.

Honoratus assista, en 411, au concile de Carthage; à l'appel de son nom, il répondit : Me voici, mais aucun évêque n'est mon antagoniste.

Félix est le 37e sur la liste des évêques de Numidie qui, en 484, se présentèrent à l'assemblée de Carthage. Exilé par Hunéric, il mourut loin de Mastar.

Notre passage aux ruines des Beni-Zied n'ajoute aucune inscription à celles déjà connues. Ce n'est pas que les pierres fissent défaut, mais l'état du sol, les ronces et les hautes herbes rendaient toute recherche impossible. Nous recommandons à nos confrères le talus de la rive gauche du ruisseau, qui possède encore des jardins ombragés.

L'église de Rouffach est placée entre le Castellum et le village. En passant devant ce modeste temple, nous ne pouvons résister au désir de voir de nos propres yeux la pierre, déjà célèbre, des martyrs de Milah, trouvée à 500 mètres au N.-E. de Rouffach et dont l'inscription a été commentée par MM. de Rossi (1) et Poulle (2).

Oued-el-Begrat. — En aval de Rouffach, la route de Constantine à Milah franchit l'Oued-el-Begrat sur un pont neuf. Cette voie décrit d'immenses lacets sur les flancs de collines privées d'arbres et couvertes de cultures. A l'un des premiers tournants, nous jetons un regard en arrière sur l'ensemble du Chettaba, dont on voit bien distinctement

(1) *Bulletin d'archéologie chrétienne*, 1875, page 162, et 1876, page 59.
(2) *Recueil* de 1878, pages, 505-506.

les deux parties principales, le Karkar et le Chettaba proprement dit, séparées par un large col, au-dessus des ruines des Beni-Zied. Ce que l'on nomme Djebel-Zouaoui n'est que la pointe nord de l'arête du Chettaba, qui offre, à son autre extrémité, *la grotte aux inscriptions* des colons du *Pagus Phuensium*, aujourd'hui Aïn-Foua ou château Gérard (1).

Zaouia de Sidi-ez-Zouaoui. — Le Djebel-Zouaoui tire son nom du tombeau du cheïk Ahmed-ez-Zouaoui, célèbre par ses nombreux miracles. La Zaouia et ses dépendances remplissent un étroit vallon creusé par les eaux sur le flanc de la montagne, au bord des escarpements, à 200 mètres au-dessus de la plaine et à l'ouest des ruines de Mastar. On les voit très-bien de la route.

Après avoir fouillé les environs d'une mechta construite dans un immense cercle de gros rochers isolés, nous atteignons le col d'El-Malah, dominé par un pic de 1,068 mètres, et nous passons du bassin de l'Oued-el-Begrat dans celui de l'Oued-Kton.

El-Malah. — Le village est à près d'un kilomètre du col. Ses maisons sont éparses le long du chemin; toutes ont été bâties avec des pierres de taille tirées du sol. Les pentes situées en aval de la route en renferment encore de grandes quantités. Pendant leur extraction, un propriétaire a recueilli des monnaies d'une certaine valeur qu'il dit avoir cédées à M. Prat, conseiller à la Cour d'Alger, dont on connaît la riche collection.

(1) Séquiet-Roum, El-Guela ou Arsacal, Aïn-Kerma et Ferkatadjine se trouvent placés sur le versant nord-est, entre le Rhoumel et la chaîne du Chettaba.

Dans un mur extérieur de l'auberge principale, on remarque un grossier bas relief, au-dessus duquel on lit avec difficulté :

N° 1.

MERCVRIO AVG SAC
PONTIVS··· CTVS V·S·L·M

La ferme Béchac, placée sur la rive droite de l'Oued-Kton, malgré sa position au milieu d'un vaste établissement agricole, à demi-enfoui dans les terres venues des collines supérieures, ne peut nous fournir qu'une seule pierre tumulaire :

N° 2.

LICINIA A·
FIL MITVA· V·
A LXV H·S

Autour du village d'Aïn-Tine, non loin de la source thermale sortant d'un gros rocher isolé, sur la rive gauche de l'Oued-Kton, M. le capitaine Mercier a relevé l'épitaphe suivante :

N° 3.

D M S
C· SEIVS N
INVS V· A·
XXV· H·S·

De retour à l'auberge, nous avons la satisfaction de recevoir MM. Sergent et Mercier, du 3e Tirailleurs, dont nous allons être le compagnon de route.

Ferme Drouhot. — Nous commençons l'exploration des coteaux qui dominent le village d'El-Malah, par une

visite à la ferme Drouhot, entourée de belles plantations de vignes. Elle est proche d'El-Khadra-ou-el-Hamra, vallon fertile, orienté E.-O. et abrité par de hautes falaises contre les vents du sud; il forme un vaste domaine appartenant à la famille des Ben-Ganah, de Biskra, qui, en été, y conduisent leurs chameaux. Les azeliers ou serviteurs qui, de père en fils, en cultivent la terre, habitent une grande mechta assise aux pieds des berges, près des sources limpides. Au-dessous s'élèvent trois maisons de maître dominant de grands jardins remplis d'arbres fruitiers.

Au premier aspect, le vallon d'El-Khadra-ou-el-Hamra nous a semblé posséder des restes libyques. En soulevant des pierres plates, perdues au milieu des champs, un fragment d'inscription est enfin venu nous récompenser de nos recherches. Il en existe d'autres, sans aucun doute, sans parler de la nécropole que renferme le lot rural du colon Chaumerot, situé sur la limite d'El-Khadra-ou-el-Hamra et du territoire de Sidi-Khalifa.

Oudjel. — Des crêtes mamelonnées séparent le vallon d'El-Khadra-el-ou-Hamra d'Oudjel, situé plus au nord. Du sommet, on découvre le demi-cirque couvert par les ruines de l'ancien Uzelis, et, plus bas, les vastes champs cultivés, disposés en gradins, qui atteignent la rive droite de l'Oued-Kton.

Au bas des escarpements, nous trouvons, près d'une fontaine, l'inscription suivante, en lettres françaises :

MESSERLI ALI
TURC,
Capitaine de Spahis

Messerli-Ali, aujourd'hui Baba-Ali, ancien Turc d'origine bosniaque, *Caïd ech chaïr* au service du Bey, devenu, au nôtre, capitaine de spahis, s'appelait simplement Ali. Venu à Constantine par changement de garnison, il y prit le surnom de Messerli (l'Egyptien) que lui donnèrent les habitants de la ville, en souvenir de quelques brillants faits d'armes dans lesquels il s'était distingué pendant son séjour au Caire.

Messerli-Ali nous ayant rendu de grands services, le gouvernement français le récompensa en lui donnant en concession la terre domaniale d'Oudjel (1).

Le bordj de Messerli-Ali, vaste construction de forme carrée avec cour intérieure, devait dans le principe servir de caserne à son escadron de spahis. C'est ce qui explique les dimensions de cette habitation, beaucoup trop grande pour une famille. Elle s'élève au milieu d'une oasis, dévastée par des troupeaux de chevaux, de bœufs et de mulets qui errent en liberté, et dont le sol est rempli de débris antiques, pierres de grand appareil, etc., provenant des constructions de la ville haute.

Ce bordj renferme deux inscriptions d'un grand intérêt, qui furent découvertes par MM. de Neveu et Greuly en 1853 (2). La plus importante nous fait connaître le nom ancien d'Oudjel : *Uzelis, Respublica Uzelitanorum;* elle existe encore à la hauteur d'un seuil de porte s'ouvrant dans un petit jardin réservé. L'autre, dédicace à Julia Domna, est gravée sur une pierre placée à la base d'un pilier de voûte, dans l'écurie voisine de la *maison des hôtes*.

(1) Baba-Ali vient d'entrer dans sa 95e année.

(2) *Annuaire* de 1853.

La partie inférieure de la maison des hôtes, construite en matériaux de moyen appareil, est d'origine romaine. Restaurée et exhaussée d'un étage elle sert aujourd'hui, de silos et de logement aux passagers de distinction. Sa position sur le bord du plateau supérieur, son isolement et la blancheur de ses murs la font découvrir de loin. Elle est un excellent point de repère pour les archéologues qui, venant du nord ou de l'ouest, se rendent sans guide aux ruines d'Oudjel.

Au-dessous de cette base de maison romaine, s'étend un deuxième plateau ou gradin de 4 à 500 mètres de diamètre, dépourvu de végétation, mais hérissé de pierres blanchâtres, calcinées par le soleil. Ce sont les restes de la ville d'*Uzelis*. Les azeliers de Messerli-Ali en ont tiré les matériaux nécessaires à la construction de leurs gourbis et des parcs où, la nuit, ils enferment leurs troupeaux.

Après avoir fouillé les murs et demandé aux habitants s'ils ne connaissent aucune pierre écrite, nous allons rejoindre M. Sergent, qui nous attend, assis sur un fragment de colonne, à l'angle du plateau supérieur et à quelques pas des gourbis. Grande est notre surprise en voyant devant nous un bloc de marbre blanc de $1^{m}00$ de haut sur $0^{m}90$ de large et portant à sa face supérieure, éclairée par le soleil, une inscription de 14 lignes, entière et d'une lecture facile, malgré les petits trous dont la pierre est criblée.

L'épigraphie d'Oudjel nous était assez familière pour savoir que cette inscription ne se trouve ni dans le *Recueil* de M. Léon Renier ni dans la série des *Annuaires* de la

Société. Comment a-t-elle pu échapper aux recherches de M. Cherbonneau, qui a consacré plusieurs jours à l'exploration de ces ruines?

N° 4.

IOVI OPTIMO MAXI
MO GENIO AREAE FRV
MENTARIAE AVG SAC
P·MARCIVS·P·FIL·Q·CRES
CENS MAG QF STATVAM
QVAM OB HONOREM MA
GISTRATVS SVI DIE III NO
NARVM IANVARIARVM
IN CAPITOLIO PROMISIT
INLATIS RP SVMMIS HO
NORARIIS DECVRIONATVS
ET MAG SP F ET EODEM AN
NO DIE XVI K· OCTOBR
DEDICAVIT. L. D. D. D.

(Sergent).

Jovi Optimo Maximo, Genio araæ frumentaræ Augusto sacrum.

P. Marcius Publii filius, Quirina (tribu), *Crescens magister — statuam quam ob honorem magistratus sui die tertia nonarum januariarum in capitolio promisit, inlatis Reipublicæ summis honorariis decurionatus et magistratus, sua pecunia fecit et eodem anno die sextadecima kalendarum octobrium dedicavit. Locus datus decreto decurionum.*

Ce monument épigraphique, trouvé dans un simple pagus, ne diffère en rien de ceux que l'on voit encore au Square n° 2, à Constantine, le chef-lieu administratif des

quatre colonies. Comme beaucoup d'autres personnages, P. Marcius Crescens, après avoir déposé dans les caisses de la République les sommes à payer pour ses nouvelles fonctions de magistrat et de décurion, fit élever à ses frais la statue qu'il avait promise le 3 des nones de janvier, dans une réunion tenue au Capitole. La seule différence à constater entre notre monument et ceux de l'ancienne Cirta consiste en ce que, d'un côté, nous lisons : *ob honorem triumviratus,* etc., etc., et, de l'autre, *ob honorem magistratus et decurionatus*. Que pouvaient être ces fonctions de Magister dans un pagus dont les véritables administrateurs résidaient à Cirta?

On est surpris de voir P. Marcius Crescens choisir comme génie protecteur de l'*Area Frumentaria,* Jupiter, très-bon et très-grand. Quoique ce puissant dieu de l'Olympe commande à la nature entière, à la foudre, aux éclairs, à la pluie, si nécessaire en Afrique, il nous semble empiéter sur les attributions de Saturne, le dieu de l'agriculture, dont les autels sont si nombreux en Algérie que l'on en trouve sept dans la seule ruine d'Aïn-Madjouba *(Novalicia?* Poulle). Faut-il croire, d'après les inscriptions de Khenchela, publiées par M. A. Goyt, que Saturne était surtout invoqué pour la conservation des troupeaux *(de pecoribus)?*

Mais on ne peut être étonné de ce que P. Marcius Crescens fait élever à ses frais un monument consacré au Génie protecteur de l'*Area Frumentaria*, si l'on connaît la fertilité actuelle des terres du canton d'Oudjel, situées à une assez grande altitude et exposées au nord et aux influences de la mer.

C'est à cause de cette fertilité que, de tout temps, des

familles considérables voulurent y posséder des terres de culture. C'est dans le territoire d'Uzelis que se trouvaient les domaines (prædia) de Cælia Maxima, femme clarissime; de nos jours, ce sont les Ben-Zekri, les El-Haoussine, les Messerli-Ali, les Ben-Ganah qui possèdent les plus riches parties du sol labourable.

Notre inscription nous montre donc qu'Uzelis était un centre agricole et que de belles récoltes venaient récompenser les travaux des habitants. Il est probable que c'est dans une circonstance pareille que P. Marcius Crescens dédia une statue à Jupiter, comme témoignage de reconnaissance.

L'inscription d'Aïn-Tine découverte par Costa et commentée par M. Poulle, nous porte à croire que l'espace cultivé était moins vaste autrefois qu'aujourd'hui. En effet, il y est question de *Saltus,* forêts ou bois à pâturages, pour la conservation desquels l'esclave Numidius, actuarius ou régisseur, se vit obligé de faire construire des tours (1).

« Les Uzelitains n'étaient pas seulement des cultivateurs; ils se livraient également à la fabrication des ouvrages en terre cuite. Une partie des conduites d'eau de Cirta était construite en tuyaux de cette provenance; ils portent imprimés en relief la marque Uzelit ou celle de Uzelitan, qui sont des abréviations d'Uzelitani (1). »

Les berges de l'Oued-Kton renferment encore de puissantes couches de terre à potier.

Le côté oriental de l'oasis possède le seul monument

(1) *Recueil* de 1876-77, pages 514-518.

(2) *Annuaire de Constantine,* 1853, page 89.

qui puisse nous donner une idée de l'architecture des Uzelitains. C'est l'arceau, en pierres de grand appareil, d'une haute porte qui, aujourd'hui, se dresse chancelante au milieu de petits carrés de piments et de pastèques; à la partie supérieure, les pierres se disjoignent, et, dans quelques mois peut-être, ce vieux monument disparaîtra comme tant d'autres.

Nous cherchons en vain les traces de la voie qui devait y aboutir.

A la hauteur de la porte commence la colline qui forme le côté oriental du cirque, ouvert au nord, dans lequel est assise la ville haute d'Oudjel. On la reconnaît à des lambeaux de roches plates, grisâtres, déchiquetées, de 2 à 3 mètres de haut sur autant de large. Malgré les lichens et les hachures multipliées dont la pluie a strié ces roches inclinées de l'ouest à l'est, il est facile d'observer sur chacune d'elles une série d'inscriptions surmontées d'un croissant. Notre temps est trop précieux pour le consacrer à la lecture de ces textes à demi-effacés. Nous préférons continuer les fouilles de Mgr Robert, évêque de Constantine, à la base d'un gros bloc de rocher, où nous parvenons à relever six épitaphes, dont quatre appartiennent à une famille de Lollius.

N° 5.	N° 6.	N° 7.
D M	D M	D M
IVLIVS	Q· IVLIVS	L· LOLLIVS
NAMPAM	IANVARIV	IVNI
E·V·A·LX·H·	S· V· A· LXI	VS V· A XX
S·E·O·T·B·Q·	H· S· E·	V H· S· E·

N° 8.

D M
M· LOLLIVS
FAVSTVS
V·ANN·LXXXV
H· S· O· B· Q·

N° 9.

D M
Q· LOLLIVS FE
LIX V· A· XV
H· S· E·

N° 10.

D M
M. LOLLIVS F
AVSTVS FIL
IVS V·A·XXXX
H· S· E·

Le long du sentier qui conduit à El-Malah, on trouve d'autres épitaphes rupestres déjà signalées par M. Cherbonneau (1). Malgré la violence du vent, nous retrouvons les inscriptions relevées par l'ancien Secrétaire de la Société et quelques autres, dont trois portent le nom de Quintillia.

N° 11.

D M
TANGI
NIVS MAR
TIALIS
VIX ANN LXIII
H· S· E·

N° 12.

D M
Q· FANNIVS
SEVERVS
VIXIT ANNIS
LXI· H· S·

N° 13.

D M
CLODIA?
ROGATA
V·ANNIS
XXVI
H· S· E·

N° 14.

D M
CVRIA
QVINTILL
IA· V· A·
XXX
S P

N° 15.

D M
TANGINIA
QVINTILL
IA· V· A· XV·

N° 16.

D M
FANNIA
QVINTILL
IA· V· ANN
IS LI

On nous affirme qu'il existe des roches à inscriptions jusqu'au-dessous du piton qui domine la ferme Drouhot.

(1) *Annuaire* de 1854, pages, 147-49.

La Notice place en Numidie l'évêché d'Ullas (Ululitani), qui ne peut être que notre Uzelis, dont le nom s'est altéré. Aussi, rapportons-nous à cette dernière localité les deux évêques mentionnés par la Notice elle-même :

Ireneus, qui assista en 255 au Concile de Carthage, et Quotvultdeus, exilé par Hunéric, en 484.

Bab-Trouch. — En franchissant les coteaux couverts de jeunes moissons qui séparent Oudjel de Bab-Trouch, nous copions le fragment suivant :

N° 17.

DIS MANI
BVS CELIA
MATRONA
. . . . . .
. . . . . .

pendant que le garde-champêtre de Sidi-Khalifa nous apporte un petit texte libyque tronqué, il est vrai, mais intéressant à cause de la station où il a été découvert.

On donne le nom de *Bab-Trouch* à quelques fermes isolées possédant un sol fertile et des eaux abondantes, qui arrosent des jardins plantés d'arbres fruitiers, renommés dans le pays pour le volume et la saveur de leurs fruits. On y retrouve des restes de villas romaines ; les indigènes recueillent parfois des monnaies plus ou moins frustes. M. Sergent a relevé dernièrement deux inscriptions, une latine et une libyque entière et bien conservée.

N° 18.

D M
GAETANV
S VIX· ANN
IS XXII
II· S. E·

Sidi-Khelifa. — Au delà de Bab-Trouch, on rencontre l'Oued-Kton qui longe la base du Djebel-Lekal et, sur sa rive gauche, la route de Milah à l'Oued-Atménia. Les maisons du village de Sidi-Khelifa sont éparses sur une même ligne au pied de la montagne et séparées de la rivière par la route et les jardins.

Lors de la création de Sidi-Khelifa, on déterra bon nombre de pierres libyques, aujourd'hui perdues. Il en existait également sur une plate-forme dominant le village, où le service des Ponts et Chaussées a fait une plantation d'arbres. Elles partagent le sort des premières, c'est-à-dire qu'elles sont entrées dans les murs des fondations. Depuis que l'Administrateur de la commune leur a fait connaître l'importance de ces vieux monuments, les colons s'empressent de lui signaler leurs trouvailles. C'est ainsi qu'on a pu sauver quelques pierres et les déposer au musée de Milah.

Nous avons copié, dans la maison Hubert, l'épitaphe qui suit :

N° 19.

SELV····
VIXIT AN
NIS LXV
H· S· E·

et, dans la maison Verdun, un beau fragment libyque.

En remontant la rivière, on laisse à droite, au-dessous de grands rochers, la Zaouia du marabout Sidi-el-Haoussine, dont la famille possède des terres immenses et du meilleur choix. Bientôt on franchit le col d'El-Hadjeur-es-Souassi, dont la nécropole libyque nous a donné une

série de grandes et belles inscriptions, et l'on passe du bassin de l'Oued-Kton dans celui d'un affluent secondaire du Rhoumel. Ce torrent traverse une vallée fertile dont le territoire comprend celui de Bled-Yussef, village de récente création. Elle présente à sa partie supérieure deux grands bassins en bonne maçonnerie qui recueillaient sans doute, autrefois, des eaux venues de la montagne ; nous avons eu l'occasion de les visiter en allant à Bordj-Beïda.

Bordj-Beïda. — Le Cheik de cette localité s'empresse de nous montrer les restes antiques qui ont échappé aux fouilles de l'entrepreneur du bordj. Ce sont : quelques pierres de grand appareil, une voûte en blocage couverte à sa partie supérieure d'un pavé en *opus reticulatum,* et la moitié d'un pressoir à huile, le seul que nous ayons rencontré dans cette partie de notre excursion.

Khorbet-Amdi-el-Kebaïli. — La Khorba d'Amdi-el-Kebaïli couvre une éminence, située au milieu d'une plaine, à 3 kilomètres de Bordj-Beïda. On y voit les épitaphes d'un centenaire et d'une femme indigène portant tous les deux un nom punique.

N° 20.	N° 21.
(M)ATTON	IVLIA
(V.) A. C·	GIDA
II· S· E·	VIXIT
	ANNIS
	LXXV

La pierre de cette dernière inscription offre au sommet et à la base d'autres lettres qui n'ont rien de com-

mun avec le texte, et qui, d'ailleurs, sont d'une lecture douteuse.

Mechta-Rasfa (Ouled-Salah). — Plus loin et toujours dans la direction de l'ouest, une libyque entière, passablement gravée sur une pierre noirâtre, nous arrête pendant plus d'heure, sur le bord d'un chemin, au-dessous de la mechta Rasfa, de la tribu des Ouled-Salah. La stèle, étroite et longue, est à demi-enfouie dans les marnes de la berge. Elle est aujourd'hui au musée de Milah.

Kessaria. — De la Mechta Rasfa, on se rend, après de nombreux détours, à Kessaria, ferme de l'ancien cadi Magoura-ben-Achour, parent de Bou-Akas. De hautes murailles, en pierres taillées de toutes les dimensions, s'élèvent au milieu d'une plaine légèrement inclinée vers le Rhoumel, et forment un grand rectangle dirigé du Nord au Sud. Après un examen attentif de chaque bloc, notre chasse épigraphique se borne à une épitaphe de dame centenaire.

N° 22.

D M
IVLIA VRBA
NA V· A· C·

Khorbet-el-Bir (Ouled-Salah). — Pendant que nous cherchons le Ksar-Medjahouna, près duquel nous devons déjeuner, nos guides apportent de Khorbet-el-Bir deux tumulaires qui offrent un véritable intérêt. C'est la première fois que nous rencontrons les formules suivantes : *Obitum reddidit, obitum naturæ reddidit.*

N° 23.

D M S
L· CALP
VRNIV
S OB· N
A· REDD· VI
X ANNIS
LXXV

N° 23.

S· RVSTICVS
OBITVM
REDD VIXIT
ANNIS CXXV

La pierre de Rusticus est très-irrégulière dans son pourtour; les lettres, quoique d'une forme négligée, se lisent facilement. Quant au nombre CXXV, il a été constaté par chacun de nous, au grand étonnement des indigènes.

Ksar-Medjahouna. — Le Ksar-Medjahouna est un tombeau qui, malgré son état de délabrement, conserve encore un aspect monumental, rehaussé par la teinte sombre de ses matériaux et le calme profond de la plaine qu'il domine, loin de toute ruine importante. Ses dimensions, cependant, ne dépassent guère trois mètres de haut sur deux mètres cinquante de long et deux de large. L'intérieur et les abords sont encombrés de monolithes provenant des corniches supérieures et de la façade méridionale. Il est possible que l'un d'eux porte une inscription à sa face tournée vers le sol, mais leur poids est trop considérable pour que nos forces réunies puissent les retourner.

Pendant que nous déjeunons, des indigènes nous apportent une pierre ornée du monogramme du Christ.

Serraouat. — La région où s'élève le Ksar-Medjahouna fait partie des *Serraouat*. On appelle ainsi la partie supé-

rieure (800 m. d'alt.) des hauts plateaux qui séparent le bassin de l'Oued-En-Ndja de celui du Rhoumel, et descendent vers cette rivière à la hauteur de l'Oued-Atménia. Ils s'étendraient, de l'est à l'ouest, entre l'extrémité du Chettaba proprement dit et le territoire des Ouled-Kebbeb. C'est une contrée relativement froide et humide, et par cela même propre à la culture des céréales et à l'élevage des bœufs. La partie que nous traversons se présente sous la forme de petites plaines aux contours irréguliers, bordées par des renflements du sol qui se dirigent dans tous les sens. On y rencontre peu de mechtas, si ce n'est près des fontaines, où elles sont adossées contre un talus, dans une dépression du sol, au milieu de plantations de cactus à demi-broutés.

Vers midi, nous quittons les Serraouat pour la vallée de l'Oued-En-Ndja. Arrivés sur le territoire des Ghoumeriem, dépendance du poste militaire de Fedj-Mzala, nous suivons un chemin qui doit nous conduire à Temda. Malgré la roideur de la pente et le nombre des lacets qui sillonnent la berge méridionale de la vallée comprise entre Milah et le Ferdjioua, nous pouvons contempler à notre aise le vaste panorama qui se déroule à nos yeux, des Babor aux Toumiettes.

Temda. — Temda est un village kabyle de 30 à 40 gourbis assez proprement tenus, situé à 18 kil. de Milah, aux pieds des escarpements supérieurs et à la naissance d'une vallée encaissée, dont la partie moyenne est formée de marnes gypseuses contenant du sel gemme en petite quantité (1). La source qui l'alimente vient sourdre au

(1) Fournel, *Op. cit.* page 238.

milieu d'anfractuosités rocheuses d'un accès difficile. En quittant la séguia creusée dans la pierre, elle forme un véritable ruisseau d'une eau limpide et de bonne qualité, qui, dans le bas de la vallée, fait mouvoir de nombreux moulins. Réuni à d'autres plus ou moins saumâtres, il devient l'Oued-Redjas et va se jeter dans l'Oued-En-Ndja.

Ruine de Temda. — Un peu en aval et sur la rive droite de la vallée, s'étend un plateau dont les flancs nord et ouest sont encore soutenus par des murs en pierres taillées. Une partie des blocs est descendue, soit dans les jardins, soit dans la rivière. Une éminence blanchâtre, où affleurent des substructions et qui renferme peut-être dans ses flancs les restes d'un édifice romain, couvre une partie de cette plate-forme.

On voit encore des restes de murs sur un mamelon de marnes irisées, gypeuses, que longe le sentier de Milah à Temda.

Entre le plateau et ce mamelon, éloignés l'un de l'autre d'environ 500 mètres, on trouve un grand nombre de pierres tumulaires, cippes souvent remarquables par les ornements de leur sommet, la beauté des lettres et la formule des épitaphes : *Splendidissimæ memoriæ mater, obsequentissimæ memoriæ mater.* Ils sont dispersés sur un terrain incliné, tantôt libres, tantôt à demi-enfouis et affleurant le sol. Quelques-uns, entraînés dans les jardins, sont entrés comme matériaux dans les murs de clôture.

Les ruines de Temda ne nous ont offert qu'une inscription impériale : c'est une dédicace à Caracalla, de l'an 202.

N° 25.

IMPE
AESARIS L SEPI
SEVERI PII PERTIN
AVG· ARAB· ADIAB PA
AX FIL· DIVI M· ANTO
NI PII GER· SAR· NEP
DIVI ANTONINI PII PR
VI HADRIA
P DIVI TRAIA
ART DIVI NER ADNE

AVRELI ANTONINI PII
LICI AVG PONT MAX
OT· V· COS FOR
LICISSIMI Q·PRINC P·P·S
SVPER O PRIN
CIA·····

Pro Salute? Imperatoris Cæsaris Lucii Septimi Severi pii Pertinacis, Augusti, Arabici, Adiabenici, Parthici Maximi filii, divi Marci Antonini, pii Germanici, Sarmatici nepotis, divi Antonini pii pronepotis, divi Hadriani abnepotis, divi Trajani Parthici, divi Nervæ adnepotis.

Aurelii Antonini pii felicis Augusti, Pontificis Maximi, tribunitia potestatis v, *Consulis, Proconsulis, fortissimi felicissimique principis, patris patriæ, super omnes principes indulgentissimi.*

Civitas?.....

Ce texte est gravé sur une pierre d'un mètre de long sur soixante centimètres de large; les lettres ont six centimètres de hauteur. Il est regrettable qu'un éclat ait

enlevé la partie inférieure du monument où se trouvait le nom de la localité qui l'a élevé pour la santé? de Caracalla. La pierre est sur le bord d'un canal d'irrigation qui longe le flanc occidental du plateau.

Les inscriptions tumulaires, au nombre de 23, ont été relevées, soit par M. Sergent et M. le capitaine Godon, du 3e Tirailleurs, soit par nous.

N° 26.

D M S
SITTIA HE
LENA SPLEN
DIDISSIMAE ME
MORIAE MATER
V· A· CIII· H·
S· O· B· Q

Sur un beau cippe à sommet ornementé.

N° 27.

D M
COSCONIA
VRBANA OB
SEQVENTISSIMAE
MEMORIAE
MATER
V· A· LXX
H· S· E·

Cippe terminé par un fronton triangulaire, orné du croissant.

N° 28.

D M S
HERENIA
FELICIA
V· A· LXXXV
H· S· E

N° 29.

D M
I· VOLVSSI
VS C·FIL·Q·
CASTVS V·
A· LXXXXV

N° 30.

D M S
SEX· VOLVS
SIVS SEXTI·F·
QVIR· ROGAT
VS V· A
LXXIII

N° 31.

. . . . . .
. . . . . .
OMNIBVS
HONORIBVS
FVNCTVS
V· A· LXXII
O· T· B· Q·

N° 32.

D M S
L· IVLIVS
SALSVL
VS V· A·
LXXII
H· S· E

Très-beau cippe; grandes et belles lettres bien conservées.

N° 33.

D M S
Q· IVLIVS
VICTOR
AVGVRINVS
V· A· LXV
H· S· E

Beau cippe, belles lettres.

N° 34.

D M S
SEX CLAVDI
VS CLAVDIA
NVS VIX· A·
LIII
H S E
O· T· B· Q·

N° 35.

D M S
SEX PONTIVS
FELICIANVS
V· A LXII· Hic S
E· O· T· B· Q·

N° 36.

D M S
ANINIVS CL
AVDIANVS
IVNIOR
VIXIT AN
NIS LXII
H· S· E·

N° 37.

D· M· S·
T· PON
TIVS
ISIDORVS
V· A· LI
H· S· E·

Lettres d'une basse époque.

N° 38.

SILANV
S· VIX A LXV
O· T· B· Q

N° 39.

DIS M· S
SERTO
RIVS V·
A· LXXXV

N° 10.

D M S
M· IALLIVS
ROGATVS V·
AN· · · · H·S·E

N° 11.

D M S
C· AVLEVS· C· F
QVIR· PROCESSI
ANVS V· A· XVII
H·S·E· O·T·B·Q·

N° 12.

D M S
STABERI
A MATRO
NA V·A·LXXX

Pierre non taillée, lettres grandes et mal gravées.

N° 13.

CORNE
LIA MA
TRONA VIX
IT A XXXX

N° 14.

D M S
SITTIA CATV
LLINA·V·A XXI

N° 15.

D M S
IVLIA
BLATICA
V· A LX
H· S· E

N° 16.

D M S
SVLPICIA
MATRONICA
V· A LV

N° 17.

D M S
IVLIA RO
GATA VIXIT
ANIS LXXX
O·T·B·Q·

N° 18.

D M S
SVFIDA HO
NORATA SVF·
OPTATVS FIL R
P· V· A· V
H S E

Beaucoup de lettres du n° 48 sont liées; l'S et l'E de *situs est* se trouvent sur les côtés de l'épitaphe, dans une queue d'aronde.

Nous plaçons à la suite des inscriptions de Temda, d'autres inscriptions provenant de localités situées plus à l'ouest, chez les Ouled-Kebbeb et dans le Ferdjioua, et que M. Sergent nous a communiquées.

N° 49.

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
VIXIT
ANNIS CXX

Oued-Chorra, territoire de la tribu des Ghoumeriem.

N° 50.

D M S
Q· C· MALLE
RIVS M
ARCELLINVS
V· A
XXV

Aïn-el-Hamra, chez les Ouled-Kebbeb. Copie de M. Soussi, interprète judiciaire à Milah.

N° 51.

D M S
Q·STATIVS CAE
CILIVS BUTRA
V·A·LXX· EGIT IN
HIS PRAEDIIS AN
NIS XXV· ANTIO
CHIS MARITA
PROFVTVRVS IM
BER FILII CVM SO
RORIBVS SVIS
PATRI DIGNISSIMO
H· S· E

Aïn-Djemil, tribu des Ouled-Kebbeb. — Copie de M. Sergent.

N° 52.

D M S
PROFVTVRVS
V·A·LXII EGIT IN
HIS PRAEDIIS CVM
BVTRA PATRE SVO
ANNIS XXX ET POST
OBITVM PATRIS AN
NOS XXII· IMBER
CVM SORORIBVS
SVIS FRATRI DIGNIS
SIMO

Aïn-Djemil, tribu des Ouled-Kebbeb. — Copie de M. Sergent.

N° 53.

D M SAC
NAMPVLVS ET VRBANA
CALVVS ET CRESCENS
PARENTES V· S· L· A·

Sur un autel portant un bas-relief au-dessus de l'inscription. — *Akdaïen,* dans le Ferdjioua. — Copie de M. le capitaine Karth, du 63e de Ligne, communiquée par M. Sergent.

Le chemin de Temda à Milah est très-fréquenté. Quoique tracé en général à mi-côte, il descend plus d'une fois dans le fond des vallées secondaires pour gravir ensuite des pentes rocailleuses. Pendant le trajet, on rencontre des mechtas populeuses, entourées de jardins; le Hammam des Bou-Hallouf, dont l'eau chaude (+ 40), légèrement sulfureuse et célèbre dans le pays, sort des roches de la rive droite et remplit un bassin antique? (H. Fournel); la Djemàa de Lella-Medjadja, qui domine un piton isolé; des agglomérations de pierres de taille qui, jusqu'ici, n'ont donné aucun texte latin ou libyque.

On aperçoit plus ou moins distinctement dans le fond de la plaine, les villages de Redjas (1), de Bou-Foua (2), de Rouached (3), etc., nouveaux centres de population établis près de ruines romaines.

Ras-Marchou. — La colline désignée sous le nom de Ras-Marchou est un contre-fort du Djebel-Lekal, situé à

(1) Borne milliaire, *Recueil* 1876-77. — Stèles libyques (Goyt).

(2) Stèle libyque, *Recueil* 1879, n° 307.

(3) Dédicace à Juno Cœlestis, *Recueil* 1876-77, pages 523-524.

3 kil. au sud de Milah. Un de ses mamelons, éloigné d'environ 500 mètres d'Aïn-Marchou, garde au milieu d'une petite ruine de larges bases de colonne et un beau fragment d'inscription, gravée sur une pierre d'un mètre de long sur cinquante centimètres de large.

N° 54.

· · · III VIRO IIII COL · · · · · ·
· · · COL MILEVITANA · · · · ·
· · · IVLIVS Q· FIL· QVIR · · ·
· · · ABIVS AGRIPPINVS · · · ·
· · · · · RARISSIMAE AD · · · · ·

De Ras-Marchou sortent sept ou huit sources qui servent à l'alimentation de Milah et à l'irrigation de l'oasis. Elles donnent vingt litres à la seconde, dont trois sont détournés pour les besoins de la ville européenne. Après avoir mis en mouvement une douzaine de moulins, le ruisseau atteint le sud de l'oasis et se divise en deux parties, qui contournent les jardins, l'une à l'est, l'autre à l'ouest, pour se rejoindre ensuite en aval de Milah.

Des hauteurs de Ras-Marchou, on voit se dérouler un paysage des plus variés; on domine l'oasis et la ville, assises sur un plateau ondulé, qui semble glisser dans la vallée du Rhoumel, entre des collines formées de terres marneuses de couleur rouge brique.

Oasis de Milah. — L'oasis est de la contenance de 100 hectares; de grands arbres d'essences variées l'abritent contre les rayons du soleil et rendent le sol peu propice aux cultures. C'est à cette raison sans doute qu'il faut attribuer l'état d'abandon habituel aux jardins. A peine découvre-t-on çà et là quelques petits carrés d'oi-

gnons ou de piments. Les citronniers de Milah, qui jouissent d'une certaine réputation, sont cultivés dans la ville même. On compte 13 jardins renfermant 25 pieds d'arbres en moyenne (1).

Un peu avant d'arriver à la porte de la Kasbah, on découvre, à droite, sur une grande étendue, les murs de l'enceinte byzantine. Cette vue rappelle tout le passé de Milah.

Milah (Historique). — L'histoire nous apprend qu'avant l'année 46, Manassès, allié de Juba et père d'Arabion, régnait sur les territoires de Cirta et de Sitifis; qu'en cette même année, César prit les meilleures terres de ce monarque et les donna, en récompense de ses services, à P. Sittius Nucerinus, qui les distribua à ses soldats. C'est ainsi que Cirta, Chullu, Rusicade et Milev (Sarn-Milev, Milevum, Mileum, Miléon), formèrent les quatre colonies Sittiennes ou Cirtéennes. Quoique faisant partie de la Numidie, ces colonies constituaient une confédération qui n'avait qu'un corps de magistrature et étaient administrées à Cirta par des Triumvirs annuels (2). Les habitants étaient presque tous inscrits sur les rôles de la tribu Quirina, comme le prouvent nos épitaphes.

Le gouvernement de Rome, voulant donner aux quatre colonies des garanties contre les abus du pouvoir central, les autorisa à se placer sous la protection d'un person-

(1) Les eaux appartiennent à 60 propriétaires qui se partagent les heures d'irrigation et dont le tour revient chaque semaine. — Renseignements fournis par le capitaine Godon, du 3e Tirailleurs.

(2) *Triumviri præfecti Coloniis et Triumviri Ædiles.* Boissière : Esquisse d'une Histoire de la conquête et de l'Administration romaine dans le nord de l'Afrique et particulièrement dans la province de Numidie, page 259.

nage influent, qui portait le titre de PATRONVS IIII *Coloniarum*. Chaque colonie pouvait avoir un patronus, chargé de ses intérêts particuliers.

« Le nom de Milev n'apparaît pour la première fois dans l'histoire qu'en 256, au concile que tint saint Cyprien à Carthage, le 1er septembre, et auquel assista Polianus *de Mileo*. En 305, nous voyons au concile de Cirta, Purpurius, cet évêque homicide qui se glorifie audacieusement d'avoir égorgé les deux fils de sa sœur dans la prison de Milev, *in carcere Milei*. L'illustre saint Optat était évêque de Milev lorsqu'il écrivit, vers l'an 370, ses sept livres contre Parmenian, évêque donatiste de Carthage et successeur du fameux Donat (1). Il eut sans doute pour successeur un certain Honorius dont saint Augustin parle de manière à faire croire qu'il fut dépossédé. C'est l'opinion du savant Morcelli. Ce qui est certain, c'est que, dès 396, Sévère, que saint Augustin aimait si tendrement, quoiqu'il ait eu avec lui un petit différent, occupait le siége épiscopal de Milev.

Le 27 août 402, fut tenu dans cette ville un concile qui est l'un des conciles généraux de l'Afrique. Il fut présidé par Aurèle, et l'affaire de Quodvultdeus Centuriensis y fut traitée. A la conférence de Carthage, en 411,

(1) Les écrits de saint Optat nous fournissent un tableau coloré mais fidèle de la grande persécution qui, sous Dioclétien, ensanglanta la Numidie et la Proconsulaire. Son témoignage est confirmé par le précieux texte de l'inscription trouvée près du village de Rouffach. Ce texte nous apprend que, sous le gouvernement de Valérius Florus, déjà cité par saint Optat comme un cruel persécuteur des Chrétiens, le sang des martyrs coula dans les rues de Milev, *in civitate Milevitana, in diebus turificationis* (1).

(1) Voyez pour la signification des mots : *dies traditionis et turificationis*, le mémoire de M. Poulle, dans le 18e volume de la Société, page 505 et suiv.

Adeodatus (1) Milevitanus fut un des sept champions que les Donatistes opposèrent aux catholiques, qui devaient soutenir la discussion. Quant à Sévère, il paraît qu'une infirmité l'empêcha d'assister aux séances. Vers la fin d'octobre 416, l'Eglise d'Afrique tint pour la seconde fois à Milev un concile général dont l'hérésie de Pélage fut le principal objet. Saint Augustin nous a conservé la lettre synodale de ce concile, lettre souvent rappelée dans ses œuvres. Après au moins 30 ans d'épiscopat, au commencement de l'année 426, Sévère mourut ; et il ne peut pas y avoir de doute sur cette date, car dans l'acte du 24 septembre 426, par lequel saint Augustin désigne Héraclius pour son sucesseur, on lit : qu'il est allé, depuis peu, à Milev, à la prière des frères qui craignaient que la mort de Sévère devint l'occasion de quelque désordre, et il se félicite d'avoir installé paisiblement celui que Sévère avait choisi pour son successeur. Le nom du nouvel évêque de Milev ne nous est pas connu (2), et il se trouve une longue lacune jusqu'en 484, où la Notice nomme Benenatus Milevitanus le 114e des évêques de Numidie qui répondirent à la convocation d'Hunéric. Enfin, on voit assister au concile de Constantinople, en 553, Restitutus, *episcopus ecclesiæ catholicæ civitatis Mileon, provinciæ Numidiæ,* et, depuis lors, pour plusieurs siècles, Milev disparaît de la scène (3). »

Bien avant 553, de graves événements s'étaient passés

(1) Pendant la conférence, une discussion des plus violentes s'éleva entre Adeodatus et Sevérianus, évêque catholique de Ceramuzza-lès-Milev. Ceramuzza est un point à trouver.

(2) Optatus, II.

(3) Fournel, *Op. citat.*, pages 230-31.

à Milev; la ville avait été détruite sans doute par les mêmes tribus qui, en 259-60, dévastèrent ses campagnes et furent ensuite battues par le légat propréteur, C. Macrinus Decimus (1).

Vers l'an 539, Salomon, chargé pour la seconde fois, de la direction des affaires, utilisa ses débris pour la construction d'une forteresse capable de résister aux attaques des Maures, c'est-à-dire l'enceinte actuelle.

Milah paraît n'avoir joué aucun rôle important pendant la *conquête* et l'*invasion* de l'Afrique par les Arabes. Elle est à peine mentionnée deux fois dans l'histoire des révoltes des Ketama contre le pouvoir établi à Caïrouan.

Vers l'an 902, l'apôtre Chiaïte, Abou-Abdallah, lieutenant du Medhi, vint s'établir au milieu des montagnes des Ketama, dans un lieu appelé Guidjel, non loin de Sétif. Après avoir répandu les nouvelles doctrines, il entra en campagne et, à la tête de nombreux berbères réunis à Tazerout, il vint attaquer Milah. La ville fut prise par la trahison d'un de ses habitants et le gouverneur Moussa-ben-Aïesch mis à mort (2).

Plus tard, pendant la seconde révolte des Ketama, suscitée par Abou-l'Fhem, agent politique des Fatimites, El-Mansour, fils de Bologuine, entra dans leur pays et saccagea Milah et tous les villages Ketamiens qu'il trouva sur son passage (3).

Milah finit par se relever. Elle est citée par Ibn-Haoukal au xe siècle. En 1064, El-Bekri la décrit telle

(1) *Insc. alg*, n° 101.

(2) Ibn-Khaldoun, vol. II, page 513.

(3) Ibn-Khaldoun, vol. II, page 14, note.

qu'elle existait de son temps. Elle est entourée, dit-il, d'une muraille de pierres autour de laquelle existe un faubourg; elle renferme une mosquée, des bains, des marchés, et tout son territoire est arrosé d'eaux vives. Elle a pour habitants des Arabes, des hommes de la milice et des gens de races mélangées. Elle a une porte appelée Bab-el-Rous, qui regarde l'Orient et tout près de laquelle est la mosquée Djami, où est la maison du gouverneur. La porte du nord porte le nom de Bab-es-Safli. Tout auprès, dans l'intérieur de la ville, est une fontaine appelée Abou-l'Siba, qui est amenée par un canal souterrain de la montagne des *Benou-Serout*. Le faubourg de Milah renferme plusieurs bains, etc., etc.

Edrisi, en 1154, après avoir avancé que cette ville n'est éloignée de Constantine que de 18 milles, ajoute qu'elle était autrefois soumise au pouvoir du prince de Bougie, Iahia-ben-El-Azis (dernier des Hammadites, dépossédé par Abd-el-Moumen).

A partir du XIIe siècle, on trouve une nouvelle lacune dans l'histoire de Milah, qui fut, selon les apparences, liée à celle de Constantine (Fournel).

Léon l'Africain, en parlant de *Mela* (Milah), dit : Cet oppidum, placé à 12 milles de Constantine, est entouré de murailles imprenables; il a jadis renfermé 3,000 familles; par le fait de la guerre, les maisons sont plus rares. On y voit un grand nombre d'ouvriers qui fabriquent des étoffes dont on fait des couvertures de lit (Lodices). La fontaine qui coule sur le forum est limpide. Quant aux habitants, ils sont rudes et grossiers, mais très-vigoureux. Les fruits abondent ainsi que les céréales

et les troupeaux. Le prince qui règne à Constantine a l'habitude d'envoyer, chaque année, un officier pour rendre la justice et percevoir les impôts; or, il arrive quelquefois que le juge est mis à mort par le peuple.

Pendant la domination turque, Milah continue à recevoir une garnison formée de soldats de la milice. Ces derniers, en épousant des femmes du pays, ont donné naissance à de nombreuses familles de Koulouglis qui existent encore aujourd'hui, et que l'on reconnaît à leurs noms turcs.

C'est dans les environs de Milah qu'est né le fameux Zebouchi, mokadem de l'ordre de Sidi-Abd-er-Rhaman. Il fit avec le chérif Ben-El-Arch, en 1804, le siège de Constantine et prit une grande part à la défaite du bey Osman, dans un combat livré en aval d'El-Milia.

En 1837, lors de l'arrivée des Français, le caïd de Milah administrait les tribus des Mouïas et des Beni-Haroun. La ville payait 1,000 boudjous d'impôt. Les indigènes qui labouraient dans la banlieue et les jardins étaient soumis à l'achour et versaient en plus deux charges de paille; les droits du marché appartenaient au caïd (1).

Milah a toujours été la base d'opération des colonnes qui ont expéditionné dans la Kabylie orientale. Pendant l'insurrection de 1871, la garnison de Milah, composée d'une compagnie d'infanterie et d'un détachement du 3e Tirailleurs, a été vigoureusement attaquée par les Kabyles des montagnes voisines. Quelques assaillants, montés sur les arbres qui dominent la Kasbah, ont blessé

(1) Etablissement des Français en Algérie, 1846.

plusieurs soldats et tué le sergent français dont la tombe se trouve dans une cour.

Epigraphie. — Après avoir longé dans tout son développement l'enceinte byzantine qui forme un pentagone irrégulier, avec rentrants et saillants, nous pénétrons dans la ville. On n'y voit aucun monument encore en place, mais on rencontre de tout côté des entablements, des chapiteaux, des colonnes, etc., etc., encastrés dans les murs ou soutenant des galeries intérieures. On peut cependant trouver quelque intérêt à visiter la Kasbah, son ancienne mosquée ornée de colonnes, son minaret de style mauresque tombant en ruine, la grande fontaine citée par Bekri et Jean Léon. Deux monuments d'origine romaine, une arche de pont et la fontaine des Bouchers, sont situés hors de la ville (1).

Nous cherchons ensuite les inscriptions publiées soit dans le *Recueil* de M. L. Renier, soit dans les *Annuaires* de la Société; beaucoup d'entre elles ont disparu; nous ne pouvons retrouver que les suivantes :

Casbah :	près de la porte de la cuisine,	n° 2,311.
Id.	colonnes de la mosquée,	nos 2,300, 2,312.
Id.	Jardin,	*Si Genitor* (2).
Id.	Sommet d'un mur, face nord,	n° 2,303.
Id.	Mur,	n° 2,306.
Ville :	Place principale. — Mur,	n° 2,304.
Zaouïa des Bou-Azous,		n° 2,313.
Fondouk européen. — 2e étage,		*Matri Deum* (3).

(1) Archéologie de De la Mare, planches 108, 111.
(2) 18e Vol. du *Recueil*, page 521.
(3) Id. id. pages 519-20.

Pierre servant de banc. — Rue, *Extricatus* (1).

Le secrétaire indigène de la Mairie veut bien nous conduire dans la cour de sa maison et nous montrer un fragment remarquable par la beauté des lettres et servant de seuil de porte :

N° 55.

AE SP MF QVAE
ILIT S ET SIB POSTR

Dans le mur extérieur de l'enceinte, nous n'avons à citer que le n° 2,308, encastrée dans le côté occidental.

La Zaouia de Sidi-bou-Iahia, située en aval de Milah, au milieu d'un admirable bosquet de grands arbres, arrosé par une claire fontaine, renfermait deux beaux fragments inédits, aujourd'hui déposés dans le jardin de l'Administrateur.

N° 56.

····COL·····
·····VS···
·····DVS···

N° 57.

····)CA·····
····ICFI·····
···AIAN·····

L'inscription : *Memoriæ Aeternæ C. Valeri Saturnini* (1) se trouve gravée sur un cippe qui fait partie du pilier de voûte de la Djema.

En quittant la Zaouïa, nous suivons un indigène, heureux de nous montrer la pierre écrite qu'il conserve précieusement dans son jardin. L'inscription est gravée sur la face supérieure, dans un cartouche à queue d'aronde :

(1) 18e vol. du *Recueil*, page 522.

(2) *Recueil* de 1875, page 346. — D'après un estampage de M. le capitaine Valter, qui nous a communiqué, en même temps, d'autres inscriptions de Milah, publiées à la même page.

N° 58.

Q· GRANIVS MA
RTIALIS LATIA
RIVS Ↄ XXV C F

Pour gagner le quartier européen, on franchit sur une passerelle primitive le ravin profond qui sert de défense au côté occidental de l'oasis. Sur la rive gauche s'étend un vaste plateau, naguère couvert de moissons, que l'Administration a choisi pour l'emplacement de la nouvelle cité. Sur de grandes avenues et autour d'une place rectangulaire plantée de jeunes arbres, on voit s'élever des maisons confortables et élégantes.

Le jardin qui entoure en partie l'Hôtel de l'Administrateur est devenu le musée archéologique. Il renferme déjà plus de 100 monuments libyques ou romains, recueillis avec un soin religieux dans le territoire de la commune mixte. La partie libyque constitue le fond le plus riche de la collection; en dehors de la borne qui séparait l'*ager acceptus* des Milevitains de l'*ager publicus* des Cirtéens, et de la dédicace à Junon Céleste, *Numini Cœlesti,* trouvée à Rouached, on ne compte que des pierres tumulaires. Elles proviennent en général du plateau lui-même, qui, sans doute, est l'emplacement de la nécropole antique. Quelques-unes présentent la forme du cippe à sommet ornementé; d'autres ne sont que des pierres plates avec croissant et rosaces. Une ou deux pierres du Djebel-Sgao portent des épitaphes dont quelques lettres ne peuvent se rapprocher d'aucun caractère latin.

N° 59.

D· M· Q CLO···
PVGEL V· A·
XXX

N° 60.

D M
PAQVIA
SATVRA
P·F·QVIR·V
A· LXII

N° 61.

D M
SEX(TVS)
NAM
PAM
V· A· XXI

N° 62.

C· IVLIVS
ROGATVS
V· A· LX

N° 63.

C· IVLIVS
MARTIALIS
V· A· LXXXI
H· S· E
O· T· B· Q

N° 64.

DIS MANIBVS
SACRVM N····
VIXIT ANNIS
LXXXXV
DEF

N° 65.

IVLIA L. FIL
MARTA V· A
CV H·S·E·O·T·
B· Q·

N° 66.

D MANIBVS
A· PETREIA
V· A· XXV
H· S· E

N° 67.

D M
ARISIA SEX· FIL
CLARA V· A· XX
H· S· E

N° 68.

APRONIV
S FELIX
V· A· XXII

N° 69.

D M
Q· FABIVS
T·F·Q· CRIS
PINVS
V· A· LXX
H S E
O· T· B· Q·

N° 70.

D M
L· FERRIVS
L· FIL· QVIR
AVITVS
V· A· LXXX

N° 71.

SEXTVS IVLIVS SEX· FIL
QVIR· SATVRNINVS
V· A XXXVII

N° 72.

VALTIA
OTON···
A·V···

Il résulte des recherches auxquelles nous venons de nous livrer, que l'épigraphie Milevitaine compte à peine 50 textes, sans grande valeur historique, en rien comparables aux grandes dédicaces de Tiddi, d'Oudjel et d'Aïn-Phoua, petites républiques d'un rang inférieur à celui de Milev.

Placée sur la route de Cirta à Cuiculum, dans une contrée fertile, au milieu de nombreux pagus, notre cité a dû être une ville assez importante et riche en monuments dédiés, soit à des empereurs, soit à des magistrats qui, par leur équité et leur bienveillance, avaient gagné l'amour des populations. Cependant, quant à ces derniers, nous ne possédons que la pierre élevée à son père, enfant de Milev, dont le nom reste inconnu, par Turania Cassia Commodiana. C'est à peine si l'état de l'inscription nous laisse entrevoir le *cursus honorum* de ce Triumvir *Præfectus Juris dicundo,* qui rendit la justice à Ruscicade et probablement aussi à Milev.

D'autre part, nous savons que cette ville ne fut pas toujours considérée comme un centre assez honorable pour élever sur ses places les témoignages de reconnaissance qu'elle offrait à ses bienfaiteurs. C'est ainsi que la statue de son patron *Ceionius Italicus,* personnage clarissime et consulaire, fut placée par son *Ordo* ou Conseil municipal sur le forum de Constantine (1). On avait déjà élevé sur une place de cette ville le bige ou char à deux chevaux que décernèrent, par souscription, les habitants de Milev et de Ruscicade (?) à M. Fabius Fronto *ob munificentias ejus* (2).

(1) *Annuaire* de 1860-61, page 137. — Square n° 2.
(2) Id. id. page 144.

Il est vrai que, dans le premier cas, l'érection de la statue avait eu lieu par ordre des empereurs Constance et Julien et avec le consentement des habitants de la Numidie, et que, dans le second, Milev agissait de concert avec Rusicade, où le chef des Augures avait fait de nombreuses largesses, comme nous l'apprennent les nos 2,166 et 2,167 du *Recueil* de M. L. Renier.

C'est à Constantine seulement que l'on peut trouver encore quelques monuments élevés par des magistrats et faisant connaître leur *cursus honorum,* ainsi que les sommes dépensées *ob Honorem Triumviratus, Œdilitatis,* etc., en arcs de triomphe, édicules, statues, etc., sans compter les *summa honoraria legitima* versés pour chaque emploi.

Sidi-Merouan. — Les coteaux de Sidi-Merouan, situés à 9 kil. de Milah, au-dessus du confluent de l'Oued-En-Ndja et du Rhoumel, sont bien connus dans les Annales militaires de l'Algérie. A chaque révolte des Kabyles et en particulier des Zouagha, administrés par les Ben-Azzedine, Sidi-Merouan devenait un poste d'observation occupé par un bataillon d'infanterie.

Pendant l'insurrection de 1871, nous y avons campé à notre tour, non loin d'un mur en pierre de taille et d'une source qui arrosait des bosquets de grenadiers à demi-sauvages. Plus tard, terres et jardins ont été concédés à des familles grecques orthodoxes qui, après avoir abandonné la Corse, se sont établies en Algérie.

Nous pensions que les travaux de construction du village amèneraient la découverte de quelques inscriptions intéressantes ; mais nous avons été complètement déçu, quand, à notre passage, on nous a montré deux fragments

d'épitaphes qui ornent la cour de l'école, où un jeune prêtre calabrais enseigne le grec moderne aux enfants du village, filles et garçons.

N° 73.	N° 74.
CONS(TANTINVS)	O· T· B· Q·
V· A· V· H S	PRAEC(ILIVS)
E· O T B Q	C· FIL
FIL DVLCIS	V· A· XXV
SIMO	H· S· E
PA T·	

Des hauteurs de Sidi-Merouan, nos regards se portent sur la vaste et longue vallée de l'Oued-Smendou, qui, en aval des Deux-Ponts, s'ouvre largement de l'est à l'ouest, bornée au nord par la chaîne du Sgao et, vers le sud-est, par les coteaux d'El-Aria, de Tiddi, les escarpements sinueux du Khaneg, d'où s'échappent les eaux du Rhoumel, et les berges de couleur rouge brique de l'Oued-Kton, etc.

Confluent de l'Oued-En-Ndja et du Rhoumel. — La rivière qui la traverse, après avoir mis en mouvement le moulin Prudhomme, s'infléchit de gauche à droite à la hauteur de l'Oued-Milah, et unit bientôt son cours à celui de l'Oued-En-Ndja, descendu des montagnes de la Kabylie, situées au N.-E. de Sétif.

Leur point de jonction forme un estuaire sablonneux, couvert au printemps d'une riche végétation, caractérisée par des bosquets de *Vitex agnus-castus*, aux fleurs bleues.

L'Oued-el-Kebir s'engage ensuite dans une gorge étroite, aux berges escarpées, dernières pentes du Zouagha et du Djebel-Msid-el-Aïcha.

Le sentier de Milah à El-Milia longe tantôt la rive gauche, tantôt la rive droite. Après de nombreux contours, il nous conduit dans un cul-de-sac, où la vallée est barrée par le prolongement occidental du Msid-el-Aïcha, qui laisse au passage des eaux un étroit canal de quelques mètres de large.

Barrage de l'Oued-el-Kebir. — Quand on descend dans la rivière, on a devant soi deux hautes et puissantes murailles au sommet arrondi et de couleur blanchâtre, qui sont distinctement visibles de Milah.

Hammam des Beni-Haroun. — Celle de droite se dresse à la hauteur de 150 mètres ; elle offre à sa base une excavation que remplissent les eaux du Hamman des Beni-Haroun. C'est le Guelaat-et-Toum des indigènes qui termine en réalité la chaîne du Msid-el-Aïcha et présente, sur son versant oriental, ou col de Sidi-Iahia, des ruines étendues.

La muraille de gauche forme un piton isolé au milieu de la vallée et se relie aux collines du Zouagha par une terrasse naturelle de 50 mètres de long, constituant la plus grande partie du barrage.

Henchir-el-Abiod. — Cette terrasse ou col est une excellente position militaire pour la défense de l'Oued-el-Kebir. Les Romains ne manquèrent pas de l'occuper. Comme traces de leur séjour, nous citerons le mur en pierres de taille qui soutient la plate-forme du nord, où reposent, sous de grands pistachiers de l'Atlas (Betoum), les restes de Sidi-el-Abiod, qui a donné son nom à la ruine : Henchir-el-Abiod.

On peut citer encore une saillie rocheuse en forme de pyramide quadrangulaire que l'on voit au milieu du col; des degrés, taillés dans la pierre, permettent d'atteindre facilement la partie supérieure, étroit observatoire, d'où le regard s'étend sur toute la vallée.

La ville proprement dite devait couvrir la colline du Zouagha qui domine le barrage. On y trouve des restes d'habitations et, plus haut, les substructions d'une espèce de fortin, auquel se reliait sans doute un mur d'enceinte.

M. Sergent a relevé, dans sa première exploration de l'Henchir-el-Abiod, une grande inscription admirablement gravée sur une pierre noirâtre de 1 mètre de long sur 0m70 de large.

N° 76.

IVLIAE AVG
MATRI
CASTRORVM
ET
AVGVSTI
D D

Les lettres de *Castrorum* ont 0m09 de hauteur; T et R sont liés. La pierre se trouve sur le versant méridional du col, à quelques pas du sentier, non loin du soubassement qui la portait.

L'absence de tout autre ruine romaine constatée pendant nos excursions dans la partie supérieure de la vallée en aval du confluent, la distance de 20 kil. environ qui sépare l'Henchir de Milah, l'importance de sa position militaire, qui garde le passage, et l'étude des auteurs et des itinéraires anciens nous donnent la certitude que

la ruine de Sidi-el-Abiod occupe l'emplacement de Tucca.

Ce municipe sépara d'abord les royaumes de Massésylie (Siga) et de Massylie (Zama); puis il fut considéré comme le point de séparation de l'Afrique et de la Mauritanie, *fines Africæ* et *Mauritaniæ;* plus tard, il continua à servir de limites entre la Numidie et la Mauritanie (1).

Tucca, d'après la *Table* de Peutinger, est à 46 milles d'Igilgili. Dureau de la Malle la place à 9,000 toises de Milah, au nord du confluent; il ajoute un septième pour les sinuosités de la route (2).

D'après la Notice, Tucca est un oppidum de la province sétifienne, situé sur la frontière de la Numidie. L'*Africa christiana* mentionne deux de ses évêques :

Honoratus, qui assista au concile de Carthage, en 255, et Uzulus, le 37e des évêques de la Mauritanie sétifienne présents à l'assemblée de Carthage, qui furent exilés par Hunéric, en 484 (3).

Il restait à découvrir un texte épigraphique à l'appui de notre manière de voir sur l'emplacement de Tucca. M. Sergent, dans une récente visite à l'Henchir-el-Abiod, a été assez heureux pour trouver deux inscriptions, dont une lève tous nos doutes.

(1) L'Oued-el-Kebir (Ampsaga) ne sépara le territoire de la Numidie de celui de la Mauritanie que *dans la partie de son cours comprise entre son confluent avec l'Oued-En-Ndja et la mer.* La Numidie, en amont de ce confluent, s'avançait fort loin dans l'ouest; puisque Mons lui appartenait *(Numidiæ oppidum Monte Noticia indicat)* (1), ainsi que Gemellæ, Zaraï, Diana, Mæsarfilia. Dans le sud, la ligne de séparation passait à l'est de Macri, Cellæ, Castellum (Negaous), qui dépendaient de la Mauritanie Sétifienne.

(2) *Renseignements sur la province de Constantine,* page 21.

(3) *Africa christiana,* 1er vol, page 316.

(1) *Africa christiana,* 1er vol. p. 231.

N° 77.

APOLL
NI AVG
G·M·T·

Apollini Augusto genio municipii Tuccensis.

A Apollon Auguste, génie du municipe de Tucca.

Cette dédicace à Apollon est au pied du col, sur le versant méridional, entre la rivière et la pierre de Julia Domna. Elle est gravée sur un dé d'autel d'un mètre de haut sur 0m50 de large; les lettres ont huit centimètres.

A 100 mètres au-dessous de la dédicace à Julia Domna, M. Sergent a relevé le texte suivant :

N° 78.

C· IVLIO (PAPI)
RIA SODALI
III VIR QVAEST
II VIR FLAM P·P·
M· IVLIVS SODA
LIS ET L· IVLIVS
CRESCENS
AVO MERENTI

Ruine du Fedj-Iahia. — Les Romains, non contents d'occuper la rive gauche de l'Ampsaga, établirent un poste sur le revers oriental de Guelaat-et-Toum, au col de Sidi-Iahia, que traverse le chemin allant de Milah à El-Milia, par la rive droite.

Les ruines qu'on y trouve aujourd'hui, murs, substructions, pierres taillées, etc., couvrent toute l'étendue du

col et descendent, au nord et au sud de la ligne de faîte, dans les vallons de Bedsi et d'Aïn-Kebira.

Bedsi. — Au-dessus des jardins marécageux de Bedsi dont les eaux font mouvoir quelques moulins primitifs, nous avons relevé deux inscriptions.

N° 79.

MODIA L FIL
ABVDA H·S·E·
V· A LXXXI

La pierre était encastrée dans un mur de gourbi en ruine, au milieu d'un champ cultivé.

N° 80.

SIMALAS
.....

Ce nom indigène remplit de ses grandes lettres un cartouche à queue d'aronde; la pierre gisait dans un ravin, au-dessous d'un mamelon couronné par les restes d'un grand tombeau qui disparaissent au milieu de hautes touffes de diss.

La route stratégique de Milah à El-Milia passe à quelques mètres au-dessus de ce monument.

Nécropole d'Aïn-Kebira. — Le chemin qui va du col à la mechta d'Aïn-Kebira traverse, au-dessous des crêtes, la nécropole où nous avons déterré 17 pierres tumulaires portant des épitaphes. La plupart d'entre elles sont grossièrement taillées, mais on remarque deux ou trois cippes qui, par leurs dimensions et leurs vives arêtes, se distinguent des autres. Les ornements consistent en rosaces et

en croissants ; les épitaphes se lisent sans peine, les lettres étant gravées avec assez de régularité et de profondeur. Elles ne diffèrent en rien de celles que l'on observe dans les nécropoles voisines.

Les habitants de ce poste, dont le nom nous est inconnu, appartiennent à la tribu Quirina.

N° 81.

DIS MANIBVS
IVLIA C· F
SOR OROR V· A
XXV· O· T· B· Q·

N° 82.

D· M· A·
IVLIA M· FIL
LVLLOSA
V· A LVII
H·S·E
O· T· B· Q·

N° 83.

DIS MANIBVS
E·Q· MARCEL
LVS V· A XLX
H· S· E

N° 84.

LIBINIA
F·IVLII
M·V·A
LXXX H·S·
O·T·B·Q·

N° 85.

SITTIA
PV· FIL
V· A·
H· S· E·
O· T· B· Q·

Belles lettres.

N° 86.

DIS MANIBVS
M·ANICIVS· L·
F· QVIR· MAR
TIALIS V· A XXII
H·S·E· O·T·B·Q·

Grandes lettres.

N° 87.

GRACILIA
L·F·SILVA
NA V·A·XIII
H·S·E·
O·T·B·Q·

Cippe de 1m50.

N° 88.

DIS MANIBVS
Q· CORNEL
IVS·Q·FIL·QVI
RIN· AMIA
NVS V·
A· XXXXV
H· S· E·
O· T· B· Q·

N° 89.

D· M·
M IVLIVS
C·FIL·QVIR·
PACATVS
V·A LXXXV H·S·E
O·T·B·Q·

N° 90.

DIS MAN·
ANICIA SEX·
FIL· VRBANA
V· A LXV
H·S·E
O·T·B·Q·

N° 91.

IVLIVS· L· F
MARCELLVS
V· A LXII
H·S·E· O·T·B·Q·

N° 92.

DIS MA
L SITTIVS L· F
QVIRINA
VRBANVS
V· A· LXXV
H· S· O·T·B·Q·

N° 93.

D M S
. . . . . .
SEX LIB· DONA
TVS V· A· XIX
H·S· E·

N° 94.

SITTIVS P· F·
QVIR· CAS
TVS V· A· LV
H·S·E· O·T·B·Q·

N° 95

D MANIB
S· OCTAVIA
SIL· F· V· A LXI
H·S·E· O·T·B·Q·

N° 96.

M· IVLIVS
M· FIL· QVIR·
BICCAR V
A XXXXV H·S·E·

N° 97.

D MANIBVS
Q· POPILIVS C·
FIL· QVIR· MAR
TIALIS V· A LXXXI
H·S·E O·T·B·Q·

Nous venons de commencer à Bedsi, au Fedj de Sidi-Iahia et à la nécropole d'Aïn-Kebira, l'exploration archéologique de la chaîne du Sgao, que l'on voit dans toute son étendue des boulevards de Constantine, à l'ouest de la ville. Il nous reste à visiter sur les deux versants les ruines découvertes par M. Sergent, chez les Beni-Tlilen, à El-Ma-el-Abiod et sur l'Oued-Sbikra, à l'ouest de Smendou.

Nous laissons à notre excellent confrère et ami, M. A. Goyt, le soin de rendre compte de notre excursion dans cette contrée, si intéressante à tous les points de vue.

V. REBOUD.

UNE EXCURSION AU DJEBEL-SGAO

On donne le nom de Djebel-Sgao ou, plus improprement, celui de montagne des Mouïa à la chaîne que, des hauteurs de Constantine, on découvre, au nord-ouest, dans toute sa longueur et dont chacun connaît les trois reliefs importants :

Kef Sidi-Dris à l'est (1276 mètres d'alt.).

Kef Souma au milieu (1341 mètres).

Meid-Sidi-Aïcha, à l'ouest (1482 mètres).

Cette longue arête, qui s'étend d'El-Kantour à l'Oued-el-Kebir, n'a jamais été explorée au point de vue archéologique. C'est à peine si M. Féraud, dans son article : *l'Oued-el-Kebir et Collo* (1), cite quelques ruines importantes dont il ne fait du reste connaître aucune inscription. Aussi avons-nous cru devoir en faire le sujet d'une étude particulière.

Parti de Milah le 26 novembre dernier par un soleil splendide, avec M. Sergent, qui connaît dans ses moindres détails l'immense territoire qu'il administre, et M. le docteur Reboud, amateur passionné de recherches archéologiques, nous remontons l'Oued-el-Kebir jusqu'à Zitounet-

(1) *Revue africaine*, n° 15. — Février 1859, p. 199 et suivantes.

el-Bidi, au confluent de l'Oued-Kton, où nous faisons notre première station. M. Laumesfeld y a bâti une maison sur l'emplacement d'une villa romaine, dans les ruines de laquelle on a trouvé un coffret en argent ciselé d'une grande valeur artistique, quatre ou cinq pierres tumulaires et une borne milliaire de l'époque dioclétienne

N° 98.

DD NN C·VALERI
O DIOCLETIA
NO INVICTO
I F AVG·····
. . . . . .
··AVG ET DD N
IMPER·····
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

VII

Longueur de la pierre 1m40; diamètre 0m50.

N° 99.

D M S
Q· MVNNENIO
Q·FIL·Q·AVGVS
TALI V·A LXXX
H S E

N° 100.

D M
CLAVDIA
CRISPINA
V·A LXXV

N° 101.

P· SAEN
Q·F·Q·RO
MVLVS
V·A XL
O T B Q

La partie supérieure a été brisée.

Nous étant remis en marche, nous traversons la rivière et nous nous arrêtons, sur la rive droite, au moulin Prudhomme construit avec les pierres d'une ancienne nécropole. Sur quelques fragments, placés en parement sur le mur extérieur, nous relevons des lambeaux d'épitaphes.

N° 102.	N° 103.	N° 104.
MARCELIA	MARTIA	GAB
V· A LXXXXV	(PA)TRI	ATER
II·S·E·O T·B·Q·	(DIGNI)SSIMO	II CAI

N° 105.	N° 106.
Q S II	CAE
E S II	F I A
V A	XVII

La nuit est proche; il nous faut prendre, à travers monts et vallées, la direction de la maison forestière des Mouïa où nous sommes attendus.

Le chemin, quoique très-accidenté, n'offre rien d'intéressant au point de vue archéologique. Cependant on nous montre un moulin à huile des plus primitifs : c'est un quartier de rocher sur la surface duquel on a creusé deux bassins l'un au-dessous de l'autre; il est placé près d'une jolie mechta, sur la lisière de la forêt et dans un endroit d'où l'olivier a disparu depuis des siècles.

La maison forestière est une habitation relativement confortable; située à environ 1,000 mètres d'altitude, sur le versant sud du Djebel-Sgao, au milieu d'une prairie entourée de grands bois, elle remplace avantageusement les pauvres gourbis où des familles de gardes ont autrefois passé de longs hivers au milieu de la neige. Du premier étage, on jouit d'une vue splendide; le soir, on distingue la ligne de feux qui éclaire Constantine.

Au-dessous de la maison, s'étend la vallée de l'Oued-Lindjassa (rivière des poires), célèbre dans le pays par la belle source thermale appelée le Hammam des Mouïa. Une ruine assez importante domine la source; nous y avons copié l'inscription tumulaire suivante :

N° 107.

D M
SVRIVS
CECILIVS
VALENTI
NVS V·A

La forêt des Mouïa est le seul peuplement de la chaîne; elle s'étend sur une surface de 700 hectares; ses essences sont le chêne-zéen et le chêne-liége. Les jeunes arbres n'ont que seize ans et présentent déjà un beau développement.

Le lendemain, à l'aube, nous explorons le plateau d'El-Ma-el-Abiod. Ce plateau est incliné au sud-ouest et forme la tête de l'Oued-Mellili. Il est traversé par la route de Constantine à El-Milia qui longe à droite, vers le tiers supérieur, une petite éminence couverte de pierres de grand appareil, et plus haut, à gauche, quelques pierres tumulaires dont une porte cette inscription :

N° 108.

D M
MVSTEO
LVS SATVR
NINVS V·A
LXX
H S O T
B Q

Dans la prairie qui s'étend au-dessous, à 150 ou 200 mètres de la route, on trouve des pierres tumulaires qui sont remarquables par leurs formes massives et surtout par la pyramide quadrangulaire qui les termine.

N° 109.	N° 110.
D M	.....
NIVAKIS	II PRE
AVKATIS	GENTIS
V· A	SALAS
LXXXI	V·A LXX
	S·O·T·B·Q

La journée est en partie consacrée à l'exploration du versant nord du Msid-Sidi-Aïcha, contrée des plus accidentées et des plus intéressantes par ses jardins plantés de grands arbres. Ces jardins occupent toute une série de vallons dont les thalwegs sont inclinés d'au moins 30°. Le plus riche d'entr'eux est, sans contredit, celui des Beni-Izzar; son accès est difficile, mais il est arrosé par de belles sources. Là, de grands ormes remplacent les frênes si répandus dans les jardins de la Kabylie.

Des Beni-Izzar à Guelaïne, on ne rencontre çà et là, que quelques blocs isolés sur des plate-formes étroites, qui rompent, par intervalles, la pente toujours très-rapide du versant. Mais voici Guelaïne où M. Sergent a découvert une nécropole romaine. En arrivant au-dessus du village, notre attention est frappée par les dimensions et les matériaux du tombeau de Sidi-Ahmed-Zarrouch : c'est une grande chambre de 8 mètres de long sur environ 6 de large, en pierres de grand appareil ajustées avec

tant de précision que nous la prenons pour une construction romaine, dont la partie supérieure a été refaite.

On nous signale, près de là, à la porte de la djamâa, simple gourbi couvert de diss, une pierre tumulaire portant l'épitaphe suivante :

N° 111.

D M
I·SALCIDIVS
(AR)ATORIS FIL
QVIRINA
ARATOR
V· A···

La nécropole devait être proche; nous arrivons en effet sur un petit plateau cultivé qu'entourent des talus rocailleux et des rochers isolés. Entre ces derniers, nous constatons la présence de trois dolmens, fouillés depuis longtemps, mais ayant encore leurs dalles supérieures qui sont de moyenne grandeur. Ces monuments nous indiquent une très-ancienne nécropole et les colons romains y placèrent leur cimetière, car, c'est là que M. Sergent a trouvé des pierres tumulaires. Avec le secours de quelques indigènes, nous parvenons en peu de temps à déterrer dix inscriptions gravées sur des cippes dont l'un, celui de Q. CAECILIVS, est orné de belles moulures et se termine par un prisme triangulaire placé entre deux quarts de cylindre formant rebords sur les deux faces latérales; en avant et en arrière, le prisme, coupé droit, présente un double fronton; sur celui de la face antérieure, les moulures de la corniche se relèvent en volutes à la rencontre des rebords latéraux; dans le

tympan, on voit, entre deux rosaces, un cœur surmonté du croissant.

N° 112.

D M
COSCO
NIVS· T·
FIL· QVIR
NOVATVS
V. A LXV
S· O· T· B· Q

N° 113.

D M
Q· NONIVS
M·FIL·QVIR
TVRVSCVS
V·A XXXVII
S·O·T·B·Q

N° 114.

D M
Q· P· FILIVS
AVENTIVS
QVIR·····
NTOSI VIX
IT AN· LV

N° 115.

D M
VOLVSIAN
A·IVLIA·V·A
NNIS XX

N° 116.

M· CLODI	M· CLODI
VS·M· F·Q	VS·M·F·Q
SEVERVS	CLODIANVS
V A LXV	V· A XXV
H· S· E	H· S· E

N° 117.

T· HONORA
TVS RO
GATVS
V·A LXI
H·S·E·

N° 118.

·····
·····
QVIRINA
FIRMVS
V· A LXXV
H S E

N° 119.

·····
·····
AE CAN···
C· F· Q· VIC
TORINVS
V· A· LXV
H· S· E·

N° 120.

D M
IVLIVS· Q·
V· A XXVI

N° 121.

D M
Q· CAECILI
VS· P· FIL· QVIR
VICTORI
NVS QVI PRE
CEPTO PATRIS
CARISSIMI
PARVIT ET MESO
LEVM CVM TRIB
VNAL ET ARALIBVS
PERFECIT V·A·LV·II·S·
E

A notre retour, après avoir retraversé les jardins des Beni-Izzar, au lieu de passer par Fedj-el-Ahmeur, comme le matin, nous prenons un sentier qui nous conduit à la route d'El-Milia. Le chemin longe le Djebel-Adjissa, puis le franchit et pénètre sur le territoire des Ouled-Embark limitrophe des Beni-Tlilen.

C'est dans cette dernière tribu, à Tsillit-Knibet, à 3 kilomètres E. de la maison forestière, que M. le capitaine Didier, commandant supérieur d'El-Milia, a recueilli, dans une ruine qui occupait le milieu d'un champ labouré, les fragments d'une statue en bronze, donnés par le Général Carteret au musée de Constantine (Voir pl. I).

Ces fragments sont au nombre de sept :

1° Main droite à demi fermée et partie du poignet ;

2° Coude droit et partie de l'avant-bras ;

3° Jambe droite et partie supérieure de la cuisse ;

4° Demi-jambière ;

5°, 6°, 7° Parties de la tunique; la plus remarquable porte une longue frange à torsades.

La face antérieure de la jambe est protégée dans toute son étendue par une jambière remontant jusqu'au-dessous du genou et tombant sur le cou de pied; des courroies passées à six anneaux, trois de chaque côté, et s'entrecroisant par derrière en trois points différents, la fixent solidement. On voit par les proportions de ces divers fragments, et notamment par la grosseur du poignet et de l'avant-bras, qu'ils appartenaient à une statue de deux mètres de hauteur.

Sur quelques points, la surface métallique est formée de plaquettes rectangulaires ayant 16 millimètres de longueur et 7 de largeur; leur composition diffère de celle de la masse et elles semblent avoir été appliquées après coup.

M. Tissot, Ingénieur en chef des Mines, a bien voulu faire analyser une partie de chacun des fragments: l'opération faite par M. Poncelet, chimiste du service des Mines, a donné, pour la composition du métal, les résultats suivants:

Cuivre	66,197
Etain	8,253
Plomb	25,318
Pertes	0,232
Total	100,000

En remontant vers le col d'El-Ma-el-Abiod et le Kef-Souma, M. Sergent nous indique, entre la route et la guelàa des Beni-Tlilen, la position de Dandlo, d'où il fit transporter à El-Milia, en 1871, lorsqu'il commandait ce

poste, un bas-relief entouré d'une dédicace à Saturne. M. Poulle, mal renseigné sur la provenance de la pierre, a publié cette dédicace en la donnant comme une des rares inscriptions trouvées dans la vallée de l'Oued-el-Kebir (1).

Le milieu de la pierre est occupé par une niche dans laquelle est un personnage debout; il est vêtu d'une tunique flottante, tient de la main droite un bélier et, de l'autre, la bandelette en forme d'anneau dont les deux bouts sont réunis et croisés, emblème mystérieux souvent représenté sur les monuments *numidico-puniques* (2). Nous reproduisons ici le texte que M. de Villefosse a publié dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, d'après un dessin de M. du Martray, capitaine d'Etat-Major (3). Celui que M. Poulle tient de M. le capitaine Crouzet est un peu différent.

N° 122.

SATVRNO

AV GV
S
SA C
VI(B) IVS
MA RTI
I S
(V) S
I A

Saturno Augusto sacrum.
Vibius Martialis votum solvit libens animo.

(1) *Recueil des N. et M.* page 375. — Année 1875.

(2) *Ibid* 1860-61 page 76.

(3) *Mémoires de la Société des Antiquaires de France.* — Année 1876, page 87.

A notre droite et au-dessous d'un grand bois de zéen et de fernane, qui couvre le sommet du Kef-Souma du côté du nord, s'étendent plusieurs champs cultivés au milieu desquels gisait, il y a trois mois, une pierre tumulaire noirâtre à grain fin dont l'épitaphe contient des caractères d'une forme inusitée. Cette pierre a été transportée à Milah.

N° 123.

D W
M· GOVINES?
V· A· XXV· II
E SEP8VS

Le M de *Manibus* est renversé, et, à la dernière ligne, un sigle bizarre, ayant la forme d'un 8 ouvert en bas, remplace VLT de *sepultus*.

Il faisait nuit, depuis longtemps, lorsque nous sommes rentrés à la maison forestière, après avoir relevé, à El-Ma-el-Abiod, l'inscription d'une pierre que les indigènes avaient déchaussée pendant notre excursion à Guelaïne.

Sous l'influence du sirocco, l'atmosphère s'était remplie de vapeurs chaudes qui l'obscurcissaient, et nous prenions pour les lumières de Constantine des feux de diss allumés sur les flancs du Djebel-Ouach.

Pendant notre absence, M. Bockler, l'un des gardes-forestiers, avait découvert, à un kilomètre au sud-est de la maison, une pierre libyque entière et bien conservée. Il y aurait là, à Dar-Karret, sur le territoire des Ouled-Ahmed, fraction des Mouïa, une nécropole inédite. M. Sergent recommande aux gardes de la fouiller et

d'envoyer au musée de Milah le résultat de leurs recherches.

Le lendemain, nous remontons de grand matin le vallon d'Aïn-Zéena qu'ombragent deux immenses chênes, restes imposants de l'ancienne forêt; notre but est le Kef de Sidi-Driss. A sa jonction avec le chemin stratégique des crêtes, le sentier que nous suivons passe au milieu de tumulus ou de Nza; un peu plus loin, au col de Salah-Bey, quelques dolmens attirent notre attention.

Les cols de Salah-Bey et de Dar-el-Teldj sont les passages pratiqués par les habitants de la tribu des Beni-Oualbane, lorsqu'ils vont, au printemps, porter à Constantine le beurre qu'ils produisent en grande quantité.

Parvenus à la hauteur d'un relèvement de la croupe, relèvement que l'on aperçoit de Constantine, nous voyons la chaîne s'infléchir vers le nord-est avant de se déprimer à Fedj-el-Renem.

Ce col est une vaste selle gazonnée que dominent au nord-est les escarpements rocheux et dénudés de Sidi-Driss.

Le Kef de Sidi-Driss, qui termine la chaîne des Mouia, forme à son extrémité une espèce de cirque ouvert au nord-est. De ce côté, sur les premières pentes, un vieux frêne, couvert de mousse, s'élève encore, au milieu de l'espace vide, près d'une source tarie. Les crevasses et les abîmes du versant sud n'offrent, comme végétation arborescente, que des touffes de laurier, très-abondant dans toute la chaîne. Au point de vue archéologique, ce massif terminal ne présente aucun intérêt.

M. le docteur Reboud se contente de dresser le cata-

logue des plantes dont il trouve quelques débris ou quelques fleurs précoces.

Nous déjeûnons sur le sommet du Kef, près du signal géodésique, à 1,276 mètres d'altitude. Nous avons de tous côtés un vaste horizon; notre vue s'étend des montagnes de la frontière tunisienne aux montagnes de la région de Sétif, et de l'Aurès aux bords brumeux de la Méditerranée. Après un moment de contemplation, nous descendons les pentes rapides qui conduisent à la zaouia de Sidi-Driss, célèbre marabout, qui a donné son nom au Kef. Cette école est située au fond du cirque, sur le bord d'un ruisseau encaissé et au pied d'un rocher à pic d'où sort une assez belle source. La construction, œuvre de mains kabyles, est couverte en tuiles et entretenue avec soin par l'autorité militaire. Le marabout et les tolba nous introduisent dans l'unique pièce qui est à la fois: temple, grenier, salle d'école et dortoir. La cachette à grains, dont le marabout garde la clef, s'ouvre en face de l'entrée. Le sol est tapissé de nattes ; ça et là, pendent, accrochés contre les murs ou suspendus aux traverses du toit, parmi les planchettes qui servent à l'enseignement, des peaux de bouc pleines de beurre et de nombreux paniers de jonc contenant des provisions.

Les Tolba ne peuvent nous faire l'histoire du fondateur de l'établissement; ils ne savent rien de ses hauts faits, rien de ses miracles et ne connaissent ni l'époque ni les circonstances de sa mort. Mais ils comptent Sidi-Okba au nombre des saints personnages qui sont enterrés dans la zaouia. Est ce ignorance, ou voudraient-ils détourner à leur profit une partie des pélerins et des curieux qui vont tous les jours visiter le tombeau de Sidi-Okba dans la

célèbre mosquée des Zibans? Marabout et tolba paraissent mécontents; la foi diminue, disent-ils; les arabes fréquentent de moins en moins l'école; les cadeaux deviennent de plus en plus rares; c'est à peine s'ils leur suffisent pour vivre. Peut-être voudraient-ils voir revenir le temps où leur zaouia, comme celle de Sidi-Slimane dans le Chettaba et tant d'autres, ne recevaient comme disciples que des coupeurs de routes, gaillards solides et vigoureux, dont les profondes balafres prouvaient les nombreux coups de main. On affirme qu'à une époque peu reculée, la zaouia de Sidi-Driss recevait en dépôt tous les objets volés dans les cantons voisins (1).

Il faut deux bonnes heures pour descendre de la zaouia de Sidi-Driss à Kherbet-Ez-Zemmouri sur l'Oued-Sbikra, affluent de l'Oued-Haouima qui se jette dans l'Oued-Smendou bien en aval des Deux-Ponts.

Nous arrivons sur la rive droite à la mechta de Chabet-Saïd dont les gourbis, bâtis au milieu des ruines avec des pierres de grand appareil, occupent une partie de la Kherbet-Ez-Zemmouri. Ces restes sont ceux d'un prœdium romain ; le plateau où il était situé est tout sillonné de substructions et, sur les bords des talus, on voit encore de nombreux pans de murs en briques, en blocage et en pierres taillées.

M. Sergent, propriétaire du domaine de Chabet-Saïd, n'y a trouvé jusqu'ici qu'une pierre tumulaire; l'épitaphe est en belles majuscules grecques; malheureusement, la pierre a été brisée; on en a trouvé successivement cinq

(1) Féraud, *Revue africaine*. — Année 1875, n° 110, page 103.

ou six fragments; certaines parties manquent, ce qui en rend la lecture difficile (1). (Voir pl. II).

A cinq ou six cents mètres plus bas, on voit sur la rive gauche les beaux jardins d'Oum-el-Assaïb dont les habitants sont décimés par la fièvre; cependant, à l'époque romaine, *C. Munatius Extricatus* y atteignit l'âge de 82 ans (2).

A partir d'Oum-el-Assaïb, les bords de l'Oued-Sbikra se resserrent graduellement, le vallon devient une gorge étroite, espèce de défilé à peu près impraticable dans lequel nous nous engageons, malgré les instances de nos guides; le passage s'effectue sans accident; mais non sans difficulté.

Les escarpements de la rive droite de la gorge sont dominés par un plateau appelé: le Guelàat-el-Maza; la surface du sol y est couverte de pierres taillées de toutes dimensions; sur l'une d'elles, nous avons copié l'inscription suivante :

N° 124.

IVLIA· MATR
ONA V AN
XXXV HIC S·E·

Du côté du nord ouest, le plateau se termine par un talus, bordé autrefois par un mur dont les pierres ont roulé jusqu'au bas de la pente où elles forment de véritables amas. C'est de là que nous avons retiré, avec l'aide des indigènes quelques fragments libyques et les épitaphes que nous donnons ici :

(1) *Recueil des N. et M.* — 1878, page 529.
(2) *Ib.* id. 530.

N° 125.

D M
IVLIVS
BALICVS

N° 126.

D M
IVLIVS
NIVALIS
. . . . . .
. VI
XIT AN LXXI
O· T· B· Q· ·

N° 127.

D M S
SITTIA SATV
RNINA VIX
IT ANNO LX
XXV O· B· Q·

Après avoir déjeuné sur le plateau par un beau soleil, nous nous acheminons vers les jardins de Tahocast que nous apercevons, à 1,500 ou 2,000 mètres de distance, sur les premières pentes de la vallée de l'Oued-Smendou. Le paysage, ici, n'a plus le cachet d'âpreté que nous lui avons trouvé plus haut; les mouvements du terrain sont adoucis, et de simples ondulations remplacent les escarpements rocheux et les crêtes déchiquetées.

Sur la lisière des jardins, du côté supérieur, une fontaine abondante débite l'eau nécessaire aux irrigations. Un acqueduc, dont on voit de distance en distance des tronçons parfaitement conservés, conduisait autrefois les eaux vers un point sur lequel nous avons remarqué des substructions considérables. Les jardins sont du reste encombrés de chapiteaux, de fragments, de colonnes et de belles pierres aux riches moulures; il y avait évidemment là une luxueuse villa.

Parmi les gourbis de la mechta, on voit une maison romaine que les habitants ont appropriée à leur usage en y ajoutant une couverture en diss.

A l'est de Tahocast, le défilé de l'Oued-Sbikra s'ouvre dans une petite plaine couverte d'anagyre ou bois puant,

le *Foul-Ed-Dib* des arabes. Le palmier nain croît, çà et là, sur les crêtes et sur les pentes rocheuses des montagnes voisines.

Le 30 novembre, nous nous séparons; M. le docteur Rebout se rend à Smendou pour voir les bornes milliaires du jardin public et gagner de la Constantine, après avoir visité quelques ruines au-dessus des Deux-Ponts et du Hamma (Azimacia) et jeté, en passant, un coup d'œil rapide sur les prétendus jardins de Salluste. Quant à nous, nous reprenons avec M. Sergent la direction de Milah.

Notre retour s'effectue par la vallée de l'Oued-Smendou, mais nous faisons encore une station au tombeau des Lollius, monument de forme circulaire, construit avec des matériaux indestructibles, et une autre, un peu plus loin, à la Mechta Nehar située au pied d'un petit plateau, espèce de citadelle naturelle que le Rhoumel contourne avant de déboucher dans la vallée de l'Oued-Smendou. En allant de l'une à l'autre station, nous laissons à notre gauche, sur les hauteurs qui dominent le Kraneg (1), les ruines importantes de l'ancienne Tiddi.

Nous nous arrêtons sur un large col d'où l'on peut descendre au fond de la gorge en suivant un couloir qui, à travers les rochers et les figuiers de barbarie, tombe de gradin en gradin jusqu'à la rivière. Sur la croupe, autour d'un arbre vénéré, est un cimetière arabe dont les pierres portent des épitaphes latines.

Entre le col et le plateau, le sol est encombré de débris antiques et, sur le plateau même, on voit encore

(1) Kraneg, mot arabe qui veut dire gorge, est spécialement appliqué au défilé étroit et profond que le Rhoumel traverse pour se réunir à l'Oued-Smendou.

une porte debout soutenue par une muraille qui a été restaurée. Près de cette masse de maçonnerie, qui a résisté au temps, gisent des tronçons de colonnes, des chapiteaux, des morceaux de corniches, ornements mutilés d'une place publique (1).

Ces ruines occupent l'emplacement de *Calda* dont le nom a été trouvé par M. Cherbonneau : *Genio municipii Caldensium*.

Cet explorateur a passé sous silence les ruines qui couvrent le prolongement terminal du plateau; elles ne manquent cependant pas d'intérêt, ne serait-ce que par leurs nombreux dolmens et par les arbres sacrés qu'entourent des centaines de pots à parfums. C'est à la pointe finale de ce prolongement, que la source thermale sort du rocher par trois ou quatre ouvertures différentes, dans le lit de la rivière et au niveau des basses eaux.

Pendant le trajet du tombeau des Lollius à la Mechta Nehar, nous avons vainement cherché les traces de la voie romaine que M. Cherbonneau a suivie jusque dans la nécropole de Tiddi, au nord de la ville; voie qui, d'après cet auteur, ne serait pas à plus de 1,300 mètres de Calda (2). Où allait cette voie?

Nous ne nous éloignerons pas du Khaneg sans en dire un mot, et sans parler de la rencontre des deux rivières, particularité la plus remarquable du lieu. La vallée de l'Oued-Smendou, large et assez régulière, est abordée obliquement sur la rive gauche par un bourrelet montagneux qui vient s'y terminer. C'est là qu'est le confluent.

(1) *Recueil de N. et M.* — 1863. (Fouilles du Khaneg-Tiddi, Calda).

(2) *Recueil des N. et M.* — 1863. Fouilles du Khaneg etc, pages 173 et 183.

En ce point, le Rhoumel, dont rien, ni de loin ni de près, ne décèle la présence, débouche tout à coup entre deux langues de terre qui le conduisent au contre-sens de la vallée jusqu'à l'Oued-Smendou. La jonction des eaux, résultant de la rencontre des deux courants opposés, a un aspect si anormal que l'on croirait avoir devant soi une bifurcation de l'Oued-Smendou plutôt que le confluent de cette rivière avec l'Oued-Rhoumel.

Vue du confluent, le Rhoumel semble sourdre au pied des côteaux, mais en le remontant de quelques centaines de mètres on lui voit faire un coude brusque vers la gauche où il se trouve de plus en plus encaissé par des escarpements dont la hauteur va croissant. Si on le remonte encore, on s'engage bientôt, dans le lit même, entre les parois verticales d'une tranchée étroite, tortueuse, gigantesque, qui se poursuit à ciel ouvert, à travers le cœur de la montagne, jusqu'à l'ouverture opposée.

L'Oued-Smendou et l'Oued-Rhoumel réunis prennent le nom d'Oued-el-Kebir ; nous le passons assez en aval du confluent pour prendre, sur la rive gauche, le chemin de Milah.

De loin en loin, quelques pierres romaines, quelques ruines attirent encore notre attention ; mais il pleut et nous ne pouvons nous y arrêter. Nous revoyons toutefois en passant, au-delà de l'Oued-K'ton, à partir de la borne milliaire dioclétienne dont nous avons parlé, des pierres d'accotement, déjà entrevues lors de notre passage ; elles se suivent sans interruption sur une assez grande longueur, conservant entre leur double ligne un reste de chaussée. Ces traces, qui sont celles d'une voie romaine, dispa-

raissent aux abords de la vallée de l'Oued-Milah, dans laquelle on a trouvé autrefois une borne milliaire dont l'inscription est donnée par M. Léon Renier sous le n° 2300 des *Inscriptions Romaines de l'Algérie.*

Cette borne, qui porte le chiffre IIII, fixe le parcours de la voie entre Milah et le confluent de l'Oued-K'ton.

Les anciens itinéraires ne mentionnent, comme passant à Milah, que la grande voie de Constantine à Sétif et donnent 25 milles pour la distance de Constantine à Milah. Le chiffre VII de la borne de l'Oued-K'ton indiquant exactement la distance à laquelle cette borne se trouve de Milah, on peut prendre le point qu'il marque comme un repère certain. Si on retranche 7 milles de la distance totale 25 milles, il reste 18 milles soit 27 kilomètres pour la partie comprise entre l'Oued-K'ton et Constantine. Or, l'éloignement de ces deux points, mesuré au compas sur la carte, étant de 26 kilomètres, si on n'évalue qu'à 1 kilomètre l'augmentation de distance provenant du développement de la voie, on retrouve le chiffre de 27 kilomètres qui est exactement celui de la distance qui doit rester d'après l'*Itinéraire* (1). Nous sommes donc porté à croire que la borne milliaire de l'Oued-Milah, celle de l'Oued-K'ton et les restes de chaussée qui existent entre ces deux points, appartenaient à la grande voie qui allait de Constantine à Sétif en passant par Milah.

A notre retour à Constantine, nous étant enquis auprès de M. Dupuis, géomètre depuis longtemps chargé des travaux de colonisation dans la contrée, des vestiges qu'il pouvait avoir remarqués dans le cours de ses opérations,

(1) Itinéraire d'Antonin.

il nous assura qu'il existait, entre Aïn-Kerma et l'embouchure de l'Oued-K'ton, sur plusieurs points différents, des traces certaines d'une ancienne voie. Cette assertion, qui venait ainsi fortifier notre hypothèse, nous rendit désireux de vérifier le parcours que nous pouvions dès lors supposer à la voie romaine. Dans ce but, nous avons fait dernièrement le trajet de Constantine à Milah en passant par Aïn-Kerma, la rive gauche de l'Oued-el-Kebir, Zitounet-el-Bidi et l'Oued-Milah, et voici ce que nous avons remarqué sur notre chemin :

De Constantine à Salah-bey, les traces de la voie sont certaines sur une suite de points situés à droite de la route actuelle. Entre Salah-bey et l'Oued-el-Begrat, on voit, par ci par là, entre la route et le Rhoumel, des mouvements de terrain qui sont peut-être les restes d'une ancienne chaussée.

Vers le 14e kilomètre de la route de Milah, à la hauteur de la maison cantonnière, il existe des ruines sur une longue côte transversale, qui s'étend des bords du Rhoumel jusqu'au-dessus de la route, où elle se raccorde aux flancs du Chettaba.

A quelques centaines de mètres plus loin, on arrive à l'Oued-el-Begrat dont la rive gauche, dominée par un plateau, présente un escarpement sur lequel la voie romaine a laissé une trace qui consiste en un couloir bien marqué que l'on voit sur la droite de la route d'Aïn-Kerma après avoir franchi le pont. Un chemin arabe très-fréquenté, que notre muletier, un indigène de Milah, appelle le *treick el Beylik*, monte par ce couloir et, continuant dans sa direction N-O, côtoie successivement le pied

de deux mamelons dont la surface est toute parsemée de pierres romaines. Le premier de ces mamelons est à 13 kilomètres de Constantine à vol d'oiseau ; le second est à 1,500 mètres plus loin ; d'Aïn-Kerma on les aperçoit à 1,000 mètres de distance du côté du N. et du N-E ; ils sont figurés sur la carte au $\frac{1}{200,000}$ de l'Etat-Major.

L'*Itinéraire d'Antonin* n'indique aucune station entre Cirta et Mileum, mais la *Table de Peutinger* en donne deux dont *Aquartillæ* qu'elle place à 9 milles (13,320 mètres) de Cirta.

Des trois ruines que nous venons de signaler, quelle est celle qui marque l'emplacement d'*Aquartillæ ?*

En poursuivant notre chemin, nous rencontrons tantôt des restes vagues de chaussée, tantôt des traces plus certaines sur le rocher, et, au point culminant de la plupart des côtes, les vestiges d'un poste ou de quelque établissement isolé.

Nous arrivons ainsi, au confluent de l'Oued-K'ton, à la borne milliaire de Zitounet-el-Bidi. C'est à partir de ce point qu'il faut rechercher l'emplacement de *Numituriana*, la seconde des stations intermédiaires, que la *Table de Peutinger* place à 6 milles de Milah.

La borne de Zitounet-el-Bidi indiquant le VIIe mille, nous devrions tomber à 14 ou 1,500 mètres au-delà sur l'emplacement cherché. Mais la voie, dont les traces sont très-apparentes, s'infléchit plus loin et descend, après un parcours de 6 ou 800 mètres, dans l'estuaire de l'Oued-el-Kebir où toute trace disparaît. La voie ne quittait probablement le bord de la rivière que pour remonter la vallée de l'Oued-Milah.

A l'endroit où le chemin arabe, qui en suit le parcours, quitte la berge pour disparaître, celle-ci présente à droite une éminence couronnée par un vieux betoum et couverte de pierres romaines grossièrement taillées. En face, bordant le côté gauche du chemin, est un amas de gros cailloux qui semblent provenir d'anciennes constructions.

L'heure avancée ne nous permet pas de descendre jusqu'à l'embouchure de l'Oued-Milah, mais nous constatons la présence de ruines nombreuses sur le sommet des mamelons qui dominent la rive droite de ce cours d'eau près de son confluent avec l'Oued-el-Kebir.

Si nous n'eussions trouvé dans cette partie qu'une seule ruine de quelque importance, nous aurions pu la prendre pour l'emplacement de *Numituriana* ; au lieu d'une, nous en trouvons vingt aussi insignifiantes les unes que les autres; de là l'incertitude dans laquelle nous restons au sujet de cet emplacement.

La présence de bornes milliaires, les traces de voie, la configuration du sol et l'abondance des ruines sont autant d'indices positifs dont l'ensemble équivaut, selon nous à une preuve matérielle. Et, bien que les résultats de notre dernière excursion ne soient pas en tout point satisfaisants, nous ne partageons pas moins l'opinion du colonel Lapie qui, avec quelque raison sans doute, place *Numituriana* sur l'Oued-el-Kebir. Conséquemment, nous croyons que la voie romaine contournait au nord le pâté montagneux qui sépare Constantine de Milah évitant ainsi, sans grand détour les profondes découpures où coulent l'Oued-el-Begrat, l'Oued-Kseba et l'Oued-K'ton.

A. GOYT.

ADDITIONS AU MEMOIRE PRECEDENT

N° 128.

Domaine du Val-d'Or, à l'Oued-Atménia, rond-point à 100 mètres du balneum de Pompeianus.

Estampage de M. l'abbé Neyron.

D M
POMPEIA
MARTILLA
V· A· LXXX
H· S· E·

N° 129.

Le Bourbier, au 28e kilomètre de la route de Constantine à Sétif.

Estampage de M. l'abbé Neyron.

D M
KVCR
ETIA
VRBA
NA· A
N· VIX
LXXX

La lettre L de *Lucretia* à la forme du *Lambda*.

N° 130.

Fragment découvert par M. Sergent autour du Bordj-Beïda. — Musée de Mila.

.....IS MANIBVS
.....ANILIO· L· F· QVIR
.....MPETRATO ⊽

N° 131.

Mila — Copie de M. Soussi, interprète judiciaire.

IVLIA ANDA
NIA V· A· LXXX
H· S· E·

N° 132.

Mila. — Copie de M. Sergent.

SALLVSTIA
IANVARIA
VIX· A· VI
H· S· E·

N° 133.

Borne cylindrique en calcaire grisâtre. — Ferme Perriguet, — rive gauche de l'Oued-Begrat, au 17e kil. de la route de Constantine à Mila.

.....DI
VI SEVERI PII···
···· DIVI ANTO
NINI MAGNI
PII · ····· ···
····· SEVE
RVS·····
PIVS·····
····· ····
····· ····
····· ·····

XIIII (1)

Imperator Cæsar divi Severi nepos, divi Antonini magni filius, Marcus Aurelius Severus (Alexander) pius felix Augustus Pontifex Maximus, tribunitiæ potestatis consul pater patriæ.

Viam imbribus et vetustate conlapsam cum pontibus restituit.

XIIII

Sur la partie inférieure de cette inscription qui est entièrement martelée, on a gravé deux lignes de lettres grossières d'une lecture difficile.

N° 134.

Borne cylindrique en calcaire grisâtre, brisée à son tiers supérieur. — Ferme Perriguet, — rive gauche de l'Oued-Begrat, au 17e kil. de la route de Constantine à Mila.

IMP CAE DI
VI MAGNI ANTO
NINI PII FILIVS DI
VI SEVERI NEPOS
M· AVRELIVS·····
PIVS····· MAXIMVS
TRIB POTEST·· CO···
SIGNATVS··· P·····
FELICISSI·····
INDVL·····
·····
·····
·····
·····
·····

(1) Voir Recueil de Léon Renier, — nos 4409 et 4410, trouvés à Smendou et à El-Arouch.

Imperator Cæsar divi magni Antonini pii filius, divi Severi Nepos Marcus Aurelius Antoninus pius Pontifex Maximus, tribunitiæ Potestatis II *Consul designatus* III *proconsul felicissimus atque indulgentissimus, etc.*

Viam imbribus et vetustate conlapsam cum pontibus restituit.

N° 135.

Borne cylindrique en calcaire blanchâtre mesurant 1m 50. — Ferme Perriguet, — rive gauche de l'Oued-Begrat, au 17° kil. de la route de Constantine à Mila.

VII

La ferme de M. Perriguet, colon intelligent et laborieux, est bâtie sur la rive gauche de l'Oued-Begrat, à 30 mètres environ au-dessus du lit de la rivière qu'elle domine dans tout son cours inférieur. Elle s'élève sur l'emplacement de la Mechta des Ouled-Delim établie au milieu d'un amoncellement assez considérable de pierres de dimensions diverses dont une partie est entrée dans les murs de la ferme et l'autre a servi à ferrer la route de Mila; sur les pentes du coteau, on en voit encore qui délimitent l'étendue des premières constructions.

Pendant l'année 1879, M. Perriguet, voulant agrandir son écurie et niveler sa cour, a déterré une quantité notable de gros blocs au milieu desquels se trouvaient les bornes qui nous occupent, des fragments de colonnes, de moulins et de pierres tumulaires. A l'exception des deux grandes bornes en calcaire grisâtre, tous ces blocs nous semblent formés de calcaire ou de grès blanchâtre.

Il y avait donc autrefois, sur le plateau des Ouled-Delim, aujourd'hui propriété de M. Perriguet, un établissement agricole assez étendu. Ses débris paraissent avoir été remarqués de bonne heure Fortia d'Urban, dans son *Recueil d'itinéraires anciens*, publié en 1845, fait suivre le nom d'Aquartil æ des mots . *Ruines de l'Oued-Bagarat;* nous croyons qu'il veut parler de l'Henchir des Ouled-Delim, la distance qui séparait Cirta d'Aquartil'æ n'étant pas de beaucoup inférieure (9 milles) à celle qui existe entre Constantine et la ferme de M. Perriguet (17 k.t.).

A nos yeux, l'emplacement de la station romaine d'Aquartil æ est loin d'être certaine; les inscriptions que nous avons relevées sur les bornes récemment découvertes par notre colon Franc-Comtois, ne pourront être d'un grand secours; aucune d'entr'elles n'occupe sa place primitive et l'on ignore leur provenance.

N° 136.

Chabet-Medebouah, à mi-chemin entre Constantine et Mechta-Nehar, route d'El-Milia. — Pilier de l'écurie du Bordj des Ouled Si-el-Haoussim.

M$_E$ M$_O$
RIA SA
NCTOR
FEKIC R·

Memoria Sanctorum.
Feliciter Requiescant?

Les lettres de la 2e ligne mesurent 0m 08; les autres sont plus petites; dans *Felic,* L présente la forme du *Lambda.*

Cette inscription chrétienne nous fait connaître une localité nouvelle où les restes de quelques martyrs furent déposés. Elle a été découverte, le 25 mars 1880, par M. Sergent dans une tournée administrative. Dans la note qui accompagne ce précieux fragment, il nous dit « que l'inscription était tracée au-dessous d'une excavation, fermée par une plaque en ciment, dans laquelle des indigènes ont trouvé, il y a 12 ans, de l'orge en très-bon état de conservation ». Le dessin que l'auteur nous communique nous porte à croire que cette excavation est un véritable caveau funéraire, très-régulièrement construit.

Ajoutons à ces renseignements que les mots *Chabet-Medebouah* signifient : *Ravin de l'homme égorgé*, et que M. Cherbonneau a, depuis longtemps, signalé la voie romaine qui le traverse et vient se perdre à 1,500 mètres un peu au N-E de Mechta-Nehar (Calda).

N° 137.

Sur le Dra des Beni-Ougad, à l'Henchir Mrazli — Melk de Si Hamouda ben Braham ben Kaïd Kasba. — Commune de Bizot.

....I· AVG SACRVM
....ELPISTVS AVGVSTALIS COL
....EO FILII FILIAE LIB· ET· HERES TEM

(Sergent).

Ce beau fragment de dédicace à Jupiter? gît à côté de chambres rectangulaires et demi-circulaires mises à découvert par des fouilles d'indigènes.

N° 138.

Aïn-Kerma, commune de Bizot, écurie de la ferme Moreau.

D M S
IVLIA MA
TRONA IV
LII SATVR
NINI FIL
IA · Q· V·
A· LXXX

(Sergent).

N° 139.

Aïn-Kerma. — Ferme Moreau. — Commune de Bizot.

D M	D M
A N T O	L· DOM
NIA SA	ITIVS M
BINA· V	ARTIALI
A· XLXI	S· V· A
	C III O·T
	(B·Q·)

N° 140.

Poudrerie de l'Etat, à côté du moulin Lavie. — Communiquée par M. Cherbonneau.

D M S
HILARVS ALVM
NVS EPISES ADVOCA
TI· V· A· XXII

N° 141.

Déblais du grand théâtre de la place Valée. — Copie de l'auteur.

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
NVS V· A
XXXXI NI
CE AMICO
CHROMATO
MER·

N° 142

Rue nationale, maison Mouret, non loin de l'Edicule de Bacchus. — Copie de l'auteur.

D M
SITTIAE
STERCVLIAE
V· A· V

N° 143.

Sur un cippe en marbre blanc, carré, brisé au sommet, trouvé dans les déblais de la maison Azoulay, place Valée. — Musée de Constantine, copie de l'auteur.

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
CORPORV(M)
SVCCESSEANI
ET CREME
NTIAI

Au-dessous de cette inscription en belles lettres de moyenne grandeur, on voit un arbre au tronc épais et noueux portant un grand nombre de fruits de la grosseur d'une olive.

A la partie postérieure du monument, on remarque une porte entrebaillée dont les moindres détails ressortent très-nettement.

Au-dessous, sur une face unie surmontée d'un cintre, on lit avec peine : SVC gravé en petites lettres très-irrégulières et en partie effacées.

CESSE....

.....

V. REBOUD.

ERRATA

Page 12, 17e ligne lisez : *Areae frumentariæ.*
Id. 28, nº 51, 6e ligne id : XXXV.
Id. 28, nº 52, 3e ligne id : LVII.
Id. 28, nº 52, 6e ligne id : XXXV.
Id. 36, 26e ligne id : Etablissements français.
Id. 38, 19e ligne id : *Valerii Saturnini.*
Id. 39, 20e ligne id : *Caelestis.*
Id. 41, 17e ligne id : *Juri dicundo.*
Id. 45, nº 76, id : *Augustorum.*

DU MONT PAPPUA

ET DE SA SYNONYMIE AVEC LE DJEBEL-NADOR

COMMENTAIRE SUR PROCOPE

PAR

ALEXANDRE PAPIER

Vice-Président de l'Académie d'Hippone,
Membre titulaire de la Société archéologique de Constantine, etc.,
Officier d'Académie.

N'ayant pu, malgré mon plus vif désir, retourner au Nador pour y étudier plus attentivement sa curieuse inscription de Pappua et en rapporter un meilleur estampage, j'ai prié M. Mousty, Ingénieur-Directeur des mines de zinc que la Société « *Vieille Montagne* » fait exploiter dans ce massif, de vouloir bien m'en envoyer non pas une copie, un estampage, mais une bonne empreinte en plâtre.

Or, comme en cette circonstance nouvelle M. Mousty s'est empressé de m'être utile et agréable, je n'ai point

tardé à recevoir ce précieux moule et à pouvoir le poser sur mon bureau, juste en face de moi, afin de l'avoir constamment sous les yeux et de façon à ce qu'aucun de ses moindres détails ne puisse échapper à mon attention.

Ainsi placé dans les meilleures conditions de lumière et d'ombre, ce moule, parfaitement réussi d'ailleurs, ne pouvait faire autrement que de me dévoiler tous les secrets de l'inscription en même temps que toutes les erreurs d'une première lecture entreprise dans les circonstances les plus défavorables.

Voici, en effet, les rectifications qu'il m'a permis d'y faire. L'inscription se compose non plus de quatre lettres seulement, mais de cinq. Ce n'est point la seconde lettre de la deuxième ligne qui a disparu, mais la première. Cette seconde lettre (V) existe, mais très-fruste, il est vrai, et traversée par une boucle qu'on pourrait prendre pour un C ou un G, si je ne me hâtais de dire que sur la pierre même, elle paraît provenir plutôt d'un coup de ciseau maladroit ou de quelqu'autre accident que de l'une ou l'autre de ces deux lettres. (1).

De plus, le cadre ou champ creux dans lequel l'inscription est tracée a 21 centimètres de large au lieu de 11, et 25 centimètres de haut au lieu de 12 seulement, ainsi que je l'avais indiqué dans ma lettre à M. le Président de la *Société Archéologique* de Constantine, le

(1) Cette pierre, en tuf calcaire grisâtre, assez compacte et dur, à cassure conchoïdale, paraît avoir été taillée à grands coups de ciseau. Cela se voit en beaucoup d'endroits et voire même jusque dans le champ creux qui renferme l'inscription. Enfin, tout, jusqu'aux caractères gravés à la pointe, y décèle une main inhabile, l'œuvre, sans doute, d'un ouvrier mineur greco-romain, tout à fait étranger à l'art du lapicide.

21 avril 1879 (1). Mais ces dernières inexactitudes ont si peu d'importance qu'on me les aurait toujours pardonnées. Il n'en aurait pas été de même des premières, si je ne rappelais ici, pour m'en faire absoudre, que la pluie et la grêle n'avaient cessé de tomber pendant que je relevais l'inscription et les dimensions de la borne, qu'elles avaient fait plus que mouiller mes estampages et les feuillets de mon carnet, qu'elles les avaient troués, lacérés, mis, en un mot, dans un état si pitoyable, qu'une fois rentré chez moi je n'avais réellement en ma possession que des lambeaux de papier-Joseph et des notes presque illisibles.

Grâce à l'obligeance de M. Mousty, je viens donc de pouvoir réparer toutes mes erreurs de lecture sans sortir de mon cabinet, rire de la pluie, de la grêle et du vent qui au Nador auraient pu me fouetter le visage, me meurtrir les doigts, effacer toutes mes notes, trouer mes estampages, si j'y étais retourné cet hiver; joindre, enfin, à ce commentaire une photographie de mon inscription, telle qu'on la voit encore aujourd'hui à l'entrée de la mine de Hammam-N'baïls, juste au pied du riche et pittoresque amas de minerai de zinc dans lequel les Romains ont laissé de nombreuses traces d'exploitation et où la Société « *Vieille Montagne* » trouve encore de nos jours à puiser si largement (2).

(1) *Recueil des Notices et Mémoires de la Société.* Année 1878. 19e vol., p. 284.

(2) Les Romains paraissent avoir exploité ce magnifique gisement comme minerai de plomb seulement. Dans la longue galerie qu'ils y ont creusée, on a retrouvé plusieurs petites cruches à grosse panse (genre gargoulette), plusieurs lampes en terre cuite, à anse ou sans anse, avec ou sans ornements, une massette et quelques petites monnaies de bronze du Bas-Empire.

Mais alors même que ma lecture serait encore entachée d'erreur, que mon inscription de Pappua n'eût même jamais existé au Nador, je tiens à prouver qu'il y a beaucoup plus de raisons pour placer le mont *Pappua* ou *Pappoua* de Procope au Djebel-Nador qu'au Djebel-Edough, au Babor ou ailleurs.

En effet, si comme l'admettent un grand nombre d'auteurs, Gélimer s'était réfugié dans l'Edough, au pied duquel était située Hippone, Bélisaire dont l'intrépidité et l'audace même égalaient la circonspection et la prudence, aurait-il renoncé à poursuivre le roi vandale dans cette montagne à cause de l'hiver (1). A cause de l'hiver ! Mais à moins que depuis cette époque (534) le climat de l'Edough se soit singulièrement adouci, une telle raison ne peut être admise. Quiconque a séjourné dans ce massif pendant un certain temps, sait fort bien que l'hiver n'y est jamais rigoureux. Sa situation d'ailleurs sur la côte, au bord de la mer, lui assurait au VIe siècle aussi bien qu'au XIXe une température relativement très-douce pendant toute cette saison. Dans les hivers les plus froids, les plus longs, nous n'y avons jamais vu, de 1858 à 1880, de neige que sur les sommets les plus élevés, le Bou-Zizi, par exemple, son point culminant (1004^m) et le Chahiba (760^m), encore n'y restait-elle que huit ou dix jours au plus. Elle disparaissait le plus souvent au bout de trois ou quatre jours.

Sous ce rapport le mont Pappua ne peut donc pas être identifié à notre Djebel Edough. Il est vrai qu'à cette

(1) Procope : *De bello Vandalico*. Trad. lat. de Dindorf., l. II, ch. 4. — Désormais nous ne ferons plus qu'indiquer, au cours de notre travail, que le numéro des livres et des chapitres de Procope dans lesquels nos arguments ont été puisés.

raison puérile, l'historien grec en ajoute une autre plus sérieuse. Il rapporte que ne pouvant sans danger rester plus longtemps éloigné de Carthage, Bélisaire était reparti, laissant à Pharas, chef des Hérules, le soin de faire le siège de la montagne et de prendre Gélimer (II. 4). Mais nous n'avons pas à nous préoccuper de cette raison qui est excellente, en effet, mais sans grande utilité ni préjudice pour notre thèse.

Le Pappua était situé, dit Procope, au fond de la Numidie : Τοῦτο δέ τὸ ὄρος ἐστὶ μὲν ἐν τοῖς Νουμιδίας ἐσχάτοις (II, 4).

Or, si quelque montagne peut être considérée comme telle, ce n'est certes pas l'Edough qui est adossé à la mer, au commencement de la Numidie et non à la fin. Qu'on traduise ἐσχάτοις par *aux extrémités (finibus)* ou par *au fond (ni ultimâ)*, comme nous venons de le faire, jamais on ne saurait dire que telle est bien là, en effet, la position géographique de l'Edough.

L'Edough proprement dit, c'est-à-dire, l'arête principale qui part du Cap de Garde, au Nord-Est, pour se terminer, au Sud-Ouest, par le Djebel Belout (1) est très

(1) L'Edough se compose de deux zônes montagneuses bien distinctes l'une de l'autre par leur direction et leurs caractères minéralogiques. L'une part du Ras-el-Hamra (Cap de Garde) pour aboutir à l'extrémité N.-O. du lac Fetzara; l'autre du Ras-el-Hadid (Cap de Fer) pour venir butter, en quelque sorte, contre la première dont elle n'est séparée que par l'Oued el-Aneb et l'Oued-Sahel.

La première, dirigée du Nord-Est au Sud-Ouest (système de la Côte-d'Or), se compose exclusivement de gneiss et de micaschistes avec bancs de calcaire saccaroïde et dykes de fer oxydulé, d'amphibolite et de pyroxénite grenatifères. Elle mesure d'un point à un autre 35 kilomètres.

L'autre, dirigée du Nord-Ouest au Sud-Est (système des Pyrénées), est formée exclusivement de porphyres trachytiques avec dykes basaltiques et roches serpentineuses recouverts en grande partie par un épais manteau de grès nummulitiques. Son plus grand diamètre est de 40 kilomètres.

escarpé du côté de la mer et présente également du côté de Bône et des Karézas des pentes très-raides, hérissées de rochers, mais en face du lac Fetzara elle offre des pentes assez douces pour permettre à un petit corps de troupes armées à la légère d'en faire l'ascension sans beaucoup de peine.

Bref, l'Edough ne peut être comparé, sous ce rapport comme sous celui de l'attitude, au Jurjura, au Babor ou à l'Aurès auxquels seuls il est permis d'appliquer ce que Procope dit du Pappua : « πέτραι γάρ ὑψηλαὶ ἐς αὐτὸ παντοδαπὸν ἀνέχουσι » (II. 4)

A l'extrémité de la montagne était située une ville ancienne du nom de *Médeos* (1), ajoute l'historien de la guerre des Vandales en Afrique, « καὶ πόλις ἀρχαία Μηδέος ὄνομα παρὰ τοῦ ὄρους τὰ ἔσχατα κεῖται » (II. 4)

Or, a l'extrémité Sud-Ouest de l'Edough proprement dit on trouve bien, au lieu dit *El-Ksour*, quelques ruines romaines, mais si insignifiantes et si peu élevées au-dessus de la plaine (2) qu'on ne saurait, en vérité, prétendre que ce sont celles de la ville fortifiée que Pharas tenta vainement de prendre d'assaut, après trois mois de siège. (II. 7.)

D'ailleurs Procope n'indique nullement à quelle extrémité de la montagne était située Medeos ; « παρὰ τοῦ ὄρους τὰ ἔσχατα κεῖται » dit-il, et pas un mot de plus. J'ignore donc d'après quelle autorité l'Académie des

(1) Le nom de cette ancienne ville est écrit Μιδέος et Μιδένος dans deux autres manuscrits de Procope.

(2) A 15 mètres environ au-dessus de la plaine des Senhadja et 27 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Inscriptions et Belles-Lettres et Louis Marcus ont été amenés à dire qu'elle était située au pied occidental, au Sud-Ouest de l'Edough (1).

Trois mois de siège, une attaque infructueuse et la perte de cent dix hommes pendant l'assaut, pour un chef plein d'ardeur et d'intelligence comme Pharas, pour une troupe d'élite comme celle qu'il commandait, (II. 4) supposent une forteresse bien autrement défendue par la nature que ne pouvait l'être *El-Ksour* à l'époque de Gélimer (2).

D'un autre côté, si l'on réfléchit que l'Edough est aux portes d'Hippone et que sur tout son contour, du côté de la mer, il existait encore, au VIe siècle, cinq stations maritimes desservies par la route qui reliait Hippone à Rusiccada par le littoral (3), on s'explique difficilement

(1) L. Marcus *(Hist. des Vandales*, l. III, ch. XIII, p. 389) considère l'Edough comme une chaîne de montagnes bordant les rivages du Seybous *(sic)* depuis les environs d'Hippone ou Bône jusqu'à ses sources Or, comme la Seybouse prend naissance dans le pays des Harakta, au Sud-Est de Guelma, il s'en suivrait que toutes les montagnes situées à droite et à gauche de la rivière, depuis sa source jusqu'à son embouchure dans la mer, à l'Est de Bône, constitueraient un seul et même système, l'Edough, ce qui est orographiquement et géologiquement impossible. Les unes courent du Nord-Ouest au Sud-Est, et les autres du Sud-Ouest au Nord-Est et n'ont, par conséquent, ni la même direction, ni la même origine (11e, 13e et 16e soulèvements).

L. Marcus a eu tort de ne point suivre plus scrupuleusement la leçon du savant Mannert qui, tout en confondant le mont Pappua avec l'Edough, en fait au moins une branche latérale des monts *Thambès* de Ptolémée, c'est-à-dire du massif montagneux qui limite au Nord le territoire des Harakta et qui, traversant celui des Hanencha et remontant au Nord et Nord-Est jusqu'à Bulla et le Cap Roux, sépare le bassin de la Medjerda (anc. Bagradas) de celui de la Seybouse (anc. Ubus).

(2) Les Hérules étaient armés à la légère et très-habiles à faire la guerre d'escarmouche.

(3) Subluco, Tacatua, Muharur, Zaca et Culucitanæ.

comment les Maures qui l'habitaient auraient été aussi sauvages, Βάρβαροι, que veut bien le dire l'historien grec (II. 4.). A deux pas d'une ville aussi importante qu'Hippone (1), la préférée des anciens rois de Numidie :

« ..... *antiquis dilectus regibus Hippo* »

comme dit Silius Italicus (Punica 3.259), à deux pas également de cinq petits ports de mer assez commerçants sans doute (2), les Maures de l'Edough devaient être encore plus civilisés et plus aisés que les Kabyles qui l'habitent de nos jours.

Dans ces heureuses conditions ils ne pouvaient en être réduits à passer toute leur vie dans de misérables cahutes, à n'avoir pour tout vêtement, été comme hiver, qu'un grand sarrau et une tunique de bure, à coucher sur la dure et à ne se nourrir, enfin, que de froment, de seigle et d'orge moulus grossièrement et à peine cuits (II. 6.).

Enfin, comment admettre qu'avec une petite armée com-

(1) Hippone occupait, dit-on, une superficie d'au moins 60 hectares et comptait de 30 à 40,000 âmes, lorsque Giseric vint y assiéger Boniface, au commencement de juin de l'an 430.

(2) De ces cinq stations la plus importante devait être assurément celle de *Tacatua*, aujourd'hui Takouch, que la *Table de Peutinger* place à 36 milles (93,330 m.) de Rusiccada (Philippeville) et à 51 milles (75,553 m.) d'Hippo Regius (Bône). Assise au pied de la montagne, à l'Est d'un cap (Ras Takouch) qui en se séparant de la côte comme une presqu'île offrait alors comme aujourd'hui encore, un abri contre les vents d'Est et un abri contre ceux de l'Ouest, son port convenait à toute espèce de bâtiment. Et si, comme tout le fait présumer, *Tacarata* était synonyme de *Tacatua*, cette station avait son évêque tout comme Hippone, puisqu'on trouve à la conférence de Carthage, en 411, un certain Aspidius *Tacaratensis* et que d'un autre côté la Notice place Crescentius *Tacaratensis* le 113e des évêques de Numidie qui se rendirent à la convocation du roi Hunerie, en 481. En tout cas, il faut qu'elle ait été réellement importante pour que Pline ait pris la peine de la mentionner (*Hist. natur.* v. 4.).

me celle qu'il commandait, Pharas soit parvenu à cerner l'Edough au point d'empêcher qui que ce soit d'en sortir ou d'y pénétrer? Si habiles et vaillants que fussent les soldats qui la composaient, elle ne pouvait certes empêcher Gélimer de s'esquiver d'un massif de soixante kilomètres de long, sillonné de plusieurs vallées et d'une foule de ravins descendant les uns à la plaine, les autres à la mer. (1)

J'estime donc que, malgré l'avis contraire de d'Anville (2), de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (3), de L. Marcus (4), de Dureau de la Malle (5), de Pélissier (6), de Fournel (7) et de M. Dolly (8) qui prétend reconnaître dans le nom de *Meleg Gelimini* (9), le lieu où

(1) On peut se représenter l'Edough comme un vaste triangle montagneux dont la base est toute la partie abrupte qui longe la mer, du cap de Garde au Cap de Fer, sur une longueur de soixante kilomètres, dont le sommet est le Djebel-Bellout, à l'extrémité duquel sont les ruines d'*El-Ksour*, et dont les deux côtés bordés par la plaine des Sanhadja, le lac Fetzara et la plaine des Karézas, regardent, l'un le Sud-Ouest, l'autre le Sud-Est et mesurent chacun de 35 à 40 kilomètres de long.

La distance du Djebel-Bellout au Ras-Ake'in, point intermédiaire entre le Ras-el-Hamra et le Ras-el-Hadid, étant de 23 kilomètres à vol d'oiseau, il s'en suit que la superficie du massif entier de l'Edough peut-être évaluée à 172 lieues carrées

(2) D'Anville, *géogr. anc. abrég.* p. 665; in-4°; imp. roy. 1834.

(3) *Rech sur l'hist. de la part. de l'Afr. sept. connue sous le nom de Régence d'Alger*, t. I. p. 105-107 in-8°; imp. roy 1835.

(4) *Hist. des Vand.* l. III, ch. XIII, p. 389.

(5) *Recueil de renseignements sur la Prov. de Constantine*, p. 232, in-8°, — Paris 1837.

(6) *Mém. hist. et géogr. sur l'Algérie*, p. 361 in-8°; imp. roy. 1844.

(7) *Richesse min. de l'Algérie*, l. I. ch. I, sect. 2, p. 31, imp. nat. 1849.

(8) *Revue africaine*, année 1862, p. 475-477.

(9) Les Arabes donnent le nom de *Meleg Gelimini* à un certain passage situé à 7 kilomètres Ouest de Bône, entre un rocher qui surplombe l'Oued-el-Kantara et le pont romain qui conduisait les eaux de la montagne à Hippone.

le roi Vandale se rencontra avec Cyprien, l'envoyé de Bélisaire, et fit sa soumission, il y a tout lieu de rejeter la synonymie de l'Edough avec le mont Pappua.

On ne saurait avec plus de bonheur identifier le Pappua au petit ou grand *Babourah* de nos cartes, en s'appuyant sur une analogie de son produit par la permutation, en langue arabe, du *p* en *b* et sur la finale du mot. Gélimer, encore moins que Pharas, ne pouvait aborder ces hautes montagnes en hiver à cause des quantités énormes de neige qui d'ordinaire les recouvrent dans cette saison (1). En gagnant et occupant l'une ou l'autre, le roi fugitif sortait d'ailleurs des limites de la Numidie, ce qui est absolument contraire aux textes.

On ne saurait non plus s'appuyer sur ce que depuis le versant oriental du Babor jusqu'à l'Edough, près de Bône, on ne voit généralement que de pauvres cahutes en clayonnages ou en torchis, recouvertes en dis ou en liège, dans lesquelles gens et animaux logent pêle mêle, pour établir que c'est bien dans le Babor, ce pays sauvage et abrupte, que Gélimer s'était réfugié (2).

Lorsque Procope dit à propos des Maures auprès desquels le roi Vandale avait trouvé un asile: « l'hiver, l'été et tout autre temps ils les passent dans de misérables cahutes où l'on peut à peine respirer, et dont ni la neige, ni la chaleur, ni d'autres incommodités ne sauraient les faire sortir; ils couchent sur la terre; les hommes un peu à leur aise mettent, seuls, quands ils

(1) Le petit et le grand Babor sont à 15 et à 20 kilomètres seulement du rivage et à 1965 et 1970 mètres au-dessus du niveau de la mer.

(2) *Revue africaine*, année 1862, p. 274.

peuvent, une peau sous eux; ils ne changent point de vêtement selon les saisons; ils portent toute l'année un gros sarrau et une tunique de bure; le pain, le vin, tout aliment tant soit peu succulent leur est inconnu; comme les bestiaux, ils vivent de froment, de seigle et d'orge qui ne sont ni cuits, ni moulus, ni pétris » (II. 6), l'historien grec n'entend point parler seulement des Maures qui habitaient le mont Pappua, mais de tous les Maures en général. Et cela est si vrai, qu'avant de faire le tableau de leur existence, toute de privations, il fait celui des Vandales qui, depuis qu'ils occupent l'Afrique, dit-il, prennent des bains tous les jours; garnissent leurs tables de ce que la terre et la mer produisent de plus délicat et de plus recherché; portent des vêtements tissés d'or et de soie; passent tout leur temps aux théâtres, aux cirques, etc., etc; sont tombés, en un mot, dans un état profond de mollesse et de corruption. (II. 6).

On ne saurait se fonder davantage sur ce nom de *Maures* pour affirmer que c'est bien dans les montagnes du *Babor* que Gélimer s'était retiré, car Procope l'emploie presque toujours pour désigner les Gétules et non les habitants des deux Mauritanies.

Enfin, c'est avec moins de bonheur encore qu'en s'appuyant précisément sur ce nom de *Maures* que l'historien donne à toutes les populations du Sud, en ayant bien soin d'employer, au contraire, celui de *Libyens* pour celles du Tell, et qu'en traduisant ἔστι μὲν ἐν τοῖς Νουμιδίας ἐσχάτοις par *situé tout au bout, à l'extrémité, au fond de la Numidie,* on a voulu placer le Pappua dans l'Aurès. Cette

montagne, ou plutôt cet énorme massif de montagnes (1), est bien situé dans la partie la plus *reculée*, la plus *extrême* de la Numidie ; elle a bien des cimes très-élevées, très-escarpées, presque inaccessibles, tout comme le Pappua, mais Procope qui nous fait le récit des évènements qui se sont passés dans l'Aurès, après le départ de Bélisaire ; qui entre dans une foule de détails sur les deux expéditions que fit plus tard Salomon contre les Maures de la contrée, n'aurait certes pas négligé de rappeler à ce propos que ce massif avait servi naguère d'asile impénétrable au dernier roi Vandale.

D'ailleurs qu'aurait été faire ce roi détrôné et fuyard

(1) Par Aurès nous entendons tout le massif montagneux qui a pour limites naturelles au Nord : la plaine des Achèches et celle de Roumila ; à l'Ouest l'Oued-el-Kantr'a ; au Sud le Sahara algérien, et à l'Ouest l'Oued-el-Arab, et qui présente, par conséquent, un carré à peu près régulier d'environ 850 kilomètres de superficie.

Il se compose de trois grandes rides parallèles courant toutes du Sud-Ouest au Nord-Est et séparées l'une de l'autre par l'Oued-el-Abiod et l'Oued-Abdi. Ce sont, avec leur infinité de ramifications très-courtes et coupées par des gorges étroites et profondes, leurs prolongements et leurs satellites obligés : l'Ahmar-Khaddou au Sud, le Djebel-Kronma au centre et le Djebel-Mekmel au Nord.

Ptolémée signale bien l'Aurès qu'il appelle Αυδον, mais il en fait une hauteur isolée et non un massif. Il en est de même de Procope qui applique le nom d'Αυράσιον au massif montagneux des Amamra (II, 13) situé à l'Ouest de Krenchela et qui, en dehors du Djebel-Aouress de nos cartes, renferme le groupe important du Djebel-Noughis. Cependant quand il représente Yabdas, prince des Maures de la Région Aurasienne, marchant à la tête de 30,000 hommes (II, 13) ; qu'il place la ville de Tamugas à l'orient de l'Aurès, (II, 13) ; qu'il nous apprend (II, 19) qu'un grand nombre de Maures s'étaient, à l'approche de Salomon, retirés au delà de l'Aurès, en Mauritanie, et dans le pays berbère qui regarde au Sud (Hodna) ; qu'en parlant, enfin, de la province de Zaba (Zab), il la place également au-delà de l'Aurès, (II, 20) il est clair que sous ce nom d'*Aurasion*, il entend parler, comme nous, de tout le massif désigné aujourd'hui sous le nom d'*Aurès* et non du massif des Amamra seulement.

dans l'Aurès ? Pouvait-il espérer y trouver un bon accueil, un refuge inviolable ? Les Vandales l'avaient bien occupé sous Giseric, mais ils n'étaient jamais parvenus à y maintenir les populations turbulentes dans l'obéissance et déjà sous Humériс, son successeur, ils en avaient été expulsés par les Maures (I. 8).

Enfin, pour couper court à toute digresssion, ne découle-t-il pas du récit même de Procope que Gélimer, en s'esquivant de son camp de Tricamara, avant l'issue de la bataille, s'était enfui du côté d'Hippone, par Bulla, et non du côté de l'Aurès, par Admedera et Tebessa ?

Selon cet historien qui, en qualité de secrétaire, accompagnait Bélisaire dans toutes ses expéditions et fut témoin oculaire de la plupart des évènements qu'il raconte, Gélimer n'attend pas que les Byzantins viennent l'attaquer de nuit une quatrième fois (1) ; il saute à cheval et suivi de quelques parents et serviteurs seulement, ξυγγενεῖς καὶ τῶν οἰκετῶν ὀλίγοι, il se sauve du côté de la Numidie, καὶ τὴν ἐπὶ Μουμιδας φέρουσαν ἔφευγε, laissant son armée sans chef et sans ordres (II. 3).

Les Vandales ne s'aperçoivent pas de suite de la disparition de leur roi ; mais dès qu'ils apprennent qu'il les a lâchement abandonnés et qu'ils voient l'ennemi s'approcher de plus en plus du camp où ils se sont retranchés, ils ne songent plus qu'à fuir aussi, laissant femmes, enfants et richesses à la merci des Grecs (II. 3).

(1) Gélimer s'était campé avec son armée à Tricamara, à 140 stades ou 26 kilomètres environ au S. O. de Carthage, et venait de perdre son frère Tzazon, après trois attaques successives repoussées vaillamment.

Dès que le jour paraît, Bélisaire assemble tout ce qu'il peut trouver d'officiers et de soldats, et après leur avoir reproché vivement de s'être mal conduits après la victoire (1), il ordonne à l'un de ses meilleurs et plus dévoués capitaines, Jean l'Arménien, de prendre deux cents cavaliers et de poursuivre Gélimer jour et nuit, μήτε νύκτα μήτε ἐμέραν, jusqu'à ce qu'il le prenne vif ou mort, ζῶντα ἢ νεκρὸν, se réservant le soin d'aller, lui aussi, à la poursuite du roi fugitif, dès qu'il aura rassemblé toutes ses troupes et rassuré les vaincus sur le sort qui les attendait (II. 4).

Jean l'Arménien était à la poursuite de Gélimer déjà depuis cinq jours et cinq nuits et sur le point de le saisir, ἔμελλεν ἐς χεῖρας ἱέναι, lorsqu'un officier des gardes de Bélisaire, du nom d'Uliaris, voulant tirer un oiseau, perça de part en part le cou du vaillant capitaine avec sa flèche et le tua (II. 4).

Cet incident permit au roi d'échapper encore cette fois des mains de l'ennemi et de prendre d'autant plus d'avance sur lui, que Bélisaire qui, sur ces entrefaites, était arrivé sur le théâtre de l'accident, au lieu de le poursuivre plus vivement que jamais, se rend sur la tombe de Jean l'Arménien, y verse d'abondantes larmes et perd un temps précieux à s'occuper de questions tout à fait hors de saison (II. 4).

(1) Après que les Vandales eurent abandonné leur camp, le gros de l'armée byzantine, recrutée un peu partout, comme on sait, (Goths, Alains, Huns, Persans, Hérules, Syriens, Arméniens) s'était répandue en désordre dans toute la campagne. Dispersés de toutes parts, officiers et soldats, seuls ou réunis par groupes de deux ou trois, s'enfoncèrent dans les bois, fouillèrent les grottes, les cavernes et tous autres lieux où ils croyaient que les Vandales avaient pu cacher quelque chose. (Procope. *De bello Vand.*, II, 4).

L'éminent général ne renonce pas cependant à poursuivre l'indigne descendant de Giseric et arrive bientôt à Hippone. Là, il apprend que le roi fugitif occupe le mont Pappua et reconnaît qu'il ne peut aller le prendre dans sa retraite à cause de l'hiver et des affaires qui le rappellent à Carthage (II. 4).

Il est donc hors de contestation, on le voit, que Gélimer s'était enfui du champ de bataille de Tricamara avant que les Byzantins aient définitivement vaincu et qu'il s'était dirigé vers la Numidie en prenant la route de Bulla, qu'il avait déjà prise d'ailleurs, avec le gros de son armée, après la bataille de Decimum.

Cela résulte non seulement du passage suivant de Procope : ἔφευγον δὲ οἱ Βανδίλοι οὐκ ἐς Καρχηδόνα οὐδὲ ἐς Βυζάκιον, ὅθενπερ ἧκον, ἀλλ' ἐπὶ τὸ Βούλλης πεδίον καὶ τὴν ἐς Νουμιδας ὁδὸν φέρουσαν (I. 19), mais encore de ceux où cet historien a soin de nous dire qu'après sa défaite à Decimum, Gélimer avait réuni tout ce qui lui restait de soldats et de Maures alliés (I. 25) dans la plaine de Bulla et que c'est de là qu'il marcha, avec Tzazon, son frère, sur Carthage (II. 1) pour prendre sa revanche sur Bélisaire et ressaisir son trône.

La lettre pleine de découragement qu'il écrit à Tzazon pour le presser de quitter la Sardaigne et de voler à son secours en fournit aussi la preuve. « Il ne nous reste plus rien, lui dit-il, que la plaine de Bulla ; c'est là que nous nous tenons dans l'espoir que toi et les tiens vous ne tarderez pas à venir à notre secours : ἡμῖν τε ἀπολέλειπται μόνον τὸ Βούλλης πεδίον, οὗπερ ἡμᾶς ἡ εἰς ὑμᾶς ἐλπὶς καθίσασα εἴργει (I. 25).

Tout ce qui se trouvait au-dessous de la ligne de Car-

thage à Bulla était donc au pouvoir des Maures qui, prévoyant la fin du royaume vandale en Afrique, s'étaient empressés, aussitôt après la bataille de Decimum, non seulement d'envoyer des ambassadeurs à Bélisaire pour lui faire savoir qu'ils étaient prêts à reconnaître la suprématie de Justinien, si l'empereur voulait consentir à reconnaître, de son côté, leurs titres et leur accorder l'investiture comme sous les Romains, mais de lui livrer encore, comme témoignage de leur sincérité, leurs enfants en ôtage (I. 25).

Gélimer ne pouvait, par conséquent, prendre d'autre route que celle de Bulla sans tomber entre les mains de populations hostiles et perfides.

Il est aussi hors de doute qu'il avait déjà dépassé la frontière, lorsque Jean l'Arménien, qui le serrait de près, vînt à être tué de la main d'Uliaris, car en admettant qu'il ait fait seulement 210 stades ou 40 kilomètres par jour (1), il avait parcouru, au bout du cin-

(1) Procope dit bien qu'un corps d'armée en campagne ne faisait pas plus de 74 à 83 Stades (de 13 à 15 kilomètres) par jour (I, 17), mais il ne dit rien de la distance parcourue en un jour par un corps de cavalerie marchant seul. Ce renseignement, il est vrai, ne nous serait pas d'une grande utilité, puisque les étapes militaires devaient, à son époque comme de nos jours, varier de longueur suivant les facilités ou les difficultés de terrain et les exigences de la guerre. Ainsi, lui-même nous montre les Byzantins faisant tantôt 50 stades (10 kilom. env.) seulement par jour [II, 13] et tantôt 213 (40 kilom. env.), suivant qu'ils marchaient en plaine ou dans la montagne, inquiétés ou non par l'ennemi (I. 17).

Qu'il nous suffise donc de savoir qu'il comptait 10 jours de marche de Carthage à Hippone (2,100 st.), et que la Table de Peutinger indique seulement 209 milles (1672 stades) entre ces deux villes, pour établir que la journée d'un piéton était, sans doute, ici de 167 stades ou 31 kilomètres et non de 210 (39 kilom. env.), comme il le dit ailleurs (I, 1), et pour en conclure que le roi avait déjà fait plus de la moitié de la route de Carthage à Hippone, quand Jean qui le poursuivait, l'épée dans les reins, fut tué par accident.

quième, une distance de 1050 stades ou 194 kilomètres et demi (1) et laissé derrière lui Bulla dont la plaine n'était, suivant Procope (I.19), éloignée de Carthage que de quatre bonnes journées de piéton, c'est-à-dire de 840 stades (162 kilom. 1/2), et à 110 stades ou 20 kilomètres tout au plus de la frontière (2).

Seulement, ce que l'historien grec ne dit pas, mais laisse deviner néanmoins, c'est que Gélimer ignorant la mort de Jean l'Arménien et croyant l'avoir toujours sur les talons, jugea fort à propos, en entrant en Numidie, de se dérober, c'est-à-dire de changer son itinéraire et d'obliquer à gauche au lieu d'obliquer à droite.

Il quitte donc subitement la route d'Hippone où Jean n'eût pas tardé à le rejoindre, en effet, si comme le dit Procope, le sort n'en avait décidé autrement, τύχης ἐναντίωμα ξυνηνέχθη τοιόνδε (II. 4). Il s'enfonce dans le cœur de la montagne par les sentiers les plus détournés, laissant Bélisaire galoper sur la grande route d'Hippone avec la douce illusion de le prendre soit en chemin, soit à Hippone.

(1) Cornelius Nepos (*Vit. Annib.* 23) et Appien (*Punica* c. 47) rapportent qu'Annibal, après la bataille de Zama, avait, en se sauvant à Adrumète, parcouru en deux jours et deux nuits 3,000 stades (555 kilom. 1/2), mais ces deux historiens se trompent sur la véritable position de Zama que Polybe place avec raison près de Naraggara (Sidi-Youssef), c'est-à-dire à 1760 stades ou 220 milles romains tout au plus d'Adrumète (326 kilom. env.).

Mais si Annibal n'en fit pas moins, dans cette mémorable circonstance, 1760 stades en 48 heures, soit 161 kilomètres en 24 heures, il ne faut pas oublier qu'il n'était alors suivi que de quelques cavaliers (Polybe XV, 15), tandis que Gélimer traînait à sa suite non-seulement des domestiques, mais encore des femmes, des enfants (II, 3 et 7).

(1) La *Table de Peutinger* compte 129 milles (191 kilom.) de Carthage à Bulla par Tuburbo-Minus et Vaga et 80 seulement (118 kilom.) de Bulla à Hippone par Ad Aquas et Odiana.

Procope, d'ailleurs, ne dit pas que Gélimer est entré dans Hippone et en est sorti ensuite pour gagner le mont Pappua. Il rapporte simplement que Bélisaire, à la poursuite du roi, étant arrivé à Hippone, apprit là que Gélimer occupait cette montagne et qu'il ne pouvait aller l'y prendre : Βελισάριος δέ αὐτὸν τὸ ἐντεῦδεν εδιωκεν, ἐς πόλιν τε Νουμιδῶν ἐχυρὰν,... ἀφικόμενος,... ἔμαθε Τελίμερα ἐς Ἱαπποῦκν τὸ ὄρος ἀναβάντα οὐκέτι ἁλώσιμον Ρωμαίοις εἶναι. (II. 4).

Ce qui a incité beaucoup d'auteurs à dire que Gélimer était entré dans Hippone et en était sorti ensuite pour gagner au plus vite notre moderne Edough, c'est la leçon du savant Dindorf qui a traduit la fin de ce passage de Procope par : *cognovit non posse a Romanis capi Gelimerem, occupato jam monte Pappua* (2). Le savant traducteur de Procope en a dit beaucoup trop, on le voit, en employant l'adverbe *jam*, déjà, qui n'a point son équivalent dans le texte grec.

Enfin, si Gélimer était entré réellement dans Hippone, il se serait empressé de monter à bord d'un des bateaux que Boniface, son secrétaire, avait, au début de la guerre, et sur son ordre, amenés à Hippone, chargés de tous les trésors de la couronne, et tenait prêt à partir pour l'Espagne, dans le cas où les affaires viendraient à se gâter : ἢν τά πράγματα σφίσιν οὐκ εὖ καθιστάμενα ἴδοι (II. 4). Il eut ordonné de lever l'ancre aussitôt et n'eût pas été se cacher, à coup sûr, dans la montagne voisine.

(2) Il n'existe point dans tout ce passage de Procope de mot qui réponde à l'adverbe *jam*, déjà, de la traduction latine. C'est pour s'être laissé dominer, sans doute, par la tradition qui veut que Gélimer se soit retiré dans l'Edough, que le savant Dindorf a employé cet adverbe si arbitrairement, en l'accompagnant encore du participe passé *occupato*, alors que l'historien grec emploie tout simplement l'infinitif εἶναι, *être*.

N'était-ce pas en Espagne, auprès du roi Theudis, que Gélimer comptait se retirer, en effet, si la fortune des combats venait à abandonner les Vandales et à ne leur laisser plus d'autre espoir de salut que la fuite (II, 4) ?

Or, Boniface ne met à la voile que lorsqu'il apprend, non pas seulement l'issue fatale de la bataille de Tricamara, mais encore tout ce qui s'était passé depuis, ἐπεὶ δὲ τάχιστα ἡ ἐν Τρικαμάρῳ μάχη καὶ τὰ ἄλλα ἅπερ ἐρρήθη ἐγεγόνει (II. 4).

Bélisaire était déjà aux portes d'Hippone, ὡς δὲ ἀφίκετο ἐς Ἱππονερέγιον Βελισάριος. Il ne pouvait hésiter plus longtemps, et malgré le mauvais état de la mer, il leva l'ancre. On sait le reste. Battu par la tempête, Boniface fut obligé de regagner Hippone et de remettre toutes les richesses confiées à sa garde entre les mains du général byzantin (II 4).

C'est de la bouche de quelque messager officieux, Maure ou Vandale, que Boniface apprend donc la défaite complète des Vandales à Tricamara et non par le roi lui-même. Celui-ci se voyant poursuivi et sur le point d'être pris, s'il continuait à suivre la route de Bulla à Hippone par *ad Aquas* et le revers septentrional des monts Thambès (Beni-Salah), avait prudemment quitté cette voie, comme nous l'avons déjà dit, pour s'enfoncer dans le cœur de la montagne et gagner le mont Pappua (Nador) (1).

Mais, objectera-t-on sans doute, le Nador dans lequel je prétends que Gélimer s'est retiré après sa dernière

(1) Une route devait relier également Bulla à Tagaste (auj. Souk-Ahras) par la vallée du Bagrada (Medjerda), rejoindre au Nord celle d'Hippone à Tipasa, en passant par notre moderne Oued-Cham et se souder, au Sud, à celle de Carthage à Cirta par Sicca Veneria, Naraggara et Tubursicum, au point appelé de nos jours Aïn-Guettar (anc. Thagoura).

défaite, ne répond point à la description que donne Procope du mont Pappua. Là, point de cimes élevées, escarpées, inaccessibles, etc., etc. Bien moins encore qu'à l'Edough, Pharas ne pouvait, avec sa poignée d'Hérules, en garder toutes les avenues, toutes les issues, au point de n'y laisser entrer ou sortir qui que ce fût ou quoi que ce soit. Ce n'est point comme l'Edough un massif isolé; c'est tout un pâté de montagnes qui se rattachent les unes aux autres sur une étendue considérable de pays. On y voit bien encore quelques ruines plus ou moins importantes à l'extrémité d'un mamelon qui pointe dans un des méandres de l'Oued-el-Hammam et surplombent la rive gauche de cette petite rivière; mais tout cela ne constitue ni une montagne inaccessible, ni une ville imprenable.

C'est vrai. Le Nador considéré comme massif et circonscrit dans ses limites naturelles, c'est-à-dire l'Oued-Tertra à l'Ouest, la Seybouse et l'Oued-Melah au Nord et l'Oued-el-Hammam à l'Est et au Sud, ne présente pas, j'en conviens, les caractères qui distinguent une montagne isolée (1). Ces divers cours d'eau ne le séparent guère

(1) A part l'Edough, il n'existe dans la province de Constantine (anc. Numidie) et voire même dans toute l'Algérie, de montagne réellement isolée que le Djebel-Sidi-Rgheïs, sorte de cône elleptique orienté de l'Est à l'Ouest dans la partie de la plaine des Harakta occupée par la fraction des Ouled-Saïd et dont le côté méridional, effondré du sommet à la base, présente à l'intérieur une succession de pics échancrés, d'escarpements verticaux penchés au-dessus de foudrières et de précipices effrayants qui en rendent l'ascension impossible de ce côté. Toutes les autres montagnes isolées dans la région des Hauts Plateaux où seuls on les rencontre tout à fait à l'Est, ne sont, à proprement parler, que des *pitons*. Le Sidi-Rgheïs lui-même n'a que dix ou douze kilomètres de développement du Sud-Ouest au Nord-Est, mais il s'élève à 828 mètres au-dessus de la plaine (1628 m. au-dessus de la mer), alors que les Djebel Taraguelt, Mesloula, Mkerga et Djebel Guelb ne dominent guère les plaines avoisinantes que d'environ 400 à 500 mètres et n'ont guère plus de 4 à 5 kilomètres de long.

des montagnes voisines avec lesquelles il ne forme réellement qu'un seul et même système.

Il est un point cependant, dans le massif du Nador, qui commande à tous les autres, c'est le Nador proprement dit, superbe dôme qui domine, au Nord, toute la vallée de la Seybouse et, au Sud, toute celle de l'Oued-el-Hammam jusqu'au Kef-el-Aks. Sa coupole arrondie s'élève à 611 mètres au-dessus du niveau de la Seybouse (1) et de chacun de ses flancs jadis boisés, mais aujourd'hui défrichés, sortent deux ruisseaux, l'Oued-el-Abiad et l'Oued-bou-Zorah qui, en se rejoignant à sa base, vont grossir, au Nord, l'Oued-Melah de leurs eaux toujours paisibles en été mais torrentueuses en hiver. Ils l'étreignent à l'Ouest, au Nord et à l'Est comme dans une ceinture étroite et en défendent l'accès de ces trois côtés pendant la saison des pluies et de la neige. Au Nord, comme au Sud, ses pentes mises en culture et où paissent toute l'année les nombreux et magnifiques troupeaux du caïd Ben-Zerguin, sont encore assez douces, tandis qu'elles sont très-raides des deux autres côtés.

Au sommet de la montagne, on voyait encore, dans les premières années de notre occupation, les ruines d'un *castellum*, d'un poste d'observation, *burgus speculatorum*, les Romains ne pouvant avoir négligé d'occuper un point aussi merveilleusement situé pour surveiller le pays à dix lieues à la ronde.

Le Pappua était très-escarpé et on ne peut plus inaccessible, ἀκρότομόν τε επι πλεῖστον και δεινῶς ἄβατον, dit

(1) A 721 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Procope (1), puis il ajoute, entre parenthèses, πέτραι γὰρ ὑψηλαὶ ἐς αὐτὸ πανταχόθεν ἀνέχουσι. ce qui peut se traduire tout aussi bien et même mieux par : *des roches très-élevées l'entourent, le dominent de toutes parts,* que par : *sa cime est hérissée de roches très-élevées* (II 4).

Or, le sommet du Djebel-Zergue, du Djebel-Ouarass et du Djebel-Queraiem qui servent comme de satellites au Djebel-Nador à l'Ouest, au Sud et à l'Est, ne présente partout qu'une masse énorme de roches complètement nues dont les tranches horizontales, bizarrement contournées ou déchiquetées capricieusement, attirent et captivent l'attention de tous ceux qui parcourent la contrée.

A l'extrémité de la montagne existait une ville ancienne du nom de *Medeos,* πόλις ἀρχαία Μηδεὸς ὄνομα παρά τοῦ ὄρους τὰ ἔσχατα κεῖται. C'est là que Gélimer se tenait avec sa suite, ἐνταῦθα Γελιμὲρ ξὺν τοῖς ἑπομένοις ἡσύχαζε (II, 4).

(1) Tout en reconnaissant que les renseignements fournis par Procope sur l'histoire de la guerre des Vandales en Afrique ont une très-grande valeur ; qu'en sa qualité de secrétaire de Bélisaire et d'historien impartial et intelligent, c'est encore le seul et le meilleur témoignage à invoquer dans la question du Pappua, nous ne saurions lui pardonner de s'être exprimé parfois avec plus d'enthousiasme que d'exactitude. Ses descriptions sont pittoresques, très-pittoresques même, mais trop souvent amplifiées. Il abuse des superlatifs. Ainsi, une montagne tant soit peu escarpée, ἀκρότομόν, comme le Pappua, par exemple, devient facilemnt sous sa plume, une montagne *terriblement inaccessible,* δεινῶς ἄβατον (II, 4) et l'Aurès (Αὐράσιον), à ses yeux, n'a pas son *pareil au monde,* οἷον δὴ γῆς τῆς οἰκουμένης ἑτέρωθι ὡς ἥκιστα ξυμβαίνει εἶναι, car il s'élève *à pic jusqu'au ciel,* τοῦτο γὰρ τὸ ὄρος οὐρανόμηκες μὲν ἐν τῷ ἀποτόμῳ ἀνέχει (de Aedifi. VI, 7). C'est très-poétique, mais très-inexact aussi malheureusement, [le point culminant de l'Aurès (Djebel Chebia) n'étant qu'à 2312 mètres au-dessus de la mer, alors que, sans sortir même de l'Afrique septentrionale, on en voit, au Maroc (ancienne Mauritanie Tingitane),qui ont jusqu'à 3100 et 3474 mètres d'altitude (Djebel Miltsin).

Certes, les ruines du Hammam N'baïls ne sont point placées absolument dans les mêmes conditions. On n'y parvient qu'après avoir doublé les rochers du Djebel-Zergue qui les séparent du Nador proprement dit, mais elles occupent néanmoins l'extrémité d'un mamelon qu'on peut, à la rigueur, considérer comme la partie extrême du massif. Leur situation milite donc aussi en faveur de notre opinion.

D'ailleurs, si Ethicus place, comme nous l'avons déjà dit (1), *Calamam* (Guelma) entre *Midorum* et *Constantinam,* par *Midorum* ce géographe entend parler évidemment de *Midenos* comme ville principale des *Mideni* dont le territoire s'étendait, dans les monts Thambès, jusqu'aux approches de l'île de Tabraca (Tabarca), suivant Ptolémée (2).

On pourrait nous faire remarquer, il est vrai, que *Calama* était aussi bien entre la *Midenos* de l'Edough (El-Ksour?) et *Constantina,* qu'entre cette dernière ville et la *Midorum* d'Ethicus (Hammam-N'baïls); mais à cette objection nous répondrons que le géographe istriote, en nommant les 64 villes de son océan méridional (3), com-

(1) *Rec. des Not. et Mém. de la Soc. arch. de Constantine.* Année 1878, 19e vol. p. 296.

(2) IV, 3, page 110, éd. Berth.

(3) Les douze provinces de l'Océan méridional étaient, suivant Ethicus, l'Ethiopie, l'Egypte, la Libye, la Pentapolim (Cyrénaïque), l'Afrique propre, la Tripolim (Tripolitaine), le Byzacium (Byzacène), la Leugi (Zeugitane), la Gétulie, la Numidie et les deux Mauritanies Sitifienne et Césarienne.

mence par citer celles du littoral (1) avant d'énumérer celles de l'intérieur (2), et que parmi ces dernières il désigne *Midorum* immédiatement après *Ad Medera, Theveste, Madaure, Tubursicum* et avant *Calama, Constantina* et *Mileu.*

Les renseignements fournis par Ethicus, loin de combattre notre assertion, ne font donc que la confirmer davantage.

On pourrait nous objecter encore que Pharas, obéissant aux ordres de Bélisaire, avait commencé par prendre toutes les mesures nécessaires pour que Gélimer ne puisse s'enfuir de la montagne, ni recevoir quelque secours du dehors : ως μήτε τὸ ὄρος ἀπολιπεῖν Γελίμερι δυνατὰ ἔη μήτε τι τεο αναγκαίων ἐς αὐτὸ εσκομιζεσθαι (II. 4) ; qu'après avoir tenté vainement d'escalader le Pappua et perdu cent dix hommes dans sa malheureuse entreprise, ce chef Hérule avait repris ses premières positions et veillé de nouveau à ce que personne ne puisse en sortir ni rien y entrer, καὶ οὔτε ἀποδιδράσκειν αὐτοὺς ἐνεδίδου οὔτε τι τῶν ἔξωθεν ες αὐτους φέρεσθαι (II. 6) ; qu'après avoir écrit au roi pour l'engager à se rendre, Pharas n'en garda pas moins toutes les avenues de la montagne avec autant de soin qu'au-

(1) Arabia, Nitiobres, Fossa Trajani, Thebes, Thébaïs, Bérénice, Ammon, Ptolémaïs, Cyrène, Filénos, Nareta, Oea, Sabrata, Leptis la Grande, Tacape, Disdum, Thenis, Leptis la Petite, Adrumète, Neapolis, Cleypéïs, Carthage, Utique, Dyarhyte, Tabraea, Hippone-Royale, Rusicade, Culli, Saldis, Quinque gentiani, Rusuccura, Tipasa, Cæsarea, Chartennas, Portus Magnus et Hesperis.

(2) Balli, Laribus, Siccène, Obla, Salulis, Assuris, Zama Royale, Sufibum, Suffetule, Cilione, Theleptis, Capsa, *Ad Mederam, Thevestin, Madauros, Tubursicunum,* Midorum, *Calamam, Constantinam, Milen,* Tamugade, Lambese, Sitifi, Magri, Zabi, Tabusitia et Biva.

paravant : τῆς μέντοι πρεσεδρείας ουδεν μεθιείς ἐφύλασσε μαλλον ἤ πρότερον (II. 6) et que ce n'était pas, enfin, avec une poignée d'hommes (1), si prompts qu'ils fussent à se mouvoir, à se multiplier sur tous les points (2), que le lieutenant de Bélisaire pouvait prendre toutes ces mesures et empêcher le roi Vandale de se sauver du Nador.

Nous en convenons. Ce n'est pas avec une petite armée de 400 Hérules, réduite encore plus tard à 290 hommes, par suite de sa malheureuse tentative de pénétrer dans la montagne, que Pharas, si diligent qu'il fût, et si agiles que fussent ses soldats (II 4), pouvait bloquer, en effet, Gélimer dans le Nador au point de l'empêcher de fuir et de le réduire aux tristes nécessités qui le décidèrent à se rendre (II. 6 et 7). Si à l'Edough le roi avait à ses pieds la mer pour échapper à ses implacables ennemis, au Nador il avait derrière lui tout un réseau de hautes montagnes où il pouvait se cacher aisément et de plus une grande et belle route, celle d'Hippone à Tipasa, qui pouvait le conduire en quatre ou cinq heures sur celle de Carthage à Cirta et le soustraire aux poursuites de Pharas. Pourquoi n'en aurait-il pas profité ?

Pourquoi ? La raison en est bien simple. Gélimer reste

(1) En admettant, ce qui est peu probable, que Pharas n'avait perdu aucun homme depuis le débarquement de l'armée grecque à Caput-Vada (22 septembre 533), ce chef ne pouvait avoir, au blocus du Pappua, plus de 400 combattants avec lui, puisque tel est le chiffre que Procope assigne au contingent des Hérules dans l'armée de Bélisaire, au moment de son départ de Constantinople, le 22 juin 533 (I, 11).

(2) D'après Jornandès, les Hérules étaient doués d'une agilité extraordinaire, qui les rendait d'autant plus orgueilleux, qu'il n'avait point de peuple en ce temps là qui ne voulût dans ses armées de leur infanterie légère *(De Getarum sive Gothorum origine et rebus gestis.* Cap. XXIII. Trad. G. de Moujan.)

confiné dans le Nador (Pappua) et finit par se rendre, non parce qu'il ne peut en sortir à cause de Pharas, ni parce qu'il ne peut y supporter plus longtemps la vue des maux qui accablent les siens, mais parce qu'il n'a plus aucun espoir de trouver, parmi les Maures, aide et protection ailleurs, et qu'il commence à suspecter même la fidélité de ceux qui l'ont accueilli au Pappua.

Procope donne, à la vérité, d'autres raisons à la soumission du roi vandale. L'hiver tirant à sa fin, dit-il, Gélimer avait à craindre que les assiégeants ne fissent bientôt un nouvel effort pour gagner le haut de la montagne : καὶ ὁ Γελίμερ ἐδεδίει, τοὺς πολιορκοῦντας ἐπ' αὐτὸν οὐκ ἐς μακρὰν ἀναβήσεσθαι ὑποτοπάζων (II, 7). Puis il ajoute : « ayant vu un jour un des enfants de sa sœur et le fils d'une femme maure se prendre aux cheveux, à la gorge, pour s'arracher de la bouche une méchante galette de pain bis encore toute brûlante et pleine de cendre, tant ils étaient affamés, Gélimer sentit son courage abattu à ce triste spectacle et manda de suite à Pharas qu'il était prêt à se rendre... » (II. 7).

Mais, si bonnes que soient les raisons que donne ici Procope, elles ne sauraient exclure celles que nous venons d'exposer et qui, très-vraisemblablement, sont celles qui ont pesé le plus sur l'esprit du roi. Il suffit, d'ailleurs, de jeter un coup d'œil rétrospectif sur l'histoire des Vandales, en Afrique, pour s'en convaincre et reconnaître avec nous que leur dernier et lâche souverain n'avait plus aucune chance de recouvrer non-seulement son trône, mais encore sa liberté en s'adressant aux Maures.

En effet, si, loin de les repousser, ceux-ci aident au con-

traire Gisèric à chasser les Romains de toutes leurs possessions africaines, ils agissent tout autrement avec ses successeurs. A sa mort (25 janvier 477), ils commencent déjà à faire aux Vandales une guerre des plus acharnées. Plus nombreux, mieux armés et plus aguerris surtout, ils les battent dans presque toutes les rencontres et leur arrachent chaque jour une nouvelle portion de leur royaume. Sous Hunéric (477-484), ils les expulsent de l'Aurès (1,8) et de plusieurs districts situés sur la route de Lambèse à Sétifis. Pendant le règne de Gundamund, (484-496) leurs incursions s'étendent dans la partie orientale de la Byzacène jusqu'à Prœsidium, ville située à 336 stades seulement (63 kilom. environ) de Thelepte. Durant celui de Trasamund (496-523), ceux de la Tripolitaine se soulèvent à la voix de Cabao et leur livrent une bataille dans laquelle un grand nombre d'entre eux sont tués ou faits prisonniers (1,8). De 523 à 531, ceux de la Byzacène, après avoir battu l'armée d'Hildéric commandée par Oamer, son neveu, et saccagé les villes situées sur la côte de cette province (1,9), s'unissent à ceux de la Tripolitaine et envahissent de nouveau leur territoire (11,23). Si bien que, lorsque Bélisaire débarque à Caputvada (22 sept- 533) et marche sur Carthage, les Maures ne sont pas seulement maîtres depuis longtemps de toute la Mauritanie césarienne (1,8) et de celle de Sétif (11,13), mais encore de toute la partie de la Numidie située entre le Petit et le Grand Atlas (11, 5 et 20) et menacent les Vandales jusques dans leurs derniers retranchements.

Gélimer ne pouvait donc s'attendre, on le voit, à trouver ailleurs une retraite plus sûre et songer surtout à

recruter de nouveaux partisans parmi ces Maures toujours si prompts à servir la cause des nouveaux venus, pourvu que ceux-ci leur servent à chasser les anciens et leur procurent bientôt l'occasion d'en faire autant avec eux (1).

Maintenant, si toutes les raisons que nous avons, sauf ces deux dernières, tirées de Procope même ne paraissent pas assez concluantes pour justifier la synonymie du Djebel Nador avec le mont Pappua, c'est à notre inscription de Hammam N'baïl à leur donner pleine et entière confirmation. Nous le désirons d'autant plus qu'en résolvant une question d'histoire très-intéressante, elle résoudrait du même coup une question non moins intéressante de géographie comparée en donnant raison aux auteurs qui placent, avec Ptolémée, les monts Thambès entre le bassin de la Seybouse et celui de la Medjarda (2), et pla-

(1) Du très-petit nombre de Maures qui avaient bien voulu ne pas se détacher tout à fait de Gélimer, les uns se tiennent à l'écart, lorsque l'armée grecque descend en Afrique et marche sur Carthage (I, 25), les autres refusent de prendre part au combat quoiqu'ils formassent l'arrière garde de l'armée vandale à Tricamera (II, 3)

(2) Si, comme le pense le savant Dureau de la Malle, le mont *Thambès* a pris son nom de la ville de *Thabena* ou celle-ci a tiré le sien de la montagne même, les monts Thambès de Ptolémée représentent bien cette chaîne de montagnes qui de la rive droite de la Seybouse s'étend du Sud-Ouest au Nord-Est jusqu'au Cap Roux, car *Thabena* ou *Thiabena* est indiquée comme voisine d'Hippone et de Tagaste dans une lettre de Saint-Augustin à Alypius de Tagaste (Epist. 83, n° 1) et dans deux lettres écrites à Saint-Augustin par l'évêque de Thabena (Possidius, In vit. August. c. XXX).

D'un autre côté, si, comme l'admet Berthius (Theat. geogr. veteris. 1619), le *Rubricatus* n'est autre que l'*Armua* de Pline, aujourd'hui l'Oued-Mafrag, le mont Thambès que le géographe d'Alexandrie place sur les frontières de la Numidie et d'où il fait sortir le Rubricatus, nul doute encore que ce massif ne soit réellement celui que nous désignons sous le nom de *Beni-Salah* et d'où l'Oued-Mafrag ou *Armua* prend, en effet, naissance.

cent également dans ce massif les *Medini* dont le nom offre une si grande analogie avec celui de la ville de *Medeos* ou *Midenos* de Procope, et de *Midorum* d'Ethicus.

Bône, le 20 décembre 1879 (1).

A. PAPIER.

(1) Comme complément à la savante dissertation de notre confrère, nous croyons devoir rappeler que le regretté Berbrugger, dans le 6e volume de la *Revue africaine*, p. 475, a combattu avec force la tradition qui faisait de l'Edough la retraite de Gélimer. Les deux érudits sont donc en complet accord sur ce point.

(Note du Comité de rédaction).

SUPPLEMENT

AU CATALOGUE

DU MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE DE CONSTANTINE

PAR M. ARGUEL

Conservateur de la Bibliothèque et du Musée.

Les ouvrages traitant de l'archéologie et surtout de la numismatique sont rares en Algérie ; si l'on trouve quelques livres spéciaux dans les bibliothèques des chefs-lieux des départements, les centres éloignés en sont dépourvus; c'est au manque de renseignements que l'on peut attribuer l'indifférence de gens même lettrés pour les objets quelquefois précieux que le hasard leur fait mettre à jour.

Nous croyons donc faire œuvre utile en continuant à donner la description des principaux objets et médailles qui composent le musée.

Les personnes de bonne volonté trouveront dans le catalogue et son supplément des renseignements qu'elles ne pourraient pas se procurer ailleurs.

RECTIFICATIONS

Médaille n° 23. — La couronne est au-dessus de la chaise curule.

Id. n° 45. — C'est une médaille quinaire.

Id. n° 49. — Au lieu de LIVINIEVS, lisez, LIVINEIVS, et, après le mot tigre, ajoutez : plus loin, un taureau.

Id. n° 158. — Pallas tient la haste de la main gauche et porte la droite à la bouche.

Id. n° 581. — Vesta tient le Palladium et non une patère.

Id. n° 586. — Cette médaille est un G. B.

Id. n° 852. — Au lieu de P. M. T. R. P. VIII, il y a P. M. T. R. P. VIIII.

Id. n° 889. — Lisez AVG. GERM. et non AVG. BRIT.

Id. n° 1431. — Le temple est à six colonnes.

Id. n° 1603. — Au revers, il faut lire : PRINCIPIA IVVENTVTIS.

Id. n° 1604. — La légende du revers est PRINC. IVVENTATIS.

Id. n° 1677. — Lisez à l'avers, FL. CONSTANTIS BEA. C.

Id. n° 1763. — Lisez MAG. et non MAC.

Id. n° 2085. — La légende est ANTONINVS PIVS AVG.

Id. n° 2089. — Dans la légende de la tête, supprimez PONT.

Id. n° 2140. — Cette médaille, la dernière du catalogue, a le n° 2149, et non 2140, comme on l'a imprimé par erreur.

Page 25, n° 134. Le type de cette médaille est exactement semblable à celui des médailles n° 32 (Hadrumetum) et n° 39 (Byzacène), décrites l'une et l'autre par Muller et attribuées, la première à la ville d'Hadrumète, la deuxième au préfet de la province, cette dernière, dit l'auteur, ne portant pas de nom de ville.

Il n'y a pas de doute pour la médaille de Constantine ; c'est à Hippo Diarrhytus qu'il faut l'attribuer. Bien qu'une partie des légendes soient effacées ou peu visibles, le mot Hippone est très lisible au-dessus des têtes des Césars Caïus et Lucius, comme l'indique la gravure de la pl. IV.

Page 234, n° 1996. Cette médaille gravée, pl. IV, est celle que Muller a décrite, page 60, n° 70 (Cirta et villes alliées), sans qu'elle lui eut passé sous les yeux.

Page 204, n° 375. La plaque en argent décrite à ce numéro a disparu à l'Exposition universelle de 1878, où elle avait été envoyée avec divers autres objet du musée.

C'est en vain que nous l'avons réclamée; Monsieur le Conservateur du musée de l'exposition de l'Algérie a déclaré qu'elle n'avait pas figuré à l'exposition.

C'est une leçon pour l'avenir !

NUMISMATIQUE

§ 1er — *Médailles consulaires*

ABURIA

2150. GEM. Tête de Pallas à droite avec le casque ailé ; devant, X.

R. M. ABVRI. ROMA. Le Soleil dans un quadrige au galop à droite, tenant un fouet. Or.

AURELIA

2151. Tête de Vulcain à droite avec un bonnet lauré ; derrière, X et des tenailles ; le tout dans une couronne de laurier.

R. L. COT. Aigle sur un foudre regardant à gauche; dans le champ, P. Le tout dans une couronne de laurier. Ar.

BAEBIA

2152. TAMPIL. Tête de Pallas à gauche avec le casque ailé; devant, X.

R. ROMA M. BAEBI. Q. F. Apollon dans un quadrige au galop à droite, tenant un rameau, un arc et une flèche. Ar.

CARISIA

2153. Buste ailé de la Victoire, à droite; derrière, S. C. R. T. CARISI. Victoire dans un quadrige au galop à droite, tenant une couronne de la main droite. Ar.

CLAUDIA

2153*bis* Tête de Pallas à droite avec le casque ailé.

R. C. PVLCHER. Victoire dans un bige au galop à droite. Ar.

CLODIA

2154. Tête laurée d'Apollon à droite; derrière, une lyre.

R. P. CLODIVS M. F. Diane debout tenant deux torches. Ar.

CLOULIA

2155 Tête laurée de Jupiter à droite; devant, X.

R. T. CLOVLI (dans le champ) Q. (à l'exergue). Victoire couronnant un trophée sous lequel est un captif assis. Ar.

CORNELIA

2156. L. SVLLA. Tête diadémée de Vénus, à droite ; devant, Cupidon tenant une longue palme.

R. IMPER. ITERVM. *Præfericulum* et *lituus* entre deux trophées. Ar.

FARSULEIA

2156*bis* S. C MENSOR. Tête diadémée de la Liberté à droite, dans un collier.

R. L. FARSVLEI. Figure militaire, casquée debout dans un bige, tenant une haste et donnant la main à une figure en toge qui se dispose à y monter ; sous le bige, un scorpion. Ar.

HERENNIA

2157. PIETAS. Tête diadémée de la Piété à droite.

R. M. HERENNI. Un des frères de Catane portant son père dans ses bras ; dans le champ, M. Ar.

LUCILIA

2158. Tête de Pallas à droite avec le casque ailé ; derrière, PV. Le tout dans une couronne de laurier.

R. RVF. (en haut) M. LVCILI (à l'exergue). Victoire dans un bige, au galop à droite, tenant un fouet. Or.

MAENIA

2159. Tête de Pallas à droite, avec le casque ailé ; derrière, X.

R. P. MAE. ANT. ROMA. Victoire dans un quadrige au galop à droite, tenant une couronne. Ar.

MANLIA

2160. L. MANLI. PRO. Q. Tête de Pallas à droite, avec le casque ailé.

R. L. SVLLA IM. Sylla dans un quadrige au pas à droite, couronné par la Victoire. Ar.

PETRONIA

2161. TVRPILIANVS III VIR FERON. Tête tourrelée de la déesse Féronie à droite.

R. CAESAR AVGVSTVS SIGN. RECE. Parthe, le genou droit à terre, présentant une enseigne militaire. Ar.

RUBRIA

2162. DOS. (Dossenus). Tête diadémée et voilée de Junon à droite, derrière, un sceptre.

R. L. RVBRI. Char à droite tiré par quatre chevaux ; en haut, une Victoire volant ; sur le char, un paon ? Ar.

SAUFEIA

2163. Tête de Pallas à droite, avec le casque ailé ; derrière, X.

R. L. SAVF. ROMA. Victoire dans un bige au galop à droite, tenant un fouet. Ar.

SCRIBONIA

2164. BON. EVENT. LIBO. Tête diadémée de Bonus Eventus à droite.

R. PVTEAL SCRIBON. Margelle de puits à laquelle sont attachées deux lyres et deux branches de laurier ; au bas de la margelle, un marteau. Ar.

TITINIA

2165 Tête de Pallas à droite avec le casque ailé ; derrière, XVI.

R. C. TITINI. ROMA. Victoire dans un bige au galop à droite, tenant un fouet. Ar.

VIBIA

2166. PANSA. Tête laurée d'Apollon à droite.

R. C. VIBIVS C. F. Pallas dans un quadrige au galop à droite, portant un trophée et tenant une haste. Ar.

2167. PANSA. Masque de Pan à droite.

R. C. VIBIVS C. F. C. N. IOVIS AXVR. Jupiter Axur assis à gauche, la tête radiée et tenant une patère et une haste. Ar.

Consulaires incertaines

2168 Tête de Pallas à droite avec le casque ailé ; derrière, X.
R. ROMA. Les Dioscures à cheval, allant à droite. Ar.

2169. Tête laurée de Jupiter à droite.
R. ROMA. Victoire couronnant un trophée ; dans le champ, T. Ar.

2170. Tête d'Hercule à gauche ; derrière, trois points.
R. Proue de vaisseau ; dessous, trois points, quadrans grand module. Bronze.

§ 2. — *Médailles impériales*

JULES CÉSAR, né l'an 100 avant J.-C.

2171. CAESAR IMPER. Sa tête laurée à droite.

R. M. METTIVS. Vénus Nicéphore debout à gauche ; derrière elle, un bouclier posé sur un globe ; dans le champ, A. Ar.

MARC ANTOINE et OCTAVE

2172. M. ANT. IMP. AVG. III. VIR R. P. C. M. BARRAT (*sic*) Q. P. Tête nue à droite de Marc Antoine.

R. CAESAR IMP. PONT. III. VIR. R. P. C. Tête nue d'Octave à droite. Ar. (frappée en 41 avant J.-C.).

AUGUSTE

2173. CAESAR AVGVSTVS DIVI F. PATER PATRIAE. Sa tête laurée à droite. Médaille fourrée et incuse.

2174. CAESAR AVGVSTVS. Sa tête nue à droite.

R. P. PETRON. TVRPILIAN. III. VIR. Pégase marchant à droite. Ar. (Famille Petronia).

2175. DIVVS AVGVSTVS. Sa tête laurée à droite.

R. IMP. NERVA CAESAR AVGVSTVS REST. Dans le champ, S. C. (Restitution de Nerva). G. B.

2176. *Voir* le n° 1964.

LIVIE

(Femme d'Auguste)

2177. PIETAS. Buste voilé et diadémé de Livie à droite.

R. IMP. T. CAES. DIVI VESP. F. AVG. RESTIT. Dans le champ, S. C. (Médaille de restitution). M. B.

TIBÈRE

2178. TI. CAESAR DIVI AVG. F. AVGVST. IMP. VIII. Sa tête nue à gauche.

R. PONTIF. MAXIM. TRIBVN. POTEST. XIII. Dans le champ, S. C. M. B.

2179. TI CAESAR DIVI AVG. F. AVGVSTVS. Sa tête nue à gauche.

R. Autel orné de guirlandes et de deux têtes de bœuf en relief; de chaque côté, la lettre T. G. B.

Médaille coloniale d'Utique

2180. TI. CAESAR DIVI AVG. F. AVGVST. IMP. VIII. Tête nue de Tibère à gauche.

R. C. VIBIOMARSO PR. COS. DR. CAE. Q. PR. T. G. RVFVS F. C. Livie voilée assise à droite, tenant une patère et appuyée sur un sceptre; dans le champ. DD. PP. M. B.

CALIGULA

2181. C. CAESAR DIVI AVG. PRON. AVG. S. C. Bonnet de liberté.

R. COS. TERT. PON. M. TR. P. III. P. P. Dans le champ, R. C. C. P. B.

2182. Même légende et même type.

R. COS. QVAT. PON. M. TR. P. IIII. P. P. Dans le champ, R. C. C. P. B.

NERON

2183. NERO CLAV. CAE. AVG. GER. Casque sur une colonne; derrière, une haste transversale; à droite, l'égide.

R. P. M. TR. P. IMP. P. P. S. C. Branche d'olivier. P. B.

VESPASIEN

2184. IMP. CAES. VESPASIAN. AVG. COS. III. Sa tête radiée à droite.

R. CONCORDIA AVGVSTI. S. C. La Concorde assise à gauche, tenant une patère et une corne d'abondance G. B.

TITUS

2185 IMP. T. CAES. VESP. AVG. P. M. TR. P. COS. VIII. Sa tête laurée à droite.

R. AETERNIT. AVG. S. C. L'Eternité debout à droite, le pied sur un globe, tenant une haste et une corne d'abondance. M. B.

DOMITIEN

2186. IMP. CAES. DOMIT. AVG. GERM. COS. XI. CENS. POT. P. P. Son buste lauré à droite, avec l'égide.

R. MONETA AVGVSTI S C. La Monnaie debout à gauche, tenant une balance et une corne d'abondance. M. B.

2187. IMP. CAES. DOMIT. AVG. GERM. COS. XIIII. CENS. PER. P. P. Sa tête laurée à droite.

R. PONT. MAX. TR. P. VIII. LVD. SAEC. S. C. Temple; à droite, Domitien assis sur une estrade sur laquelle sont placés deux vases; devant lui, une femme debout lui faisant une offrande; entre eux, un enfant levant les bras; sur l'estrade SVF. PP. G. B.

C'est un des coins faux mentionnés par M. Cahen, 7e volume, page 80, n° 305 de l'ouvrage, ayant pour titre : Description historique des monnaies frappées sous l'empire romain.

TRAJAN

2188. IMP. CAES. TRAIAN AVG. GERM. Buste barbu d'Hercule à droite avec la peau du lion nouée autour du cou.

R. S. C. Massue. P. B.

2189. IMP. CAES. NERVA TRAIAN AVG. GERM. P. M. Sa tête radiée à droite.

R. TR. POT. COS. IIII. P. P. S. C. L'Abondance tenant un sceptre et assise à gauche sur un siège dont deux pieds se terminent en corne d'abondance.

Médaille coloniale de Trajan

2190. AVT. KAI. TPAIANOC CEB. Son buste lauré à droite avec la cuirasse.

R. AAEKAIOV? Personnage debout à gauche, coiffé du *modius*, tendant la main droite et tenant une haste ; à ses pieds, à gauche, un enfant assis levant le bras droit. Pot.

ADRIEN

2191. HADRIANVS AVG. COS. III. P. P. Son buste nu à droite.

R. FELICITAS AVG S. C. Adrien debout à droite, donnant la main à la Félicité debout en face de lui. La Félicité tient un caducée et Adrien un livre. M. B.

2192 Même légende. Sa tête laurée à droite.

R. FELICITAS AVG. S. C. La Félicité debout à gauche, tenant un caducée et une corne d'abondance ; à ses pieds, une roue. G. B.

2192*bis* HADRIANVS AVG. COS. III. P. P. Son buste lauré à droite avec le paludament.

R. NILVS S. C. Le Nil couché à gauche accoudé à un sphinx, tenant une corne d'abondance et un roseau ; dessous, un crocodile, devant à droite, un hippopotame. M. B.

SABINE

2193. SABINA AVGVSTA HADRIANI AVG P. P. Son buste lauré et diadémé à gauche.

R. CONCORDIA AVG. S. C. La Concorde assise à gauche, tenant une patère, le coude gauche appuyé sur une statuette de l'Espérance ; sous le siège, une corne d'abondance.

ANTONIN

2194. ANTONINVS AVG. PIVS P. P. TR. P. COS. III. Sa tête laurée à droite.

R. ANCILLA (à l'exergue) IMPERATOR II (à l'entour) S. C. Deux ancilles ou boucliers faits de façon à ressembler à un bouclier ovale placé sur deux boucliers ronds. M. B.

2195. Même tête et même légende.

R. MONETA AVG. S. C. La Monnaie debout à gauche, tenant une balance surmontée d'une grenade et une corne d'abondance. G. B.

2196. ANTONINVS AVG. PIVS P. P. Sa tête laurée à droite.

R. TR. POT. COS. II. S. C. La Foi debout à droite tenant deux épis et une corbeille de fruits. G. B.

FAUSTINE

(Femme d'Antonin)

2197. DIVA AVG. FAVSTINA. Son buste voilé à droite.

R. AETERNITAS. L'Eternité sous voile debout à gauche, tenant un globe et un sceptre. Ar.

MARC AURÈLE

2198. M. ANTONINVS AVG. TR. P. XXVII. Sa tête laurée à droite.

R. GERMANICO AVG IMP. VI. COS III. S. C. Trophée entre une Germaine en pleurs, assise à gauche sur deux boucliers, et un Germain debout à droite, les mains attachées derrière le dos; derrière lui, un bouclier. G. B.

2199. M. ANTONINVS AVG. TR. P. XXIX. Sa tête laurée à droite.

R. IMP. VII. COS. III. S. C. Le Tibre couché à gauche accoudé à une urne d'où coulent des flots, et posant la main droite sur une barque. G. B.

2200. M. AVREL. ANTONINVS AVG. TR. P. XXXII. Sa tête laurée à droite.

R. IMP. VIIII. COS. III. P. P. S. C. L'Equité debout à gauche tenant une balance et une corne d'abondance. G. B.

2201. M. ANTONINVS AVG. GERM. TR. P. XXIX. Sa tête laurée à droite.

R. LIBERALITAS AVG. VI. IMP. VII. COS. III. S. C. La Libéralité debout à gauche, tenant une tessère et une corne d'abondance. G. B.

2202. M. ANTONINVS AVG. ARM. PARTH. MAX. Sa tête radiée à droite.

R. TR. P. XXII. IMP. IIII. COS. III. S. C. Pallas casquée debout à gauche, tenant une chouette et appuyée sur un bouclier; une haste repose sur son bras gauche. M. B.

FAUSTINE

(Femme de Marc Aurèle)

2203. FAVSTINA AVGVSTA. Son buste à droite.

R. AVGVSTI PII FIL. S. C. La Concorde debout à gauche, tenant une patère et une corne d'abondance. M. B.

LUCILLE

2204. LVCILLA AVGVSTA. Son buste à droite.

R. FECVNDITAS S. C. La Fécondité assise à droite, tenant sur ses genoux un jeune garçon ; devant elle, une jeune fille ; derrière, un jeune garçon, tous deux debout. G. B.

COMMODE

2205. L. AEL. AVREL. COMM. AVG. P. FEL. Sa tête laurée à droite.

R. P. M. TR. P. XVII. IMP. VIII. COS. VII P. P. S. C. Commode assis à gauche sur une estrade ; derrière lui, un personnage debout ; devant, la Libéralité debout, tenant une tessère et une corne d'abondance ; au pied de l'estrade, un enfant tendant les bras. G. B.

CARACALLA

2206. M AVREL. ANTONINVS PIVS AVG. GERM. Son buste lauré à droite avec le paludament et la cuirasse.

R. P. M. TR. P. XVIII. IMP. III COS. IIII. P. P. S. C. Esculape debout de face, regardant à gauche, tenant un bâton autour duquel est enroulé un serpent ; à gauche, Télesphore debout enveloppé dans son manteau ; à droite, un globe. G. B. ; flan épais.

2207. M. AVREL. ANTONINVS PIVS AVG. BRIT. Son buste lauré à droite, avec le paludament et la cuirasse.

R. P. M. TR. P. XVI COS. IIII. P. P. Mars casqué debout à gauche, tenant une Victoire et une haste et appuyé sur un bouclier; à ses pieds, un captif assis, les mains liées derrière le dos. G. B.

DIADUMÉNIEN, fils de MACRIN

(né en 208 de J.-C., il est mort à l'âge de 9 ans.)

2208. M. OPEL. ANTONINVS DIADVMENIANVS CAES. Son buste nu à droite, avec le paludament et la cuirasse.

R. PRINC. IVVENTVTIS. S. C. Diaduménien en habit militaire debout de face, regardant à droite, tenant une enseigne et une haste ; à droite, deux enseignes surmontées d'une couronne et d'un aigle. G. B.

ELAGABALE

2209. IMP. CAES. M. AVR. SEV. ANTONINVS PIVS AVG. Son buste radié à droite avec le paludament et la cuirasse.

R. VICTOR. ANTONINI AVG. S. C. Victoire courant à droite et tenant une couronne et une palme. M. B.

ALEXANDRE SÉVÈRE

2210. IMP. C. M. AVR. SEV. ALEXAND. AVG. Son buste lauré à droite avec le paludament.

R. P. M. TR. P. V. COS. II. P.P. Alexandre debout à gauche, sacrifiant, la patère à la main, sur un trépied allumé et tenant un livre. Ar.

2211. IMP. SEV. ALEXANDER AVG. Son buste lauré à droite.

R. FIDES MILITVM (sans S. C.). Jupiter nu debout à gauche tenant un foudre et un sceptre et ayant, au second plan, une enseigne derrière lui; en face de Jupiter, Alexandre en habit militaire debout, tenant une patère et un sceptre et couronné par la Valeur casquée debout derrière lui ; derrière la Valeur, un bouclier; entre Jupiter et Alexandre un autel. M. B.

2212. IMP. CAES. M. AVR SEV. ALEXANDER AVG. Son buste lauré à droite avec le paludament.

R. PONTIF. MAX. TR. P. II. COS. P. P. S. C. La Providence debout à gauche, les jambes croisées, tenant une baguette et une corne d'abondance et appuyée sur une colonne ; à ses pieds, un globe. G. B.

MAMÉE

2213. IVLIA MAMEA AVGVSTA. Son buste diadémé à droite.
R. IVNO AVGVSTAE. S. C. Junon assise à gauche, tenant une fleur et un enfant emmaillotté. G. B.

MAXIMIN 1er

2214. IMP. MAXIMINVS PIVS AVG. Son buste lauré à droite avec le paludament et la cuirasse.
R. LIBERALITAS AVG. S. C. La Libéralité debout à gauche, tenant une tessère et une corne d'abondance. G. B.

2215. Même tête et même légende.
R. VICTORIA AVG. S. C. Victoire marchant à pas précipités à droite, tenant une couronne et une palme. G. B.

MAXIME

2216. C. IVL. VERVS MAXIMVS CAES. Son buste nu à droite avec le paludament.
R. PRINCIPI IVVENTIS S. C. Maxime debout à gauche, tenant une baguette et une haste transversale; derrière lui, deux enseignes militaires. G. B.

PHILIPPE, père

2217. IMP. M. IVL PHILIPPVS AVG. Son buste radié à droite avec le paludament.

R. P. M. TR. P. II. COS. P. P. Philippe assis à gauche sur une chaise curule, tenant un globe et un sceptre. Ar.

2218. IMP. PHILIPPVS AVG. Son buste radié à droite avec le paludament.

R. SAECVLVM NOVVM Temple à six colonnes; au milieu, une statue assise de face, tenant un sceptre. Ar.

2219. IMP. M. IVL. PHILIPPVS AVG. Son buste lauré à droite avec le paludament.

R. NOBILITAS AVGG. S. C. Femme debout à droite, tenant un sceptre et un globe. G. B.

2220. Même tête et même légende.

R. VICTORIA AVG. S. C. Victoire marchant à gauche, tenant une couronne et une palme. G. B.

Coloniale de Philippe, père

BOSTRA

2221. MARC. IVL. PHILIPPOS CESAR. Son buste radié à droite avec le paludament.

R. COL. METROPOLIS BOSTRA. (en légende circulaire) AKTIA ΔOVCAPIA, en trois lignes, au centre d'une figure représentant un pressoir, attribut du Bacchus arabe.

Cette inscription grecque dont nous devons l'explication à l'obligeance de M. Chabouillet, conservateur des *Antiques* à la Bibliothèque nationale, fait allusion aux *Jeux Actiaques*, célébrés à Bostra en mémoire de la bataille d'Actium, sous l'invocation du Bacchus arabe, ΔOVΣAPH, que Tertullien désigne sous le nom de Dysares.

L'empereur Philippe est né à Bostra en 204 de J.-Ch.

OTACILIE

2222. MARCIA OTACIL. SEVERA AVG. Son buste diadémé à droite.

R. PIETAS AVG. S. C. La Piétié debout à gauche, levant la main droite et tenant une boite à parfums. M. B.

PHILIPPE, fils

2223. M. IVL. PHILIPPVS CAES. Son buste radié à droite avec le paludament.

R. PRINCIPI IVVENT. Philippe en habit militaire debout à droite, tenant une haste et un globe ; derrière lui, un soldat tenant également une haste. AR.

TRAJAN DÈCE

2224. IMP. C. M. Q. TRAIANVS DECIVS AVG. Son buste lauré à droite avec la cuirasse.

R. VICTORIA AVG. S. C. Victoire marchant à pas précipités à gauche, et tenant une couronne et une palme. G. B.

Médaille coloniale de Trajan Dèce

2225. AVT. K, Γ. ΜΕ. ΚΥ. TRAIVNOC ΔΕΚΙΟC CEB. Son buste lauré à droite ; dessous, deux globules.

R. ΔΗΜΑΡΧ. ΕΞΟVCIAC. S. C. Aigle à droite, tenant une couronne dans son bec et une palme dans ses serres. Potin.

ETRUSCILLE

(Femme de Trajan Dèce)

2226. HERENNIA ETRVSCILLA AVG. Son buste diadémé à droite.

R. FECVNDITAS AVG. S. C. La Fécondité debout à gauche, tendant la main droite, et tenant une corne d'abondance ; devant elle, une jeune fille debout, levant les bras vers elle. G. B.

HOSTILIEN

2227. IMP. CAE. C. VAL. HOS. MES. QVINTVS AVG. Son buste lauré à droite, avec le paludament et la cuirasse.

R. SECVRITAS AVG. S. C. La Sécurité debout à droite, les jambes croisées, posant la main droite sur la tête et appuyée sur une colonne. G. B.

TRÉBONIEN GALLE

2228. IMP. C. C. VIB. TREB. GALLVS AVG. Son buste radié à droite avec le paludament.

R. PAX AETERNA. La paix, debout à gauche, tenant une branche d'olivier et un sceptre transversal. G. B.

2229. IMP. CAES. C. VIBIVS TREBONIANVS GALLVS AVG. Son buste lauré à droite avec le paludament.

R. PAX AVGG. S. C. La Paix debout à gauche, tenant une branche d'olivier et un sceptre transversal. G. B.

VALÉRIEN, père

2230. IMP. C. P. LIC. VALERIANVS P. F. AVG. Son buste radié à droite.

R. RESTITVT. ORIENTIS. Femme tourelée, debout à droite, présentant une couronne à Valérien debout à gauche, en habit militaire, tenant une haste. Bill.

2231. Même tête et même légende.

R. VIRTVS AVGG. Galérien et Gallien debout en face l'un de l'autre ; celui qui est placé à gauche tient une haste et un globe ; celui qui est placé à droite tient une victoire et une haste transversale. Bill.

2232. IMP. C. P. LIC. VALERIANVS AVG. Son buste lauré à droite.

R. CONCORCIA EXERCIT. S. C. La Concorde debout à gauche, tenant une patère et une double corne d'abondance. G. B.

GALLIEN

2233. GALLIENVS P. E. AVG. Son buste radié à droite.

R. VIRTVS AVGG. Gallien en habit militaire debout à droite, tenant une haste transversale et une enseigne. Bill.

SALONINE

2234. CORN. SALONINA AVG. Son buste diadémé à droite avec le croissant.

R. IVNO REGINA. Junon debout à gauche, tenant une patère et un sceptre. Bill.

POSTUME

2235. IMP. C. POSTVMVS P. F. AVG. Son buste radié à droite avec le paludament.

R. NEPTVNO REDVCI. Neptune, nu, debout à gauche, le manteau derrière lui, tenant un dauphin et un trident; à gauche un vaisseau. Bill.

2236. IMP. C. M. CASS. LAT. POSTVMVS P. F. AVG. Son buste radié à droite avec le paludament.

R. VICTORIAE AVG. Deux Victoires debout, attachant un bouclier à un palmier au bas duquel sont deux captifs assis. G. B.

VICTORIN

2237. IMP. C. VICTORINVS P. F. AVG. Son buste radié à droite avec le paludament.

R. SALVS AVG. La Santé debout à gauche présentant à manger à un serpent enroulé autour d'un autel P. B.

2238. Même tête et même légende.

R. VIRTVS AVG. Mars, nu, casqué, le manteau flottant derrière lui, debout à droite tenant une haste et un bouclier. P. B.

CLAUDE II

2239. IMP. C. CLAVDIVS P. F. AVG. Son buste radié à droite avec le paludament.

R. FELIC TEMPO. La Félicité debout à gauche, tenant un caducée et un sceptre; à l'exergue, T. P. B.

2240. IMP. CLAVDIVS AVG. Son buste radié à droite avec le paludament.

R. SPES AVG. L'Espérance marchant à gauche, tenant une fleur et relevant sa robe; dans le champ, H. P. B.

2241. IMP. C. CLAVDIVS AVG. Son buste radié à droite avec le paludament.

R. VIRTVS AVG. Mars casqué debout à gauche, tenant un rameau et une haste; à ses pieds, un bouclier. P. B.

AURÉLIEN

2242. IMP. AVRELIANVS AVG. Son buste radié à droite avec la cuirasse.

R. ROMAE AETER. Aurélien debout à droite en face de Rome casquée assise à gauche sur un bouclier, tenant une Victoire et une haste; à l'exergue, Q. P. B.

PROBUS

2243. IMP. C. PROBVS P. F. AVG. Son buste radié à droite avec la cuirasse.

R. FELICIT TEMP. La Félicité debout à gauche, tenant un caducée et un sceptre; à l'exergue, III. P. B.

2244. IMP. C. M. AVR. PROBVS P. F. AVG. Son buste radié à à gauche avec le manteau impérial, tenant un sceptre surmonté d'un aigle.

R. SOLI INVICTO. Le Soleil radié à demi nu dans un quadrige au galop de face; à l'exergue R C. P. B.

Médaille coloniale de Probus

2245. A. K. M. AVP. ΠΡΟΒΟϹ ϹΕΒ. Son buste lauré à droite avec le paludament.

R. Aigle debout, regardant à droite. B, petit méd.

CARUS

2246. IMP. CARVS P. F. AVG. Son buste radié à droite avec la cuirasse.

R. SPES PVBLICA. L'Espérance marchant à ganche, tenant une fleur et relèvant sa robe; à l'exergue, SXXI. P. B.

CARIN

2247. M. AVR. CARINVS NOB. CAES. Son buste radié à droite avec le paludament.

R. PRINCIPI IVVENTVT. Carin en habit militaire debout à gauche, tenant un globe et une haste. P. B.

MAXIMIEN HERCULE

2248. IMP. C. MAXIMIANVS P. F. AVG. Sa tête laurée à droite.

R. CONSERVATORES VRB. SVAE. Temple à six colonnes; au milieu Rome casquée assise à gauche, tenant un globe et une haste; à l'exergue, R, étoile, S. M. B.

2249. IMP. CM. VAL. MAXIMIANVS AVG. Son buste radié à droite avec le paludament.

R. IOVI CONSERVAT. Jupiter, nu, debout de face regardant à droite, tenant un sceptre et un foudre; dans le champ, A; à l'exergue XXI T. P. B.

CONSTANCE CHLORE

2250. FL. VAL. CONSTANTIVS NOB. CAES. Sa tête laurée à droite.

R. GENIO AVGG. ET CAESARVM N. N. Génie coiffé du *Modius*, à demi-nu, debout à gauche, tenant une patère de laquelle l'eau coule et une corne d'abondance; à l'exergue, K B. M. B.

2251. DIVO CONSTANTIO PIO. Son buste lauré et voilé à droite avec le manteau impérial.

R. MEMORIA FELIX. Autel allumé sans guirlandes; de chaque côté, un aigle; à l'exergue, PTR. M. B.

2252. CONSTANTIVS NOB CAES. Sa tête laurée à droite.

R. SAC. MON. VRB. AVGG ET CAESS. N. N. Type du n° 1347; à l'exergue, R, croissant, T. Don de M. Montmège.

GALÈRE MAXIMIEN

2253. IMP. C. GAL. VAL. MAXIMIANVS P. F. AVG. Sa tête laurée à droite.

R. GENIO AVGVSTI CMH (en monogramme). Génie coiffé du *Modius*, à demi-nu, debout à gauche, tenant une patère dont l'eau coule et une corne d'abondance; à l'exergue, SMNΔ. M. B.

2254. Même tête et même légende.

R. GENIO IMPERATORIS. Même type; dans le champ à gauche K, à droite A P; à l'exergue, ALE. Potin.

SÉVÈRE II

2255. FL. VAL. SEVERVS NOB. CAES. Sa tête laurée à droite.

R. GENIO AVG. ET CAESARVM N. N. Génie coiffé du *Modius*, à demi nu, debout à gauche, tenant une patère dont l'eau se répand au dehors et une corne d'abondance; à l'exergue, K A. M. B.

2256. Même tête et même légende.

R. SALVIS AVGG. ET CAESS. FEL. KART. Femme debout à gauche, tenant dans chaque main des fruits d'espèces différentes; dans le champ, II; à l'exergue Γ. M. B.

MAXIMIN II DAZA

2257. GAL. VAL. MAXIMINVS NOB. CAES. Sa tête laurée à droite.

R. SALVIS AVGG ET CAESS. FEL. KART. Même type qu'au numéro précédent; dans le champ, I; à l'exergue, M. M. B.

2258. IMP. MAXIMINVS P. F. AVG. Son buste lauré à droite avec la cuirasse.

R. SOLI INVICTO COMITI. Le Soleil radié, à demi nu, debout à gauche, levant la main droite et tenant un globe, à l'exergue, MOSTT. Entre moyen et petit bronze.

LICINIUS, père

2259. IMP. LICINIVS AVG. Son buste lauré à droite avec la cuirasse.

R. IOVI CONSERVATORI AVG. Jupiter tenant un foudre et un sceptre assis sur un aigle debout à droite sur un un arc, et regardant à gauche; à l'exergue, TARL. P. B.

CONSTANTIN Ier

2260. Sans légende. Sa tête laurée à droite.

R. CONSTANTINVS AVG., en trois lignes dans le champ; dessous, SMRS. P. B.

2261. CONSTANTINVS P. F. AVG Son buste lauré à droite avec la cuirasse.

R. MARTI CONSERVATORI. Mars casqué debout à droite, tenant une haste renversée et appuyé sur un bouclier; à l'exergue, ST. P. B.

2262. IMP. CONSTANTINVS P. F. AVG. Son buste lauré à droite avec la cuirasse.

R. SOLI INVICTO COMITI. Le Soleil radié debout à gauche, levant la main droite et tenant un globe; dans le champ, TF; à l'exergue, PLN. P. B. Don de M. Dufour.

2263. IMP. CONSTANTINVS P. F. AVG. Son buste lauré à droite avec le paludament et la cuirasse.

R. SOLI INVICTO COMITI. Le Soleil radié à demi-nu debout à gauche, levant la main droite et tenant un globe; à gauche, un captif assis à terre, les mains liées derrière le dos ; à l'exergue, RT. P. B.

2264. CONSTANTINVS AVG. Son buste à gauche avec un casque surmonté d'un cimier et la cuirasse, tenant une haste et un bouclier.

R. VICT. LAETAE PRINCIP. PERP. Deux Victoires debout posant sur un autel un bouclier sur lequel celle qui est à gauche a écrit VOT. PR; à l'exergue, globule, MSIS. P. B.

CRISPE

2265. CRISPVS NOB. CAES. Son buste lauré à gauche avec le paludament et la cuirasse.

R. DN. CONSTANTIN MAX. AVG. Autour d'une couronne de laurier dans laquelle on lit VOT. XX; à l'exergue, TT. P. B.

HANNIBALIEN

2266. FL. HANNIBALIANO REGI. Son buste nu à droite avec le paludament.

R. SECVRITAS PVBLICA. L'Euphrate à demi-nu couché à droite, tenant de la main droite un sceptre et de la gauche répandant des eaux de son urne; sur le second plan, des roseaux. P. B.

CONSTANTIN II

2267. VIC. CONSTANTINVS AVG. Son buste diadémé à droite avec la cuirasse.

R. VIRTVS AVGVSTI. Constantin II debout de face regardant à droite, en habit militaire, tenant une haste renversée et appuyé sur un bouclier. P. B.

CONSTANT Ier

2268. FL. CONSTANS NOB. CAES. Son buste diadémé à droite avec le paludament.

R. GLORIA EXERCITVS. Deux soldats casqués debout se regardant, tenant chacun une haste et un bouclier; entre-eux, une enseigne militaire; à l'exergue, CONSA. P. B.

CONSTANCE II

2269. DN. CONSTANTIVS P. F. AVG. Son buste diadémé à droite avec le paludament et la cuirasse; derrière la tête, A.

R. CONCORDIA MILITVM. Constance en habit militaire debout de face, regardant à droite, tenant le labarum de chaque main; sur sa tête une étoile; dans le champ, M; à l'exergue, une globule ΞSIS. P. B.

2270. Même tête et même légende sans lettre derrière la tête.

R. FEL. TEMP. REPARATIO. Constance en habit militaire debout à gauche, sur un vaisseau voguant à gauche, tenant un phénix et le labarum; à droite sur le vaisseau une Victoire assise à gauche, tenant le gouvernail; à l'exergue TES, croissant radié. M. B.

2271. Même médaille donnée par M. Xavier.

2272. CONSTANTIVS P. F. AVG. Son buste lauré à droite avec le paludament.

R. Même revers. M B.

2273. DN. CONSTANTIVS P. F. AVG. Son buste diadémé à droite avec le paludament.

R. FEL TEMP. REPARATIO. Soldat en fureur debout à gauche tenant un bouclier, perçant de sa haste et poussant du pied un ennemi qui tombe de cheval et cherche à se retenir à la crinière; à terre un bouclier; dans le champ, Γ; à l'exergue, ANΓI. M. B.

2274. CONSTANTIVS P. F. AVG. Son buste diadémé à droite avec le paludament.

R. GLORIA EXERCITVS. Deux soldats casqués debout en face l'un de l'autre, tenant chacun une haste et appuyés sur un bouclier; entre eux, une enseigne militaire sans rien sur le drapeau. P. B.

2275. DN. CONSTANTIVS P. F. AVG. Sa tête diadémée à droite.

R. Même revers. P. B.

2276. FL. IVL. CONSTANTIVS NOB. C. Son buste lauré à droite avec le paludament.

R. Même type, mais avec deux enseignes militaires entre les soldats; à l'exergue, globule, SMHA, globule. P. B.

2277. Même tête et même légende.

R. Même revers; à l'exergue, T, couronne, globule S. P. B.

2278. DN. CONSTANTIVS P. F. AVG. Son buste diadémé à droite avec le paludament; derrière la tête, A.

R. GLORIA ROMANORVM. Constance nu tête en habit militaire galopant à droite et dirigeant sa haste contre un ennemi à genou qui tend les mains; sous le cheval, une haste brisée et un bouclier; dans le champ, une étoile; à l'exergue, RP. M. B.

VETRANION

(Proclamé empereur en 350 de J.-C.)

2279. DN. VETRANIO P. F. AVG. Son buste lauré à droite avec le paludament.

R. CONCORDIA MILITVM. Vétranion en habit militaire debout à gauche, tenant deux labarums; sur sa tête, une étoile; dans le champ, AB; à l'exergue TESA. M. B.

DÉCENCE

2280. MAG. DECENTIVS NOB. CAES. Son buste nu à droite avec la cuirasse; derrière la tête, B.

R. VICT. DD. NN. AVG. ET CAES. Deux Victoires debont tenant une couronne dans laquelle on lit VOT. V. MVLT. X; dessous, une étoile; à l'exergue, RS. M. B.

2281. DN. DECENTIVS NOB. CAES. Son buste nu à droite avec la cuirasse.

R. VICTORIAE D D. NN. AVG. ET CAE. Deux Victoires debout posant sur un cippe une couronne sur laquelle on lit VOT. V. MVLT. X; à l'exergue, LSLC. M. B. Don de M. Dufour.

FLACCILLA

(Femme de Théodose 1er)

2282. AEL. FLACCILLA AVG. Son buste diadémé à droite.

R. SALVS REIPVBLICAE. Victoire assise à droite, écrivant le monograme du Christ sur un cippe. P. B. Q.

MAXIME

2283. DN. MAG. MAXIMVS P. F. AVG. Son buste diadémé à droite avec le paludament.

R. VICTORIA AVGG. Maxime debout à gauche en habit militaire, tenant un globe surmonté d'une Victoire et un étendard ; à l'exergue, LVGP. M. B.

HONORIUS

2284. DN. HONORIVS P. F. AVG. Son buste diadémé à droite avec le paludament.

R. VRBS ROMA FELIX. Honorius en habit militaire et casqué debout à droite, tenant une haste, à droite un bouclier et une victoire sur un globe; dans le champ, OFP. P. B.

§ 3. — *Médailles byzantines*

ARCADIUS

2285. DN. ARCADIVS P. F. AVG. Son buste diadémé à droite avec le paludament.

R. VIRTVS ROMANORVM. Rome nicéphore casquée assise à gauche, tenant la haste; à l'exergue, MDPS. Ar.

EUDOXIE

(Femme d'Arcadius)

2286. AEL. EVDOXIA AVG. Son buste diadémé à droite.

R. GLORIA ROMANORVM. Eudoxie de face assise sur un trône; au-dessus de la tête une couronne; dans le champ, une croix. P. B.

ANASTASE

2287. DN. ANASTASIVS P. F. AVG. Son buste diadémé à droite.
R. Indice M accosté de deux étoiles et surmonté d'une croix; à l'exergue, CON. G. B.

JUSTINIEN Ier

2288. DN. IVSTINIANVS P. F. A. Son buste diadémé à droite.
R. Indice I-B; entre ces deux lettres, une croix; à l'exergue, AΛΞΣ. P. B.

2289. DN. IVSTINIANVS P. P. Son buste diadémé à droite.
R. Indice S. P. B.

JUSTIN II et SOPHIE

2290. Les deux Augustes nimbés assis de face et tenant le sceptre; au milieu une longue croix sur un globe.
R. Indice M surmonté d'une croix; dessous Γ; à l'exergue, THEVP. ANNO H M. G. B.

MAURICE TIBÈRE

2291. DN. MAVRI.. .. Buste de face et casqué de Maurice Tibère, tenant le globe crucigère dans la main droite.
R. Indice M surmonté d'une croix; dessous, B. ANNO H II. G. B.

CONSTANT II

2292. Buste de face et diadémé de Constant II; à gauche une étoile; à droite C.

R. Croix sur un globe entre les lettres I B; à l'exergue, AΛΞΣ. P. B.

LÉON V et son fils CONSTANTIN VII

2293. LEON. CONS. Buste diadémé et de face des deux primes.

R. Indice M surmonté d'une petite croix; dessous A; à droite, NNN; à gauche, XXX. M. B.

LÉON VI

2294. + LEON BASILEVS ROM. Buste de face et diadémé de Léon VI.

R. + LEON EH ΘEO BASILEVS ROMEON, en quatre lignes. M. B.

CONSTANTIN XIII et EUDOCIE

2295. EVΔK. AVΓV (ou AVΓE) KONT. AK. Constantin XIII de face et debout, la main gauche sur la poitrine et tenant de l'autre une longue croix posée sur deux degrés et surmontée d'un labarum, conjointement avec Eudocie de face et debout à droite de l'empereur.

R. EMMANOVHA. Le Christ nimbé debout et adossé à la croix. G. B.

HERACLIUS et ses deux fils
HERACLIUS-CONSTANTIN et HERACLEONAS

2296. Pas de légende. Les trois Augustes diadémés de face et debout, tenant chacun le globe crucigère.

R. VICTORIA AVGY. H Croix potencée sur trois degrés; à l'exergue, CONOB; dans le champ, le monogramme d'Heraclius. Son d'or.

CONSTANTIN, POGONAT, HERACLIUS et TIBÈRE

2297. Légende barbare. Buste de Constantin-Pogonat, le casque en tête, la haste sur l'épaule droite et le bouclier au bras gauche.

R. Héraclius et Tibère debout, en robe impériale, tenant le globe crucigère et séparés par une longue croix sur trois degrés. Globule d'or. Don de M. le Capitaine commandant supérieur du cercle d'El-Milia.

Médaille attribuée à Zimisces

2298. IC-XC-NL-KA aux quatre contours d'une croix ornée de globules.

R. EMMANOVHA IC-XC. Buste du Christ nimbé adossé à la croix et tenant le livre des évangiles. M. B.

CONSTANT II

2299. CONSTANTINVS PP. N. Son buste de face et diadémé, tenant le globe crucigère dans la main droite.

R. Dans un cercle de grênetis, longue croix entre deux XX; à l'exergue, CRTΣ. P. B.

MAURICE TIBÈRE

2300. D. MAVRIC. TIB. PP. AV. Son buste de face et diadémé tenant le globe crucigère.

R. Croix entre deux points sur un globe et dessous, l'indice X entre deux points ; à gauche et à droite, les lettres N.M. P. B.

2301. DN. MAVRICI P. Buste diadémé de Maurice à gauche ; dessous, légende illisible.

R. Croix sur deux degrés entre les lettres N. M.; à l'exergue, l'indice X. P. B.

2302. DN. MAVRI... Son buste de face diadémé.

R. Dans une couronne de laurier, indice Σ entre deux points; dessous, le monograme du Christ. P. B.

JUSTIN Ier

2303. D N. IVSTINVS. Son buste diadémé à droite.

R. Indice I entre deux croix dans une couronne; à l'exergue, CON. P. B.

FOCAS

2304. D N. FOCAS PER. AVG. Son buste de face et diadémé tenant le globe crucigère.

R. Croix cantonnée des lettres F-O-C-A et dessous, l'indice XX entre deux points. P. B.

HERACLIUS, Consul

2305. ΞRACAIO CONSVLI. Son buste de face.

R. Indice X accompagné de quatre points entre les lettres N.M; en haut, une croix, en bas, une étoile. P. B.

Médailles africaines

SABRATA

2306. Buste de Mercure à gauche couvert du pétase ailé et de la Chlamyde; derrière, le caducée; devant légende punique.

R. Capricorne à droite tenant un globe entre les pieds; au-dessus, une corne d'abondance; au-dessous, un gouvernail. M. B.

Médailles de la Libye

2307. Tête d'Hercule à gauche recouverte de la peau de lion.

R. ΛΙΒΥΩΝ (à l'exergue); un caractère punique (au-dessus); taureau marchant à droite. Plomb. Mod. 8.

CARTHAGE

2308. Tête de Cérès à gauche.

R. Cheval marchant à droite; au-dessus, un astre. Or.

2309. Tête de Proserpine à gauche.

R. Cheval debout à droite; dessous, un globule. Or, Petit mod.

2310. Tête de Cérès à gauche.

R. Cheval marchant à droite; dessous, o. Ar. Méd. dent.

2311. Tête de Cérès à gauche.

R. Cheval debout à droite; devant, un symbole punique; dessus, un disque radié flanqué de deux uréus. G. B.

2312. Tête de Cérès à gauche.

R. Cheval debout à droite; dans le fond, un palmier; devant le cheval des globules. P. B.

2313. Tête de Cérès à gauche.

R. Bnste de cheval à droite; devant, un caractère punique. P. B.

2314. Même tête de Cérès.

R. Buste de cheval à droite; devant un caractère punique différent du précédent. Plomb de la dimension du M. B.

Numidie

CIRTA

2315. Tête de femme tourelée à gauche; devant, une légende punique.

R. Cheval galopant à gauche ; dans le fond, un caducée; dessous, la légende punique. M. B.

Cette médaille est la même que celle qui porte le n° 1998, mais en meilleur état de conservation. Don de M. Thouvenin.

Mauritanie

AUGUSTE et PTOLÉMÉE

2316. AVGVSTVS DIVI F. Tête nue d'Auguste à droite.

R. REX PTOL. (dans le champ au milieu d'un bandeau royal noué à droite) C. LAETILIVS APVLVS II. V.Q. (à l'entour). P. B.

2317. Tête d'Isis à gauche coiffée d'une dépouille de vautour et surmontée d'un globe entre deux cornes de vache. Un voile, descendant sous la coiffure, couvre le cou et la nuque ; derrière la tête, deux lettres puniques.

R. Trois épis réunis en bas; à droite, une lettre punique. P. B.

Egypte

LES PTOLÉMÉES

2318. Tête de Jupiter Ammon à droite.

R. ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Aigle à gauche sur un foudre ; devant un symbole. B. moyen méd.

2319. Même tête, même légende.

R. Deux aigles à gauche sur un foudre ; devant les aigles, une corne d'abondance. G. B.

2320. Tête de femme à droite, les cheveux ceints d'un bandeau et pendant en longues mèches ; même légende.

R. Aigle à gauche sur un foudre; devant les aigles, ΠΑ, en monograme.

2321. Tête de Ptolémée Soter, diadémée, légide nouée autour du cou à droite.

R. Même légende. Tête de Bérénice à droite, les cheveux ceints d'un bandeau et pendant en longues mèches parallèles ; devant, une corne d'abondance. M. B.

Médailles diverses

ATHÈNES

2322. Tête de Minerve à droite, le casque orné d'olivier.

R. ΑΘΕ. Chouette de face dans un carré creux. B. méd.

BITHYNIE. -- PRUSIAS II, roi

2323. Tête de Bacchus ceinte de lierre à droite.

R. ΒΑΣΙΛΕΟΣ ΠΡΟΥΣΙΟΥ. Centaure, tenant une lyre, allant à droite ; dans le champ ΜΕ, en monograme. P. B. épais.

BÉOTIE

2324. Tête de Pallas vue de face.

R. ΒΟΙΩΤΩΝ. Neptune debout à gauche, le pied droit sur un rocher. P. B.

COSSURA

2325. Tête de femme à droite couronnée par la Victoire.
R. COSSVRA en lettres puniques dans une couronne de laurier. M. B.

DIUM, ville d'Arabie

2326. Tête tourelée de femme à droite.
R. ΔΚS-ΔΙΟΝ Α, dans le champ en trois lignes. P. B.

JUDÉE, AGRIPPA Ier

2327. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΓΡΙΠΠΑ. Parasol orné de franges.
R. LS. Trois épis. P. B.

ANTIOCHUS VII

2328. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΚΟΥ ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ. L'ancre des Séleucides.
R. Fleur de lys. P. B.

LIPARI

2329. Tête de Vulcain à droite.
R. ΛΙΠΑΡΑΙΟΝ. Dans le champ six globes et une feuille? Médaillon en plomb.

2330 Médaille semblable de plus petite dimension.
R. Dans le champ, trois globes. Plomb.

MACÉDOINE

(Interrègne à 306 av. J.-C.)

2331. Tête d'Hercule jeune à droite.
R. BA. Arc, massue et carquois. P. B.

PHILIPPE III

2332. Tête imberbe diadémée à droite.
R. ΦΙΛΙΠΠΟΥ. Figure nue à cheval allant au galop à droite. P. B. épais.

2333. Même médaille avec la tête à gauche. P. B. épais.

MALTE

2334. Tête de femme voilée à gauche.
R. ΜΕΛΙΤΑΙΟΥ en monogramme. Trépied. P. B

MÉGARE

2335. ΜΕΓ écrit entre deux dauphins.
R. Proue de vaisseau. P. B. épais.

MYTILÈNE

2336. Tête de femme à droite.
R. ΜΥΤΙ. Lyre formée d'un crane de bœuf. P. B. épais.

Monnaie Celtibérienne

2337. Tête casquée d'homme à droite.
R. Cheval ailé à droite, dessous légende celtibérienne. G. B.

TÉGÉ

(Ville de la ligue Achéenne)

2338. Tête laurée de Jupiter à droite.
R. ΤΕΓΕ ΑΧΑΙΟΝ en monogramme dans une couronne de laurier. Ar.

Médaille Koufique

2339. Cette médaille porte des inscriptions dont quelques parties sont peu lisibles.

M. Ricot, interprète principal à l'État-major de la Division de Constantine, qui a fait des études spéciales sur l'écriture koufique, a examiné la pièce et voici la traduction des mots qu'il a pu lire, les renseignements qu'il a pu se procurer, grâce à ses connaissances particulières, et qu'il a bien voulu nous communiquer.

« La médaille est du règne de l'Alabek Mahmoud, fils aîné d'Omadeddin ou Imadeddin Zenghi, portant le double surnom d'El Malik el Adel (le roi juste) et de Noureddin (le flambeau de la Foi), sultan de Syrie et d'Egypte (1146-1174), le Noureddin des croisades. »

Les inscriptions dont se compose la légende sont en caractères koufiques, d'un style médiocre.

La première, gravée sur la face, se détache admirablement; elle indique le nom et le titre du souverain : NOUREDDIN ATABEK.

Le mot Atabek signifie père, seigneur, suivant d'Herbelot, et même sultan d'après Ibn-Touta

La seconde, inscrite sur le revers et formant la bordure de la médaille, a subi de graves altérations et paraît peu lisible.

La troisième, tracée sur la bande médiale, est confuse, mais on y distingue les mots *Prince excellent, souverain illustré par la gloire religieuse.....?*

La quatrième occupe le centre et ressort nettement avec le sens suivant : *Défenseur de la religion, Commandeur des croyants.*

La personnage gravé en relief sur la face est assis de face, les jambes croisées à la manière des Turcs, tenant de la main droite un sabre passé en travers derrière la tête, et, de la main gauche, une tête humaine suspendue par les cheveux.

Cette image donne lieu à une remarque : un ancien manuscrit arabe (Cosmographie illustrée de Kazouini) que j'ai eu entre les mains représente la planète Mars sous les traits d'un prince indien ou persan et dans l'attitude du sujet qui orne la médaille.

J'ignore si les personnages sont identiques, mais le rapprochement mérite d'être signalé.

Dans ce même manuscrit la constellation de Persée est représentée aussi par un guerrier brandissant d'une main un sabre et de l'autre la tête de Méduse ; seulement, Persée est debout et le visage de la Gorgone porte les attributs de la Vénus barbue.

Deux médailles semblables à celle du musée sont gravées dans un ouvrage intitulé *Description de l'Egypte. — État moderne*, tom. 2, pl. *h* — elles portent les n^s 125 et 126, mais on ne trouve dans le texte de l'ouvrage aucun détail descriptif de ces pièces. Les gravures sont mauvaises, les légendes frustes, absolument illisibles. C'est avec beaucoup de difficulté que M. Ricot est parvenu à établir plutôt qu'à lire le nom de Moureddin écrit sur les faces.

Notre médaille, bien que médiocre, est mieux conservée. Elle est en bronze et revêtue d'une couche d'argent.

C'est un type faux qui me remet en mémoire un fait de fausse monnaie rapporté dans l'histoire des croisades, par M. Michaud au sujet du siége de Damas (2e croisade), dans lequel Moureddin joua un rôle important.

2340. Monnaie d'or en caractères koufiques; M. Ricot estime que cette pièce est du Xe siècle ; mais les légendes sont peu lisibles.

2341. Deux monnaies ou jetons en verre à inscriptions koufiques, paraissant remonter à l'époque de Noureddin.

Observations

Les pièces qui suivent ne sont pas à leur place dans un catalogue de médailles antiques.

Je les insère néanmoins pour mémoire et dans l'intérêt de leur conservation dans l'avenir.

2342. Amulette, talisman arabe : feuille d'or pesant environ 5 grammes, ronde, mais surmontée d'une partie de forme ovale et portant un anneau de suspension.

Chaque face est surmontée de yatagans disposés en guirlandais circulaires en relief.

On y lit deux inscriptions arabes; d'un côté: *Ce que Dieu veut;* expression de résignation aux peines que nous envoie la Providence; de l'autre: *O Protecteur!* invocation adressée à Dieu contre un danger, une tentation, etc. (Traduction et interprétation de M. Ricot.)

2343. Monnaie espagnole: Ferdinand V, le catholique, et sa femme Isabelle.

FERDINANDVS ET ELISABET. Bustes du roi et de la reine placés face à face, les têtes couronnées et surmontées d'une petite croix. Dans le champ, S.

R. SVB VMBRAS ALARVM T. Armoiries sur lesquelles ressort, parmi diverses ornementations, une tête d'oiseau paraissant être celle d'un aigle. Or.

2344. Poids de la ville de Toulouse, sous forme de médaillon en bronze.

Sur un côté est écrit en languedocien, MEIO CARTARO; sur l'autre, AN. M. CCXXXVIIII.

Demi-quarteron de l'an 1239.

Sur les faces figurent deux monuments en relief; l'un représente Saint-Servin, l'autre une tour célèbre, d'après les renseignements qu'a bien voulu nous fournir M. Chabouillet, conservateur des Antiques à la Bibliothèque nationale.

Dalle à empreinte de pied humain

Il existe, depuis peu, au Musée de Constantine une dalle rectangulaire en terre cuite, très-dure, présentant l'empreinte d'un pied humain; elle a été trouvée dans des ruines à l'Est de la province et offerte par un médecin de la ville.

L'*Indépendant* du 12 septembre 1880, sans d'ailleurs faire

allusion à l'empreinte de cette dalle qu'il n'a pas vue, annonce, sous la rubrique de « *Les reliques de Mahomet* », le fait suivant :

« Une des principales fêtes de l'Islam, l'adoration des reliques de Mahomet, a eu lieu à Constantinople le 21 août.

« Ce jour est le quinzième du Ramadam.

« Les reliques du Prophète se composent de *son manteau*, de *sa barbe brune qui a trois pouces de long*, *d'une de ses dents de devant et de l'empreinte de son pied sur une dalle carrée.*

« Le Sultan, continue le journal, accompagné de toute sa Cour et d'Ulémas, est venu s'agenouiller devant ces objets sacrés, qu'il a portés à ses lèvres à plusieurs reprises. Après la lecture de la vie de Mahomet, Abdul-Hamid s'est retiré dans une chambre où il est resté seul à lire le Coran et à dire des prières, sept heures de suite. »

Il n'y a évidemment aucun rapport entre ces deux empreintes, mais puisqu'elles ont une certaine analogie, pourquoi ne la signalerai-je pas?

§ 2. — *Lampes et autres objets en terre cuite*

Lampe en argile rouge. Le sujet qui en fait l'ornemement rappelle un fait de l'époque de Moïse. On voit dans l'écusson deux hommes portant sur un levier une énorme grappe de raisin.

On sait que Moïse envoya du désert de Pharan des explorateurs dans la terre Chanaan avec mission d'examiner l'état du pays et de revenir rendre compte en rapportant des fruits.

Voici entre autres détails de ce voyage ce qu'on lit dans une bible imprimée au XVIe siècle, chap. XIII, *Des Nombres*, versets 24 et 25.

« Les *espies* (espions) vendirent jusqu'au torrêt de la grappe et coupèrent une grappe avec son raisin, laquelle deux hommes portèrent avec un levier et apportèrent aussi des grenades et des figues de ce lieu, lequel fut appelé Nehesbscol, c'est-à-dire le

torrent de la grappe que les enfants d'Israël apportèrent de là. »

Cette lampe a été trouvée dans un tombeau à Enchir-Nini, cercle d'Aïn-Beïda, et offerte au Musée par M. Mounier, lieutenant d'Etat-Major.

482. Lampe de l'époque chrétienne; dans le champ, un cavalier courant à droite.

483. Lampe ronde en terre rouge. Sujet : un lion et un crocodile. L'attitude de ces animaux indique une lutte. Sous la lampe est écrit IVNIALEXI; elle provient de la succession de M Luc, maire de Constantine, décédé.

484. Lampe en terre rougeâtre : Un homme armé d'un pieu et un chien courant à gauche.

485. Tête d'enfant vue de face dans une double couronne.

486. Cheval ailé passant à droite.

487. Deux personnages debout (reliefs usés).

488. Tête de femme, coiffure ornementée.

489. Lion courant à gauche.

490. Personnage nu, tenant un bâton et, sur le bras gauche, un objet qui paraît être une peau de lion.

491. Boxeur, nu, de face, d'une vigoureuse conformation; les mains sont munies de gantelets armés de pointes et fixés à l'avant-bras à l'aide de courroies.

491 *bis*. Lampe en terre blanchâtre dont l'anse est une tête de cheval. Don de M. Farge, lieutenant au Bureau arabe de Tébessa.

Nous donnons sommairement la description des lampes comprises entre les nos 492 et 505 *bis*; elles sont gravées et chacune d'elles représente le type du groupe de lampes à peu près semblables dont elle fait partie.

492. Lampes en terre légère de forme élégante, avec ou sans

anse, ornées de volutes et de cercles; de chaque côté, un oreillon.

493. Lampe unique de son espèce ; la partie supérieure, bombée en forme de demi-globe, est garnie de créneaux.

494. Lampes en terre rouge vernissées en vert; le dessus est percé de trous triangulaires dont l'ensemble imite la forme du fer à cheval.

495. Lampe à ornementation semblable et de forme différente; un petit oreillon.

496. Lampe cylindrique munie d'un goulot brisé et d'une anse.

497. Autre lampe semblable avec anse et bec allongé.

498. Lampe surmontée d'un goulot de forme tronconique.

499. Fragment de lampe plate à bords évasés.

500. Lampes à surface convexe avec rainures dirigées du centre à l'extérieur.

501. Lampes ornées de guirlandes et de cercles.

502. Lampes avec filets en relief de forme polygonale.

503. Lampe ronde avec anse plate.

504. Lampe à surface plate, une anse et deux oreillons.

505. Lampe en terre rouge sans goulot, anse massuée, bec brisé.

505 *bis*. Lampes en terre noire ornées de symboles divers.

506. Assiette en argile rouge à bords verticaux ornés extérieurement de guirlandes; on lit dans le fond LVF. Collection de M. Luc.

507. Assiette semblable sans ornementation avec le monogramme SA. Même provenance.

508. Autre assiette en terre rouge trouvée dans un sarcophage près d'Heidra (Tunisie). Don de M. Julien, lieutenant au 3e Tirailleurs.

509. Guttus en argile de forme élégante. Don de M. Lemaire.

510. Fragment d'anse de vase en terre cuite, portant une tête de sphinx. Don de la Société archéologique : fouilles de Tigisis.

511. Brique à rebords, forme de trapèze. Longueur 0m63; largeur : grand côté 0m53, petit côté 0m34; hauteur des rebords 0m07 ; épaisseur des rebords 0m04.

Sur la face supérieure, dans une empreinte circulaire de 11 centimètres et demi de diamètre, on lit en gros caractères VICCIANA DE FIGVLINIS. Dans le demi-cercle formé par cette inscription il y a une palme et les deux mots CANVLIAE CRISPINAE, si nous lisons bien, car les deux derniers mots sont en partie effacés.

Recueillie dans des fouilles faites à Philippeville et offerte au Musée par M. le docteur Reboud.

Sur une brique, qui existait déjà au Musée, on lit le fragment d'inscription : C. VICCI.

512. Dalle en terre cuite revêtue du monogramme du Christ.

§ 3. — *Sculpture*

513. Statue en marbre blanc représentant une femme enveloppée de la tête aux pieds dans un long voile.

C'est un beau morceau de sculpture et une rareté au point de vue de la conservation qui est parfaite. Dans ce pays, on trouve fréquemment des fragments de statues, des torses, des têtes, mais rarement des statues entières.

Représente-t-elle la Pudeur, est-ce le portrait d'une femme mariée, d'une impératrice? Nous laissons à de plus compétents que nous le soin de le décider.

Le type a beaucoup d'analogie avec celui de la statue de femme mariée tirée d'un bas-relief romain représentant une noce et reproduite par Rich, au mot *nuta*, dans son dictionnaire des antiquités romaines.

C'est M. Dufour, ancien officier du Bureau arabe et membre de la Société archéologique, qui a fait la découverte de la statue, à Djemila.

Elle a été transportée à Constantine par les soins de M. le Général commandant la division et installée au Palais.

514. Tête de femme, en marbre, trouvée dans une maison romaine de l'ancienne Theveste au milieu de nombreux fragments de statues et d'inscriptions qui font supposer que cette maison était celle d'un sculpteur. Don de M. l'abbé Delapard.

515. Tête de femme. La chevelure artistement arrangée est fixée au-dessus de la tête par un large nœud. Haut. 0m26.

516. Fragment de marbre représentant un sphinx.

517. Fragment d'une grande statue dont il ne reste que la jambe gauche, un globe et une corne d'abondance.

518. Tête de femme remarquable par l'enchevêtrement des cheveux ; les mèches relevées et repliées sur elles-mêmes au-dessus de la tête, forment une sorte d'édifice approchant de la couronne murale. Haut. 0m15.

519. Main en marbre, tenant un rouleau.

520 Fragment de marbre représentant un dauphin dévorant un poulpe.

521. Statue d'adolescent en marbre. Il reste une partie des jambes, le torse et le bras gauche. Il n'y a d'autre vêtement que la *chlamys* ou manteau court ; la main gauche est appuyée à la hanche et l'extrémité du vêtement est ramenée sur l'avant-bras. Haut. 0m50

522. Torse de jeune homme en marbre trouvé récemment, rue Nationale, dans les substructions de la maison construite par M. Valette.

Un moulin romain en pierre, bien conservé, a été découvert au même endroit.

523. Tête de femme diadémée. Le nez et le menton sont légèrement mutilés.

§ 4. — *Objets en bronze et autres métaux*

525. Statuette en bronze représentant un homme paraissant être dans l'attitude de l'orateur. La toge est son unique vêtement ; elle passe de l'épaule gauche sous l'aisselle droite, laissant à nu la poitrine et le bras droit. C. Costa.

525 *bis*. Lampe en bronze à forme de pied humain portée par un dragon formant l'anse. Le pied repose sur le *solea* ou sandale consistant en une semelle placée sous la plante et attachée sur le cou-de-pied et au bas de la jambe par un double cordon. Long. 0m18, haut. 0m03. Elle faisait partie de la collection de feu M. Costa.

526. Débris de statue en bronze découverts dans le cercle d'El-Milia, par M. le Capitaine Didier, commandant supérieur, et offerts par M. le Général Carteret-Trécourt.

527. Tête de pavot en bronze. Le pavot est un attribut du Sommeil et de Morphée.

Cet objet, trouvé avec des ossements humains dans une urne au Coudiat-Aty, est une lampe funéraire. Long. 0m095.

528. Petite lampe en bronze. L'anse évidée en forme d'anneau est recouverte et dépassée par un appendice en forme de cœur.

529. Petit vase cylindrique en bronze orné extérieurement de moulures en relief. Haut. 0m06.

530. Vase sphérique en cuivre. Diamètre 0m07.

531. Hache en fer provenant des fouilles des bains de Pompeianus. Don de la Société archéologique.

532. Tuyau romain en plomb trouvé dans les fouilles de la rue Nationale et donné par M. David Narboni.

532. Tête de lance en fer trouvée à Dra-el-Misan dans un tombeau qui contenait entre autres objets une médaillle de Marc-Aurèle. Don de M. Chabassière, instituteur à Dra-el-Misan.

534. Autre tête de lance en fer recueillie dans les fouilles faites par les soins de la Société archéologique dans l'enceinte de l'ancienne ville de Tigisis.

535. Ciseau à froid.

536. Burin.

537. Lame de poignard, fragments de lames et de manches pour armes et outils.

538. Clous de construction de divers modèles.

539. Clef en cuivre.

540. Bracelet en argent.

540 *bis*. Petite bague en bronze.

541. Poids en bronze (perpendiculum) destiné à tendre un fil à plomb.

Tous ces objets proviennent des fouilles de Tigisis.

542. Romaine découverte dans des fouilles faites aux environs de Constantine. Elle a été offerte par M. Delacroix, président du Tribunal civil, qui l'avait acquise de la succession de M. Costa.

§ 5. — *Objets divers*

543. Bras de statuette en os calciné.

544. Petit buste de femme en os bien conservé; les cheveux sont ondulés et forment chignon derrière la tête. Le fragment de tige tronconique, qui fait suite au buste, indique que l'objet était une épingle.

545. Deux figurines en os calciné; elles sont placées, l'une assise portant la main droite à la bouche, l'autre debout et sans tête sur la corniche d'une colonnette dont il ne reste que le chapiteau ; c'est probablement aussi un fragment d'épingle.

546. Masque en os calciné.

547. Etui en os garni de moulures et de petits cercles. Le pourtour extérieur des deux orifices est évasé en deux points opposés. Haut. 0m11 1/2.

548. Objet de même nature en forme de colonnette. Haut. 0m09.

549. Deux jetons en os dont un est calciné.

550. Moitié de sphère en os.

551. Tige en os découpée en deux lamettes creusées en manière de canal et disposées de façon que le côté convexe de l'une est du même côté que la partie concave de l'autre et réciproquement.

Il est difficile d'indiquer l'usage de cet instrument; c'est peut-être un genre de strigile. Long. 0m12 1/2.

552. Tige cylindrique en os composée de plusieurs parties réunies par tenons et mortaises. Des trous sont pratiqués de distance en distance, tout le long de la tige, mais l'extérieur est massif.

553. Poinçon en os. Haut. 0m09.

554. Passe-lacet en os; le trou à la forme d'un carré long.

555. Fragment de plaque en ivoire avec reliefs en forme de feuilles.

556. Petite hachette en pierre noire.

557. Petit miroir rectangulaire avec la monture composée de lames minces en os taillées en biseau pour le raccordement des angles.

Ce miroir a été trouvé dans une urne cinéraire qui contenait aussi une feuille d'or, forme losange.

558. Peigne en bois à double rangée de dents, celles d'un côté étant plus fines. Le corps du peigne est découpé à jour. Don de M. Claris.

559. Urne cinéraire en pierre, trouvée au faubourg Saint-Jean.

560. Grain de collier en verre émaillé, provenant de Thigisis.

561. Projectile en grès. Même provenance.

562. Deux statuettes en bronze représentant le dieu Osiris. (Envoi d'Égypte.)

563. Pot à parfums en verre blanc, de forme cylindrique, orné de fleurs. Une moulure circulaire en relief maintenant le couvercle.

Ce vase a été trouvé dans une urne cinéraire en verre, enfermée elle-même dans un auget en pierre au Coudiat-Aty, dans la propriété de M. Claris qui l'a offerte au musée. Dans l'urne il y avait, en outre, un peigne en bois, un petit vase en terre cuite et des fils d'or mêlés à des ossements.

MÉDAILLES

FAISANT PARTIE

DE LA COLLECTION DE M. J. CARBONNEL

Membre de la Société archéologique

FAMILLE AEMILIA

1. PAVLVS LEPIDVS CONCORDIA. Tête diadémée et voilée de la Concorde à droite.

R. TER. PAVLVS. Paul-Emile attachant un trophée à un arbre devant lequel on voit Persée, les mains liées derrière le dos, et ses deux enfants. Ar.

Cette médaille frappée vers 54 av. J.-C. rappelle la défaite de Persée, dernier roi de Macédoine. Paul-Emile le mena avec ses deux fils à la suite de son char de triomphe.

FAMILLE ANTONIA

2. ANT. AVG. III. VIR. R.P.C. Galère prétorienne.

R. LEG. II. Aigle entre deux enseignes militaires.

Même légende et même type.

R. LEG. XXIII. Même type.

FAMILLE CÆCILIA

3. Q. METEL. PIVS. Tête laurée et diadémée de Neptune à droite.

R. SCIPIO IMP. Éléphant marchant à droite. Ar.

4. ROMA. Tête de Pallas à droite avec le casque ailé; devant, X.

R. C. METELLVS. Figure couronnée par la Victoire dans un bige d'éléphants à gauche, dont l'un a une clochette au cou. Ar.

FAMILLE DURMIA

5. CAESAR AVGVSTVS. Tête nue d'Octave à droite.

R. M. DVRMIVS III. VIR. Sanglier percé d'une flèche. Ar.

FAMILLE PLÆTORIA

6. CESTIANVS. Tête tourelée de Cybèle à droite; devant, un globe; le tout, dans un collier.

R. M. PLAETORIVS AED. CVR. EX. S.C. Chaise curule dans un collier. Ar.

FAMILLE SÉPULLIA

7. CAESAR DICT. PERPETVO. Tête laurée de Jules César à droite.

R. SEPVLLIVS MACER. Vénus debout à gauche tenant une Victoire et la haste, au bas de laquelle est un bouclier. Ar.

AUGUSTE

8. CAESAR AVGVSTVS. Sa tête nue à droite.

R. OB CIVES SERVATOS. Dans une couronne de chêne. Ar.

TRAJAN

9. IMP. CAES. NERVAE TRAIANO AVG. GER. DAC. P.M. TR. P. COS. V. P.P. Son buste lauré à droite avec l'égide.

R. S.P.Q.R. OPTIMO PRINCIPI. S.C. La paix assise à gauche, tenant une branche d'olivier; à ses pieds, un dace à genoux, tendant les mains. G. B.

AELIUS

10. L. AELIVS CAESAR. Sa tête nue à droite.

R. TR. POT. COS. II. S.C. L'Espérance marchant à gauche, tenant une fleur et relevant sa robe. G. B.

ANTONIN

11. ANTONINVS AVG. PIVS P.P. IMP. II. Sa tête laurée à droite.

R. LIB. VIII (dans le champ) P.M. TR. POT. XXI. COS. IIII. S.C. La Libéralité debout à gauche, tenant une tessère et une corne d'abondance. G. B.

CONTORNIATE D'ANTONIN

12. ANTONINVS AVG. PIVS PP. TR. P. COS. III. Sa tête laurée à droite avec l'égide; devant, une palme incuse.

R. Deux femmes tourelées, un guerrier, quatre sphinx et deux fleuves. B. M., module 11 1/2.

CARACALLA

13. IMP. ANTONINVS AVG. Son buste jeune lauré à droite avec le paludament.

R. FIDES MILITVM. La Foi, de face, regardant à droite, tenant un étendard et une enseigne. Ar.

ORBIANE

14. SALL. BARBIA ORBIANA AVG. Son buste diadémé à droite.

R. CONCORDIA AVGVSTORVM S.C. Alexandre debout à droite, donnant la main à Orbiane debout et tenant un livre. G. B.

MAMÉE

15. IVLIA MAMEA AVGVSTA. Son buste diadémé à droite.

R. IVNO AVGVSTAE S C. Junon assise à gauche, tenant une fleur et un enfant emmaillotté. G. B.

TRÉBONIEN GALLE

16. IMP. CAES. C. VIBIVS TREBONIANVS GALLVS AVG. Son buste lauré à droite avec le paludament.

R. P.M. TR. P. IIII. COS. II. P.P. S.C. Trébonien Galle debout à gauche, sacrifiant sur un trépied allumé et tenant un sceptre court. G. B.

DIOCLÉTIEN

17. D.N. DIOCLETIANO AET..... Son buste lauré à droite avec le manteau impérial, tenant un sceptre.

R. SECVRIT PERP..... La Sécurité debout à gauche, les jambes croisées, posant la main droite sur sa tête et accoudée à une colonne sur laquelle est un sceptre transversal. M. B.

CONSTANCE CHLORE

18. IMP. CONSTANTIVS AVG. Son buste lauré à gauche avec la cuirasse.

R. GENIO POPVLI ROMANI. Génie, à demi-nu, debout à gauche, coiffé du *modius*, tenant une patère et une corne d'abondance; à ses pieds, à gauche, un autel allumé en forme de candélabre; dans le champ, une étoile; à l'exergue, PLC. M. B.

CRISPE

19. CRISPVS NOB. CAES. Sa tête laurée à droite.

R. ARVM NOS VM NOSTRORVM (*sic*) autour d'une couronne de laurier dans laquelle on lit VOT. V. P. B.

CONSTANTIN II

20. CONSTANTINVS IVN. NOD. CAES. Son buste lauré à droite avec la cuirasse.

R. CLARITAS AVGVSTORVM. Le Soleil radié debout de face regardant à gauche, levant la main et tenant un globe ; dans le champ, TF ; à l'exergue, BTR. P. B.

Le type du Soleil gravé sur cette médaille se trouve dans Mionnet et Cohen avec la légende CLARITAS REIPVBLICAE ou REIPVB., mais je ne l'ai vu nulle part avec la légende CLARITAS AVGVSTORVM très lisible sur la médaille dont je m'occupe.

21. Même légende. Son buste lauré à droite avec le paludament et la cuirasse.

R. DOMINORVM NOSTRORVM CAESS. autour d'une couronne de laurier dans laquelle on lit VOT. V; à l'exergue, PT. P. B.

Monnaie byzantine

HÉRACLIUS, Consul

22. DN. ERACLIVS CONSVL. Buste de face et barbu d'Heraclius, tenant un sceptre terminé par un croissant.

R. Dans une couronne, indice X.X entre une étoile et la lettre E; au-dessus, une croix; à l'exergue, KRTS.

Médaille de la Cyrénaïque

PTOLÉMÉE

23 Tête de Minerve à droite.

R. ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Aigle, les ailes déployées, à gauche sur un foudre. B. Méd.

CONSTANCE II

24. DN. CMP. REPARATIO (*sic*). Son buste diadémé à droite ; derrière la tête, A.

FEL. TE. DT. CONSTANTIVS. P. (*sic*). Soldat en fureur à gauche et poussant du pied un ennemi qui tient un bouclier et est tombé par-dessus son cheval et tâchant de se tenir à sa crinière; à terre un bouclier; à l'exergue, étoile, TSΔ.

Médaille de Cirta

25. Tête de femme tourelée à droite ; derrière, légende punique.
R. Deux épis dressés et légende punique. Bronze.

Médaille byzantine

HÉRACLIUS, Consul

26. ERACAIO CONSVLI. Buste de face et barbu d'Héraclius.
R. V-TORA-C en trois lignes, dans un cercle de grènetis. Ar.

Médaillon du pape PAUL III

27. BAVLVS III. PONT. MAX. AN. XII. Buste du pape à gauche ; dans le champ, ΑΛΕΧΑΝΔΡΟΣ ΕΠΟΙΕΙ.
R. OMNES REGES SERVIENT EI. Alexandre le Grand s'inclinant devant le grand prêtre de Jérusalem.

Lorsque Michel-Ange vit ce médaillon, il dit que l'art était parvenu à son comble.

Les objets gravés pl. XVIII, et dont la nomenclature vient ci-après appartiennent aussi à M. J. Carbonnel.

1. Bulle chrétienne en plomb : la vierge entre deux palmes tenant l'enfant Jésus dans ses bras; sur l'autre face, un monogramme.
2. Bulle de même matière à double monogramme.
3. Fragment de figurine en plomb.
4. Médaille en plomb.
5. Objet en plomb.
6. Croix en bronze.
7 et 8. Épingles en bronze.
9. Petite bague en or à symbole punique.
10 et 11. Deux clefs en bronze.
12. Épingles en os.

NARAGGARA

N'ayant pas assez de temps devant nous pour achever, avant la publication du prochain *Recueil des Notices et Mémoires*, un travail commencé par le cercle de Souk-Ahras, nous voulons cependant communiquer, dès maintenant, à la Société l'une des plus importantes conclusions qui résultent de notre étude.

Elle a trait à l'emplacement de l'ancienne ville de Naraggara.

Deux localités sont en concurrence : Ksiba et Ksar-Jabeur, mieux connu aujourd'hui sous le nom de Sidi-Youcef.

Les auteurs qui se sont occupés de cet emplacement ont été unanimes pour le reconnaître aux ruines de Ksar-Jabeur. Shaw, Hase, Lapie, de Neveu, qui paraissent avoir ignoré les ruines de Ksiba, ont partagé la même opinion à laquelle M. le capitaine Lewal s'est rallié, lui aussi, avec pleine connaissance de cause.

L'hypothèse de ces auteurs, qu'aucune preuve matérielle n'a encore justifiée, est généralement admise, aujourd'hui, avec une confiance qui nous semble prématurée.

L'étude de M. le capitaine Lewal sur cette importante question étant la plus récente, la plus considérable et, selon nous, la plus autorisée, nous la prendrons à partie, préférablement à tout autre, certain que notre critique aura toute l'efficacité désirable si nous combattons avec avantage les raisons qui y ont été produites en faveur de Sidi-Youcef (1).

Dans ses *Recherches sur le champ de bataille de Zama* (2), M. le capitaine Lewal, après avoir comparé les distances données par les *itinéraires* aux distances réelles de Ksar-Jabeur à trois points différents : le Kef (Sicca-Veneria), Taoura (Tagura) et Souk-Ahras (Thagaste), qu'il prend avec raison pour des repères certains, conclut ainsi :

« Les distances de l'*itinéraire*, par rapport à Thagaste et Taoura, ne s'accordent pas aussi bien avec Aïn-Ksiba qu'avec Ksar-Jabeur. »

Or, en prenant les distances au compas sur différentes cartes (3) et les comparant aux distances de l'*itinéraire* (4), nous trouvons que l'accord pour Ksiba est aussi parfait qu'on puisse le désirer, alors qu'il n'existe réellement pas pour Ksar-Jabeur, ainsi qu'on peut le voir par les tableaux comparatifs suivants, dans lesquels les milles ont été convertis en kilomètres pour plus de clarté.

(1) Bien qu'il ait nettement formulé son opinion, M. le capitaine Lewal ne considérait pas le problème comme résolu; il se proposait d'y revenir après une nouvelle exploration. Les évènements ne lui ayant sans doute pas permis de donner suite à son projet, nous nous trouvons invité par cette circonstance à un nouvel examen de la question.

(2) *Revue africaine*, 2e année, pages 111 et suivantes.

(3) Cartes du *Dépôt de la Guerre* au 1/1600,000e, 1856, au 1/400,000e, 1869.

(4) *Itinéraire* d'Antonin.

Distances.	d'après l'itinéraire de Naraggara à Sicca-Veneria	45 (1),	à Tagura 29,	à Thagaste 36 (2)
	à vol d oiseau de Ksar-Jabeur à Sicca-Veneria.	36,	à Tagura 29,	à Thagaste 37
	Différences. . .	9	0	1
Distances.	d'après l'itinéraire de Naraggara à Sicca-Veneria.	45,	à Tagura 29,	à Thagaste 36
	à vol d'oiseau de Ksiba à Sicca-Veneria	42,	à Tagura 29,	à Thagaste 34
	Différences. . .	3	0	2

La longueur d'une route entre deux points devant être au moins égale et, en pays accidenté, supérieure à la distance prise à vol d'oiseau, il est étonnant que de Ksar-Jabeur à Tagura ces deux espèces de longueur aient la même mesure; mais il est impossible que la distance à vol d'aiseau entre Ksar-Jabeur et Thagaste soit moindre que n'était la longueur de la voie entre ces deux mêmes points. Entre Ksar-Jabeur et Sicca-Veneria la longueur de la voie excède de 9 kilomètres la distance mesurée à vol d'oiseau. Cette différence ne peut pas s'expliquer par le développement de la voie, d'autant moins que ce développement est nul ou négatif sur les deux autres directions.

A Ksiba, au contraire, la distance qui cadre le moins bien est celle dont Ksar-Jabeur se prévaut le plus; la distance de Ksiba à Tagura est en effet la même que celle de Ksar-Jabeur à Tagura. Dans les deux autres directions, la longueur de la voie excède d'une quantité proportionnelle la distance prise à vol d'oiseau, condition qui est parfaitement conforme à la réalité. La différence de 3 kilomètres entre Ksiba et Sicca-Veneria et celle de 2 kilo-

(1) 45 est un minimum, l'*itinéraire* donne une fois 30 milles et une autre fois 32 milles.

(2) 36 est le chiffre donné par M. Lewal, d'après la conversion de M. Dureau de la Malle ; notre calcul nous donnerait 37.

mètres entre Ksiba et Thagaste ne sont pas seulement explicables mais nécessaires pour un accord parfait. Le résultat de la comparaison des distances est donc tout en faveur de Ksiba.

On lit encore : « On ne trouve pas de traces de voie romaine distinctes sur cette direction (de Ksiba), tandis que celle qui passe à Ksar-Jabeur est encore parfaitement accusée. » Cette allégation est infirmée par les traces de voie qui figurent sur un levé au 1/100,000e de M. Kessler, capitaine d'État-Major. Le travail de cet officier embrasse tout le pays compris entre Taoura et la frontière et, sur cette étendue, deux points seulement portent l'indication : *Vestiges de voie romaine*, mais, un peu plus loin, dans la direction prolongée de ces deux points, la voie romaine est figurée sur une certaine longueur et aboutit aux ruines même de Ksiba. La voie est également figurée aux abords de Ksiba sur deux autres cartes (1).

Rien de semblable ne se voit dans la direction de Ksar-Jabeur et il n'est pas à notre connaissance qu'on y ait jamais trouvé des traces certaines d'ancienne voie.

Les établissements romains étaient nombreux dans les environs de Sidi-Youcef, les ruines en font foi ; mais ces établissements n'étaient probablement desservis que par de simples chemins.

Plus loin, M. le capitaine Lewal continue : « Cette voie (qu'on nommait la route de Numidie) devant s'infléchir vers le sud pour gagner Theveste, il n'était pas naturel

(1) Carte topographique des environs de Bône publiée par le *Dépôt de la Guerre*, Paris, 1851, et province de Constantine, 1re feuille, 1869; Lemercier et Cie, rue de Seine, 57, à Paris.

de la faire monter au nord à partir de Sicca-Veneria (le Kef) pour passer près d'Aïn-Ksiba à Fedj-Meraou et son tracé le plus rationnel comme le plus facilement praticable était par Ksar-Jabeur. »

Un renvoi ayant trait à ce passage est ainsi conçu : « Il est possible aussi qu'il y ait eu une autre route du Kef à Thagaste par Fedj-Meraou, de même qu'il y en a deux aujourd'hui entre ces deux points. » .

Il est actuellement hors de doute que la voie de Carthage à Cirta se bifurquait à Musti (1) ou à Siguese (2); l'une des branches se dirigeait sur Sicca-Veneria (le Kef) d'où elle gagnait directement Naraggara, puis Thagaste, tandis que l'autre se continuait vers le Sud-Ouest et entrait en Numidie par Ammedera et Theveste. La considération émise plus haut n'a donc plus sa raison d'être. Au contraire, des deux branches, l'une desservant les villes et les établissements du Sud, l'autre devait serrer de plus près le cours de la Medjerda et donner ainsi accès dans une région montagneuse qui aurait pu être souvent, sans cela, un foyer de rébellion. Du reste, le tracé par Ksiba établissait une communication plus sûre, plus facile à défendre et en même temps mieux pourvue en ressources de toute nature entre les deux grandes cités de Carthage et de Cirta.

Les considérations tirées de la rareté de l'eau sont aussi en faveur de notre hypothèse : Les historiens de la bataille

(1) D'Avezac, *Afrique ancienne*, tome II, page 186.

(2) Table de Peutinger. Une troisième voie partant de Siguese aurait pénétré en Numidie en suivant le cours de l'Oued-Mellègue; De Siguese à Vatari, les stations intermédiaires étaient : Flacciana, Sibus, Ad Arnalla et Vico-Valeriani.

de Zama parlant de la rareté de l'eau à propos des troupes d'Annibal qui eurent à en souffrir, mais non à propos de l'armée romaine qui, campée à Naraggara, avait tout en abondance.

Il est incontestable, en effet, qu'en dehors du rayon de Ksiba, l'eau est extrêmement rare dans le pays. L'armée carthaginoise campée sur la longue croupe du Djebel-Zarora, à 5 ou 6 kilomètres Sud-Sud-Est de Ksiba, devait manquer d'eau tout en ayant à sa disposition les sources insuffisantes d'Aïn-ben-Sabet et d'Aïn-Sidi-Youcef. L'éloignement de ces sources du Djebel-Zarora (1) nous permet d'*entendre* les passages de Polybe et de Tite-Live, cités par M. le capitaine Lewal, où il est dit qu'Annibal *prit position à 4 milles (5,800 mètres) du camp romain, sur une colline qui lui parut avantageuse en tout excepté pour l'eau qui en était un peu éloignée.*

En supposant Naraggara et conséquemment le camp de Scipion à Ksar-Jabeur, M. le capitaine Lewal est obligé de supposer le camp d'Annibal à Coudiat-bou-Eusban où l'eau devait faire complètement défaut; l'auteur en convient lui-même en ces termes : « De plus, les sources d'Aïn-Sidi-Youcef et d'Aïn-bou-Sabet étaient occupées par l'armée romaine, forte en cavalerie, elles devaient être épuisées pour le service des troupes de Scipion et l'Oued-Zmaïl ne pouvait guère offrir d'eau au camp d'Annibal. »

Il nous reste à voir si la configuration du pays répond aux particularités topographiques mentionnées par les historiens.

(1) Le Djebel-Zarora est à 2000 mètres Ouest d'Aïn-bou-Sabet et à 4500 mètres Nord-Ouest d'Aïn-Sidi-Youcef.

Nous avons déjà reconnu que le Djebel-Zarora est bien placé par rapport aux ruines de Ksiba, ruines dont nous ne saurions donner une idée plus exacte qu'en reproduisant la description que M. Berbrugger en a faite, en 1852, dans un travail intitulé : *Itinéraire archéologique en Tunisie* (1).

« Les ruines de Ksiba, dit M. Berbrugger, sont disposées en amphithéâtre sur un grand et haut mamelon qui se relève par étage de l'Ouest à l'Est où est son point culminant. Elles sont limitées au Sud par le ruisseau de Ksiba; au Nord et à l'Est par un escarpement d'environ 150 mètres qui est très abrupte, surtout du côté de l'Orient. Le plateau dominant est occupé par les restes de l'acropole qui était bâtie en pierres de grand appareil et suivait sur trois côtés les sinuosités de l'escarpement. La ville proprement dite (car c'en était une et de quelque importance) s'étend au-dessous de la citadelle jusque dans la plaine.

« Elle est dans une belle position militaire, au centre d'un canton d'une grande richesse agricole. Au-delà du ravin du Sud et d'une vallée qui est au Nord, on aperçoit sur des crêtes les restes de deux tours. »

Plus loin il conclut : « Les ruines de Fedj-Mrao, ou celles de Ksiba, peuvent répondre au Naraggara des itinéraires et de Polybe. Le terrain où elles se rencontrent est d'ailleurs tout à fait propre au déploiement des grandes armées. »

M. Berbrugger se rendant de Ksiba au Kef suit un chemin jalonné de ruines.

(1) *Revue africaine*, 1re année, page 268 et suivantes.

Si l'on rapproche cette description de celle que M. le capitaine Lewal a faite de Ksar-Jabeur, on trouve que, de ce côté comme sur les autres, les probabilités sont pour Ksiba. La faiblesse, bien connue, de la position de Ksar-Jabeur ressort, en effet, du soin que l'auteur des *Recherches sur le champ de bataille de Zama* a eu d'en prévenir les objections en atténuant cette défectuosité en ces termes : « La position était donc avantageuse de tout point. On peut objecter seulement que le plateau de Naraggara (Ksar-Jabeur), sur lequel nous supposons que campa l'infanterie romaine, est un peu dominé par les collines boisées de la rive gauche de l'Oued-Aïn-Sidi-Youcef; mais outre que la distance est assez grande, cet inconvénient n'était pas aussi grave pour les troupes romaines qu'il le paraîtrait pour une armée moderne. »

Avant de terminer, nous ferons un rapprochement de noms.

A 1,200 mètres au Nord de Ksiba, on voit une ancienne Kouba ; le lieu où elle s'élève s'appelle *Guenara*. Ne pourrait-on pas expliquer, par une de ces contractions dont les indigènes sont si coutumiers, la transformation de Naraggara en Guenara? car, il est à remarquer que ce dernier nom, d'une prononciation plus brève et plus facile, contient cependant tous les éléments constitutifs du premier. En supprimant la dernière syllabe du mot Naraggara on obtient Narragga qui devient Ganara ou Guenara par le déplacement d'une seule syllabe (1).

(1) On conçoit mieux que Naraggara ait pu devenir Guenara à la suite des temps chez des gens parlant une autre langue, que l'on ne conçoit que la même ville ait pu être nommée indifféremment Margare, Nadagara et Naraggara, par des auteurs d'une même époque et appartenant à une même civilisation (Polybe, Tite-Live, Itinéraire d'Antonin).

Ainsi, l'accord des distances, la direction de la voie, la distribution des eaux, la configuration du sol, la position et l'importance des ruines, la ressemblance des noms, tout nous porte à croire que les ruines de l'ancienne Naraggara sont à Ksiba et non à Ksar-Jabeur comme on l'a cru jusqu'ici. De plus, nous pensons que le savant auteur, dont nous venons de combattre l'opinion, aurait jugé comme nous s'il avait eu, en 1857, date de son étude, les éléments d'appréciation que le temps nous a donnés depuis. Nous ne pouvons donc que reconnaître l'intérêt que présentent les publications qu'il fit autrefois sur le cercle de Souk-Ahras et continuer son œuvre en suivant l'exemple qu'il nous a montré.

Constantine, le 25 février 1880.

Aug. GOYT.

SUR

DEUX BRIQUES ROMAINES

TROUVÉES A PHILIPPEVILLE

Par M. le Docteur V. REBOUD

Les travaux que M. Nicolle fait exécuter dans son jardin, situé à 100 mètres et à droite de la porte de Constantine, ont mis à découvert des pierres portant des inscriptions tumulaires et des briques qui sans doute recouvraient d'anciennes tombes.

Deux de ces briques figurent aujourd'hui au Musée de Constantine, grâce à la complaisance de M Richard, substitut du Parquet de Philippeville. L'une d'elles est en parfait état de conservation et mesure :

0,59 de longueur;
0,42 de largeur (maxima);
0,35 de largeur (minima);
0,04 d'épaisseur.

La saillie du rebord est de 3 à 4 centimètres. Dans la portion la plus étroite de la brique est placée l'estampille du fabricant, qui présente la forme d'un fer à cheval, dont le diamètre est de 12 centimètres. Au milieu se trouve une inscription en relief, formée de trois lignes; la

supérieure est disposée en demi-cercle et entoure les autres.

Comme ornement, on remarque deux épis liés par le sommet et opposés l'un à l'autre.

M. le docteur J. Reboud, médecin aide-major, a pu observer sur place les divers objets découverts par M. Nicolle et donne du texte inscrit la lecture suivante :

VICCIANA DE FIGVLINIS
CANVLIAE
CRISPINAE

Nous lisons de la même manière, tout en reconnaissant que la ligne du milieu laisse quelque doute dans notre esprit.

Le mot *vicciana* ne se trouve dans aucun des grands dictionnaires qui sont à notre disposition.

L'estampille de cette fabrique ne nous était pas complètement inconnue. M. Cherbonneau a publié (1) un fragment d'inscription gravé sur un morceau de brique appartenant au Musée de Constantine qui la rappelle (2) :

C VICCI

L'ancien secrétaire de la Société a jadis fait connaître à M. L. Rénier, qui l'a reproduit dans son *Recueil* (3), un autre fragment d'inscription copiée sur deux tuyaux en terre cuite. Toutefois, ajoute M. Cherbonneau, cette marque commence par deux C :

CC VICCI

(1) *Annuaire* de 1860-61, page 153-154.
(2) N° 211 du catalogue.
(3) N° 4, 309.

M. de Villefosse, qui vient d'examiner les briques romaines du Louvre (1) pense que les deux grandes briques de Philippeville sortent d'une fabrique de Rome, dont les produits étaient apportés en Numidie par des navires qui venaient charger du blé et de l'huile.

M. le docteur J. Reboud, qui nous a fait connaître ces deux pièces intéressantes, rapporte deux épitaphes de la même provenance.

Q. AVRELIVS
Q. LIB. NISVS
V. A. XXXV
H. S. E

Quintus Aurelius Quinti libertus Nisus vixit annis trigenta et quinque. Hic situs est.

Quintus Aurélius, affranchi de Quintus, surnommé Nisus, a vécu 35 ans. Il repose ici.

DORVS
VIXIT ANN
IS XXV

Dorus a vécu 25 ans.

La pierre est ornée de trois rosaces, placées, l'une au-dessus de l'inscription, les deux autres, au-dessous.

V. R.

(1) Sur quelques briques romaines du Louvre.

EXCURSIONS ARCHÉOLOGIQUES

DANS LES ENVIRONS

DE MILAH & DE CONSTANTINE

1878-1879

Par le Dr V. REBOUD et A. GOYT

SUPPLÉMENT PAR M. V. REBOUD

AVEC TROIS PLANCHES

Souk-Ahras *(Hannenchas)*

N° 144

Sur un bloc de grè rougeâtre, occupant le sommet du monticule qui domine Aïn-Mèkres.

H E R C V L
A V G S A C
O P T A T V S M
C··S··RNIS··VRI
SVKPICIANI

Copie de M. Goyt.

Ruines de Sigus

N° 145

Sur deux longues pierres justaposées, arrondies au sommet, recouvrant en partie le tombeau de la famille *Avellia* :

AVELLIA VR
BANA V·A LXX
—
C·OCILIVS HO
NORATVS BA
HARIC NEP·A
VELLIAE V·A· XXII
—
C·AVELLIVS HOS
PES V·A· XXV
—
IVLIAMATRONA
V·A· XXV H·S·E
—
Q· AVFIDIVS
SATVRNINVS
V·A· LXXV
H·S·E

. . . . . .
AVELLIVS DO
NATVS V·A X
—
POMPEIVS
RVFVS V·A·L
—
Q·AVELLIVS VRBAN
S·V·A·XXV H·S·EST

O T·B·Q
—
I· SECVNDA
V·A· LX
H·S·E

Copie de M. le capitaine Prudhomme.

N° 146

Sur un large cippe, arrondi au sommet. Hauteur 1m20 sur 0m80 :

D. M. S

MEMORI | AE SITTI
ORVM
L·SITTIVS
L·FIL·QVIR
SERVILIVS
V·A LXXV
O·T·B·Q·

Copie de M. Prudhomme.

N° 147

Sur une dalle arrondie au sommet :

D · M
L · CARGILI
VS MESOR
V·A·XXXV O·E·B.Q

Copie de M. Prudhomme.

N° 148

Sur un beau cippe à fronton ornementé et arrondi au sommet. Hauteur 1m20 sur 0m80 :

D·M·S
L·IVLIVS
GEM (EL) LVS
····· CON
STANTI
V·A XLV
ET MES· V·

Copie de M. Prudhomme.

N° 149

Sur un beau cippe en forme d'autel. Hauteur 1m20 sur 0m80.

D·M·S·
BAEBIAA
RISTILLA
VIXIT AN
NIS
L·TATIVS
CAPITO
CONIVGI
RARISSIMAE
FECIT

Copie de M. le capitaine Prudhomme.

Après *annis*, on ne trouve aucune trace de gravure. (Voyez le *Recueil* de M. L. Renier, n° 2517 : *Memoriae Tatiorum.)*

N° 150

D · M · S
IVLIAVRBA
NA SACER
DOS MAG
NA V·A
CI H·S·E

N° 151

IVLIANIGRA
BAR(HIC) IS F·VRB
ANA . . .
H · S · E

Copie de M. Prudhomme.

N° 152

Sur un beau cippe à sommet arrondi et ornementé. Hauteur 1m sur 0m80 :

D · M · S
I · MVNAT|IVS
GEMELLVS
SACERDOS
BELLONAE
V·A··· IVA
SATVRNINA
CONIVGI H·S·E
MVNATIAE
HELLENAE
V·A XXIIII

Copie de M. Prudhomme.

Aïn-el-Bey. — Saddar

N° 153

Sur un cartouche à queue d'aronde :

CORNELIACLARA
Q · F · ANVCLA
V · A XXXII H · S · EST
CAMBIA C · F · CAMBI
LLA MATRI POSVIT

Copie de l'auteur.

Musée du Pénitencier d'Aïn-el-Bey. Cette inscription a été découverte par M. Turel, directeur de l'établissement.

Constantine

N° 154

Sur un cippe à sommet arrondi et orné d'une couronne et de deux rosaces latérales :

D · M
PACTVMEIA
DONATA
V AN '
LXXXXI
H · S · E ·

Copie de l'auteur.

Cette pierre tumulaire, trouvée dans la rue des Zouaves, a été transportée dans le jardin de la Mairie.

Nécropole du Coudiat-Aty

1° *Partie supérieure*

N° 155

C · HORDI
ONIVS
AELIAN
VSV · AL
OT · B · Q ·

N° 156

HORDIONI
A VERA
V · A XXXX
O · T · B · Q ·

Copies de l'auteur.

Le n° 1993 des *Ins. Rom. Alg.* nous donne l'épitaphe d'un *Hordionius* âgé de 8 ans, surnommé SALVTARIS, qui est probablement le fils des deux personnages ci-dessus.

2° Versant Sud-Ouest

N° 157

Q·APRONIVS
FELIX V·A
LX

N° 158

PRAE.....
CONIVGI ME
RENTI ARAM
POSVIT

Copies de l'auteur.

3° Route Bienfait. — Maison Brunache

N° 159

M·COMINI
VSROMAN
VSV·AN·L
H·S·E

N° 160

SITTIA
PARTENOPE
V·A· XXX
H·S·E

N° 161

TADIAE
ROGATAE
V·A· LXX
H·S·E
O·T·B·Q·

N° 162

AEMILIVS
IVL·TANVS
IVS V·A XX
H·S·E

N° 163

MARCIA
OPTATIF
VIXIT A· XX
H·S·E

N° 164

L·NASID
IVS CR
ISPVS
VIXIT
ANNORV
M XCV

N° 165

Copies de l'auteur.

A l'exception du n° 158, ces inscriptions sont gravées sur des pierres grossièrement taillées, difformes et de grandeur variable.

N° 166

Sur une pierre en calcaire bleuâtre de 0m30 centimètres de haut sur 0m20 de large :

לאדן לבעל חמן נדר אש נדר
חמלכת בן מתן ועבדאשמן
בן תלנק כעשמא קלא
ברכא

Estampages de M. A. Goyt.

Au Seigneur, à Baal Hamon a consacré ce qu'a consacré Himilcat, fils de Mattan, et Abedachman, fils de Telnaq ; quand sa voix se fera entendre, bénis-le.

Après les explications que nous avons données dans le volume précédent, nous n'avons à relever ici que trois particularités :

חמלכת, *Himilcat* frère de la reine (déesse Astarté) pour אחימלכת

תלנק *Telnaq* ou *Tolnaq* paraît être un nom d'origine berbère, comme le ת préformatif le prouve. La racine לנק n'existe ni en hébreu ni en arabe כעשמא. L'irrégularité de cette forme a été signalée dans deux inscriptions néo-puniques ou numidiques par Gesenius.

Cahen.

Ruines des Beni-Ziad, près Rouffach.

Ces nouvelles inscriptions du *Castellum-Mastarense* ont été découvertes par M. l'abbé Delenne, curé de Rouffach, et copiées par M. le docteur J. Reboud.

N° 167

Sur un fragment informe dont les lettres sont très lisibles :

. . . . . .
. . . . LIA SATVRNINA FIDE
. . . . ES TANTI ET AMORE DI
. . . . ATA CASTA CONIVX

N° 168

Sur un fragment plus long que large dont tout le côté droit est occupé par un personnage qne l'on dirait ailé :

. . . . . .
TEMPLVM
C·NONIVS HOSP
ES V·S·L·A·

N° 169

Sur une base d'autel plus longue que large :

. . . . . .
V·S·L·A·P·SITTIVS NOVELLI FILIVS
CVM ORNAMENTIS A SOLO EX
. . . . . DEDICAVIT

N° 170

Sur une pierre à double cadre, à sommet arrondi et orné de deux rosaces :

DM	DM
ANTO	Q·NONI
NIAHO	VS VIC
NORA	TOR
TA·V·A	V·A C
LXXV	H·S·E
H·S·E	

N° 171

Sur une pierre à sommet arrondi, portant un croissant surmonté d'une ampoule :

D M
Q·IVLIVS Q·FIL
MARTIALIS NEPOS
V·A XXI H·S·E

N° 172

D M
M·CARGILI
VS CAPRARI
VS V·A· CIII
H·S·E

N° 173

D·M·S·
VALERIA
MVSTIA
MATRIRA
RISSIMAE
V·A· LXXV

N° 174

D M
MAGNIA
MVSTIA
V·A· LX
H·S·E

Ruines d'Oudjel *(Uzelis)*

Dans un creux de rocher taillé en forme de coquille :

N° 175

D M
IVLIAMV
STIA V·A· CVIII
H·S·E· O·T·B·Q

N° 176

D M
IVLIVS VIC
TOR V·A LXI
H·S· O·T·B·Q·

Copies de M. A. Goyt et du docteur J. Reboud.

Cette cavité renfermait quatre épitaphes de Julius; deux d'entre elles sont illisibles.

Chaque inscription est surmontée du croissant; il en est ainsi pour toutes les Rupestres si communes sur la colline Nord-Est d'Oudjel.

Aïn-Tinn

(In praediis Caeliae Maximae)

N° 176 *bis*

Sur une pierre ornée d'un fronton à corniche :

BASILEA
(BON) OSA
V · A · LXV
H·S·

M. A. Goyt nous communique, avec cette épitaphe, le fragment suivant :

N° 176 *ter*

C·H·SAC·

Celeri Herculi Sacrum.

N° 176 *quater*

Dans le mur du gourbi, décoré du nom de Bordj-ben-Zekri, où se trouvent les deux fragments du mot *Memoriae* dont les lettres mesurent 0m17 de hauteur, nous avons copié une épitaphe à peine lisible que nous rétablissons ainsi :

D· M·
Q·CECILIO
VIBIO V·AN
N LXV

N° 176 *quinque*

A A C

Copie de M. Goyt.

Notre confrère vient de trouver cette inscription dans un tertre placé entre la route de Milah et la source thermale d'Aïn-Tinn. Elle peut se traduire ainsi : *Ager acceptus Cirtensium*. C'était donc une limite de territoire.

Pendant son dernier séjour à Aïn-Tinn, M. Goyt a découvert un fragment d'inscription libyque que nous publierons dans le prochain volume.

Nécropole de Milah

Les travaux de construction du nouveau quartier de Milah qui s'élève sur l'ancienne nécropole font découvrir chaque jour quelques pierres tumulaires plus ou moins bien gravées sur des surfaces à peine dégrossies.

Le croissant paraît remplacer le D. M. S. La seule inscription intéressante, parmi les huit que nous avons relevées récemment, est celle où nous trouvons le cognomen de *Sarnus*. Cet ethnique rappelle le *Sarn-Miiev* de deux inscriptions de Tiddis (L. R., nos 2323, 2324).

N° 177

MANLIA
D·F·FAVSTI
LLA V·A LXXXX
H·S·O·T·B·Q

N° 178

FABIA C·F·
FAVSTA VIX
ANNIS LXXXII
H·S·

N° 179

FALCIDIA SE
CVNDA VIX
AN II H·S·E

N° 180

ITVRMA L·F
QVINTILLA
V·A XXV

N° 181

IVRIAMA(TRONA)
V·A LX H·S

N° 182

L·ATILIVS·C
ATVLVS V·A
XXXV H·S E

N° 183	N° 184
L · STATVL	L · IVLIVS I · F
LINVS	QVIR SARNVS
FATALIS V · A	· · · · CALIDI
XXV	V · A LXXX H
H S · E	S · E O · T · B · Q

Au milieu des pierres tombales déterrées par les colons, on remarque quelques stèles puniques qui présentent d'assez grandes différences avec celles de Constantine. Si elles offrent l'image de Tanit, la palme, le croissant aux cornes relevées supportant le globe lunaire, principaux symboles du culte de la déesse vénérée à Carthage, elles ne présentent aucune trace d'inscription. Deux d'entre elles, en tuf blanchâtre et tendre, ont une largeur qui nous semble anormale ; des acrotères ornent les parties latérales supérieures ; au milieu, le fronton triangulaire classique.

Il existe dans le jardin de l'administrateur de Milah, au milieu de débris de toutes provenances, un fragment punique que nous regrettons de n'avoir pas soustrait à une destruction presque certaine.

Nous voulons parler d'une plaque en marbre blanc, veiné de noir, ou l'on voit, admirablement taillée en relief, l'image de Tanit offrant des proportions que nous n'avons observées nulle part. Ce fragment provient des fouilles entreprises autour de la fameuse statue colossale de Milah, la goule du jardin d'El-Mel'hou, d'après la légende milévitaine. Cela nous oblige à dire quelques mots de cette découverte (1).

(1) Voyez l'*Indépendant* de Constantine du 25 mars 1880.

Le juge de paix, en traversant les jardins situés au Sud-Ouest de la ville, à quelques pas de la porte de la Kasba, se heurta violemment le pied contre une pierre arrondie qui faisait saillie au milieu du sentier. Voulant enlever l'obstacle, il appela le jardinier indigène et se mit à piocher avec lui; mais il ne tarda pas à reconnaître qu'il se trouvait en présence d'un bloc de marbre blanc profondément enfoncé dans un sol en grande partie formé de débris de tuiles, de briques, de poteries fines et grossières, de charbon, d'ossements plus ou moins calcinés, etc., etc.

Curieux et tenace, il fit continuer ses recherches par des ouvriers européens, et parvint, en peu de jours, à dégager la statue, le piédestal, le soubassement, les murs sur lesquels il est établi et l'enceinte en pierres de taille, ornées d'un filet, qui semble avoir été le sanctuaire d'un temple.

Au moyen de secours pécuniaires fournis par la Société archéologique de Constantine, il put commencer le dégagement de longs murs qui s'avançent au loin sous des remblais; la crainte seule a empêché M. l'abbé Gigot, curé de Milah, d'achever l'œuvre entreprise.

La statue est assise au fond d'une excavation dont les parois mesurent jusqu'à six mètres de haut; la face regarde l'Est.

Elle forme, avec le piédestal et le soubassement, un monolithe de $2^{m}94$ de hauteur. La partie supérieure est fruste; la tête manque ainsi que les bras. Cependant M. Sergent a vu recueillir un doigt qui peut avoir appartenu à la statue.

Des draperies enveloppent les cuisses et les jambes et ne laissent à découvert que le pied droit.

Sur les parties latérales du cou, légèrement incliné en avant, existe une rainure dirigée de bas en haut, d'environ 0m03 de long sur 0m01 de large.

L'abdomen offre une dépression, plus marquée du côté droit, de 0m40 de profondeur sur 0m37 de largeur.

C'est là tout ce que nous avons à dire, pour le moment, sur la statue de Milah. Nous renvoyons le lecteur aux planches XX, XXI, XXII renfermant les dessins et le plan de MM. Renaud et Valentin, officiers du 3e Tirailleurs, qui valent mieux pour la connaissance du sujet que la plus exacte description du monument.

Pendant les fouilles, le musée de l'administrateur s'est enrichi de quelques fragments d'inscriptions qui peuvent appartenir à des dédicaces en l'honneur de la divinité; ils sont au nombre de quatre.

N° 187

T
TR

Sur une plaque de marbre. Hauteur de T, 0m14; de TR, 0m11.

N° 188

DED — LIAS

Sur deux fragments de pierre calcaire dont la partie inférieure est arrondie; ils ont fait partie de la même inscription et proviennent tous les deux de l'enceinte. Hauteur des lettres 0m13.

N° 189

AMENTIS

Sur une plaque de pierre blanche de 0m03 environ d'épaisseur; M et E sont liés ainsi que N et T. L'S ne conserve que sa partie inférieure. Hauteur des lettres 0m34.

On a recueilli également de très nombreuses plaques de marbre de couleurs variées et de la même épaisseur, qui servaient à l'ornementation des parois du sanctuaire.

Nous faisons des vœux pour que ces renseignements accompagnés d'une vue pittoresque et des profils de la statue, ainsi que du plan du temple, puissent aider à découvrir le nom de la divinité cachée sous ces restes informes.

De Milah a Djemila

1° *De Milah à Fedj-Mzala*

On compte généralement de 30 à 35 kilomètres de Milah au bordj de Fedj-Mzala où réside le Chef de l'annexe, chargé de l'administration du Ferdjioua (1).

La route la plus courte est l'ancien chemin arabe amélioré par les soins des Ponts et Chaussées; il longe d'abord, au-delà du quartier européen, le prolongement occidental de Ras-Marchou et, après avoir franchi deux cols peu élevés, il débouche devant Redjas. Ce nouveau centre de colonisation couronne un vaste mamelon d'où émergent des plaques de roche tendre semblables aux stèles liby-

(1) 34,000 habitants de race kabyle.

ques sur lesquelles M. A. Goyt a copié quatre inscriptions, découvertes par lui dans une nécropole voisine. Redjas tire son nom d'un *Oued*, aux nombreux affluents, qui, après sa jonction avec l'Oued-el-Malah, se jette dans l'Oued-en-Ndja.

On sait qu'à 1500 mètres de Redjas, on trouve l'Henchir-Laubia, ruine étendue, si nous nous en rapportons à des ouvriers carriers qui en extraient de la pierre. On sait également que M. Sergent y a découvert une borne miliaire de l'époque de Galère.

L'aubergiste du lieu possède de fort beaux échantillons de sel gemme, de couleur jaunâtre, recueillis sur les berges marneuses de l'Oued-Temda, non loin de la Kouba du fameux marabout ben Zebouchi. Ce sel est bien supérieur au sel grisâtre, mêlé de terre, de sable et de graviers, que l'on extrait du puits des Ouled-Kebbab, situés un peu plus à l'Ouest.

Le dôme de Redjas, placé entre deux ravins, domine la plaine basse que traversent l'Oued-Melah et quelques-uns de ses affluents de gauche.

A six kilomètres du village, on traverse une petite ruine, transformée en cimetière et ombragée par un grand tamarix que les indigènes considèrent comme un arbre sacré.

De ce point, on découvre la chaîne qui forme la rive gauche de l'Oued-en-Ndja. le Zouagha, les Ahrès, le Bou-Chenaq et les cols de Baïnen et de Fdoulès, ce dernier célèbre par son inscription rupestre. Çà et là, on distingue quelques petits massifs de chênes d'espèces différentes.

M. le docteur J. Reboud nous a rapporté de la mechta

de *Chercheri*, une des nombreuses agglomérations de gourbis qu'il a visitées, l'automne dernier, dans le Zouagha, le fragment suivant :

. . . . . .
. . . . . .
CONDVCTOR
V·A· XLVII
H·S·E·

La petite ruine où se trouve la pierre renferme quelques dalles ornées de rosaces en creux et d'autres dessins variés en relief.

Près de nous, sur la partie droite de la vallée, se dressent les flancs ravinés du Bled-Rouached formé par le prolongement du Bou-Cherf entre l'Oued-en-Ndja et l'Oued-Melah. C'est une série de coteaux mamelonnés, marneux, dont la hauteur va en diminuant de l'Ouest à l'Est. Quoique l'eau n'y soit pas très abondante, on se propose d'établir un village près de ruines isolées, restes d'anciens centres agricoles romains, dont les habitants semblent avoir particulièrement vénéré la Junon céleste *(Numini Caelestis)*, à l'exemple de ceux du Kef-Tazerout.

On nous signale à mi-côte, à deux kilomètres de la route, une source chaude ; elle vient sourdre près d'un mamelon conique, au pied d'escarpements couverts de broussailles.

La Kouba de Si-Beljoudi s'élève, au milieu de jardins, sur le revers oriental du Bou-Cherf, et domine tout ce canton, qui doit être fertile puisqu'il constitue un azel ou terre domaniale.

En face des escarpements ravinés du Bled-Rouached,

nous laissons à gauche Aïn-Khecheba, que de la Mare considère comme un établissement thermal ancien (1). Fournel lui donne le nom de Hammam des Beni-Guecha. Le capitaine Saget, en 1839, y a vu des cônes semblables à ceux d'Hammam-Meskhoutine. On voit encore, près de là, les restes de la redoute élevée, dans les premières années de l'occupation, pour assurer les communications de Milah à Sétif; une redoute pareille fut également établie au-dessus des ruines de Djemila.

Notre confrère, M. Dufour, a visité les ruines assez étendues qui dominent Aïn-Khecheba et constaté l'existence, au milieu de l'Henchir, des restes d'un fortin dont les murs ont encore plus d'un mètre de haut. Dans la nécropole, située à l'Est, il signale une chambre sépulcrale jadis ornée de fresques grossières. La pierre tumulaire d'*Opstoria Maura,* découverte et transportée par lui au bordj de Fedj-Mzala, est aujourd'hui encastrée dans une des portes de la cour centrale.

Fournel place à Aïn-Khecheba la station de *Fons camerata,* un des postes qui jalonnaient la voie romaine allant de Milev à Cuiculum. Nous croyons qu'on ne peut admettre cette assertion, tant que la borne milliaire portant le nom du lieu restera enfouie dans le sol.

D'Aïn-Khecheba à Fedj-Mzala, la route monte insensiblement, laissant à droite le Bou-Cherf et à gauche le Djebel-Skhoun ; après une demi-heure de marche, on atteint la faible dépression qui sépare les coteaux cultivés s'étendant à la base des deux massifs.

(1) Note sur un bas-relief trouvé à Djemila. *Revue archéologique* du 15 juin 1849.

Le col prend son nom d'une Mzara placée au point culminant; il est également connu des indigènes sous l'appellation de Tirkef, que nous avons entendu prononcer quelquefois pendant notre séjour dans le Ferdjioua.

Le bordj s'élève sur le versant occidental du col, à 150 mètres de la Mzara. C'était d'abord une habitation de Bou-Akkaz, autour de laquelle il avait fait construire des gourbis pour ses khammès et ses cavaliers. Aussi la désigne-t-on, dans certaines cartes, sous le nom de smala de Bou-Akkaz. Le bordj considérablement agrandi constitue aujourd'hui une demeure assez confortable pour le pays et un poste militaire.

De la terrasse, on découvre toute la plaine du Ferdjioua, l'amphithéâtre de montagnes qui l'entoure, le cours du Bou-Sla traversant, du Sud au Nord, sa lisière orientale, et celui de l'Oued-Ferdjioua, son affluent, qui draine la vallée.

Cette plaine ou vallée présente les caractères d'un ancien lac; dans les parties basses, le sol est noir et, çà est là, marécageux. Sa plus grande longueur, de l'Ouest à l'Est, c'est-à-dire du pied des montagnes au bordj, est de quinze kilomètres; sa largeur moyenne, de cinq.

L'enceinte montagneuse (1,100 mètres d'altitude) se prolonge dans la plaine en collines basses, admirablement cultivées, aux nombreuses mechtas couvertes en diss ou en tuiles. Sur chacun de ces promontoires, on trouve, çà et là, des fragments d'origine romaine : colonnes, briques, blocs carrés, pierres tumulaires, etc., où nous avons pu déchiffrer les noms de *Fortunatus*, *de Secundus*, *etc.*

La seule ruine à signaler couvre un mamelon de la

rive gauche du Bou-Sla, entre l'Oued-Ferdjioua et la smala de Si Ahmed-Khodja-ben-Achour, neveu de Bou-Akkaz. Notre confrère, M. Heymann, chef de l'Annexe, a bien voulu nous y conduire et nous montrer les restes d'un petit temple, des colonnes, une pierre tombale et une corniche présentant des ornements auxquels la demi-lune sert de base et qui se rapprochent des œuvres d'art indigène.

C'est en aval, sur la même rive, que M. Dufour, en fouillant une tombe à forme de Dolmen, a trouvé un squelette long de 2 mètres, une hache en fer, des pendants d'oreille en bronze bien conservés, un poignard et un nombre considérable de dents de sanglier (1).

M. le capitaine Heymann n'a pu nous faire connaître la provenance d'un fragment de pierre tumulaire, ornée de deux personnages, que l'on trouve au bordj au milieu des bas-reliefs décrits par M. Dufour. Ce qui reste de l'épitaphe nous semble inédit :

C·BLOSVS SAL···
ET CAECILIA V···

On ne peut s'arrêter quelques jours au bordj hospitalier de Fedj-Mzala sans visiter le kraneg du Bou-Sla et le castel d'El-Hadj-Ahmed-bou-Akkaz-ben-Achour. Muni de la brochure de Féraud : *Ferdjioua et Zouar'a*, et accompagné de MM. A. Goyt, membre de la Société, Patorni, interprète militaire, et du docteur J. Reboud, médecin du poste, nous franchissons rapidement, sous la direction de M. le lieutenant Ricaud, adjoint au Bureau arabe, les six

(1) *Notices et Mém.* XVIIIe vol. p. 529.

kilomètres qui nous séparent de la demeure de l'ancien Cheik, beau vieillard de 85 ans.

Après avoir dépassé le moulin français et la smala d'Ahmed-Khodja, on traverse le lit du Bou-Sla qui occupe toute la largeur de la vallée et l'on vient mettre pied à terre devant le bordj. On est surpris de trouver dans cette partie de la Kabylie une habitation aussi considérable, avec des murs élevés et un large toit couvert en tuiles ; elle s'élève, au milieu de nombreuses démolitions, sur la rive escarpée du Kraneg et barre le passage ; quoique dominée à l'Ouest, sa position est relativement forte.

Une abondante source d'eau tiède vient sourdre à cent pas du bordj et en contre-bas du cimetière, dans un bassin muré, au milieu d'une plate-forme qui se termine à trois mètres de là par une berge à pic au-dessus d'un gouffre de 25 à 30 mètres de profondeur. L'angle sud de la corniche a pris le nom de *Kef-el-Hammam* et jouit d'une triste renommée. C'est de là que Bou-Akkaz précipitait ses victimes dans le lit du Khaneg, sur des roches anguleuses et profondément crevassées, où s'engouffrent les eaux du Bou-Sla, à l'époque des crues, et qui, en temps ordinaire, servent de refuge à des bandes de pigeons.

2° De Fedj-Mzala a Djemila

Deux routes conduisent à Djemila. L'une remonte le Bou-Sla dont le principal affluent prend naissance non loin des sources de l'Oued-Djemila. C'est par cette voie qu'ont passé nos premières colonnes se dirigeant sur Sétif par Djemila. Le capitaine Saget l'a remontée et a re-

connu quelques ruines sur les deux rives. Fournel, qui donne le nom de Bou-Noura à l'Oued Bou-Sla, place Modolana aux ruines de la rive droite, et Caput Budelli à celles de la rive gauche ; pour lui, Burseo doit se trouver à moitié chemin, entre Aïn-Khecheba et Modolana.

L'autre route est plus directe ; c'est le chemin stratégique. Après avoir longé la partie méridionale de la plaine et franchi quelques petits ravins, elle gravit une série de plateaux étagés, avant d'atteindre l'entrée orientale du Fedj-Borma. On met une demi-heure à traverser ce col long et étroit, que dominent à droite et à gauche des sommets herbeux. Le point culminant de Fedj-Borma est à la sortie, au-dessus du village de Sidi-Naceur (1,040 mètres d'altitude), construit, ainsi que la mosquée, en pierres de taille provenant d'une ruine voisine (1).

Plus loin, on suit généralement une ligne de crêtes jusqu'à hauteur des sources du Bou-Sla, au Sud, et de l'Oued-Djemila, au Nord. Les champs labourés que l'on traverse présentent de nombreux ravinements qui laissent à nu les couches de marnes noires dont le sol est formé.

Parvenu sous les jardins escarpés de la famille religieuse des Beni-Sadoun, expulsée d'Algérie depuis la révolte de 1870, on longe le versant Nord d'un chainon élevé (1448 mètres d'altitude) et on ne tarde pas à gagner

(1) M. A. Héron de Villefosse a copié près de là, sur une stèle arrondie, l'épitaphe suivante :

[Homme drapé debout]
C·IVLIVS M
ARCIANVS
VIXIT ANNIS
XXXXIII

Archives des *Missions scientifiques*, 1875, page 442.

la colline où s'élèvent les ruines de l'ancienne colonie de Cuiculum.

A deux cents pas de là, le chemin traverse un col par lequel il gagne Mons et Sétif.

La première ruine que l'on rencontre est celle de l'ancienne Kasbah, ou caserne des troupes du camp permanent, bâtie sur la redoute si brillamment défendue, pendant cinq jours et cinq nuits, par le 3e Bataillon d'Afrique contre toute la population en armes (1).

Le paysage qui se déroule à nos yeux est monotone et triste ; on cherche le motif qui a fait choisir la colline de Djemila pour l'emplacement d'une colonie. La vallée, ouverte du Sud au Nord, est resserré entre deux lignes de montagnes nues, arides, où l'on distingue, çà et là, quelques groupes de gourbis perchés sur des plate-formes inaccessibles. L'Oued-Djemila coule entre des berges au parois verticales que de fréquents glissements privent de végétation. Des ravins profonds et étroits, descendant des montagnes, découpent le sol labourable en parcelles peu étendues et rendent la circulation impossible.

La colline elle-même où se dressent l'arc de triomphe, profondément fouillé par la main du temps, et les débris d'un théâtre et de plusieurs temples, descend en pente douce vers la rivière, entre deux ravins aux berges rapides, où l'œil, en plongeant, distingue des blocs entrainés par leur propre poids. Elle ne présente pas plus de cinq cents mètres de large sur huit cents ou mille de long. Malgré les monuments qui la décorent, Cuiculum n'a pu être qu'une petite ville, une bourgade, quoiqu'on découvre

(1) De la Marc, *Op. cit.*, page 9.

à l'horizon des massifs de pierre blanchâtre accusant l'existence passée de villas ou de fermes. On se demande comment le Conseil municipal a pu subvenir aux frais de construction des monuments qu'il a fait élever; quant à ces monuments, nous les trouvons trop rapprochés les uns des autres, sur un espace, il est vrai, trop peu étendu.

Après ces réflexions faites à la hâte, nous venons dresser nos tentes dans quelques jardins plantés d'arbres. Derrière nous, s'élève l'arc de triomphe; à notre droite, le grand temple dont les fragments de colonnes, les chapiteaux de très grande taille hérissent le sol. Nous sommes campés en plein forum.

Une journée entière est consacrée à l'exploration de la ruine, à la recherche d'inscriptions publiées ou inédites. Tout d'abord, nous croyons qu'il est impossible de trouver des textes nouveaux, après tant de personnes qui ont pratiqué des fouilles dans tous les sens. Cependant, grâce à la bonne volonté de quelques indigènes et à l'obligeance de M. le lieutenant Ricaud, du Bureau arabe, et du docteur J. Reboud, nos investigations sont largement récompensées; nous pouvons ajouter à l'épigraphie de Cuiculum deux beaux fragments et deux grandes inscriptions nouvelles.

N° 190

Sur un fragment de dalle engagé dans la façade orientale de la citadelle de Cuiculum, assise sur un mamelon dominant la colline :

L·TITINIO C·····
A COMMENTAR PRI···
PRAESIDI ET PROC····
AL PIVM MARITIMAR···

Copie de l'auteur et du docteur J. Reboud.

Le numéro 2535 des I.R.A. renferme deux dédicaces du Conseil municipal de Cuiculum en l'honneur de *Claudia Salvia,* femme de notre personnage, de *Titinius Maximus Clodianus,* son fils, et de *Titinia Clodia Salvia,* sa fille?

Quant à *L. Titinius Clodianus,* il est qualifié *d'egregius vir et de procurator Augustorum.*

Ces deux Augustes ne peuvent être que Marc Aurèle et Lucius Verus.

N° 191

Sur une dalle bordée d'une moulure en haut, à droite et à gauche. Hauteur 1m20 sur 0m80.

M·AVRELIO
CAES IMP CAES
T·AEL·HADRIAN
ANTONINI AVG
PII·PP·FIL·TRIBPOT
COS II EXTESTA
MENTO M·POM
PEI·M·FIL·QVIR·VE
TERIS FLAVIANI
AVG·L·POMPEIVS
M·FIL·QVIR·NOVEL
LVSAED·IIVIR AVGMAX
AVG BIS FRATER
ADIECTO PODIS
MO POSVIT ET LV
DIS EDITIS DEDI
CAVIT

Copie de l'auteur et du docteur J. Reboud.

Marco Aurelio, Imperatoris Caesaris Titi Aelii Hadriani Antonini Augusti pii Filio, tribunitia potestate, Consul II. Ex testamento Marci Pompei, Marci filii, Quirina (tribu) Veteris Flaviani, Auguris, Lucius Pompeius, Marci Filius. Quirina, Novellus, Aedilis II vir, Augur Maximus, Augur Bis, frater adjecto podismo posuit et ludis editis dedicavit.

Cette inscription, admirablement gravée et d'une conservation complète, gisait enfoncée dans le sol à l'exception des syllabes *cavit*. Le temple, dans lequel elle se trouvait adossée à un mur, doit être la *Basilica Julia*, comme semblent le prouver deux grands textes voisins (nos 2529 et 2570). Ce temple, élevé par Caius Julius Crescens Didius Crescentianus, renfermait les statues des empereurs Lucius Verus et Marc Aurèle.

C'est également en l'honneur de ce dernier, fils adoptif de *Titus Aelius Hadrianus Antoninus* (25 février 136), que *Marcus Pompeius*, surnommé l'ancien flavien, a dédié ce monument; il remonte à l'année 145; Marc Aurèle n'était encore que César et remplissait, pour la deuxième fois, les fonctions de Consul.

Quant au testateur, nous le connaissons déjà par son épitaphe, peut-être inachevée, et celles de deux autres membres de sa famille (L. R. no 2562). Le nouveau texte complète le premier en ajoutant *Flaviano à Veteri*.

L'inscription ne mentionne pas le motif pour lequel elle a été gravée. Elle n'offre pas moins un grand intérêt en nous faisant connaître une formule que nous croyons nouvelle :

ADIECTO PODISMO

Par *Podismus* on entend une sorte de mesure agraire,

un arpentage par pied ou par pas : *mensores sunt qui ad podismum dimitiuntur loca in quibus tentoria milites figant* (1). Ce mot se trouve dans le n° 4570 des inscriptions d'Orelli : *pro podismo structionis scalaris.* Malgré le secours de ces deux textes, la formule conserve pour nous toute son obscurité.

N° 192

Sur un dé d'autel rustique. Hauteur 0m60 sur 1m de large :

HERCVLI AVG · SACRVM · C · IVLIVS
SATVRNINVS SACERDOS LIBERI
PATRIS ARAM OPERE QVADRATARIO A FVNDAMENTIS
SVA PECVNIA EX S·S 8 NVMMIS FECIT DEDICAVIT Q CVRANTIBVS
IVLIA GETVLA VXORE ET IVLIIS GETVLEIS APA ET SATVRNINO
IVNIORE FILIIS EIVS V S·L·A

Copie de l'auteur et du docteur J. Reboud.

Nous devons la connaissance de cette dédicace à Hercule à M. le capitaine Heymann qui l'a découverte dans un mur de jardin, à la pointe extrême de la colline (1879). C'est là, au milieu même du jardin, que nous l'avons retrouvée et copiée.

Les deux lignes supérieures présentent des lettres plus grandes que les autres. Dans les dernières, la gravure est négligée et quelques lettres tiennent presque de l'écriture cursive.

Quand au surnom de APA, dont la lecture ne laisse aucun doute, il est au moins singulier ; porté par le fils

(1) Veget. Mil. 2-7 fin.

d'une dame probablement indigène, *Julia Getula*, il ne saurait être qu'un souvenir de tribu.

N° 193

Sur plusieurs fragments d'une grande dalle en calcaire jaunâtre, épars le long d'un sentier au-dessous du théâtre; grandes et belles lettres :

· · · · · · · · O · · ·
FELICI AVG · · · · ·
PARTHICO MAX · · ·
GERMAN MAX · · ·
TRIB POT · · · ·
PP·COS IIII PROCOS·
PATRI · · · · · · · ·
· · · · · · · · · · · ·
RESP·CVICVL·DEV·

A la grandeur des lettres qui mesurent 0m01, il est facile de reconnaître la provenance de ces beaux fragments. Il est probable que l'inscription ornait l'attique d'un grand monument, le théâtre peut-être, élevé en l'honneur de Caracalla, quatre fois consul, par les colons de *Cuiculum, Respublica Cuiculitanorum devota numini majestatique ejus.*

La nécropole de Cuiculum, visitée à la hâte par M. le capitaine Heymann, couvre de ses nombreux monuments funéraires le coteau de la rive gauche, situé en aval des ruines. Il a remarqué sur chacun d'eux des sculptures d'un type assez uniforme, représentant des sujets mortuaires. L'épigraphie ne possède que de rares épitaphes de Cuiculum. Nous engageons nos confrères à porter leurs investigations hors de la ruine principale, persuadé qu'ils

y feront une ample moisson d'inscriptions tumulaires inédites.

M. Dufour nous communique le dessin d'un sarcophage qui reproduit le type observé par nous autour de la maison du caïd Bou-Larès et près de la smala du Tarf, c'est-à-dire le type phénicien.

Nous devons signaler la nécropole française où l'on voit des noms de soldats et d'officiers du camp de Djemila gravés sur des pierres romaines; la plus remarquable est celle du capitaine Escanyé, du 22e de Ligne, qui commandait le camp lors du passage de de la Mare. L'insalubrité devint si funeste que l'autorité militaire donna l'ordre d'abandonner la Kasbah, aujourd'hui en ruine.

Les ruines de Djemila, si riches en monuments remontant en général à l'époque des Antonius, doivent renfermer encore un grand nombre d'objets d'art.

On en cite quelques-uns provenant des premières fouilles :

1° Trois bas-reliefs et une belle lampe en bronze, déposés au musée d'Alger (de la Mare) ;

2° Des fragments d'un bas-relief en marbre, représentant des sujets chrétiens : Daniel dans la fosse aux lions, la colombe rapportant dans l'arche un rameau d'olivier, et le corbeau déchirant de son bec les yeux d'un cadavre (de la Mare, *op. citato)*.

Plus récemment, M. Dufour a eu la bonne fortune de déterrer la belle statue qui fait, aujourd'hui, le principal ornement des galeries du Palais, à Constantine. Ce remarquable portrait de dame romaine de la contrée gisait enseveli sous les terres du versant Nord-Ouest, au milieu d'une plate-forme enrichie de mosaïques.

Notre confrère a fait don à M. de Villefosse de tous les objets en ivoire et en bronze trouvés dans un atelier de tourneur : étuis, épingles, manches de couteau, de poignard, de miroir, dés à jouer, petits chiens.

Le plus important est un petit bronze, très fin, de 0m1 de hauteur ; il représente un indigène montrant sa face par l'ouverture du burnous qui l'enveloppe entièrement et dont le capuchon est verticalement dressé sur sa tête. Ce bronze, par sa couleur locale, mérite d'être reproduit dans une de nos planches. M. Dufour le considère comme un dieu Lare.

Si notre rapide excursion à Djemila n'a pas été infructueuse, nous le devons à l'obligeance amicale des officiers du Bureau arabe de Fedj-Mzala et, en particulier, de notre confrère, M. le capitaine Heymann.

V. R.

SIMPLES RÉFLEXIONS

AU SUJET DE LA DÉCOUVERTE

D'UN SACRVM

A TÉBESSA

Par M. Abel FARGES

LIEUTENANT

ADJOINT AU BUREAU ARABE DE TÉBESSA

Le 19e volume du *Recueil des Notices et Mémoires de la Société* fait mention, pages 455 et suivantes, de la découverte à Tébessa, aux portes mêmes de la ville actuelle, d'une construction romaine d'où un grand nombre de débris avaient été extraits.

Grâce à la bienveillance de M. le capitaine Rouet, dont les dessins seront appréciés, nous n'en doutons pas, à leur juste valeur, nous avons pu réunir, en quelques planches, ces fragments dont l'étude nous avait paru, dès le premier jour de la découverte, devoir être non-seulement agréable mais utile.

Sans avoir la prétention d'écrire cette étude, nous avons risqué quelques réflexions sur cette trouvaille, bien plutôt afin d'en accompagner la reproduction par le dessin et par là d'en empêcher la destruction complète, que d'imposer des idées qui, pour être sans appel, voudraient

être présentées par une plume autrement autorisée que la nôtre et devraient s'appuyer de documents moins insuffisants que ceux qui nous ont servi.

Nous avons compté cinquante-trois fragments dont l'état de conservation nous a paru mériter les honneurs de la reproduction. Nous en donnons ci-après la liste en accompagnant chacun d'eux d'annotations qui, nous le répétons, sont toutes personnelles et restent soumises au contrôle et aux rectifications des nombreux maîtres es-Archéologie que possède la Société.

Fig. 1. *Tête en pierre blanche*

Sans doute une tête de Junon. Cette tête est caractérisée par le diadème, insigne de la royauté.

Le type de la figure est grec. On peut donner au diadème le nom de *frontale*. Les artistes grecs le plaçaient sur le *front* de leurs divinités.

Ici le *frontale* retient sur le devant de la tête la *stola* retombant sur la *tunica muliebris* dont elle est elle-même une des parties.

On trouve au Musée Borbonico, III, pl. 37, une statue qui fournit un modèle très complet de stola.

Ce type est reproduit à la page 139 de l'*Histoire des Romains*, de Victor Duruy.

Fig. 2. *Tête en marbre*

Du même style que la précédente, ornée comme elle du diadème.

Il y a beaucoup de ressemblance entre cette tête, avec le diadème qui la surmonte, et la tête de la Cérès, trou-

vée à Ostie en 1857 et qu'on voit au Vatican. (*Musée Chiaramonti*, paroi de l'hémicycle, 83.)

Fig. 3. *Tête de lion en pierre blanche*

Ce fragment a dû faire partie du siége d'une divinité, d'un Jupiter probablement, le lion étant l'emblème de la souveraine puissance. Il se prolonge en arrière en forme de bras de *solium*.

Toutefois, son peu de longueur ne permet pas de se prononcer. Il se pourrait que ce débris eut appartenu à une poignée de PVGIO ou de GLADIVS dont aurait été ornée ou qu'aurait tenu à la main une statue de Mars.

Fig. 4. *Statue mutilée en pierre blanche*

Nous aurons à revenir sur l'étude de cette statue lors de l'examen de la figure 28.

Fig. 5. *Main en marbre*

Cette main tenait probablement un sceptre. Elle devait faire partie de l'une des nombreuses statues dont nous donnons la description.

Fig. 6. *Partie antérieure, en pierre, d'un lion*

(Attribut de Jupiter, de Cybèle ou d'Hercule)

Il figurait, sans doute, comme symbole, dans un monument dédié à l'une de ces divinités.

Fig. 7. *Fragment d'une tête très-difficile à décrire*

Il faisait, selon toutes probabilités, partie d'un bas-relief.

Un amateur de Tébessa y voit un Apollon. Il nous écrit à ce sujet :

Ce fragment peut se rapporter à une figure du frère de

Diane, Apollon, dieu national des Cyrénéens. Les Grecs, établis à Théveste, ont dû honorer le dieu Pythien d'un culte spécial en souvenir des oracles fameux rendus dans le temple de Delphes.

Le même chercheur, dont les aperçus pleins d'à-propos et marqués au coin d'une originalité toute spéciale, nous ont souvent étonné, a poussé plus loin encore son examen de ce débris.

En considérant attentivement, dit-il, ce fragment, on ne peut s'empêcher d'être frappé par un certain air de ressemblance entre lui et le type du Christ, tel que les catacombes nous l'ont révélé. Il y est reproduit, comme on le sait, avec un fini et une perfection dignes des plus beaux âges de l'antiquité.

L'artiste auquel nous devons cette sculpture, n'était-il pas chrétien, et, dans le cas affirmatif, ne se serait-il pas inspiré de ce type du Christ des premiers siècles avec l'arrière-pensée, l'espoir de voir son œuvre profiter bientôt aux nouvelles croyances?

La supposition est admissible et, parmi les Saturninus et les Pullœnus dont nous retrouverons plus loin les noms, il a pu se trouver un de ces néophytes de transition qui, à l'instar de la Marceiliana dont parle Saint-Augustin, adorait en même temps les images de Jésus et de Paul, d'Homère et de Pythagore. « *Colebat imagines Jesu et Pauli, Homeri et Pythagoræ.* » De Heresib. lib. III.

L'hypothèse de la présence au milieu de statues païennes d'une image du Christ ou d'un Apollon accommodé à son type paraît encore moins invraisemblable, lorsqu'on voit une Julia Mamæa, initiée (probablement par Origène)

aux mystères du christianisme, favoriser les chrétiens ; et un Alexandre Sévère montrer une telle admiration pour leur doctrine, qu'au dire de Lampride, il adorait le Christ dont la statue en or figurait dans son lararium après qu'il eut essayé de le faire recevoir au Panthéon.

Il n'y a rien d'ailleurs qui doive surprendre dans cette supposition si l'on tient compte des nombreuses concessions mutuelles qu'en Afrique surtout, chrétiens et païens ont dû se faire dans leur *modus vivendi* religieux, à cette époque où l'on voyait monter sur le siége épiscopal d'Alexandrie, l'arien Lucius, *cher à Sérapis*, disent les chroniqueurs, *et protégé par le gouverneur Palladius et par une foule attachée au culte des idoles.*

Un Apollon sous les traits du Christ, c'était là une des concessions dont nous parlons.

Fig. 8. *Fragment en marbre d'une toge ou d'une tunica*

Ce reste est d'un très beau travail.

Fig. 9. *Fragment de la partie postérieure d'un lion* qui, sans doute, ornait un autel de Jupiter ou de Cybèle.

Fig. 10. *Dauphin en bas relief sur une plaque de marbre*

Cet attribut de Neptune semble attester que ce dieu avait des adorateurs à Theveste.

Une ville tunisienne voisine, Nefta, autrefois Nepta, paraît avoir tiré son nom de Neptune ou de sa femme Neptys.

Sans doute le culte de ces deux divinités, parti du Ténare, atteignit les rivages libyques et parvint de là sur les vaisseaux des Minyens jusqu'en Numidie. Un temple leur

était consacré dans une île du lac Tritonide, aujourd'hui chott du Djerid ou Sebkha-Faraoun.

Ce culte dont nous relevons les traces à Theveste semble prouver que jadis, comme de nos jours, les habitants de Djerid étaient en relations commerciales fréquentes avec ceux de Tébessa.

On peut citer une ville de l'ancienne Japygie, *Brundissium*, qui elle aussi dut à ses relations commerciales avec la Grèce de voir s'établir chez elle le culte de Neptune. On retrouve sur ses monnaies le même emblème que celui qui nous occupe.

Fig. 11. *Beau torse en pierre d'une statue du dieu Mars ou d'Apollon*

Il est revêtu du paludamentum.

Ce fragment indique une belle époque. Il est de beaucoup supérieur à la plupart de ceux que nous examinons.

Fig. 12. *Fragment d'un bas-relief en pierre, représentant une tête coiffée du pileus*

Ce genre de bonnet, usité chez les Romains et chez les Grecs, affecte ici la forme grecque. Il est orné d'une bande.

On donne cette coiffure à Castor et à Pollux, ces deux enfants de Jupiter, dieux de l'hospitalité.

Nous avons sous les yeux un sextans italique frappé à Formies, dans le pays des Volsques, sur l'avers et le revers duquel les Dioscures sont représentés avec un pileus en tous points semblable à celui de notre bas-relief.

Castor et Pollux étaient aussi les dieux de la navigation. N'avons-nous pas devant nous le fragment d'un *ex-voto*

qui leur aura été consacré par un voyageur reconnaissant?

La statue de Saturne était quelquefois aussi coiffée du pileus. Müller Visler en cite un exemple dans ses *Monuments de l'art ancien.*

On ne peut distinguer l'emblème placé sur la droite de la tête.

Fig. 13. *Chapiteau corinthien en pierre*

On retrouve ici les feuilles de l'olivier rappelant une des principales productions du pays à l'époque romaine.

Fig. 14 et 14 *bis. Ornement en pierre en forme de calice*

La fleur qui le termine est une rose.

Chacun sait combien les anciens aimaient à employer la rose dans leurs ornements funéraires. La rose symbolisait pour eux la brièveté de la vie, témoins ces vers de Catulle :

Ut mane rosa viget, tamen mox vespere languet ;
Sic modo qui fuimus, cras levis umbra sumus.

Nous ne pouvons résister au plaisir de citer ici une inscription funéraire inédite trouvée, au moment où nous transcrivions ces notes, à quelques pas seulement de notre Sacrum, par M. le lieutenant Durand, du 3e Zouaves :

D· M· S·
EMILIA DONATIVA
V· A· I· M·IIII· D·XIII· H· S· E·
QVAE DVLCIOR VIXIT ROSA
TVRBO PATET DESIGNATA
MAT· FIL· FEC·

Il existe, ainsi qu'on le verra plus loin, des pierres tombales dans nos débris. Cet ornement pouvait faire partie d'un ex-voto funéraire.

Fig. 15. *Fragment en pierre paraissant représenter la déesse Vesta, fille de Saturne et de Rhée, sœur de Jupiter*

Vesta présidait au foyer domestique. On la représente souvent sur les monnaies, sacrifiant sur un autel.

Ici elle semble faire des libations sur un brasier.

Ce type se trouve sur un grand bronze de Faustine, mère.

Fig. 16. *Bas-relief en pierre*

Le fragment de droite a été retrouvé depuis quelques jours.

Placé au fond d'un édicule, il simulait sans doute le *velum* employé pour voiler l'image d'une divinité.

Ce spécimen diffère de celui cité par Rich, en ce qu'il est tout d'une pièce, tandis que celui dont il parle est composé de deux rideaux.

Fig. 17 et 17 *bis*. *Colonne en pierre surmontée d'un chapiteau à feuilles de palmier et à fleurs de lotus*

Ces fleurs étaient consacrées à Isis. Cette colonne n'a-t-elle pas servi à orner un édicule, élevé par une famille de Theveste originaire d'Egypte ou alliée à une famille égyptienne, à cette divinité dont les mystères étaient connus aussi des Romains?

Nous avons trouvé à Tébessa différents emblèmes, dont un scarabée en agate, dénotant l'existence à Theveste d'une colonie égyptienne.

Fig. 18. *Fragment d'un bas-relief avec personnage tenant à la main le* VOLUMEN

On représentait fréquemmment ainsi les sacerdotes. Ce

personnage était sans doute un membre de la *gens* sacerdotalis Saturnina ou de la *gens* Pullæna.

Fig. 19. *Débris de rinceaux* ayant appartenu à l'entablement d'un autel de petites dimensions.

Cet autel était probablement dédié à Pomone ou à Saturne dont nous retrouverons plus loin les statues.

On sait que Pomone présidait aux vergers, et Macrobe écrit que Saturne passait chez les anciens pour l'inventeur du miel et des fruits.

Fig. 20. On pourrait ne voir dans ce fragment qu'une simple stèle funéraire, sur laquelle l'artiste aurait figuré le père, la mère et l'enfant d'une même famille.

Mais, ainsi que nous le dirons plus tard, le sanctuaire, dont nous donnons la description, ayant eu une destination toute spéciale, nous préférons y voir les images de trois idoles phéniciennes au-dessous desquelles, sans doute, figurait la personne du donateur.

Le palmier, *phoïnix*, qui surmonte le bas-relief, nous rappelle en effet la Phénicie, ainsi que les oasis de la Lybie.

Nous croyons donc être en présence de trois divinités phéniciennes en honneur chez les Lybiens et les Numides, voisins des Carthaginois, savoir :

MELCARTH-HÉRACLES *ou Hercule,*
BAAL-AMMON *ou Saturne,*
ASTRO-ARCHÈS, *la lune, Astarté des Lybiens.*

Les Lybiens, selon Hérodote, adoraient le soleil et la lune.

Rien d'étonnant qu'une famille de Theveste ait compté

parmi ses membres des Lybiens ayant conservé, loin de leurs pays, le culte de leurs dieux préférés.

Rien d'extraordinaire non plus dans la présence de ces divinités étrangères, au milieu des images du paganisme romain qui dut être toujours fort accommodant en Afrique, surtout lorsqu'il s'agissait de donner l'hospitalité de ses temples à des emblèmes qui, sous un autre nom, rappelaient encore ses propres divinités.

Fig. 20. *Bas-relief représentant l'image d'une divinité placée au centre d'un pronaos*

Les ornements de la partie supérieure semblent être des feuilles de pin.

M. Delapard a trouvé, il y a quelques années, à Yokkous, localité voisine de Tébessa, un bas-relief sur lequel figurent un cerf et un lion, avec cette inscription : *Cerbus antrum leonum*, le tout accompagné d'une tête de divinité dans le genre de celle-ci.

M. A. Héron de Villefosse, l'un de nos plus sympathiques archéologues algériens, a reproduit cette découverte dans son rapport sur sa mission scientifique en Algérie, 1875, page 117.

Or, on a vu dans cette divinité l'*Yokar* ou *Iakous*, dieu de la chasse, qui partageait avec Mastiman, dieu de la guerre, les adorations des Berbères. On a même pensé que le nom de Yokkous venait de celui de Yakous.

La figure que nous examinons ne pouvait-elle représenter aussi le dieu Iakous, et la branche de pin rappeler les bois où l'on chassait les bêtes fauves ?

Toutefois nous soumettrons aux chercheurs une seconde hypothèse.

En admettant que la branche du frontispice soit une branche de sylphium cyrenaïcum, on pourrait voir dans cette divinité Apollon, cher aux Cyrénéens.

Fig. 22. *Autel en pierre d'une conservation parfaite*

Il est de forme carrée avec rainure pour l'écoulement des libations de vin et du jus des viandes consommées.

C'est bien ici l'Ara et non le Cippus avec lequel Rich prétend qu'on le confond souvent.

Sur le devant on remarque en bas-relief deux béliers. Ces symboles du sacrifice ne laissent aucun doute sur la véritable destination de cette Ara.

Fig. 23. *Fragment d'une statue en pierre*

Ces débris présentent un fini d'exécution qui fait d'autant plus regretter la mutilation dont il a été l'objet.

On ne saurait déterminer le nom de la divinité qu'il représentait. Vue de dos, une statue n'offre presque jamais des signes caractéristiques auxquels on la puisse reconnaître.

Sommes nous en présence d'un Appollon du genre de l'Apollon Pythien, décrit au n° 73 du catalogue Froëhner du Louvre? Avons-nous ici un Mercure, tel qu'il en figure un à la pl. 6 du musée Pio-Clémentino au Vatican? Mystère!

Fig. 24. *Fragment d'une espèce de Mensa sacra* qui devait être placée devant la statue d'une divinité et sur laquelle on brûlait de l'encens.

Les Berbères plaçaient quelquefois devant leurs divinités des tables à rebords dans lesquels existaient des cavités où ils brûlaient de l'huile ou de l'encens.

Nous avons vu un fort intéressant spécimen de ce genre dans la propiété Sauviat, à Aïn-Tahamimine. Il doit s'y trouver encore, si toutefois il n'a pas subi le sort des belles et curieuses mosaïques que nous y avons vues et qu'on y brisait alors à coups de pioche.

Cet autel primitif est taillé dans un rocher de forme pyramidale sur lequel les images de plusieurs divinités se font remarquer. Au-dessous d'elles, la pierre a été taillée en marche et sur cette marche des excavations ont été pratiquées pour recevoir les offrandes.

La Mensa du n° 24 porte les empreintes de deux de ces excavations, l'une, en forme de lampe, destinée aux offrandes d'huile, la seconde en forme de vase pour les offrandes de gâteaux et autres aliments consacrés.

Fig. 25. *Extrémité du museau d'une panthère* rappelant le culte de Bacchus, très en honneur parmi les Maures.

Ce dieu est fréquemment représenté assis sur une panthère ou une panthère à ses côtés. C'est ainsi qu'on le voit sur les monnaies de Corcyre, d'Antiochus IV, roi de Commagène, etc.

Fig. 26. *Fragment en marbre d'un bras*

Ce débris est d'un intérêt tout spécial. Il nous offre en effet un exemple de l'un de ces *donaria* que les romains suspendaient dans les temples devant la statue de la divinité, à l'intercession de laquelle une guérison était due.

Ici, le donateur avait sans doute invoqué l'un des dieux du Panthéon de Theveste pour obtenir de lui la guérison d'une plaie qu'il avait au bras, et, cette guérison obtenue, il avait fait don de cet ex-voto.

Il manque l'extrémité du membre ; probablement cette extrémité portait indiquée par un signe particulier, suivant l'usage, l'endroit où se trouvait la blessure.

A la partie supérieure on remarque un appendice de forme carrée, destiné à suspendre l'ex-voto. Cet appendice n'est pas apparent dans le dessin par suite de la position dans laquelle le fragment a été reproduit.

Un examen attentif de ce *donarium* ne permet pas de conserver des doutes à son égard, ni de l'attribuer à une statue. La surface supérieure est soigneusement polie ; un rebord faisant fortement saillie existe de ce même côté ; en outre, l'ex-veto est orné d'un ton de chair qui a persisté, malgré le temps, et qui indique que cet objet formait un don à part, réellement affecté à la destination que nous lui donnons.

L'usage d'offrir à la divinité bienfaisante une représentation matérielle de la portion du corps protégé par elle s'est perpétué dans les temples chrétiens. On y voit de nos jours des ex-voto, le plus souvent en cire, représentant des jambes, des bras, quelquefois des corps entiers.

Fig. 27. *Débris en pierre d'un modium d'où émergent des épis et des pavots*

Là encore, notre imagination prend plaisir à voir dans ces emblèmes autre chose qu'un simple boisseau marquant l'abondance d'une époque ou les largesses d'un souverain.

Ce symbole figure en effet très souvent sur les monnaies avec cette explication.

Qu'on nous permette, ici, d'y voir plus que cela. Ce débris à la forme d'un mausolée. Dans cette hypothèse

nous restaurerons en esprit le monument votif dont il faisait partie et que, suivant toutes probabilités, il devait surmonter.

Ce monument était alors dédié à Cérès et à Proserpine. Nous ajoutons qu'il a été découvert près de la statue de Cérès dont nous donnerons plus loin la description. Le donateur, grec d'origine sans doute, avait dû faire des emblèmes que nous étudions, l'expression physique des principaux mystères d'Elensis.

Le fond de ces mystères, on le sait, était l'enseignement des plus hautes vérités morales, expliquées par les phénomènes de la nature, en particulier ceux de la végétation.

C'est ainsi qu'ici les pavots, symbole funèbre attribué surtout à Proserpine, rappelaient que cette divinité, connue des anciens sous le nom de Koré, présidait au jugement des âmes, ce qui indiquait la croyance à l'existence outre-tombe des peines et des récompenses. Placés au sommet d'un ex-voto funéraire, en forme de tombeau à pierres scellées, ils signifiaient aussi le sommeil de la nature pendant la germination et la mort de la créature.

Les épis, attributs de Cérès, symboliseraient le réveil de la nature; ils seraient la figure de l'âme et du corps sortant du tombeau et représenteraient par conséquent la résurrection des corps et l'immortalité de l'âme.

Les sacrifices et les épreuves de la vie avant cette transformation seraient traduits par le signe en forme de TAV, qui peut être pris, soit pour le malleus ou gros maillet de bois dont le *popa* se servait dans les sacrifices pour abattre la victime, soit pour la *dolabra pontificalis* ou hache

à deux tranchants avec laquelle elle était immolée à l'autel par le prêtre.

Enfin le mélange des épis et des pavots caractériserait l'union des cultes de Cérès et de Proserpine et indiquerait la croyance à l'unité de Dieu.

Que l'on nous pardonne toutes ces indications. Nous les donnons à titre d'éléments d'étude. A ceux qui ne les voudront pas admettre de s'en tenir à la simple définition laissée par l'auteur du traité élémentaire de *Numismatique générale*, M. Lefebvre (Abbeville 1860, page 236).

« Le boisseau d'où il sort des épis et des pavots est le « symbole de l'abondance et des grains que l'on a fait « venir pour le soulagement du peuple dans un temps « de famine. »

Il est probable que ceux qui ont habité Tébessa moderne admettront cette dernière explication, car aujourd'hui encore le pain y serait rare s'il y était fait des seuls grains que sa plaine isolée fournit.

Fig. 28. *Statue en pierre d'un travail médiocre représentant Saturne*, comme paraît l'indiquer la dédicace reproduite au n° 44 et que nous donnons ici :

P. VETTIVS SATVRNINVS
VETERI IOVI OPTIMO MAXIMO
SATVRNO
V. S. L. A.

Nous traduisons en effet :

Publius Vettius Saturninus à Jupiter l'ancien, à l'Optime, au très grand Saturne. Vœu accompli d'un esprit sincère.

Veteriovi pour *Veteri Iovi*, puisqu'il n'y a pas de signe de séparation comme entre les autres mots. Autrement Veter deviendrait le cognomen du donateur et le mot Saturno figurerait ici dans une idée de respectueuse reconnaissance pour celui que la *gens* Saturnina avait choisi pour patron. Il faudrait alors voir un Jupiter dans cette statue.

Nous préférons y voir le père des dieux, le mari de la grande déesse, Ops, la Terre, dont nous retrouverons plus loin le nom dans une dédicace.

Le dieu est assis sur un *solium* sans accoudoirs ayant dans le milieu la forme d'une *sella balnearis*. Ses pieds reposent sur une saillie de la pierre tenant lieu du *scabellum* qui représente toujours la majesté divine. Il est vêtu d'une stola à la grecque dans laquelle il est voilé.

La position de la tête appuyée sur la main gauche, celle des pieds qui sont croisés, marquent la sécurité, le calme profond de celui qui ne sent rien au-dessus de lui, du père des dieux. C'est la quiétude dans l'omnipotence.

On remarque sur le front de Saturne des protubérances exagérées, sans doute à dessin, par le sculpteur. Les anciens croyaient, en effet, que le front était le siége de l'intelligence.

Enfin, à droite et à gauche de la partie inférieure de la statue, on distingue deux têtes, l'une de lion, la seconde de taureau. Le lion, emblème de la souveraineté, le taureau, symbole de la force, convenaient, en effet, comme attributs de Saturne.

La main disparue tenait sans doute un sceptre.

Fig. 29. *Statue de Nymphe,* reconnaissable à la zona

portée exclusivement par les jeunes filles au-dessus des hanches, tandis que les femmes mariées la portaient au-dessous du sein.

Elle est vêtue de la *tunica muliebris* et chaussée du *calceus* (soulier ordinaire).

A sa gauche est un animal à sabots bifurqués.

Cette statue doit être évidemment attribuée à Amalthée, fille de Melissus, roi de Crète, qui nourrit Jupiter, comme on sait, avec du lait de chèvre.

C'est elle probablement que les jeunes mères de Theveste invoquaient dans les moments critiques en faveur de leurs nourrissons.

Fig. 30. *Buste en pierre*

Il nous paraît très difficile de fixer la personnalité que représente ce type.

S'agit-il ici d'un Hercule? Est-ce l'image d'un Thevestin auquel la reconnaissance publique avait élevé ce monument? Serait-ce le buste d'Egrilianus, le généreux donateur de l'arc de triomphe et des thermes de Theveste?

Sommes-nous en présence d'une tête d'empereur, de celui qui figurait sur le dé n° 46?

Ou, enfin, est-ce là un simple Terminus?

On en voit un au Louvre dont la tête a quelque ressemblance avec celui-ci. Comme lui, il porte les regards élevés, ce qui indiquait, chez les anciens, la vigilance dans la garde de la propriété. (Voir ce type, p. cxiv de l'ouvrage précité de M. Duruy.)

Nos ressources en comparaisons sont trop réduites pour nous permettre un rapprochement qui mettrait en lumière ce point obscur de notre *sacrum*.

Fig. 31. *Statue en pierre d'une Cérès*

Elle est vêtue de la tunica patagiata. On trouvera dans Antony Rich, une description du *patagium*, p. 460.

Dans l'exemple que nous donnons ici, la bande qui garnit le devant de la tunica est très saillante et bien conservée.

C'est par analogie avec d'autres statues de Cérès que nous avons attribué celle-ci à la fille de Saturne.

Fig. 32. *Statue en pierre*

Nous y voyons la représentation d'Isis. On sait que les mystères de cette déesse étaient connus des romains.

Nous avons démontré plus haut l'existence d'une colonie égyptienne à Theveste. Ce simulacre avait sans doute été élevé par un adepte du culte isien. Isis tient son fils Horus qu'elle allaite. C'est ainsi qu'on le représente ordinairement.

Elle repose son pied gauche sur la scabellum, ce qui lui permet de soutenir son nourrisson.

Notons ici une source nouvelle de comparaison; une Junon allaitant Hercule, existe au Vatican; elle est assise. La statue que nous examinons a néanmoins plus d'un point de ressemblance avec elle.

Fig. 33. *Statue assise de Junon*

Elle est reconnaissable au sceptrum, emblème de la royauté, qu'elle tient dans sa main gauche.

Le sceptrum, selon Virgile (*Æn.* XII, 206), était fait d'un jeune arbre coupé à la racine.

Rien de saillant dans cette statue qui est vêtue comme les autres statues de déesses déjà décrites.

Fig. 34. *Statue de Diane? ayant pour attribut un chien.*

Fig. 35. *Buste informe en pierre*

Il semble que la figure ait été ornée de plaques. Elle est percée assez symétriquement de trous qui ont dû servir à fixer un masque.

Ces trous font-ils simplement partie des mutilations que le buste a subies?

Ce buste peut être attribué à Saturne.

Fig. 36. *Statue en pierre de Pomone*

Elle est vêtue de la stola, qu'on voit repliée sur ses genoux, et d'une tunica serrée au-dessous du sein, suivant l'usage des femmes mariées. Les manches, comme dans la statue de Cérès (fig. 31), tombent jusqu'au coude et ont au milieu une longue fente, dont les bords sont rattachés de distance en distance par des agrafes laissant entre elles des espaces libres à travers lesquels on aperçoit le bras nu.

Cette mode, dit Rich, était généralement adoptée en Grèce et en Italie par les femmes de la classe aisée.

Cette statue tient sur ses genoux une sportella, ou corbeille de table chargée de fruits, représentant encore, chose digne de remarque, les principales productions des vergers de Tébessa, telles que raisins, noix, grenades, poires, pommes, olives, etc.

Nous ne croyons pas nous tromper, en attribuant cette statue à Pomone, déesse des fruits chez les Latins, femme du dieu champêtre Vertumne, laquelle avait un temple à Rome.

Fig. 37. *Socle en pierre de statue aux pieds chaussés de la solea*

Au-dessous, dans un encadrement, se lit l'inscription suivante, dont le style accuse une assez basse époque :

EX OFICINA *(sic)* AVGVRI FABRI

de l'atelier de l'artiste Augurus.

Les pieds sont croisés, ce qui permettrait de les attribuer à quelque statue de Jupiter ou de Saturne, divinités trouvées jusqu'ici par nous, représentées dans cette position.

Fig. 38. *Fragment de pierre votive*

Elle représentait peut-être les Dioscures; peut-être aussi figure-t-elle un Hermès Trismégiste. Les Grecs qui le vénéraient comme le dieu de la science, le représentaient ordinairement tenant un *volumen* dans l'une de ses mains.

Fig. 38. *Fragment d'une colonnette figurant un tronc de palmier*

On trouve un spécimen de ce genre, page 433 de l'*Histoire des Romains*, de M. Duruy.

Le palmier était souvent employé comme symbole chez les Carthaginois.

Ce débris faisait sans doute partie d'un ex-voto numide.

Fig. 40. *Tête remarquable de Jupiter*

Elle est en pierre blanche.

Winckelmann, dans son *Histoire de l'Art,* vi, 31, cite un buste, trouvé à Otricoli, qui passe pour être la plus belle tête de Jupiter connue.

La tête que nous étudions peut supporter la comparaison. Elle porte la *cæsaries*, ou chevelure longue et épaisse et une barbe soigneusement coupée et arrangée, particularité qui peut servir à déterminer approximativement l'âge de la statue et la faire remonter au siècle des Antonins.

Rich dit, en effet, « que l'épithète de Barbatus employée « par les Romains pour désigner une longue barbe, n'a « été en usage, parmi les Latins, que jusqu'à l'an 300 et, « chez les Grecs, jusqu'à l'époque d'Alexandre. Ce ne fut « que sous Adrien que la barbe fut coupée et arrangée « avec art. »

Si, comme cela est probable, les artistes romains, dans l'exécution de leurs statues de dieux, ont tenu compte des modes du jour, cette tête ne serait pas antérieure à l'an 76 de l'ère chrétienne.

Les pieds se rapportant à cette statue ont été retrouvés ; le reste du corps manque encore.

Les pieds sont croisés. Le travail en est aussi fini que celui de la tête.

Fig. 42. *Tête de cerf (pierre) surmontée d'une griffe*

Cet emblème de la chasse faisait vraisemblablement partie d'un groupe accompagnant la statue de Diane.

On trouve sur les monnaies de Bogud, roi de Mauritanie, le griffon à pattes de lion, dévorant un cerf. Peut-être serait-il possible de faire un rapprochement entre ce fragment et le revers de ces monnaies.

La figure 43 reproduit le plan de la ruine dans l'intérieur de laquelle les débris ont été trouvés.

Le Sacrum est situé, comme on le voit, presque au

centre d'une enceinte nettement dessinée sur le sol. Rien d'ailleurs ici qui puisse nous guider d'une façon sûre dans nos recherches concernant l'origine de cette construction.

Il nous a seulement semblé que la construction, actuellement mise à jour, a dû subir à la dernière époque une modification toute de circonstance.

Parmi les débris que nous venons de décrire se trouvaient aussi quelques inscriptions ou fragments d'inscriptions dont voici les textes :

N° 1

I R A

En caractères d'une belle exécution.

N° 2

L CAECIL SATVRNINVS
PVLEX · SACERDOS V S L A

Lucius Cœcilius Saturninus Pulex, sacerdos, votum solvit libente animo.

Le *cognomen* Pulex (puceron) est à noter.

N° 3

DIS · M · SACR ·
ANTONIA · Q F ·
SATVRNINA ·
VIX · PI · AN LX
VOLVSINVS ·
CONIVGI · PI ·
ISSIMAE · P ·
H·S·E·

Diis Manibus Sacrum. Antonia, Quinti Filia, Saturnina, vixit pia annis sexaginta. Volusinus conjugi piissimæ posuit. Hic sita est.

L'inscription est surmontée d'un croissant, fréquemment employé dans les stèles carthaginoises et romaines. Il était le symbole de la déesse Céleste, dont le culte se confondait avec celui de l'Astarté des Phéniciens, ainsi que celui de la déesse infernale ou Hécate, qui présidait, avec Pluton, au jugement des âmes.

De là, sa présence sur des pierres tumulaires.

Nos 3 et 4

Sur deux fragments, que nous croyons avoir appartenu à la même inscription :

a	b
ION	SAS
LVIN	DICIVS
	INVS

que nous nous hasardons à reconstituer ainsi :

Joni Sanctissimo Augusto sacrum. Lucius Vindicius Saturninus.

Monument consacré au très-saint, à l'auguste Ion, par Lucius Vindicius Saturninus.

Ion, d'après la fable, fils de Xuthus et de Créuse et frère d'Achéus, laissa son nom aux Ioniens.

Cette inscription peut aussi faire allusion au culte des nymphes Ionides, dont le temple, dans l'Elide, auprès du fleuve Cythéron (Péloponèse), était fameux par les jeux olympiens qu'on y célébrait en l'honneur de Jupiter olympien.

Il faudrait lire alors : *Ionidibus sanctissimis Augustis sacrum.*

N° 5

··· CONSECRATIONEM FECERVNT

Fragment d'une très-belle inscription.

N° 6

OPI. AVG· SAC·
A POMPEIVS DATIVVS
NVMINI· SANCTISSI
MO PER ANTISTITIS
IVSSVS DE SVO
FECIT

Sur un cippe ayant servi de piédestal à la déesse Ops.

Consacré à la déesse Ops Auguste. Monument votif offert à sa divinité très-sainte par Aulus Pompeius Dativus, sur l'ordre de *l'Antistes*.

Le titre d'Antistes, ou premier prêtre d'un temple, peu employé dans la hiérarchie romaine, était souvent porté par les chefs du collége des prêtres grecs et en particulier ceux des Phrygiens. Il répondait à la dignité de pontifex chez les Latins.

N° 7

····· VTEFT ····· TIMP· C ····
·· TONINI ····· VIX···
··· FCILSATV ····· LEXETI ···
··· LA · X Y K ····· LANT ···
COS

Pierre carrée en forme de dé, ayant servi probablement de socle au buste d'un empereur.

L'inscription peut se reconstituer ainsi, malgré les lacunes provenant du martelage et de la cassure de la pierre :

Pro salute et victoria imperatoris Cæsaris Marci Aurelii Antonini pii felicis invicti Augusti Lucius Cæcilius Saturninus Pullex et Pullænus Votum solverunt libente animo die quindecima kalendarum januarii. Antonini quarto consulatu.

Le mot victoria de la première ligne fait sans doute allusion aux victoires remportées en Afrique par les Antonins.

Ce monument pourrait donc remonter au règne de Marc-Aurèle qui, en 166, réprima un soulèvement considérable dans la Numidie.

Toutefois le style épigraphique de cette inscription, la forme des T, terminés par une ligne courbe usitée surtout au IIIe siècle, feraient pencher de préférence vers une date postérieure, l'année 222, par exemple, dans laquelle les lieutenants d'Héliogabale réprimèrent en Afrique une insurrection assez importante des Maures.

Cette année correspond au quatrième consulat de l'empereur. D'un autre côté, on peut assez judicieusement compléter par le mot *januarii* la mention du mois disparue dans une éraillure de la pierre; car le quinzième jour d'avant les calendes de janvier (18 décembre) était précisément la veille des Opales, qui se célébraient à Rome en grande pompe le lendemain, 18 décembre, et coïncidaient avec l'élection des nouveaux consuls, dont l'année portait le nom.

Toutes ces raisons portent donc à admettre, avec assez de vraisemblance, que la pierre dédicatoire a été datée de la veille des Opales, puis offerte solennellement le lendemain, jour de la fête, avec la pierre votive précédente, n° 6, en mémoire des évènements remarquables de l'an-

née 222, tels que les fêtes en l'honneur de la déesse, la victoire remportée sur les Maures par les lieutenants d'Héliogabale, enfin l'entrée de celui-ci dans son quatrième consulat.

Enfin, pour compléter l'inventaire des objets trouvés dans le *Sacrum*, je rappellerai la dédicace à Jupiter par Pullas et Pullænus, insérée au XIXe vol. de la Société, page 457.

Nous consacrerons ici quelques lignes à notre étude d'ensemble sur l'origine proprement dite des fragments que nous venons d'examiner et sur les causes probables de leur présence dans ce lieu.

Qu'on nous pardonne la témérité de nos idées.

Il nous a paru en effet probable que le Sacrum de Tébessa devait être considéré comme une cachette où les derniers partisans du polythéisme romano-numide ont dû transporter leurs idoles, leurs ex-voto, à cette heure fatale où les 30,000 dieux, dont parle Varron, cédèrent la place au Dieu des chrétiens.

Contrairement à notre première idée, nous avons remplacé l'appellation *lararium* par celle de *sacrum*, mot plus large d'acception et s'appliquant mieux au sanctuaire qui fait l'objet de cette notice.

Ernest Bosc donne la définition suivante du lararium : « petit édicule consacré aux dieux lares ; chambre dans « laquelle on plaçait les dieux lares, les génies tutélaires « de la maison. »

Cette définition ne s'applique évidemment pas à notre sanctuaire.

Le mot *sacrum* pris dans le sens de lieu consacré,

donne une idée plus exacte de notre ruine, qui n'est en effet ni un temple, ni un laraire, mais seulement un endroit entouré de respect et de vénération pour les objets saints qu'il renferme.

Les indigènes de Tébessa ont, d'ailleurs, conservé la tradition dans ce sens. Ils appellent encore cette ruine Enchir-Rohban. Or ce dernier mot, en arabe littéral, signifie, d'après Kazymirski, moines, prêtres, faisant partie d'une corporation.

Notre Sacrum était le point choisi par la corporation sacerdotale des *Saturnini* et des *Pullœni* pour y garder leurs dieux.

Nous placerons ici quelques notes sur l'ensemble de la ruine au moment de sa découverte. Elles appuieront nos déductions.

Le Sacrum était muré de toutes parts. Les débris, placés sans ordre, étaient pour la plupart recouverts d'une couche de plâtre dont une grande partie avait dû disparaître. Dans un angle, était encore en place un morceau d'enduit avec traces de peintures consistant en losanges blancs et bleus, au-dessus desquels paraissent, dans certains endroits, les restes d'une dernière couche de badigeonnage où ces losanges ont été divisés en quatre par des lignes noires sur fond blanc.

Le sol était une mosaïque faite avec des cubes de calcaire blanc.

La plupart des statues étaient parées d'ornements polychromes, consistant en semés de fleurs, pailletés et pointillés de diverses nuances.

Les *limbi*, ou bordures de la tunique de la toge et de la stole, étaient dorés.

Sur le sol a été retrouvé un fragment carbonisé de *propanum* ou gâteau rond et plat qui servait dans les sacrifices. Sa forme courbe sur les bords la rendait encore parfaitement reconnaissable.

Toutes les statues portent des traces profondes de mutilations qu'elles ont dû subir sous les divers empereurs chrétiens, comme aussi des restaurations qu'elles ont reçues sous Julien l'Apostat. Celles mutilées en vertu des édits par des mains craintives encore, mal assurées, peut-être même intelligentes, ont été raccommodées à l'aide de scellements.

Quand aux autres, dont les parties n'avaient pu être retrouvées après mutilation, elles ont été complétées par des parties semblables en terre cuite, revêtues ensuite d'une épaisse couche de plâtre, puis passées en couleurs.

Il ressort de cet examen :

1° La disproportion de certains des débris avec l'enceinte qui les contenait;

2° La diversité de ces mêmes débris, pierres tombales, autels, ex-voto, statues, ornements, etc.;

3° Leur différence au point de vue de l'exécution.

Que conclure de ce qui précède?

Le Sacrum de Theveste était dans le principe une chapelle de simple particulier; il devint par la suite le refuge d'objets consacrés au culte. Telle est notre opinion.

Et, maintenant, d'où provenaient ces débris? Très-probablement du temple, dit de Minerve, qui a été, nous n'en doutons pas, le Panthéon de Théveste.

Ce magnifique monument, dont les emblêmes si bien conservés se rapportent presque tous à Jupiter, a dû voir

dans son enceinte, intactes et fières du culte qu'elles recevaient, les nombreuses statues de Saturne, de Jupiter et de toutes les divinités que nous avons passées en revue. Là, chacune a eu sa place marquée; peut-être même les dieux étrangers aux Romains, dieux égyptiens, dieux numides ou autres avaient-ils, là aussi, une place tolérée. De même que, dans l'ordre politique, conquérants et conquis vivaient côte à côte, ainsi, dans l'ordre religieux, les dieux du Latium et les dieux topiques se coudoyaient pour le plus grand bien de l'empire.

Et, quand vinrent les édits destructeurs, lorsque Constantin porta le premier coup au paganisme en détruisant au nom de la morale les temples d'Afacus, d'Héliopolis et d'Egès; lorsque, plus hardi que son frère, Constance fit ôter du Sénat de Rome la Victoire; que Gratien privait de pensions et d'honneur les Vestales jusque là respectées, et dépossédait les temples des revenus destinés à entretenir les sacrifices et les prêtres; quand Théodose défendait les sacrifices et supprimait tout culte païen malgré la supplique de Symmaque, préfet de Rome, après l'ordonnance de 392 qui défendait non-seulement l'immolation des victimes mais encore toute espèce d'actes d'idolatrie; après surtout ce moment fatal où les lieutenants d'Honorius, Gradentius et Jovius, présidèrent en Afrique à l'exécution des décrets de l'empereur, prescrivant de renverser les temples et de briser les statues (15e jour avant les calendes d'avril, 19 mars 399), alors les statues des dieux émigrèrent. Et il se trouva pour les garder, toutes mutilées qu'elles étaient, pour recueillir même leurs débris informes, des prêtres, des adeptes, des fidèles qui les emportèrent et les cachèrent, murant leur

dernier asile pour mieux les sauver, et mourant, sans les voir relevées et restaurées, mais aussi sans livrer aux persécuteurs le secret de leur sanctuaire changé en tombeau.

Tous les ex-voto, toutes les statues qui ornaient le Panthéon de Theveste ne sont pas dans notre Sacrum. D'autres prêtres dévoués ont dû cacher ailleurs d'autres débris. Au Nord-Est de Tébessa, nous avons trouvé la statue mutilée d'un Jupiter, aux pieds croisés, au front appuyé dans la main, accosté de deux lions, le tout accusant la même origine que les statues soumises aujourd'hui à la Société.

Les parties non explorées du Sacrum en renferment elles-mêmes encore.

Les dieux disparus, leurs temples servirent au culte nouveau. Cette affectation immédiate fut la cause de leur salut. Nous lui devons de les admirer encore dans leur intégrité. Le Panthéon de Theveste nous fut ainsi conservé. C'est ainsi que fut conservé le fameux temple de Juno-Cœlestis à Carthage, dans lequel l'évêque Aurélius pontifia le jour de Pâques, l'année même où furent exécutés les décrets d'Honorius.

Détail curieux : c'est à la demande des antiquaires de l'époque que le rescrit d'Honorius au proconsul d'Afrique ordonna la conservation de ces monuments. Voici le passage de ce document tel qu'il est contenu dans le code Théodosien, l. XVI, tit. X, 18 :

Œdes illicitis rebus vacuas nostrarum beneficio sanctionum ne quis conetur evertere. Decernimus enim ut ædificiorum quidem sit integer status.

Deux ans avant l'édit d'Honorius, Saint-Augustin écrivait aux habitants de Madaure :

« *Videtis certe simulacrorum templa partim sine reparatione collapsa, partim diruta, partim clausa, partim in usus alios commutata; ipsaque simulacra vel confringi, vel incendi, vel includi, vel destrui.* »

C'était le dernier glas du paganisme sonné par le plus illustre pontife du culte nouveau. Il fixe la date du Sacrum de Theveste.

NOTE

SUR LE N° 20 DU PRÉCÉDENT MÉMOIRE

Après avoir examiné avec la plus grande attention le dessin dû à l'habile crayon de M. le capitaine Rouet, je me crois obligé d'ajouter quelques mots aux commentaires de M. Farges

Ce dessin représente une stèle où figurent les divinités formant la triade religieuse des Carthaginois, et reproduit très-heureusement les traits juvéniles, si non enfantins, du 3e personnage, c'est-à-dire d'Adonis, placé à la droite de Tanit, sa mère. La figure d'Adonis offre « le caractère indécis et androgyne qu'a toujours le dieu jeune et fils dans les religions syro-phéniciennes (Lenormant.). »

C'est la première fois que nous voyons Adonis représenté sur un monument découvert en Numidie. On ne le trouve ni sur le bandeau métallique du musée de Constantine, où l'on voit figurer les deux principales divinités et tous les symboles du culte carthaginois, ni sur le marbre un peu fruste d'Aïn-Amara, publié dans le 14e bulletin de l'Académie d'Hippone, qui représente Junon Céleste (Tanit) assise sur un lion, ayant à droite, la tête de Baal Hammon et, à gauche, un oiseau placé au-dessous du croissant.

Mais Adonis, Melek Adôn, nous est connu par une stèle punique de Costa (1). On l'identifie avec Iolaos, dieu vénéré en Grèce et sur la côte libyenne, l'Ialaou d'une inscription libyque des environs de Bône (Halévy).

Le Rameau gravé en tête du monument est, sans aucun doute, une branche de pin.

V. R.

(1) *Journal asiatique*, 1876. page 264, et *Recueil des Not. et Mém.* de la Société — XIXe vol., pages 255 et 256.

LETTRE DE M. FARGES

AU PRÉSIDENT

Je rentre d'une tournée dans le Sud et je trouve votre lettre m'annonçant que je puis disposer de quinze jours encore pour vous envoyer les inédites dont je vous ai déjà entretenu. Afin de ne pas trop retarder la publication de notre prochain volume, je m'empresse de remplir tant bien que mal ma promesse.

Quelles richesses épigraphiques sont encore à découvrir à Besseriani ! A peine y suis-je resté quelques instants, qu'une simple pioche arabe à la main, j'ai mis à jour les huit fragments suivants, d'une inscription à Marc-Aurèle que, mieux que moi, vous pouvez reconstituer.

1 CA 2 ESM 3 TONINIV
GAR 4 MM GERM
5 TH 6 S III 7 PP
8 NINO
VG

Je me bornerai seulement à émettre, sous toutes réserves, l'opinion suivante : ne pourrait-on voir dans cette pierre un souvenir du refoulement vers les déserts de

Libye des Musulames et des Gétules, à la suite de la grande insurrection de l'année 170, sous le règne de Marc-Aurèle?

On n'a pas opéré des fouilles sérieuses à Besseriani. Les inscriptions qu'on y a recueillies y sont éparses sur le sol depuis longtemps, bien avant, sans doute, l'occupation française de cette région.

Et cependant nous croyons pouvoir dire, sans crainte de nous répéter, qu'il y a beaucoup à trouver dans l'oppidum, connu maintenant sous le nom de *Ad Majores*. Ajoutez que les fouilles y sont faciles, car les blocs à déterrer ne sont recouverts que de sable au lieu d'humus.

Avis aux chercheurs qui seront assez heureux pour pouvoir consacrer quelques jours à l'étude de cette importante localité.

Un document que je cite ici pour mémoire parce que je ne le crois pas encore publié par la Société, existe sur la route de Tébessa à Heïdra.

Je m'abstiens d'en faire ressortir l'importance, ce texte étant actuellement entre les mains d'un de nos correspondants les plus érudits, M. Ant. Héron de Villefosse. Toutefois cette importance, double au point de vue de l'histoire et de la géographie, ne vous échappera pas, Monsieur le Président, et vous lui donnerez, je n'en doute pas, bonne place dans notre Recueil.

Cette inscription se trouve actuellement au lieu dit Khanguet-Naceur, à la sortie de la gorge du Gouraï, ainsi que je l'ai dit, sur la route d'Heïdra, et à 14 kilomètres de Tébessa. A cet endroit, le débouché de la gorge s'ouvre comme une porte, ce qui explique le mot employé *Portam*, que je crois pouvoir y lire :

EX·AVCTORITATE
IMP·CAES·TRAIANI
AVG·GER·DACICI
MVNATIVS·GALLVS
LEG· PRO· PR
FINIBVS MVSVLAMIOR
···EGIIS·VETVSTATIS
···TAM·ABOIEVIT

Sur cette même route de Tébessa à Heidra, j'ai trouvé les bornes milliaires suivantes, entières ou en fragments;

Dans le Gouraï

1°

· · · · · · · ·

PIVS·AVGVSTVS
PARTHICVS·M···
XIMVS BRITANNI
CVS·MAXIMVS·GER
MANICVS MAXI
MVS TRIB POTXVIIII
COS IIII PATER PA
TRIAE RESTITV
IT

Dans *Germanicus*, l'E et l'R sont réunies en une seule lettre. La borne a 80 centimètres de hauteur et 55 de largeur.

2°

IMP CAES
M AVRELIVS
CARVS INVICTVS
ET AVG ET M AV

3°

D · N
GALERIO
VALERIO
XIMANO

4°

DIVO
AVGVSTO
CLXX

DN
CLAVDIO
IVLIANO
SEMPER
AVGVSTO

5°

DN
VALERIO
CONSTANTIO
NOBILISSIMO
CAES

6°

DN
FLAVIO
VALERIO
CONSTAN
TIO NOBIL
ISSIMO
CAES AVG

Toutes ces inscriptions ou fragments d'inscriptions sont sur des colonnes.

Plus loin, dans le territoire des Sahiria, au milieu d'une ruine connue sous le nom d'Enchir-Youssef, j'ai relevé sur une magnifique colonne l'inscription ci-après, gravée en belles capitales de la plus parfaite exécution :

IMP · CAES
M · AVRELIVS
ANTONINVS
PIVS · AVGVSTVS
PARTHICVS · MAX
IMVS · BRITANNI
CVS · MAXIMVS
GERMANICVS
MAXIMVS · TRI
BVNITIAE · POTES
TATIS · XVIIII · CON
SVL · IIII · PATER · PA
TRIAE · RESTITVIT
CLXXX

Dans la même ruine, se voit une borne de mêmes dimensions, mais plus mal conservée. Elle porte le chiffre CLXXXI et une légende identique pour le reste.

En rentrant de relever les inscriptions précédentes, j'eus l'occasion de voir sur mon chemin, près d'une source connue des Arabes sous le nom d'Aïn-el-Msegfa, dans le territoire de la fraction des Btaïchia, une pierre affectant la forme d'un cône tronqué, ayant pour circonférence supérieure 4 mètres, et 3 mètres 25 pour circonférence inférieure, et d'une hauteur de 80 centimètres.

Dans un cartouche étaient inscrits les caractères ci-dessous :

IOVI · AVG · ARA
MORANIVS
SECVNDVS · P · F ·
V · S · L

De retour à Tébessa, je lus cette inscription dans le Recueil 1876-77, p. 420. J'ai pensé que son caractère tout spécial en permettrait une nouvelle reproduction avec la lecture nouvelle que j'en donne et que j'atteste exacte.

Cet autel, *Ara,* taillé dans un bloc énorme, placé sur un des sommets du Dyr et dans la partie la plus abrupte de cette chaîne, est en parfaite harmonie avec les autres lignes qui lui servent comme de cadre. On n'a aucune peine à se représenter, près de lui, le sacrificateur antique offrant au dieu suprême, Jupiter, son holocauste sur ce bloc, à peine taillé, au milieu d'une nature sauvage, la vieille Théveste à ses pieds, et, derrière lui, les *dolmen,* plus vieux encore, dont parle celui qui, le premier, a signalé cette inscription.

Je termine, Monsieur le Président, cette lettre déjà trop longue, par deux copies de stèles funéraires, récemment découvertes dans la propriété Cambon, à Tébessa :

FORTVNA
TVS·IN·PACE
BENEEMERI
TVS VETRA
NVS

Sur une large dalle et enfermée dans un cercle :

D·M·S
COELIA·QVINTA·V·A
LXV·AVIDIA·SISSONIA
PIETATIS·CAVSA·ET·CAE
LIVS·CAIVS·FIL·EIVS
POSVERVNT·H·S·E

Des fouilles plus récentes m'ont permis de réunir divers types de sépultures anciennes en usage à Théveste. Je m'occupe de les réunir en diverses planches. Je vous les adresserai pour figurer au 21e volume.

LE

CENTENARIUM D'AQUA-FRIGIDA

ET

LE PRŒSES T. AURELIUS LITUA

PAR

A. POULLE

En suivant, sur le bord de la mer, le chemin de Bougie à Djidjeli, on rencontre, un peu au-delà du cap Aokas, un bouquet de trembles séculaires au pied d'un mamelon qui forme le dernier anneau des contreforts qui descendent de la chaîne du Babor.

Le quartier s'appelle Sidi-Réhan, du nom d'un marabout dont on aperçoit la kouba un peu plus haut.

Le mamelon est celui d'Andriach, qui répond au nom de *Muslubium* des routiers romains.

De là se détache une ancienne voie romaine sur Sétif, qui longe la rive droite de l'Oued Sidi-Réhan et monte droit au Sud avec ce ruisseau, qu'elle traverse à sa source au col de Kafrida. A vol d'oiseau, la distance est courte, six kilomètres; mais la montée est rude, et quand on est arrivé au col, on éprouve un véritable soulagement, qui ne tarde pas à faire place à un sentiment d'extase, si on

se retourne et que l'on promène ses regards sur le vaste horizon qui se déroule devant soi.

On a à ses pieds les villages que l'on vient de heurter, Akkar, Islt, Meusbah, et les autres qui s'étagent nonchalamment sur ce fond admirable du golfe de Bougie : Bouta-Allah, Aït-Saadi, Ouzelien, Ifchiouen, Aliouen, Iralien, Irouraren, Terment, Tililit, Tiazibt, qu'en partant on a laissé à droite sur un chemin kabyle qui serpente le long de la rive gauche de l'Oued Sidi-Réhan.

Au Nord-Ouest, c'est Bougie, avec ses maisons en amphithéâtre, dominées par une couronne de verdure que leur fait le vieux quartier des Cinq Fontaines et abritées par la crête rocheuse et nue du Gouraya, qui, en faisant à la ville un immense rempart contre les vents du Nord et de l'Ouest, la livre sans défense aux caresses brûlantes du soleil et des vents du Sud.

Un peu plus à l'Ouest, se dresse le djebel Arbalou, du pied duquel sort l'Oued Ghir, qui arrose les belles orangeries de Toudja, dont les fruits rivalisent depuis longtemps avec ceux de Portugal.

Au Nord et à l'Est, c'est la mer dans son immensité, sillonnée parfois par les navires qui naviguent entre Alger et Philippeville.

On a de la peine à s'arracher à ce spectacle grandiose, et le souvenir y trouve encore du charme quinze ou vingt ans après qu'on a pu le contempler.

Le col ou Tizi-Kafrida est droit au sud de Sidi-Réhan, sur la limite du territoire des Beni-Mahmed, que l'on vient de traverser, et de celui des Beni-Ismaïl, dans lequel on va entrer; il est situé à l'extrémité orientale du Djebel ou Adrar Nefad.

Il est marqué sur la carte au 1/200,000 de la grande Kabylie de 1855; il ne figure pas sur la carte révisée et complétée de 1867.

A environ 300 mètres au Sud-Ouest du col, est une belle source encadrée par des pierres de taille et désignée sous le nom de Tala Aïzraren. Sur une de ces pierres existe une inscription dont M. Faure, ingénieur de la Cie des mines du Djebel Anini, m'avait communiqué une copie incomplète, mais suffisante cependant pour me faire deviner la valeur de l'original. Notre confrère, M. le capitaine Lac de Bosredon, naguère chef de l'annexe de Takitount, a eu la complaisance de m'en adresser un estampage bien réussi, sur lequel je lis ceci :

IMPPCAESSC·AVREL·FL·VALDIoCLETIA·····
ETM·AVREL·VAL MAXIMIANO II·····
VICTIS PIIS FF AVGGET CONSTAN·····
ET MAXIMIANO NOBILISSI
MIS CAESARIBVS TAVRELIVS LITVA
VPPPMCAES CENTENARIVM
AQVA FRIGIDA RESTITVITA····
···ADMELIoREM FACIEM REFORMA·····
FELICITER

La pierre a été un peu entamée sur le côté gauche; elle mesure encore 0m48 de hauteur et 0m63 de largeur. L'inscription est complète; sur la dernière ligne il n'existe pas de traces de lettres autres que celles du mot qui la termine. Les lettres ont 0m04 et 0m02 seulement au dernier mot.

Imperatoribus Caesaribus Caïo Aurelio Flavio Valerio Diocletiano et Marco Aurelio Valerio Maximiano invictis,

piis, felicibus, Augustis, et Constantio et Maximiano, nobilissimis Caesaribus, Titus Aurelius Litua, vir perfectissimus, præses provinciæ Mauretaniæ Caesariensis, centenarium Aqua-Frigida restituit atque ad meliorem faciem reformavit. Feliciter.

Par ordre des empereurs Césars Caïus Aurelius Flavius Valerius Diocletianus et Marcus Aurelius Valerius Maximianus, invaincus, pieux, heureux, Augustes; et de Constancius et de Maximianus, très nobles Césars, Titus Aurelius Litua, homme perfectissime, gouverneur de la Mauritanie Césarienne, a reconstruit le *Centenarium d'Aqua Frigida* et lui a donné une meilleure forme. C'est heureux!

On pourra trouver vingt autres formules pour traduire l'exclamation *feliciter*.

Si on rapproche le nom actuel, Kafrida ou Qafrida, de la localité des mots Aqua-Frigida, on voit que ces derniers ont formé le premier par la seule suppression des syllabes *a* et *gi*. Le nom ancien a donc été conservé avec une légère altération, probablement par un simple effet de la prononciation, et l'on sait combien il est difficile à ceux qui ne connaissent pas l'arabe ou le kabyle de transcrire intégralement les noms prononcés par les indigènes.

Le Centenarium, d'après la racine du mot, indiquerait une construction fortifiée pour une garnison de cent hommes. L'estampage que j'ai reçu n'était accompagné d'aucun renseignement topographique et j'ai le regret d'avoir passé trop rapidement dans le pays sans l'explorer. Mes notes, recueillies il y a plus de vingt ans, ne me signalent que la ruine de deux tours sur chacun des côtés du che-

min, presque au col. Ces tours ne me paraissent pas avoir pu contenir cent hommes et je présume que la pierre provient d'une ruine plus importante.

Un kabyle du pays m'écrit qu'il existe, en effet, à une assez faible distance, une grande ruine du nom de Kherbet-el-Ksar, et près de celle-ci une petite qu'on appelle Kherbet-Merdj-el-Anasser.

Les inscriptions nous ont déjà signalé deux Centenarium; l'un à Bou-Atelli, chez les Beni-Raten (grande Kabylie), est daté de 329; la pierre était encastrée dans les murs d'un tombeau et n'était pas à sa place primitive; le général Hanoteau, auteur de la découverte, n'indique pas à quel monument elle avait appartenu (1).

L'autre était à Biar-Haddada, au Sud-Est de Sétif, au pied du Djebel-Youcef. L'inscription a été publiée incorrecte dans la *Revue africaine* (2). Je l'avais copiée au moment où un colon, M. Marcou, venait de la déterrer et je l'ai reproduite exactement dans le *Recueil* de notre Société (3). Elle est de 315 à 317, sous Constantin et Licinius.

Ici le Centenarium était dans une ville entourée de murailles et n'était point, par conséquent, une fortification isolée dans les conditions où nous rencontrons les postes garde-routes. Il devait constituer un réduit, un qnartier militaire, un castellum dans le genre de ceux que les inscriptions nous ont signalés à Guellal et à Aïn-Zada, une sorte de Casbah, comme nous disons aujourd'hui. Il différait du Burgus, que nous retrouvons au

(1) *Rev. Afr.*, vol. V, p. 176 et 184.
(2) Vol. IV, p. 189 et vol. V, p. 184.
(3) Vol. XVI, p. 402, année 1864.

Djebel-Selloum et à Kherbet-el-Bordj, *castellum parvulum*, dit Végèce (1), placé en assez grand nombre sur les routes stratégiques, ajoute Orose (2).

Et en effet, nous en voyons sur les principales voies dans la Kabylie de la Mauritanie sétifienne.

Il s'agit, dans notre inscription, d'une reconstruction avec modifications apportées à la forme extérieure de la fortification.

Quand et à quelle occasion le centenarium primitif avait-il été démoli? Question difficile à résoudre et à laquelle il ne faut pas chercher une réponse chez les historiens ou les chroniqueurs, qui se sont fort peu occupés de ce qui s'était passé en Afrique.

Mais comme Aurélius Litua, une de nos connaissances, avait pris le soin d'écrire sur la pierre deux de ses expéditions, peut-être a-t-il voulu réparer les maux causés par les insurrections qui lui avaient valu des lauriers et a-t-il tenu à le faire savoir à la postérité. Je rappellerai donc ces expéditions, dont j'ai eu déjà à m'occuper et qui, à la suite du texte de Kafrida, amèneront quelques observations.

Sur une pierre découverte à Cherchel, Aurélius Litua se félicitait d'être rentré sain et sauf dans sa capitale avec les troupes de Dioclétien et de Maximien, après avoir battu complètement les Babares d'au-delà des lacs, *Babari transtagnenses* (3).

(1) *De re mil.* IV, 10.

(2) Hist. VII, 32..... *per castra dispositos... atque ita etiam nomen ex opere prœsumsisse, quia crebra per limitem habitacula constituta, Burgos vulgo vocant.*

(3) I. A., n° 4035.

Les Babares ont laissé leur nom aux Babors. Environ trente ans avant, ils avaient envahi la partie occidentale de la Numidie et soulevé tout le pays montagneux depuis Mila jusqu'à la grande Kabylie, où ils avaient donné la main à la confédération des Quinquégentiens Ils avaient été battus par le légat Macrinius Decianus (1).

Il s'agit bien ici des Babares qui occupaient les montagnes du Babor. Ce sont les *Mauri Baveres* de la liste de Julius Honorius, publiée par Mommsen, de même que les *Mauri Gensani* de cette liste sont les Quinquégentiens.

Mais nous ne saurions retrouver aussi sûrement le gisement des Babares *transtagnenses*. Si ce qualificatif signifie qu'ils avaient leurs cantonnements au-delà des lacs, il faudrait les placer au Bou-Taleb, chez les Righa, la région des Chott commençant, en effet, au Sud de Sétif, au Sebkha-Melloul, et s'étendant à l'Est jusqu'à Aïn-Beïda.

L'histoire et les inscriptions nous montrent que les insurrections prenaient des proportions considérables dans ces pays d'un accès difficile et habités par des populations turbulentes et belliqueuses. On peut donc préjuger que, si la révolte avait grondé dans les montagnes situées au Sud de Sétif, elle avait gagné celles du Nord, si elle n'y avait pas pris naissance, et que c'est à la suite d'un coup de main heureux des insurgés que le Centenarium d'Aqua-Frigida avait été détruit, s'il ne l'avait pas été déjà lors de l'insurrection réprimée par Macrinius Decianus.

Ce n'est pas la seule révolte qu'ait eu à combattre Aurélius Litua. Les Quinquégentiens, qui occupaient les deux rives de l'Oued-Sahel, lui avaient aussi fourni l'occa-

(1) I. A., n° 101.

sion d'un bulletin de victoire. Avec le secours des troupes des deux Augustes, tirées de la Mauritanie césarienne et de la sétifienne, il était parvenu à les battre, à en tuer et à en prendre un grand nombre et à faire du butin.

J'ai publié dans le volume de la Société de 1862 (1) l'inscription de Bougie qui nous donne ces détails.

Je m'en étais servi pour essayer de préciser la date d'un fait historique, la division de la Mauritanie césarienne en deux provinces. Je faisais remarquer que c'est le monument le plus ancien qui mentionne la sétifienne; parmi d'autres raisons que j'invoquais, je disais qu'une inscription de Sétif (2) nous donnant le nom de Flavius Pecuarius comme gouverneur de la Mauritanie césarienne en 288, et Maximien Hercule ayant fait sa campagne contre les tribus Quinquégentiennes au plus tard en 297, c'est entre ces deux dates que se place l'expédition d'Aurélius Litua contre les mêmes tribus, par le motif qu'il n'aurait pas osé s'attribuer une victoire sur des peuplades que son empereur venait de vaincre, de soumettre et de transporter, dit le panégyriste.

Et comme les chroniqueurs signalent des révoltes en Afrique dès 288, je supposais qu'Aurélius Litua avait fait son expédition en 290 ou 291, et qu'il avait fait graver l'inscription de Bougie, qui mentionne la Sétifienne, lorsqu'il était sorti de charge ou que la division de la Mauritanie césarienne était un fait accompli.

Je présumais que cette division avait eu lieu à l'époque de la création des Césars Constance-Chlore et Galère, c'est-à-dire en 292.

(1) Vol. VI, p. 170.
(2) I. A., n° 3283. — *Rec. Soc.*, VI, p. 173.

L'inscription de Kafrida, sur laquelle les Césars sont dénommés, ne justifie pas l'exactitude de cette déduction. Aqua-Frigida occupait une position qui avait dû passer forcément dans la nouvelle province, et Aurélius Litua, pendant qu'il était gouverneur de la Césarienne, n'aurait pas été autorisé à y relever les murs de la forteresse.

L'élément nouveau fourni par le monument lapidaire de Kafrida, loin de trancher la question, en embarrasse la solution. Il nous place entre deux textes presque contemporains, dont l'un suppose la division de la province et dont l'autre semble l'exclure. Mais le premier, en distinguant la Sétifienne de la Césarienne, affirme le démembrement de celle-ci sous l'administration d'Aurélius Litua, et il doit se rapporter à un fait postérieur à celui que l'autre nous révèle.

Je présume donc que l'insurrection des Bavares dont parle l'inscription de Cherchel et qui avait ruiné le centenarium, est antérieure à celle des Quinquégentiens, et que la reconstruction de cet établissement de défense militaire avait eu lieu immédiatement après.

L'inscription de Bougie, relative à la révolte des tribus Quinquégentiennes, aurait été gravée peu de temps après celle de Kafrida, alors que la Mauritanie sétifienne avait pris sa place sur la liste des provinces de l'empire. Et comme les fonctions des gouverneurs ne duraient que trois ans, cet avènement aurait été réalisé dans les deux années de la création des Césars, c'est-à-dire en 292 ou 293.

Aux noms d'Aurélius Litua, que nous connaissions, notre inscription ajoute le prénom de Titus. Le qualifi-

catif *frigida* qu'elle donne aux eaux de Kafrida est juste; ces eaux, très abondantes, sont encore, chez les gens du pays, renommées pour leur fraîcheur.

J'ai identifié plus haut les ruines d'Andriach à *Muslubium*. La synonymie n'est établie par aucun texte, mais elle est certaine, quoique la position ne réponde pas aux distances fournies par les routiers.

La Table et l'Itinéraire marquent, en effet, 28 milles de Saldæ à Muslubium et la même distance de ce dernier point à Choba, ce qui donne 56 milles ou 84 kilomètres de Saldæ à Choba. Or, la position de Choba est indiquée par des inscriptions recueillies sur place à Ziama, à l'embouchure de l'Oued-Ziama, l'Oued-Djebessa de nos cartes; les remparts, très curieux, sont en grande partie encore debout.

De Bougie à Andriach, il y a tout au plus 30 kilomètres; il y en a 13 ou 14 de ce dernier point à Ziama; soit environ 44 kilomètres de la première de ces localités à la dernière, ce qui représente 29 ou 30 milles, c'est-à-dire à peu près la moitié de la distance marquée par les routiers. La voie suivait le bord de la mer depuis Bougie jusqu'au cap Aokas, qu'elle traversait par une montée et une descente très raides; elle reprenait ensuite la plaine jusqu'à l'Oued-Agrioun; là, elle montait, par la rive droite du premier affluent de cette rivière, sur la colline des Beni-Sigoual qui borde la mer, et aboutissait à Ziama par un léger détour.

Sur tout ce parcours, on ne rencontre d'abord que les ruines de quelques fermes et de quelques citernes au quartier d'Acherchour et un peu au-dessus de l'embou-

chure de l'Irzer-Nekaren, chez les Beni-Mimoun, d'où partait une autre voie sur Sétif, gardée par des postes, dont le premier est au pied oriental du Djebel-Djoua, et qui allait rejoindre à peu près au Sebt des Beni-Sliman notre route des crêtes; après ces ruines, on ne voit plus que celles d'Andriach, d'une superficie suffisante pour un petit village et les greniers de l'Administration notés par la table peutingérienne. Les pierres que j'y remuai, le 13 avril 1858. ne me firent découvrir qu'un serpent encore engourdi.

Entre Andriach et Ziama, on ne rencontre plus aucune ruine digne d'être notée comme ayant pu constituer le plus petit groupe de fermes. On est donc contraint de placer Muslubium au premier de ces points.

Je voulais me borner à parler d'Aurélius Litua, mais je ne puis pas ajourner la publication d'une inscription qui nous fait connaître les noms d'un autre personnage qui a occupé une position considérable en Afrique. La voici, d'après une copie prise par M. Pincemaille, conducteur des Ponts et Chaussées, et transmise par M. Lac de Bosredon :

SALVIS DDDNNNIMPERATORIBVS INVICTIS PRINCIPIBVS
VALER GRATIANO ET VALENTINIANO PERPETVIS MAXIMIS
VICTORIBVS AC TRIVMFATORIBVS SEMPER AVGVSTIS
FLAVICTORIANVS VC PRIMORDINIS COMES AFRICAE
SEMPER VES.....CASTRAMDEDICAVIT

La pierre a été trouvée au Bou-Taleb, à la Bahira, chez les Righa-Guebala, à environ 40 kilomètres au Sud de Sétif. La lacune qui existe à la dernière ligne provient peut-être d'une cassure; ce qui en reste me semble devoir être revu sur l'original. J'attendrai donc pour parler de Flavius Victorianus, homme clarissime de premier ordre et comte d'Afrique, d'avoir obtenu un complément de renseignements, et je me borne à faire prendre date à la découverte de M. Pincemaille.

ERRATA

Page 169, ligne 3, au lieu de : *commencé par le cercle*, lisez : *commencé sur le cercle.*

Page 171, ligne 5, au lieu de : *Différences 9... 0....1*, lisez : *Différences 9...0...— 1.*

Page 171, ligne 16, au lieu de : *vol d'aiseau*, lisez : *vol d'oiseau.*

Page 171, ligne 16, au lieu de : *soit moindre*, lisez : *soit plus grande.*

Page 173, à l'avant-dernière ligne, au lieu de : *Ad Arnala*, lisez : *Ad Arualla.*

Page 174, ligne 1, au lieu de : *parlant*, lisez : *parlent.*

Page 174, ligne 22, au lieu de : *étaient occupées*, lisez : *étant occupées.*

Page 176, ligne 7, au lieu de : *les objections*, lisez : *l'objection.*

Page 180, ligne 9, au lieu de : CANVLIAE, lisez : CANVLEIAE (Borghesi).

Page 197, ligne 6, lisez : *caché sous ces restes.*

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Présidents honoraires	V
Composition du bureau pour 1881	V
Commission des manuscrits	V
Membres honoraires	VI
Membres titulaires	VII
Membres correspondants	IX
Sociétés correspondantes	XII
Sociétés correspondantes étrangères	XVII
Excursions archéologiques dans les environs de Milah et de Constantine (avec cartes et planches), par le Dr V. Reboud et A. Goyt, membres correspondants	1
Addition au mémoire précédent, par le Dr V. Reboud	74
Errata	82
Du mont Pappua et de sa synonymie avec le Djebel Nador, par A. Papier, vice-président de l'Académie d'Hippone	83
Supplément au catalogue du Musée archéologique de Constantine, par M. Arguel, conservateur de la Bibliothèque et du Musée	113
Naraggara, par A. Goyt	169
Sur deux briques romaines trouvées a Philippeville, par le Dr V. Reboud	179

Pages

Excursions archéologiques dans les environs de Milah et de Constantine, par le Dr V. Reboud et A. Goyt. — Supplément par le Dr V. Reboud (avec trois planches). 183

Simples réflexions au sujet de la découverte d'un Sacrum a Tébessa, par M. Abel Farges, lieutenant, adjoint au Bureau arabe de Tébessa 215

Note de M. V. Reboud sur le no 20 du précédent mémoire. 245

Lettre de M. Farges au Président 247

Le centenarium d'Aqua-Frigida et le præses T. Aurelius Littua, par A. Poulle. 255

Errata 267

Cartes et planches . . . . . .

CARTE ARCHÉOLOGIQUE des environs de MILA et de CONSTANTINE.

Echelle du $\frac{1}{400,000}$e

PL N°1

LÉGENDE
Robertville
el Milia
Dj Dar el Debar
Dj Dar el Kaf
Dj Dar el Ouarsa
El Kantara
Coudiat Aureadou
Sidi Merouan
Bordeau
Zerzia
Mila
Dj Bou Charef
Dj Bou Gharef
Dj Bou Gharef
Dj Bou Gh

N° 326.

INSCRIPTION GRECQUE DE HERBET-EZ-ZEMMOURI

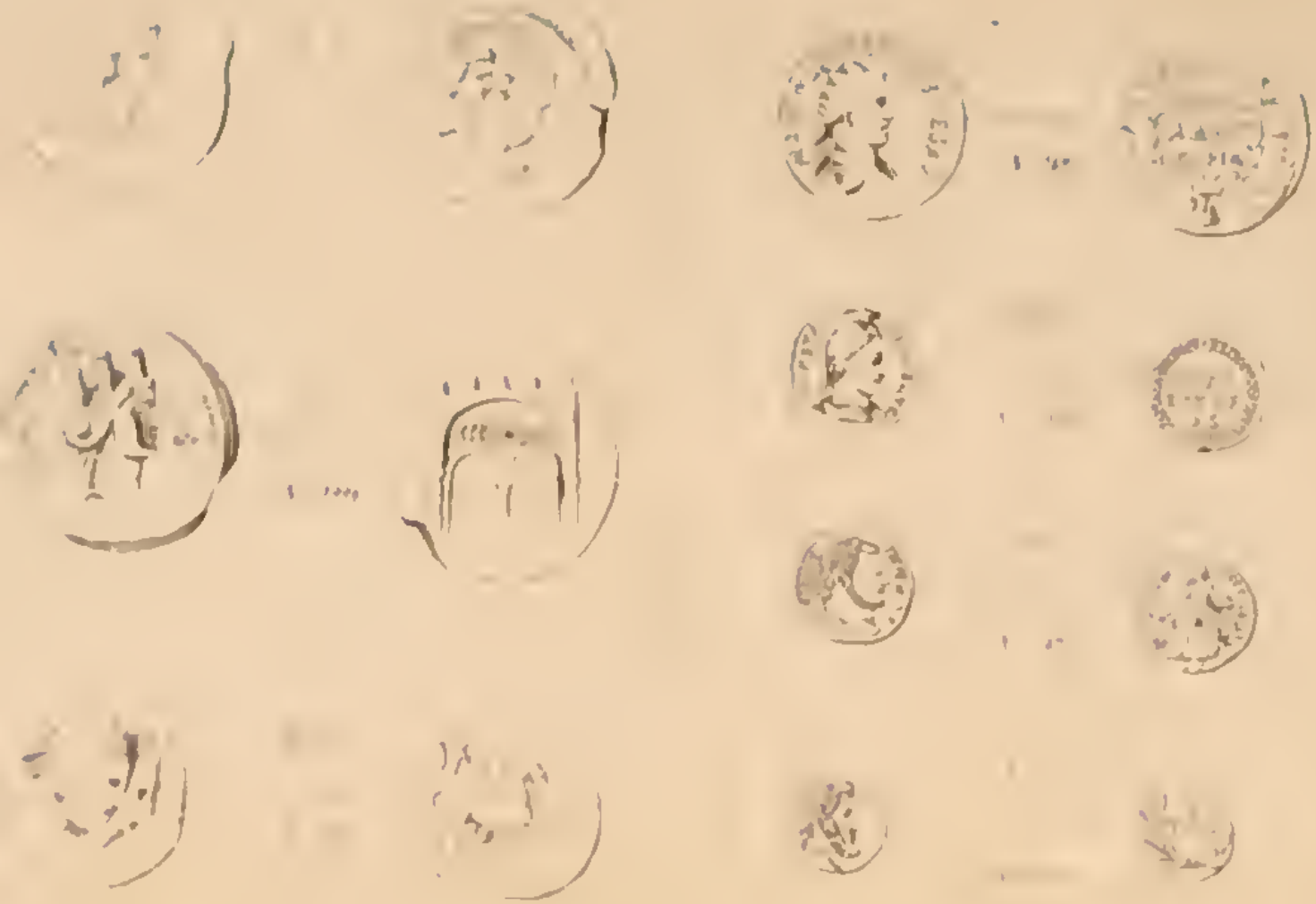

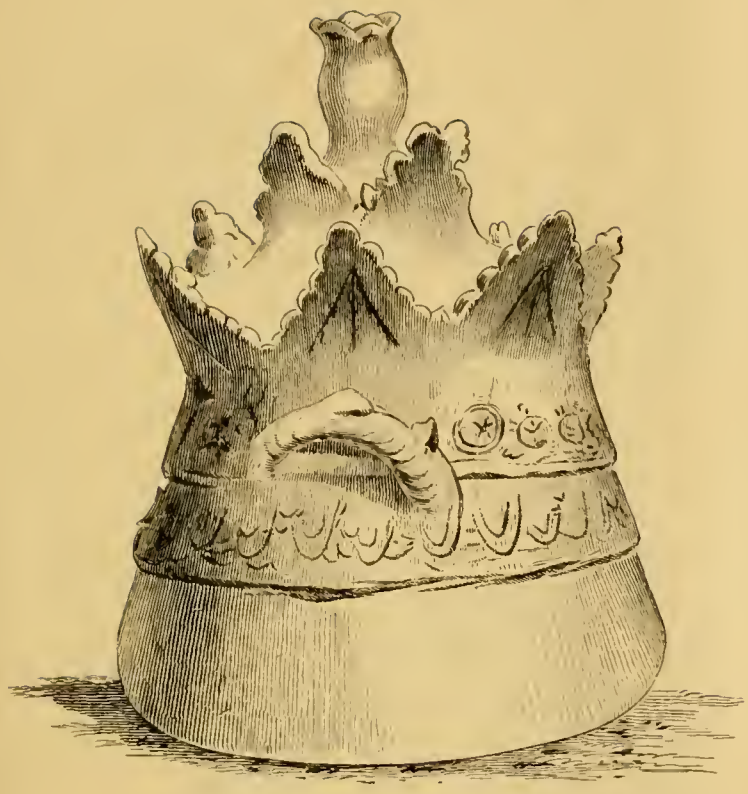

N° 27.

1/2 grandeur naturelle.

J. Chabassière, del.

Imp. A. Braham, Constantine

N° 65

N° 59

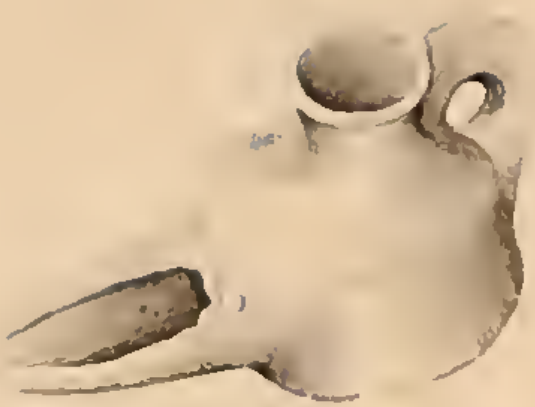

N° 507

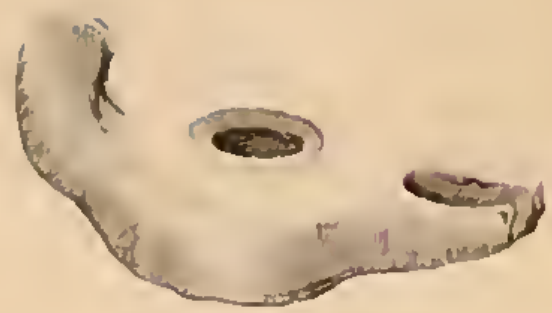

N° 497

N° 59

N° 58

Imp. A. Brahain, Constantine

N° 64

N° 60 N° 498 N° 499

Imp. J. Boulanger Lith. Toulouse

N° 62.

N° 492

N° 62

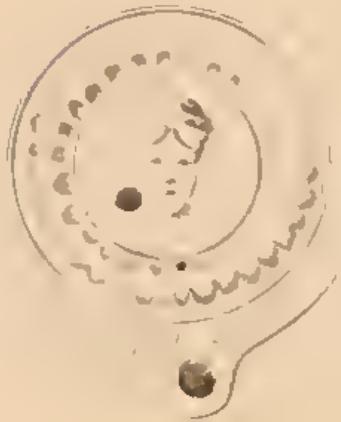

N° 485.

N° 487

N° 486

A Chabaudière, del

Imp A Bouhon, constructeur

N° 493

N° 496

N° 494

N° 495

Imp. A. Bouchard, Constantine

N° 488

N° 484

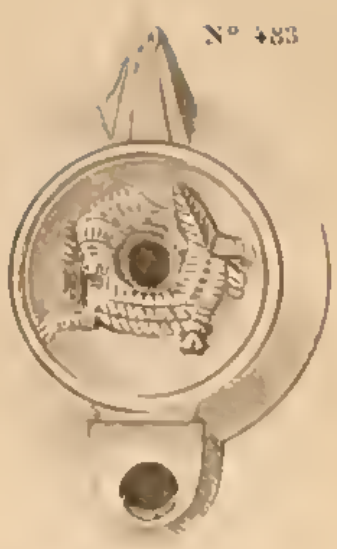

N° 483

N° 159

N° 113.

N° 158

N° 481

N° 503bis

N° 527

Lambeaux del.

Imp. A. Bouchon Constantine

N° 327bis

Grandeur réelle

Imp. J. Brisbarre, Lorette rue

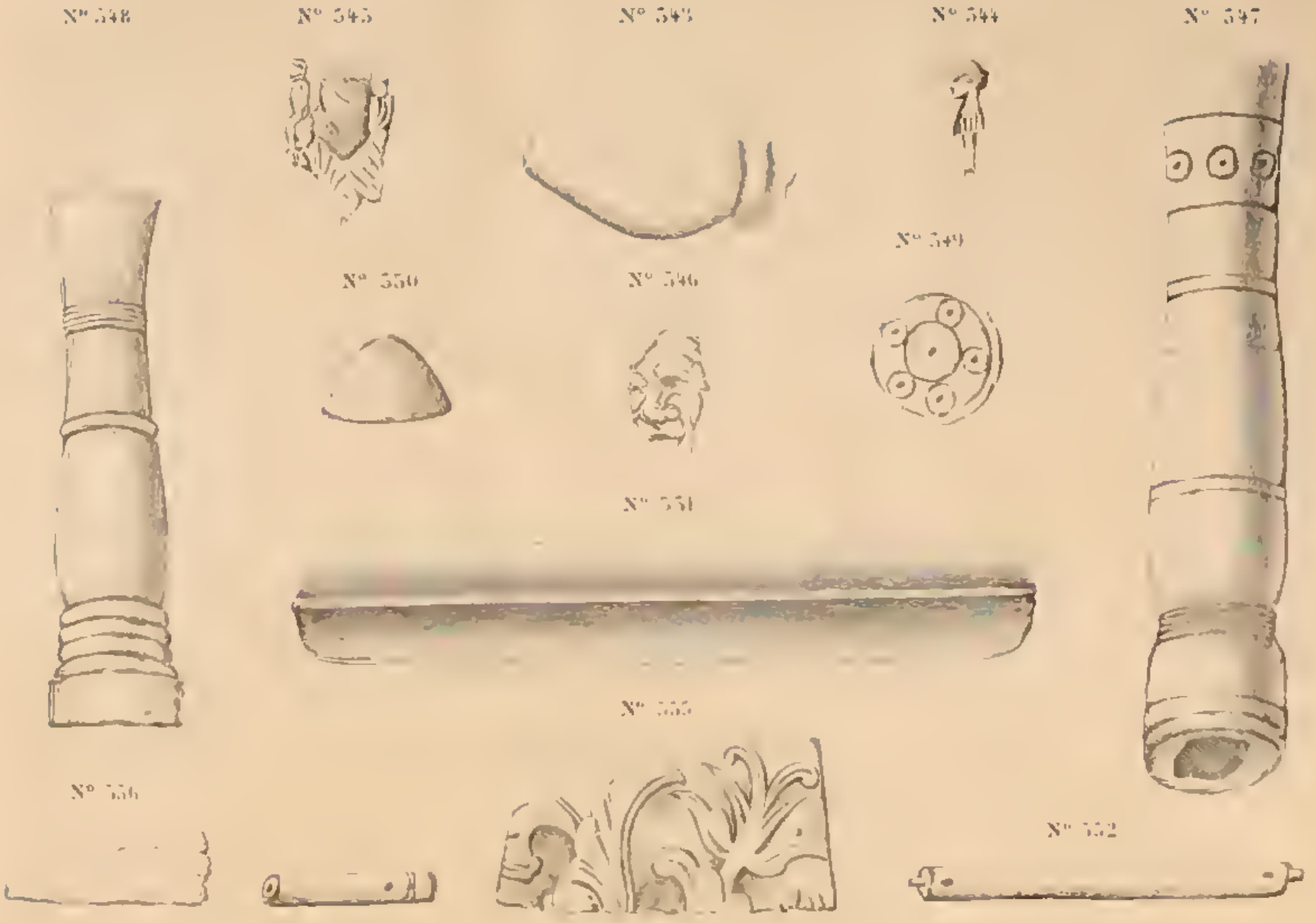

Imp. A. Bouchard, constitutionnel

P
N

INSCRIPTION

Relevée au Djebel-Nador.

Imp. A. Brahim Constantine

STATUE COLOSSALE TROUVEE A MILAH

Dessin de Mr Vallantin lieut. d'Etat major

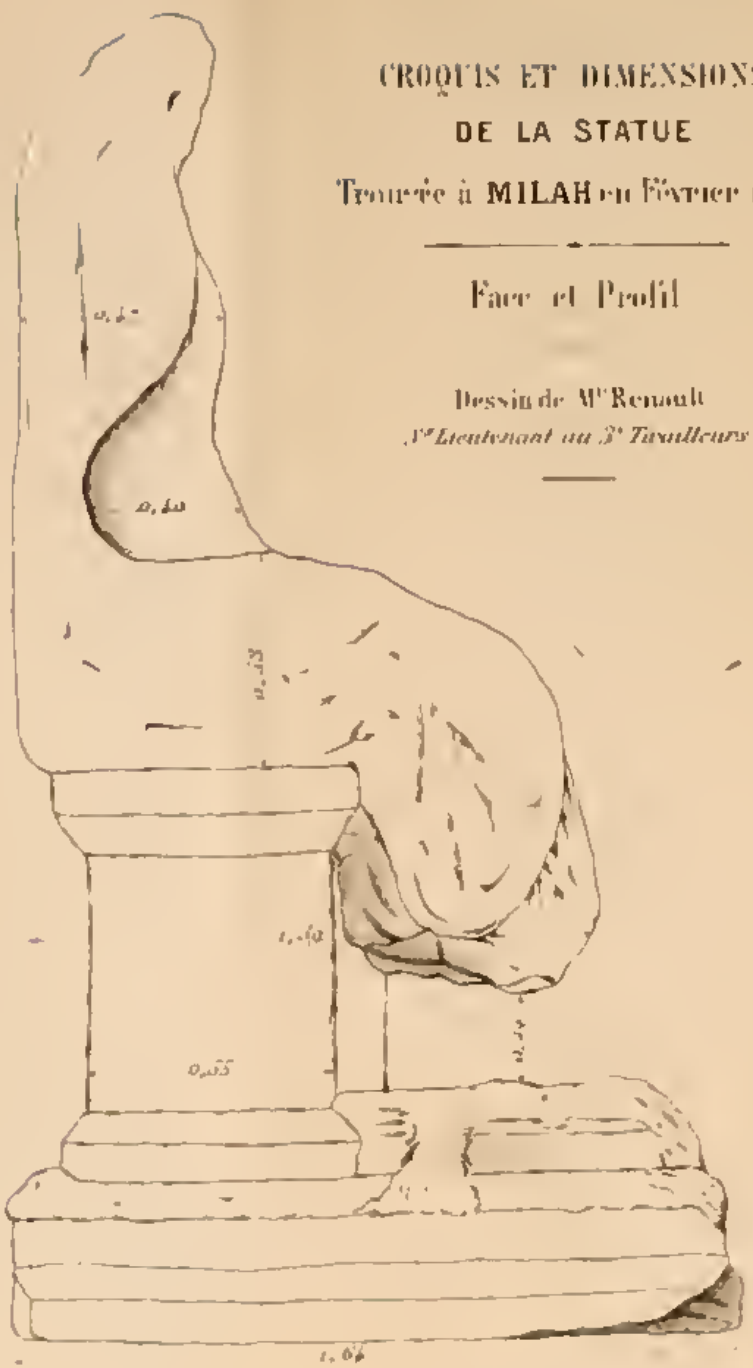

CROQUIS ET DIMENSIONS DE LA STATUE

Trouvée à MILAH en Février 1880

Face et Profil

Dessin de Mr Renault
Ve Lieutenant au 3e Tirailleurs

Imp. A. Brahem Constantine

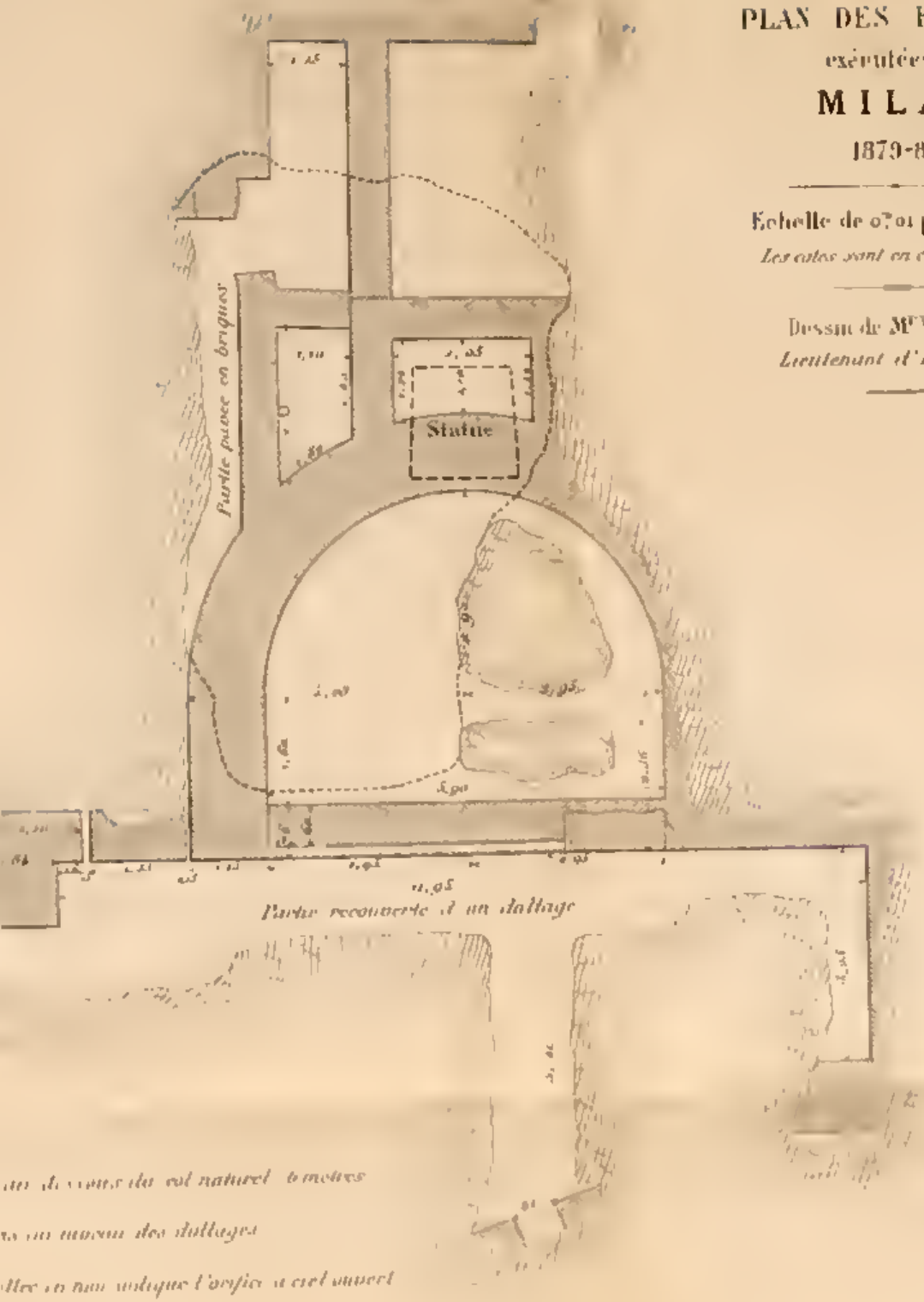

PLAN DES FOUILLES
exécutées à
MILAH
1879-80

Echelle de 0m01 pour mètre
Les cotes sont en centimètres

Dessin de Mr Vallanton
Lieutenant d'Etat-Major

au de cotes du sol naturel à mètres
s au niveau des dallages
ttes en noir indique l'orifice à ciel ouvert
es autres parties sont souterraines

MECHTA GUERGOUR
Ouled Yacoub
(près de Djemila)

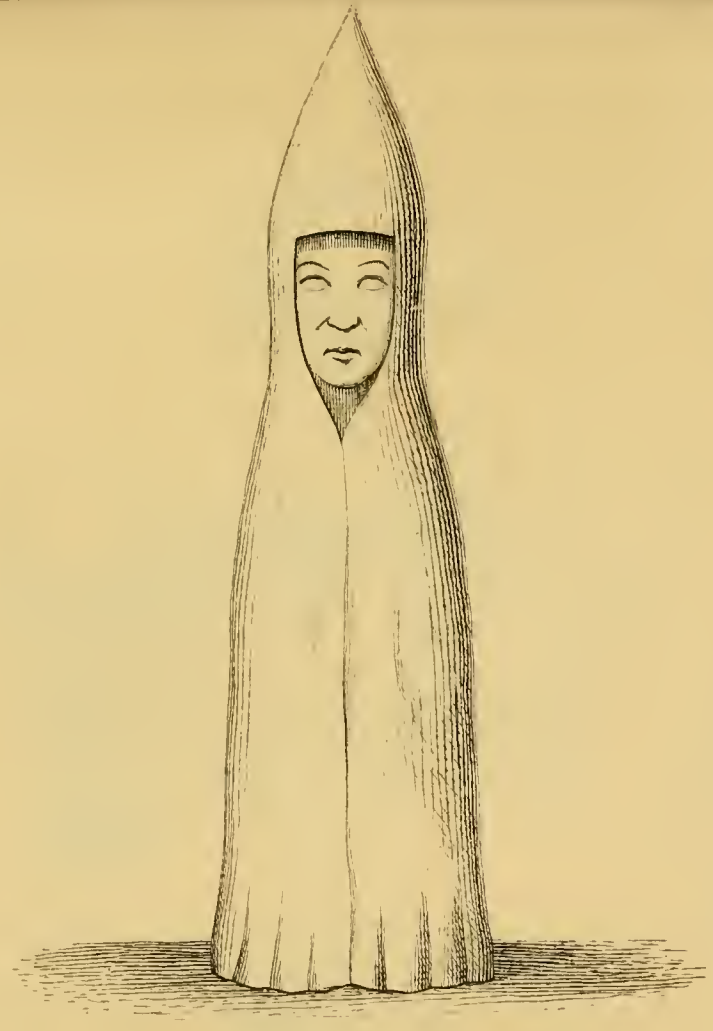

BRONZE TROUVÉ A DJEMILA
(Dieu Lare)
(grandeur naturelle)

DJEMILA

Del. Kauth, Lieut. au 65e de Ligne.

Del. Dufour, ex Lieut, Chef de Bureau arabe

SACRUM DE TÉBESSA

Del. Kouat, Cap. d'Etat Major.

Imp. A. Braham, Constantine.

Fig. 9. ($\frac{1}{8}$)

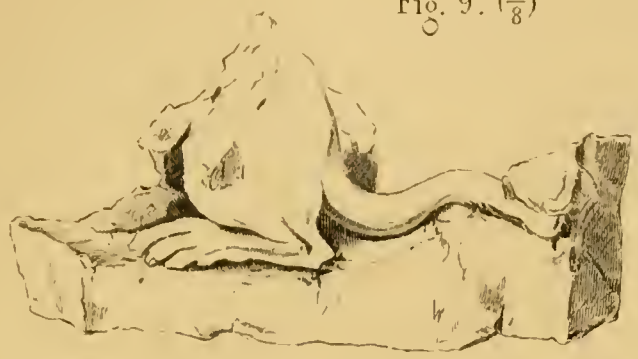

Fig. 10 ($\frac{1}{8}$)

Fig. 11. ($\frac{1}{4}$)

Fig. 12 ($\frac{1}{4}$)

SACRUM DE TÉBESSA

Del. Rouet, Cap d'Etat-Major

Imp. A. Braham, Constantine.

Fig. 13 ($\frac{1}{8}$)

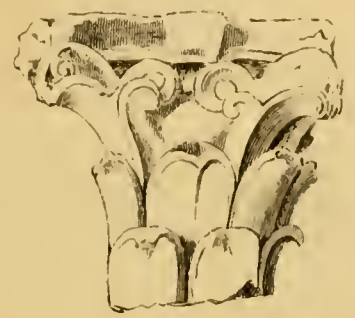

Fig. 14.

Fig. 14 bis ($\frac{1}{8}$)

Fig. 15 ($\frac{1}{8}$)

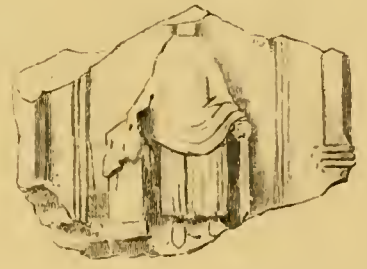

Fig. 16. ($\frac{1}{8}$)

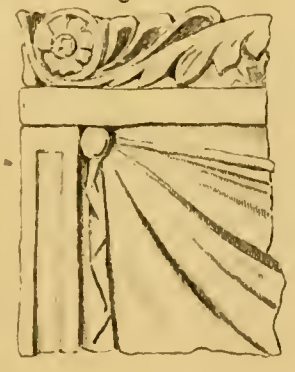

Fig. 17.

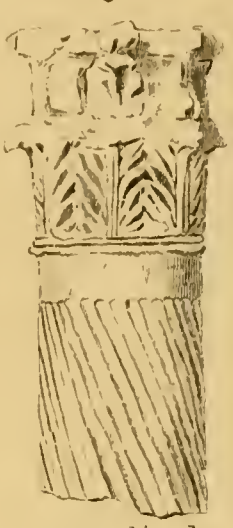

Fig. 17 bis ($\frac{1}{8}$)

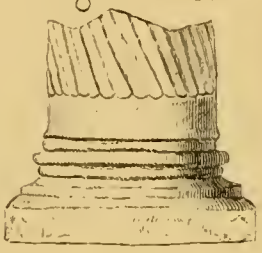

Fig. 18 ($\frac{1}{8}$)

Fig. 19 ($\frac{1}{4}$)

SACRUM DE TÉBESSA

Del. Rouet, Cap. d'Etat Major

Imp. A. Braham, Constantine.

Fig. 20. ($\frac{1}{8}$)

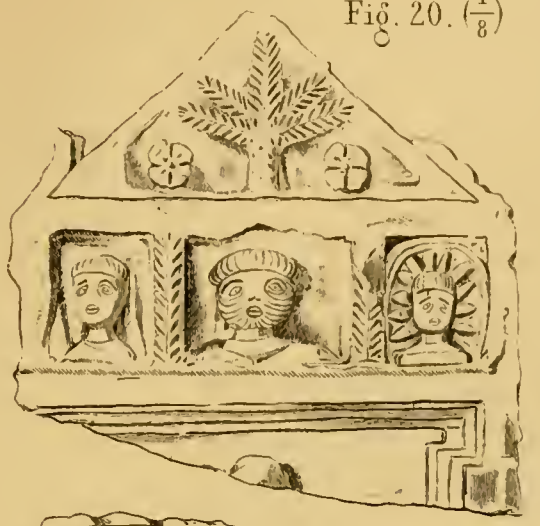

Fig. 23 ($\frac{1}{8}$)

Fig. 21. ($\frac{1}{8}$)

Fig. 24. ($\frac{1}{8}$)

Fig. 25. ($\frac{1}{8}$)

Fig. 22 ($\frac{1}{10}$)

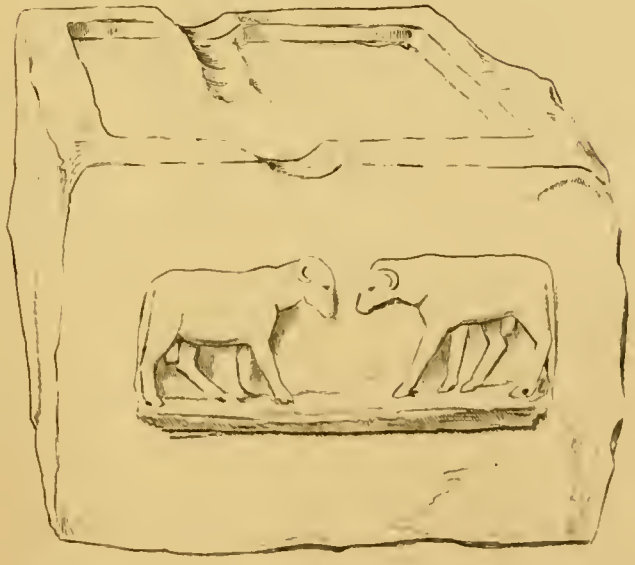

Fig. 26 ($\frac{1}{8}$)

Fig. 27. ($\frac{1}{8}$)

SACRUM DE TÉBESSA

Del. Rouet, Cap. d'Etat-Major. *Imp. A. Braham, Constantine.*

Fig. 28 ($\frac{1}{7}$)

SACRUM DE TÉBESSA

Del. Rouet, Cap d'Etat Major. *Imp. A. Braham Constantine.*

Fig. 29 ($\frac{1}{8}$)

Fig. 31 ($\frac{1}{8}$)

Fig. 30. ($\frac{1}{8}$)

Fig. 32 ($\frac{1}{8}$)

SACRUM DE TÉBESSA

Del. Rewet Cap.d Etat Major. Imp. A. Brahan Constantine.

Fig. 33 ($\frac{1}{8}$)

Fig. 34 ($\frac{1}{8}$)

Fig. 35 ($\frac{1}{8}$)

Fig. 36 ($\frac{1}{8}$)

SACRUM DE TÉBESSA

Del. Rouet, Cap d'Etat-Major

Imp. A. Braham, Constantine.

Fig. 37. ($\frac{1}{8}$)

Fig. 38. ($\frac{1}{8}$)

Fig. 39. ($\frac{1}{10}$)

Fig. 40. ($\frac{1}{4}$)

Fig. 41. ($\frac{1}{4}$)

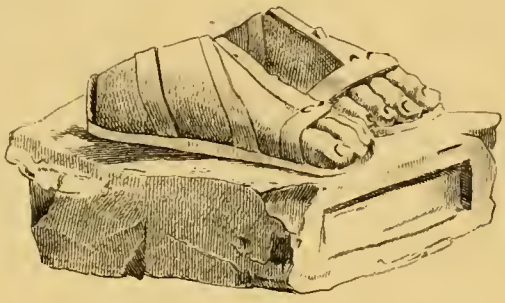

Fig. 42.

SACRUM DE TÉBESSA

Del. Rouet, Cap. d'Etat Major. Imp. A. Brahain Constantine.

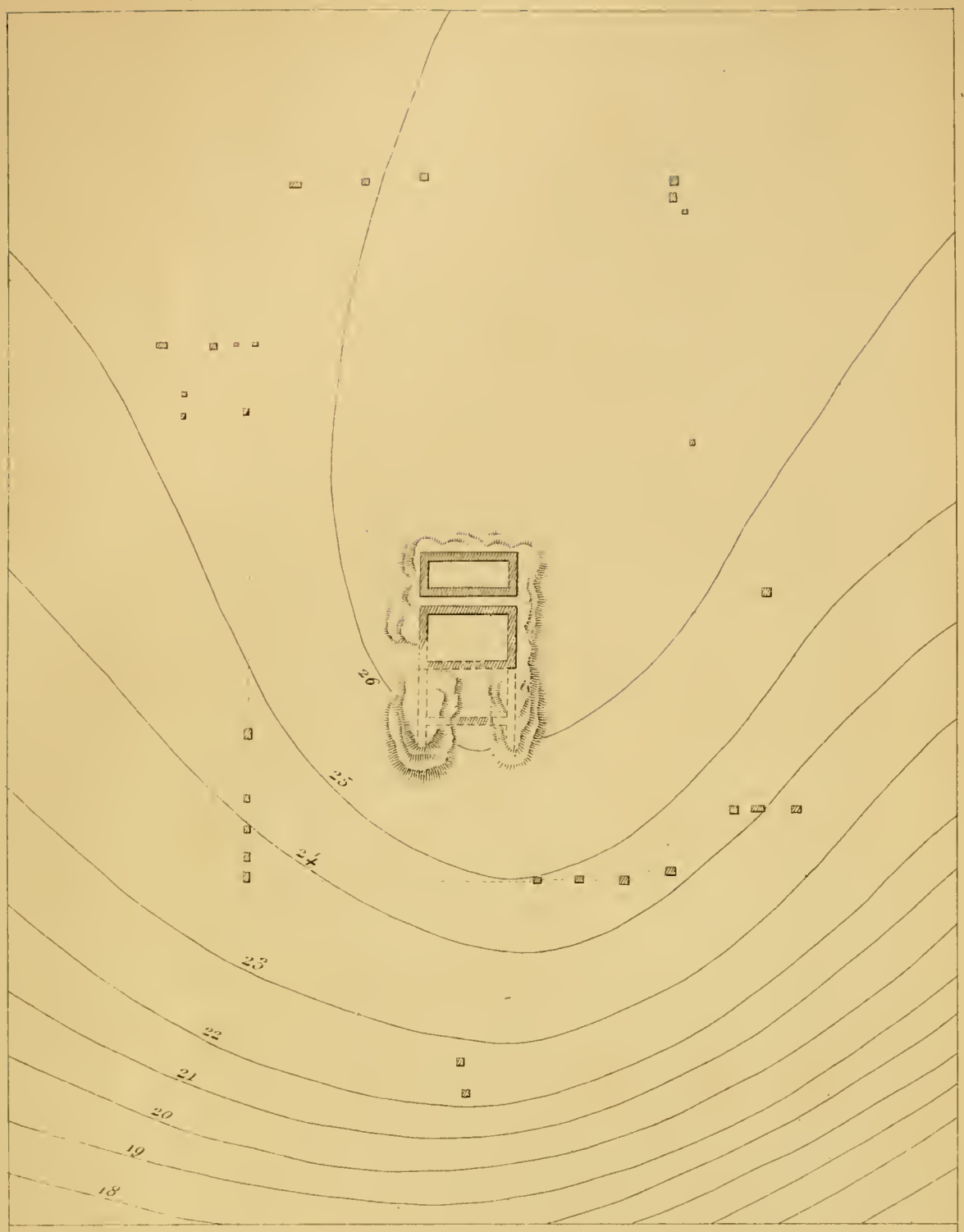

PLAN DU SACRUM
de
TÉBESSA.

Echelle de $0^{m}002$
$\left(\frac{1}{500}\right)$

Del. Rouet, Cap. d'Etat-Major. *Imp. Ad. Brahim, Constantine*

96555
S69Ke
v.20

UNIVERSITY OF FLORIDA
3 1262 07673 906 8

STORAGE